VEMENT

COLOMBEY

Initiatives : 11 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15251 – 7 F

MERCREDI 9 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Malgré le relèvement du loyer de l'argent aux Etats-Unis

Assainissement à Washington

AJOUTÉ au relèvement du loyer de l'argent décidé le *4 février par la Réserve fédérale*, le projet de budget pour 1995 transmis, lundi 7, par le président des Etats-Unis au Congrès a de quoi faire rêver bien des dirigeants européens. Le contraste est en effet saisissant entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie – tous englués dans des déficits publics qu'ils ont le plus grand mal à réduire, compte tenu de la conjoncture –, et les Etats-Unis. Outre-Atlantique, le *déficit* budgétaire fédéral, en baisse depuis trois exercices, ne devrait pas dépasser 2,5 % du produit intérieur *brut (PIB) en 1995*, soit son plus bas niveau depuis une quinzaine d'années. A bon droit, Bill Clinton a fait remarquer qu'il fallait remonter à *Harry* Truman – un autre démocrate – et aux années de l'immédiat après-guerre pour retrouver pareille performance.

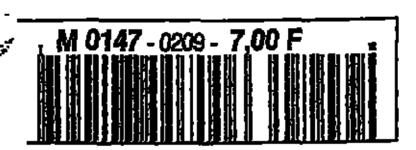
ELLE doit beaucoup aux coupes claires décidées par l'administration démocrate conformément aux engagements quinquennaux souscrits en août 1993. La défense, qui engloutit le cinquième des dépenses *fédérales*, voit ainsi pour la dixième année consécutive son budget augmenter moins vite que l'inflation. Plusieurs programmes militaires seront soit abandonnés soit fortement réduits tandis que la NASA est mise au régime sec. Certaines dépenses *sociales* font également les frais de l'austérité décidée par l'administration Clinton comme ce programme *qui permettait à des millions* d'Américains de régler leurs notes de chauffage.

Il n'en reste pas moins que la réduction du *déficit* budgétaire américain doit aussi beaucoup à la bonne situation de l'économie américaine. Les ventes de mai*sons neuves ont atteint* en décembre leur plus haut niveau depuis sept ans. Les commandes à l'industrie sont en *hausse constante depuis cinq* mois. Sans doute le chômage a-t-il augmenté entre décembre et janvier, mais cette très légère hausse est à mettre sur le compte d'un changement dans la méthode de comptabilisation. Selon l'ancien système, le nombre des demandeurs d'emploi a continué à diminuer.

SI présentable soit-il, il est exclu que le projet de budget soit adopté tel quel par le Congrès. Déjà des voix se sont élevées, autant dans les rangs républicains que démocrates, pour critiquer un programme qui fait l'impasse sur la plus ambitieuse des réformes du président Clinton, celle du système de santé. La plus controversée également, parce qu'elle s'appuie sur une augmentation des impôts indirects : trois des principales organisations patronales l'ont d'ores et déjà rejetée.

Par-delà la bataille qui se prépare au Congrès, il n'en demeure pas moins que la chasse au déficit pour 1995 et les années suivantes repose sur la poursuite de la croissance et d'une *inflation modérée*.

Lire nos informations page 7



Les taux d'intérêt en Europe pourraient continuer à baisser



■ **Repli limité des places financières.** *Le relèvement des taux d'intérêt à court terme américains n'a provoqué qu'une correction sur les places boursières, lundi 7 février. Paris a clôturé lundi 7 février à – 1,8 %, Londres – 1,6 % tandis que Francfort perdait 2,75 %.*

■ **Le mouvement de baisse des taux d'intérêt en Europe** *devrait se poursuivre selon les opérateurs, notamment en Allemagne si un compromis salarial intervient prochainement dans la métallurgie. La Banque d'Angleterre a baissé son taux directeur d'un quart de point, à 5,25 %, mardi 8 février.*

■ **Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France,** *plaide, dans un entretien au* Monde, *pour des taux d'intérêt de marché à des niveaux aussi appropriés que possible. Sur l'action contre le chômage, il met en garde contre de nouvelles « illusions ».*

Lire nos informations page 18

Avant la réunion des ambassadeurs de l'OTAN à Bruxelles

Les Occidentaux sont favorables à une intervention aérienne en Bosnie

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont exigé, lundi 7 février, des Serbes de Bosnie la levée du siège de Sarajevo et se sont prononcés pour un recours à l'aviation de l'OTAN en cas de refus. Le Pentagone y est favorable et a annoncé qu'il ferait mercredi, lors de la réunion des ambassadeurs des pays membres de l'OTAN, des « propositions concrètes » sur la Bosnie. A Moscou, plusieurs hauts dirigeants ont réitéré leur opposition à des frappes aériennes contre les positions serbes.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Après la tuerie du week-end, l'objectif prioritaire des Douze, dont les ministres des affaires étrangères se sont réunis lundi 7 février à Bruxelles, est d'obtenir *« la levée immédiate du siège de Sarajevo »*. A leur demande, ainsi qu'à celle formulée par Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, il reviendra au Conseil atlantique (où siègent les ambassadeurs des seize pays de l'OTAN), qui se réunira mercredi à Bruxelles, d'arrêter les décisions opérationnelles nécessaires. *« C'est à l'OTAN de montrer les dents, mais une position plus dure de l'Union européenne aurait facilité les choses »*, a commenté Willy Claes, le ministre belge, à l'issue de la réunion.

Contraints-forcés, les Douze semblent donc bien cette fois s'orienter vers une intervention sur le terrain. Les Français et les Belges auraient préféré qu'un ultimatum soit immédiatement adressé aux belligérants qui s'opposent à Sarajevo, et en particulier aux Serbes. La majorité du Conseil, et, notamment, la présidence grecque, y était hostile, voulant sans doute laisser la voie encore ouverte à un retrait négocié de l'artillerie serbe.

Si les Serbes refusent de se plier à l'injonction qui devrait leur être adressée par l'OTAN, des attaques aériennes contre les batteries entourant Sarajevo semblent probables. Le texte approuvé par les Douze suggère en effet de *« mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, y compris l'utilisation de la force aérienne »*. Il est vrai que des déclarations de cette nature ont été publiées à maintes reprises dans le passé et sont restées sans suite. Mais, en dépit des résistances évidentes de certains – Alain Juppé a noté qu'*« il avait fallu batailler »* pour faire approuver ce texte –, le climat a changé, comme si la sauvagerie gratuite des bombardements de samedi et dimanche avait fait baisser le ton aux plus irréductibles partisans de l'apaisement.

Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, comme Alain Juppé ont noté qu'*« on était là à un tournant »*. Le ministre anglais, réservé dans le passé à l'égard de toute action armée autre que strictement défensive, a estimé que *« l'équilibre entre les avantages à attendre d'une action militaire et les risques encourus s'était modifié ; que l'option militaire, longtemps écartée parce qu'on considérait les risques trop élevés, devait être considérée à nouveau »*.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 3
et nos informations pages 3 et 4

La Côte-d'Ivoire orpheline et divisée

Après les obsèques solennelles de Félix Houphouët-Boigny, la guerre de succession est loin d'être terminée

YAMOUSSOUKRO

de notre envoyé spécial

Une page de l'histoire ivoirienne est définitivement tournée. Le « père de la nation », le « bâtisseur », celui qui a fait entrer la Côte d'Ivoire dans la modernité, Félix Houphouët-Boigny, est enterré. Les cérémonies, commencées le 10 janvier, sont terminées, mais pas le deuil des *Ivoiriens – qui se déclarent unanimement « orphelins »* ; il ne s'achèvera qu'avec la levée des incertitudes politiques engendrées par la mort du « Vieux », le 7 décembre 1993.

La guerre de succession entre le dauphin constitutionnel, le président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié, et le premier ministre de l'époque, Alassane Dramane Ouattara, surnommé « Ado » en raison de ses *initiales*, a rapidement tourné à l'avantage du premier. M. Konan Bédié s'est lui-même investi chef de l'Etat, le 7 décembre au soir, en fonction de l'article 11 de la Constitution, qui stipule qu'en cas de vacance du pouvoir, le président de l'Assemblée nationale doit achever le mandat présidentiel en cours (il prendra fin en septembre 1995). Mais Alassane Ouattara, poussé par son entourage, a entretenu le suspense, ne présentant la démission de son gouvernement que le 9 décembre.

Les partisans de l'un et de l'autre – par respect pour la mémoire *du défunt* – ont à peu près tu leurs divergences durant une trêve tacite de deux mois. Mais les Ivoiriens craignent une reprise immédiate des hostilités politiques, comme *s'ils prenaient au* pied de la lettre les menaces des partis de l'opposition et des syndicats qui ont promis de *« la sueur et des larmes »* au lendemain des obsèques. Il est vrai que la presse n'a rien fait pour calmer le jeu. Les journaux d'opposition, qui ont considérable*ment accru leur lectorat ces deux* derniers mois, ne ménagent pas leurs critiques, en relevant que le président Bédié ne jouit d'aucune légitimité électorale. Leur tirage global est maintenant supérieur à celui de la presse gouvernementale, qui accuse sans détour l'ancien premier ministre de vouloir jeter le pays dans une aventure insurrectionnelle. Les autorités, *irritées par la popularité* croissante de M. Ouattava, ont fait intervenir les forces de l'ordre lorsqu'il est rentré au pays après un séjour de trois semaines à Paris et à Dakar. La police a commencé par interdire l'accès de *l'aéroport à ses partisans*, avant de lancer des grenades lacrymogènes pour les disperser, près de son domicile. Plus malicieusement, le pouvoir lui inflige quelques brimades pour lui signifier que son « règne » est bel et bien terminé : sa voiture de fonction lui a été retirée et son téléphone momentanément coupé...

Alassane Ouattara – qui est resté prudemment muet depuis sa démission – n'a pourtant pas *laissé entendre qu'il souhaitait* se lancer dans la lutte politique, en vue de l'élection présidentielle d'octobre 1995. Ses conseillers affirment qu'il n'a pas encore pris de décision et confient qu'il étudie actuellement les propositions que la Banque mondiale lui a faites de revenir en son sein, à un poste de direction ou de conseil. Certains diplomates considèrent cependant comme acquis que, cédant aux pressions, *le dernier homme de confiance* de Félix Houphouët-Boigny reviendra dans l'arène politique dans les semaines à venir.

Cela signerait l'éclatement du PDCI, car M. Ouattara, comme M. Bédié, est membre de l'ancien parti unique. L'ancien premier ministre peut compter sur l'appui inconditionnel du président du Conseil économique et social, Philippe Yacé, qui fut secrétaire général du PDCI et président de l'Assemblée nationale – donc dauphin constitutionnel – avant Henri Konan Bédié.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite
et nos informations page 5

Le PCF et ses « ex »

Les « regrets » exprimés par la direction du Parti communiste aux *« communistes sincères »* exclus du parti laissent perplexes les responsables qui ont quitté les rangs *du PCF au cours des dernières années. « Je n'ai pas du tout envie d'entendre un repentir qui vient bien tard, trop tard »*, nous a déclaré, par exemple, Gaston Viens, maire d'Orly, ancien résistant, toujours en butte aux avanies que lui fait subir la fédération communiste du Val-de-Marne. A l'intérieur du parti, les « refondateurs » – la dernière vague d'opposants – espèrent que *leur présence* et leur action vont encourager le rassemblement des *« communistes de carte et de cœur »*.

page 8

Sang contaminé : de nouveaux documents

De nouveaux documents *relatifs à l'affaire du sang* contaminé, restés jusqu'à présent confidentiels et figurant dans le dossier de l'instruction menée dans le cadre d'une plainte déposée contre plusieurs conseillers ministériels, montrent à quel point des soucis d'ordre protectionniste ont prévalu sur les impératifs de santé publique. Selon ces documents, les services du premier ministre *étaient associés à la mise en* œuvre de cette politique, une situation d'autant plus embarrassante qu'il apparaît que les risques de transmission par voie transfusionnelle étaient parfaitement connus des services de l'hôtel Matignon dès janvier 1985.

page 11

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SARAJEVO

Ça suffit !

Que les Bosniaques tentent de se défendre et ils deviennent aussitôt des « belligérants ». Sont ainsi renvoyés dos à dos le sniper et sa victime, l'assiégeant et l'assiégé.

Chantal de Casabianca, Robert Ménard

ÇA suffit. Soixante-huit morts à Sarajevo et les médias continuent à nous *parler de « belligérants »*, de *« camps en présence »*, de *« parties en conflit »*. Comment osons-nous, devant le spectacle de ces corps déchiquetés, nous interroger doctement sur *« l'origine des tirs »* ? N'avons-nous pas honte d'ajouter la suspicion au malheur ? De qui se moque-t-on ? Depuis vingt-deux mois maintenant, qui bombarde la capitale bosniaque ? Qui pilonne ses habitants ? Qui assassine ses enfants ? Dans cette guerre, les agresseurs ont un visage : les milices serbes et croates. Et les bourreaux, une identité : Radovan Karadzic et Mate Boban. Quand allons-nous nous décider à appeler chacun par son nom ?

Nous préférons continuer à renvoyer dos à dos le sniper et sa victime, celui qui arme le mortier et celui qui reçoit les obus. Faut-il rappeler que du côté des Bosniaques – qu'on s'évertue à nommer Musulmans –, on meurt pour une société pluriethnique alors que milices serbes et croates ne rêvent que d'Etats « homogènes » et « purifiés » ? Que, d'un côté, on parle de citoyens quand, de l'autre, on se gargarise d'ethnies, pour ne pas dire de races ?

Et quand la victime a l'outrecuidance de se défendre, de ne plus tendre le cou, on lui en fait le reproche. Finalement, nous n'aimons les Bosniaques que faibles et désarmés. Qu'ils lancent une offensive pour se dégager de l'étreinte qui les asphyxie et nous les accusons aussitôt de se comporter comme de vulgaires belligérants. Le courage serait-il devenu un crime, et la lâcheté une vertu ? « Il faut faire pression sur les différentes parties en conflit pour qu'elles signent la paix », suggèrent nos chancelleries. Ceux qui nous gouvernent se souviennent-ils qu'il y a des paix indignes et des guerres justes ? Quand votre pays est attaqué, quand on tue vos enfants, quand on viole vos femmes, vous n'auriez pas le *droit de vous défendre ?*

Et qu'on ne nous réponde pas que chaque camp commet des abus, des dérapages, des exactions. Nous le savons. Et, bien sûr, il faut condamner de tels agissements. Mais est-ce une raison pour ne pas faire de différence entre l'agresseur et l'agressé, l'assiégeant et l'assiégé ?

Depuis le début de cette guerre, les Bosniaques ne nous demandent qu'une chose : qu'on les laisse se défendre. Qu'on lève l'embargo sur les armes. Nous nous obstinons à le leur refuser. Et en plus de leur nier ce droit, nous leur faisons la morale. Nous n'avons jamais eu le courage de nous battre pour Sarajevo mais nous avons l'audace de condamner ceux qui, là-bas, ne se résignent pas à voir dépecer leur pays. Ce pays que la communauté internationale *a reconnu*, dont elle s'était engagée à faire respecter les frontières. L'avons-nous oublié ?

Pour mobiliser l'opinion publique, il faut commencer par ne pas la tromper. *Les mots peuvent être* des armes. Certains sont autant de balles tirées dans le dos des défenseurs de Sarajevo. Qui accepterait, aujourd'hui, qu'on parle d'une des « parties en conflit » pour désigner les résistants à l'oppression nazie ? Qui oserait dire des républicains de la guerre d'Espagne qu'ils étaient un des deux « camps en présence » ?

S'il vous plaît, ne parlez plus de « belligérants ». Qu'on ne veuille *pas mourir pour Sarajevo, soit.* Mais un peu de décence pour ceux qui risquent leur peau là-bas ! Ils meurent pour des valeurs qu'ils croyaient naïvement les nôtres.

► Chantal de Casabianca et Robert Ménard animent l'association Reporters sans frontières.

Le soupçon

L'origine de l'obus qui a fait 68 morts à Sarajevo ou comment une formule de circonstance est devenue une information à part entière.

par Bernard-Henri Lévy

ON voit bien l'origine de la rumeur. On imagine, à Sarajevo, le militaire de base qui, chargé de rédiger son rapport, écrit en effet, prudemment, et sur le ton du procès-verbal, que *« dans l'état actuel de son information »* l'*« origine »* de l'obus qui a fait, sur le marché central, soixante-huit morts et plus de deux cents blessés ne peut être *« clairement établie »*.

Ce qui est étrange, en revanche, c'est la façon dont le mot a pris et dont le système politico-médiatique s'est aussitôt mis en branle, puis engouffré dans la brèche : amplification soudaine, et folle, de ce qui n'était, au départ, qu'une formule de circonstance, une précaution administrative et d'usage mais qui devenait, au fil des heures, information à part entière.

A la fin de la journée, le mal était fait. La question centrale n'était plus seulement celle du nombre des morts (le système l'avait usée). Elle n'était pas encore, vraiment, celle de l'*intervention (il fallait attendre,* pour cela, l'hypothétique réunion des ministres de l'OTAN). C'était celle de savoir qui, réellement, avait tiré l'obus – et si ces satanés Bosniaques pouvaient être assez machiavéliques, malins, criminels, voire abjects, pour avoir eux-mêmes armé le bras qui venait de les massacrer.

Que personne n'y ait réellement cru, que l'hypothèse *n'ait été évoquée, puis amplifiée*, que pour être globalement rejetée, ne changeait, hélas, rien à l'ignominie du procédé. Car le fait même de la lancer, la simple reprise, sur toutes les ondes, de cette *petite question, d'apparence* bien anodine – qui, oui, qui, au juste, a tiré ? – bref, ces quelques heures de suspense où ce fameux obus n'était encore qu'un OBNI, sans coupable identifié, avaient fatalement, et aussitôt, de terribles effets.

Dans le meilleur des cas, le siège de Sarajevo redevenait cette mêlée obscure où l'homme est un loup pour *l'homme et où chacun tire sur* chacun – éternelle justification de la non-intervention et de l'impuissance.

Dans le pire des cas, les Bosniaques apparaissaient comme des suspects, que dis-je ? des criminels en puissance, capables du plus terrible des forfaits puisqu'ils pourraient ne pas hésiter, pour forcer notre compassion, à fomenter leur propre carnage – nouvelle raison de renvoyer dos à dos, lors même que l'on haussait le ton, ceux que M. Juppé s'obstinait à nommer les *« belligérants »*.

Quoi qu'il en soit, le doute était créé. Le trouble était ins*tillé, logé, dans les esprits*. Et la colère spontanée, l'écœurement, l'horreur étaient insidieusement parasités par une suspicion vicelarde – comme s'il fallait à tout prix éviter d'y voir trop clair et, dans une situation plus limpide que jamais, réinjecter sans tarder une nouvelle dose d'obscurité.

La logique de l'attitude ? Son ressort ? La part, dans cette réticence à nommer distinctement l'assassin, de la perversité et de l'inconscience ? Du syndrome Timisoara (« on ne nous refera pas le coup du charnier imaginaire ») ou du côté saint Thomas du pauvre (« je ne veux croire que ce que je vois ») ? La part, aussi, de la nostalgie réelle d'une équivalence entre victimes et bourreaux – ah ! comme la non-intervention serait belle si Serbes et Bosniaques pouvaient être également condamnables ? L'avenir le dira. Et peut-être faudra-t-il d'ailleurs, quand tout sera fini, écrire aussi l'histoire de cette démission rampante dont nos médias furent à la fois, ou tour à tour, le théâtre et l'enjeu. Ce qui est sûr, pour le moment, c'est qu'à partir d'une question de pure forme et d'apparence technique – qui donc a tiré l'obus ? – on déchaînait un *discours qui, même tacite,* était un nouvel outrage aux morts et une insulte aux survivants – l'équivalent, toutes proportions gardées, d'un autre révisionnisme et des questions qu'il feint de poser sur l'existence des chambres à gaz.

Dans trois semaines, ou trois mois, la commission d'enquête diligentée par l'ONU – ah ! ces commissions d'enquête providentielles quand on veut noyer le poisson ! – aura remis son rapport. Le doute, alors, sera levé. Mais il sera trop tard. Les morts seront froids. L'indignation sera tombée. Et l'obus pourra, sans danger, retrouver son origine et son nom : serbes.

► Bernard-Henri Lévy est écrivain.

TOXICOMANIE

Drogues : informer, débattre, décider

Dans une lettre ouverte au premier ministre, plusieurs personnalités réunies autour de l'ancien ministre Paul Quilès réclament un vaste débat public sur la drogue indispensable à une prise de conscience nationale de ce fléau.

LA réalité du phénomène des drogues – leur consommation et leur trafic – a atteint dans notre société une ampleur et une importance qui devraient en faire aujourd'hui un des principaux sujets de préoccupation des responsables politiques, voire une des grandes causes nationales.

Les chiffres régulièrement publiés montrent que ce fléau ne cesse de croître. En 1992, dernières statistiques disponibles : 45,8 tonnes de drogue ont été saisies contre 25,2 tonnes en 1988. 5 696 trafiquants ont été interpellés contre 4 244 quatre ans auparavant. Il s'agit donc d'un « marché » en expansion rapide. Nous sommes confrontés à une véritable stratégie commerciale qui consiste à disposer d'une large palette de produits répondant chacun à un besoin spécifique des « consommateurs ». Dans cette démarche, la cible principale est clairement désignée : l'âge scolaire, et en *particulier les plus jeunes.*

On le sait, la production industrielle et le commerce des drogues ont totalement transformé l'économie de certains pays – en particulier sous-développés. Mais les sommes d'argent considérables que les grands trafiquants *internationaux tirent de l'industrie* des drogues sont réinvesties dans certains secteurs avec parfois la complicité des Etats et pervertissent le fonctionnement économique normal des sociétés développées. Parallèlement, dans *la situation de crise que connaît* le monde, le mirage des drogues risque d'apparaître comme une réponse aux angoisses. Mais, on le sait, les conséquences sont catastrophiques tant pour les individus que pour les familles et pour la société tout entière. Derrière le mirage, se cachent la délinquance, les overdoses, le sida, l'exclusion.

Si les causes principales de l'usage des drogues sont à rechercher dans les difficultés et les dysfonctionnements de la société, l'usage des drogues ne fait qu'accroître en retour ces dysfonctionnements et ces difficultés et joue même un rôle de déstructuration inquiétante qui, à *terme, peut remettre en question* la cohésion sociale.

Dans notre pays, des institutions, des associations très nombreuses, des scientifiques, des médecins, des psychologues, des bénévoles travaillent pour aider quotidiennement – et bien souvent pour sauver – les malades prisonniers de l'enfer des drogues. Les services de police et ceux des douanes renforcent leurs contrôles, obligeant les trafiquants à inventer en permanence de nouveaux moyens pour assurer leur activité.

Et pourtant, tous ceux qui sont amenés à aborder ce problème ont le sentiment décourageant que, malgré l'immense travail accompli, l'élan décisif manque. Les actions restent dispersées et souvent solitaires, et surtout, si le grand public est vaguement au courant, il n'existe pas de véritable prise de conscience nationale, sans laquelle rien de fondamental ne sera possible.

Pas de décisions sans débat, pas de débat sans information

Monsieur le premier ministre, *nous pensons* que le temps est venu que les plus hautes autorités de l'Etat donnent un élan décisif qui seul permettra de lutter vraiment efficacement contre ce fléau, c'est-à-dire d'aider et de sauver les milliers de malades des drogues et en particulier les jeunes.

Des décisions sont indispensables. Mais avant de décider, il faut débattre et avant de débattre, il faut informer. En effet, sans information préalable *sérieuse, un débat peut être l'objet* de manipulations qui en faussent le sens et, sans un large débat public, personne n'ose prendre les décisions graves dont on ne sait pas si elles rassemblent un consensus suffisant.

Il faut donc qu'un très large débat public s'instaure dans notre pays sur ce problème, sans aucun tabou, sans aucun préjugé, sans accepter aucune vérité qui ne soit préalablement *passée à l'épreuve des réalités.*

Il devient indispensable d'obtenir des réponses claires et précises aux questions que peut se poser légitimement tout citoyen. Par exemple :

– la prise en charge des toxicomanes est-elle un échec ou une réussite dans notre pays ?

– quel est le pourcentage exact de toxicomanes qui parviennent à l'aide des produits de substitution à éviter définitive*ment les conduites à risques* en abandonnant le recours à toute drogue illégale ou légale ?

– la dépénalisation établie dans certains pays a-t-elle provoqué une diminution ou un accroissement de la toxicomanie ?

– enfin et surtout, quelles sont les méthodes les plus efficaces pour prévenir, prendre en charge, ou réprimer les toxicomanies ?

Pour avoir un sens, ce débat doit être fondé sur l'information la plus sérieuse et la plus complète, celle en particulier des médecins, des psychologues, des responsables d'associations et d'institutions, celle aussi de la police et de la justice. De tous ceux enfin qui sont en contact quotidien avec les réalités des drogues. Faire connaître les réalisations nombreuses, tant en France qu'à l'étranger, les évaluer sérieusement et complètement, faire connaître aussi les *difficultés et les insuffisances,* revêt aujourd'hui à nos yeux un caractère prioritaire.

Il va de soi que les grands organes de presse ainsi que les chaînes de télévision et les radios publiques doivent se mobiliser pour permettre à ce débat d'avoir la dimension nationale exigée par l'importance du fléau des drogues.

Nous pensons que l'organisation de ce grand débat public, *devant mener à une prise de* conscience nationale, permettra seule de faire apparaître un large accord et de prendre alors les décisions fortes, en particulier dans les domaines de la protection des jeunes, de la prévention, des soins et de la réinsertion, décisions qui sont devenues aujourd'hui une nécessité vitale pour notre pays.

► Ce texte est signé par PAUL QUILÈS, président de l'association Drogues et réalités ; docteur FRANCIS CURTET, psychiatre, directeur de l'association Grande Écoute ; JACQUES DUFRESNE, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) ; OLIVIER DUHAMEL, professeur à l'université Paris-I ; *ALAIN ETCHEGOYEN, écrivain* ; CHRISTIAN LEFTOURNELLE, avocat ; IVAN LEVAI ; STÉPHANE CARISTAN, athlète.

► Association Drogues et réalités, 41, rue Bobillot, 75013 PARIS. Télécopie : 15-1-40-63-53-04 ; Téléphone : 16-1-40-63-52-87.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Jachère-en-mer

QUICONQUE n'a jamais ramené son chalutier à la marée du soir, un diesel *tiède et ronronnant sous les pieds*, l'arbre d'hélice barbotant dans le jus de cale ; quiconque ne s'est pas adossé à la cahute de la timonerie, une fois rangées les prises du jour et lavé le pont à grande eau ; quiconque n'a pas croisé enfin les bras, bien haut, sur le ciré scintillant d'écailles, et regardé les nuées de mouettes se disputer les abats jetés au vent, tandis que la radio du bord débite les plaisanteries des collègues alentour ; quiconque n'a pas savouré ces instants purs où la mer, coupée par le boulevard de marbre blanc du sillage, rosit au couchant et devient aubergine à l'est, déjà plombé d'ombre ; quiconque n'a pas fixé les quadrillages en peaux de maquereau que dessinent dans le ciel les long-courriers fuyant vers l'Amérique ; quiconque n'a pas guetté machinalement les dernières bouées à cloche et perches tordues du chenal ami, puis le môle de granit, tant espéré les soirs de piaule, puis la cale en haut de laquelle les épouses retiennent les enfants de s'approcher du vide ; quiconque n'a pas vécu cette cérémonie muette dont les gestes se perdent dans la nuit des temps et où se retrouveraient les aïeux sépia, dans leur cadre *ovale, là-haut en ville, sur la cheminée* à la lente pendule ; quiconque n'a pas grimpé quatre à quatre l'échelle de quai pour capeler les aussières et donner une première bourrade au fiston, fier de ses bottes neuves qui lui gercent les mollets ; quiconque n'a pas compris le lyrisme secret et l'amour pudique qui ont amarré des milliers d'hommes à ces rites harassants... celui-là ne peut rien comprendre à la rage émeutière qui vient de saisir les pêcheurs atlantiques. Rien.

La folie serait de chercher à cette rage des causes partisanes et des remèdes d'assistance. Le désespoir transcende la politique, et exclut la mendicité. Vendre sa force de travail *n'allait déjà pas sans humiliation.* Apprendre par un chiffre de craie sur l'ardoise de la criée que cette force ne vaut plus un clou rouillé, c'est la gifle ! Essayez de dire à quelqu'un qui a les bras dans l'eau glacée depuis trois jours et trois nuits, qui a démaillé ses poissons un à un dans la houle *saoulante, qui a à peine dormi sur une* planche trempée, essayez de lui dire, à lui qui pensait avoir fait une marée honorable et qui avait pris de la marge en accélérant les cadences, essayez de lui dire que, désolé, les Baltes font mieux, que les Ecossais se contentent de moins de protection sociale, que février est un mauvais mois, que le client va au plus bas prix, que le produit de mer sort des mœurs alimentaires, essayez de noyer le poisson avec des promesses technocratiques comme *« filière pêche »* ou *« statut du pêcheur »* : autant de varech dans l'hélice ! Ce que veulent les sinistrés de ce métier antique, c'est vendre à un prix qui permette de gagner sa vie et de payer les traites, sans aides dérisoires, palliatives et déshonorantes. A métier rude, réactions vigoureuses et fières. L'orgueil s'hérite, en mer, avec le tour de main. Refuser l'aumône, c'est comme renoncer à une remorque ou à des secours et nouer un nœud de cabestan : on sait ces choses-là au berceau.

C'est comme la prime de 5 000 francs au rachat des vieilles bagnoles. Une autre gifle ! Où voulez-vous que les endettés trouvent *les 50 000 francs restants, pour des plaisirs* de conduite dont ils n'ont que faire ? Quant à leur envoyer les CRS... Ils les aimaient bien, ils buvaient le coup avec eux au mouillage, mais depuis qu'ils les ont vus à la télé s'acharner à coups de crosse sur un manifestant désarmé...

L'heure de vérité a sonné, comme pour les grands malades. Si la rationalité économique européenne et la modernité mondiale exigent vraiment que la France du XXI[e] siècle se spécialise dans les fusées, les armes de guerre, les TGV, les parfums et la couture, si la nécessaire *abolition des frontières* veut que notre vocation maritime, assise sur des siècles de savoir-faire audacieux et six mille kilomètres de côtes sublimes, se réduise à des louages de pédalos, au ramassage des détritus venus du large et à quelques trimarans de course labourant *les antipodes, tandis que nos chalutiers*, désarmés comme des chevaux morts entre les brancards, seraient vendus sur les cales de radoub au prix du bois de chauffage et que les fast-foods du port serviraient de la lotte surgelée en Lettonie, si la jachère des terres doit s'étendre aux litto*raux, en dépit de la faim dans le monde*, si les milliers de marins fils de marins sont contraints de rejoindre la cohorte des nouveaux damnés, ceux qui n'ont plus accès au métier de leurs pères, au choix charnel de leur vie, à l'atavisme des retours du soir entourés de mouettes en joie, si nous tous Terriens, calculette en main et le regard sur on ne sait quel horizon d'écrans laiteux, nous condamnons à terme ces derniers poètes de la liberté chèrement payée...

Il faut avoir le courage de le dire.

Les réactions internationales après le massacre commis dans la capitale bosniaque

Les Etats-Unis seraient prêts à participer plus activement à la recherche d'un règlement négocié

■ **RAPPROCHEMENT.** *Les Etats-Unis paraissent vouloir s'impliquer davantage, aux côtés des Européens, dans la recherche d'un règlement en Bosnie. Sur le plan militaire, ils doivent faire des propositions à l'OTAN mercredi.*

■ **DURCISSEMENT.** *Autre effet des massacres commis à Sarajevo : les Douze, à la demande de la France, exigent la levée du siège de Sarajevo et, pour la première fois, envisagent réellement le recours à certaines actions aériennes de l'OTAN pour y parvenir.*

■ **OBJECTIONS.** *Les Russes restent hostiles à des frappes aériennes, mais n'auront sans doute ni l'occasion, ni le désir d'y opposer leur veto au Conseil de sécurité de l'ONU.*

WASHINGTON

de notre correspondant

Sous le choc du massacre perpétré à Sarajevo, les Etats-Unis ont prudemment laissé entendre qu'ils pourraient sortir de leur réserve et prendre une part plus active à la recherche d'un règlement négocié en Bosnie.

Cela a transparu des propos tenus lundi 7 février par les principaux responsables de l'administration, qui semblent être favorables à l'objectif proposé par la France : faire cesser, prioritairement, le siège de Sarajevo. Le président Bill Clinton et le secrétaire d'Etat Warren Christopher ont d'abord indiqué qu'il appuieraient sans réserve la dernière proposition du secrétaire général de l'ONU, qui doit être soumise, mercredi 9 février, à l'approbation de l'OTAN à Bruxelles.

M. Boutros-Ghali souhaite que l'ONU puisse recourir à l'OTAN pour des bombardements aériens visant à détruire les pièces d'artillerie (serbes) qui seraient utilisées contre la population de Sarajevo. A l'ONU, à New-York, comme à Washington, on paraissait de plus en plus convaincu que les Serbes sont responsables de la tuerie de samedi dernier dans la capitale bosniaque.

« J'ai ordonné à nos représentants à l'OTAN de soutenir la proposition du secrétaire général », a déclaré M. Clinton. *« L'OTAN devra se prononcer dans les jours qui viennent sur une stratégie d'ensemble »*, a ajouté, quelque peu sibyllin, M. Christopher. Le secrétaire à la défense, William Perry, a garanti que les Etats-Unis feraient *« une série de propositions concrètes »* mercredi à Bruxelles. Hormis une action militaire unilatérale américaine ou une opération de représailles, aussi exclue l'une que l'autre, *« une variété d'options »* a été étudiée, lundi, lors d'une réunion de quatre heures à la Maison Blanche, des principaux responsables de la diplomatie et de la défense du pays.

A l'instar de la France, les Etats-Unis, rapportait mardi le *Washington Post*, voudraient forcer les Serbes à retirer leurs armes lourdes des hauteurs de Sarajevo. Parallèlement, l'accent serait mis sur la nécessité de *« redonner de l'énergie »* à un éventuel processus de règlement. L'administration sortirait de son attitude attentiste pour participer aux efforts des Européens en vue d'une solution négociée. Ces derniers mois, les Etats-Unis avaient manifesté autant de réserves que de réticences vis-à-vis du plan européen de partition de la Bosnie-Herzégovine en trois entités ethniques. Ils s'étaient notamment refusés à faire pression sur les Musulmans pour qu'ils acceptent un tel plan.

« Il n'est toujours pas question de mettre la pression sur l'un des belligérants », a dit le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry. *« Une des idées envisagées serait de dépêcher à Sarajevo un envoyé spécial*, écrit le *Wall Street Journal*, *pour aider le gouvernement bosniaque à redessiner la carte d'un règlement négocié. »* M. Christopher a poursuivi lundi ses conversations téléphoniques avec ses homologues européens et russe.

L'administration serait de plus en plus divisée sur l'opportunité du recours à des frappes aériennes. Le chef du conseil national de sécurité, Anthony Lake, en serait l'un des partisans. M. Christopher hésiterait. Le président serait plutôt contre, cependant que le secrétaire à la défense, William Perry, et le chef d'état-major, le général John Shalikashvili, y seraient opposés.

Les vols de reconnaissance quotidiens au-dessus de Sarajevo ont permis de localiser avec précision une vingtaine de positions d'artillerie serbes. Le problème est que les Serbes auraient plus de 600 pièces d'artillerie autour de la ville et utiliseraient surtout des mortiers, aussi aisément transportables que camouflables. Après une frappe de l'OTAN, seul le déploiement de troupes pourrait empêcher les Serbes de revenir disposer leurs mortiers sur les hauteurs de Sarajevo.

Contre le désarmement des Musulmans

Autrement dit, l'appui des Etats-Unis à la proposition de M. Boutros-Ghali – qui rendrait l'usage de la force plus probable, sinon automatique – paraît davantage destiné à « dissuader » les Serbes et à les forcer à déménager leurs pièces d'artillerie qu'à préparer un véritable recours à la force aérienne. Seulement, les Occidentaux – à l'OTAN, au Conseil de sécurité ou ailleurs – ont déjà tellement menacé sans donner de suite concrète à leurs propos que leur aptitude à la dissuasion par la menace paraît chaque jour un peu plus émoussée.

Lundi soir, les Etats-Unis n'avaient pas publiquement commenté le souhait de l'Union européenne d'obtenir *« par tous les moyens »* la levée du siège de Sarajevo. Il y a peu de chance que l'administration défende un tel projet s'il devait être conditionné à la remise par tous les belligérants, y compris les Musulmans, de leurs armes lourdes à l'ONU. Les Etats-Unis estiment que les Musulmans sont déjà victimes d'un embargo les ayant empêchés de se doter du matériel lourd qui leur aurait permis d'éviter le martyre de Sarajevo ; pas question, donc, de leur demander de désarmer contre une hypothétique démilitarisation de la ville.

ALAIN FRACHON

Sarajevo mangée par les cimetières

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Lentement, sûrement, à grandes pelletées de terre, les cimetières mangent Sarajevo. Depuis les hauteurs surplombant la ville, les artilleurs visent et tirent. En bas, les fossoyeurs creusent, inlassablement. Et de petites planches ornées de noms et de dates prolifèrent, envahissant toutes les surfaces libres de la cité assiégée. Elles prennent la place des arbres coupés par les survivants pour se chauffer ; elles viennent narguer de plus en plus près les habitations des vivants en sursis.

Il fait gris sur Sarajevo, et la terre ouverte au-dessus des cercueils de bois paraît d'autant plus foncée, d'autant plus hostile, glaciale. Le vert humide de l'herbe est taché de boue. L'air froid vibre à chaque explosion, à chaque rafale, à chaque claquement. Et les fossoyeurs creusent. Autour des tombes ouvertes, au fond desquelles reposent les victimes du marché central, il n'y a personne. Il n'y a que des fossoyeurs qui creusent de nouveaux trous dans la glaise, inlassablement.

Les deux seuls arbres qui aient survécu parmi les tombes montent la garde de part et d'autre d'un gros lion de pierre qui, lui-même, veille sur les morts. Des morts encore utiles à l'assiégeant, puisqu'ils servent d'appâts aux tireurs embusqués sur la colline avoisinante, ce qui explique le vide autour des cercueils, deux jours après le carnage de samedi. Jadranka Minic 1954-1994, Marija Hinic 1949-1994, Danica Majkic 1924-1994, Igor Rehar 1972-1994... De tous âges, de toutes confessions, les victimes n'ont eu qu'à descendre de quelques dizaines de mètres pour accomplir leur dernier voyage, de l'hôpital Kosevo au cimetière du Lion.

Illusions mortes

Un peu en contrebas, des fossoyeurs, à nouveau, creusent. Ils ouvrent le gazon d'un ancien terrain de football pour préparer la place. Car, là-haut, artilleurs et tireurs serbes ne se reposent que rarement. La moyenne, ici, est de seize ou dix-sept tués par jour. Il est vrai que le « *gibier* », comme aiment à se désigner les gens de Sarajevo, ne manque pas, que la réserve est bien close, que la fermeture de la chasse n'est pas encore en vue, que l'on peut, donc, prendre son temps.

Elle est indifférente à ce qui l'entoure, repliée sur elle-même, à genoux devant un monticule de terre fraîche. Avec soin, elle retire une brindille tombée sur la tombe. Bien entretenue, celle-ci est surmontée de sa plaque de bois ; dessus figure une inscription en cyrillique. Elle pleure et se prend le visage en un geste dont on ne sait s'il est fait pour essuyer ses larmes ou pour s'abstraire du monde.

Puis elle se relève, allume une cigarette et reste là longtemps à contempler la terre sombre. Srdan Dizdarevic a longtemps cru que Sarajevo pourrait survivre à la barbarie, que l'idée d'une société évoluée, faite de gens de cultures différentes, pourrait résister aux assauts des extrémistes. Aujourd'hui, les illusions de cet ancien diplomate sont mortes. Du haut des collines de Sarajevo, on les lui a tuées jour après jour, projectile après projectile. De New-York et de Genève, on les lui a extirpées à coups de faillites, de renoncements, de lâchetés.

« Les derniers qui croyaient que la Bosnie-Herzégovine pourrait être reconstruite ont perdu espoir », dit-il. *« Que ce soit par les obus quotidiens ou par des carnages tels que celui de samedi sur le marché central de la capitale, les fanatiques ont réussi à casser les Bosniaques, à leur faire perdre tout espoir et, parallèlement, à radicaliser les Musulmans »*, explique-t-il. *« La purification ethnique continuera là où l'une des trois parties est en force. Ensuite, tous les Bosniaques essaieront de fuir la Bosnie. Quand il ne restera plus que les extrémistes, les vieux et les illettrés, il y aura un accord. Mais ce qui restera de l'Etat bosniaque mourra. »*

La loi du plus fort

La vague de fanatisme qui submerge et noie la Bosnie-Herzégovine a grossi un peu plus : Radio-Hayat, l'une des radios de la capitale, a diffusé samedi, au soir de l'hécatombe, les commentaires d'auditeurs, dont ceux de deux adolescents et d'une femme, appelant à chasser ou liquider les Serbes de Sarajevo. *« Ce n'est peut-être pas représentatif, mais c'est la première fois que ce genre d'appel intervient publiquement »*, relève Srdan Dizdarevic.

Pour lui, ce phénomène est un succès supplémentaire des extrémistes serbes dans leur volonté de faire croire à l'Occident que *« les Musulmans en veulent à la Croix, qu'il est impossible de vivre avec eux »*. Le but de Radovan Karadzic, le chef des sécessionnistes serbes ? *« Provoquer une réaction des Bosniaques afin d'alimenter sa démonstration, les pousser à la faute. » « Le problème*, explique Srdan Dizdarevic, *c'est que le président bosniaque, Alija Izetbegovic ne peut pas, en l'état actuel des choses, signer un accord. En premier lieu, il ne pourrait pas rester au pouvoir ; de plus, ce serait reconnaître la loi du plus fort. »*

Quant à la communauté internationale, elle *« n'est visiblement pas prête à agir »*, déplore Srdan Dizdarevic. Pourtant, *« elle constitue le seul facteur déterminant pour changer la situation »*, mais, engagée dans la voie de la négociation, elle s'est lié les mains vis-à-vis des Serbes. S'aliéner totalement ces derniers lui fermerait sa seule issue.

YVES HELLER

La Russie veut empêcher toute action contre les Serbes

MOSCOU

de notre correspondant

Plus que jamais, il est urgent et essentiel de ne rien faire. La réaction russe au plus récent massacre commis à Sarajevo est sans surprise, mais, cette fois, bien nette : les circonstances sont *« tout particulièrement défavorables à de quelconques frappes aériennes »*, a déclaré lundi 7 février le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev. D'ailleurs, a encore expliqué le ministre, le bombardement du marché de Sarajevo était *« un piège, peut-être une provocation émanant de n'importe quelle partie »*. Enfin, a ajouté M. Kozyrev à l'intention de la communauté internationale, il convient de réagir à ce type d'événement *« avec sang froid politique, et non sous le coup d'émotions »*.

Est-ce précisément parce que « l'émotion » est très forte en Occident et qu'une réaction n'est pas complètement exclue, que Moscou, cette fois, donne si clairement de la voix ? Sur le fond, en tous cas, la position russe a toujours été la même, depuis le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie : sous des habillages verbaux différents, et en fonction des circonstances, la première priorité de Moscou a toujours été d'éviter qu'une quelconque action militaire soit entreprise contre la partie serbe, le second objectif étant d'œuvrer à une levée des sanctions économiques imposées à Belgrade.

Cela n'a pas empêché les responsables de l'exécutif russe d'adresser des mises en garde verbales aux Serbes, voire de les inciter par les voies diplomatiques à ne pas pousser trop loin leur avantage. A certains moments, la diplomatie russe a même donné l'impression d'être « presque » disposée à concourir à une action des Occidentaux, mais il a toujours été clair pour tout le monde que son réel souci était, dans les moments de crise, de retarder les échéances et les décisions. L'une des méthodes régulièrement utilisées pour cela a été de multiplier les propositions de nouvelles « conférences », l'autre étant d'exiger des consultations préalables au Conseil de sécurité, où la Russie dispose d'un droit de veto.

Le Kremlin serait-il pour autant prêt à en faire usage, au risque de compromettre un peu plus une image qui se dégrade déjà assez rapidement ? L'irrésolution des Occidentaux a jusqu'à présent dispensé les dirigeants russes d'affronter ce dilemme délicat, et on en reste donc au stade des menaces à demi exprimées, ce qui apparemment arrange tout le monde.

« Le facteur Jirinovski »

Sur ce sujet comme sur les autres, le ministère des affaires étrangères s'est toujours attaché à adopter des positions plus nuancées, du moins en apparence : ainsi M. Kozyrev lui-même avait-il paru, il y a quelques jours, accepter au moins dans son principe l'idée d'un éventuel recours à des frappes aériennes en riposte à des attaques contre les forces de l'ONU. Aussitôt, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine avait fait savoir que la Russie était catégoriquement opposée à de quelconques frappes aériennes contre les positions serbes. Recevant récemment le ministre français de la défense François Léotard (*le Monde* du 8 février), M. Kozyrev avait à nouveau durci sa position, faisant dépendre une action aérienne d'une série de conditions irréalisables, et ajoutant qu'en tout état de cause il faudrait en ce cas frapper aussi bien les Serbes que les Croates et les Musulmans.

L'impact supposé du conflit yougoslave sur la situation politique intérieure russe a toujours été soigneusement pris en compte par les dirigeants occidentaux. Ainsi, au printemps dernier, alors que les Etats-Unis paraissaient tentés d'agir, le souci de ne pas « gêner » Boris Eltsine à la veille d'un important référendum avait contribué – entre autres raisons – à différer une décision. A présent, on évoque *« le facteur Jirinovski »*, la nécessité de ne pas donner de grain supplémentaire à moudre au chantre de l'ultranationalisme russe.

A vrai dire, aujourd'hui comme hier, la guerre dans l'ex-Yougoslavie occupe une place assez secondaire dans les préoccupations de la classe politique, et plus encore de l'opinion russe. Les différences entre les positions des différents partis sont d'ailleurs de plus en plus estompées. Ainsi le ministre plutôt réformateur Serguei Chakhraï avertit que le recours à des *frappes aériennes pourrait* conduire *« à une troisième guerre mondiale »*. L'ancien ambassadeur à Washington, M. Loukine, aujourd'hui président de la commission des affaires étrangères de la Douma, dénonce les *« préjugés »* anti-serbes de l'ONU, et la première initiative du nouveau Parlement russe a été, en janvier, de demander une levée des sanctions contre la Serbie. Comme le note mardi le quotidien *Troud*, l'hostilité à toute action militaire est même l'un des rares sujets sur lesquels s'entendent toutes les formations politiques russes.

Le public ignorant

Reste le cas extrême représenté par M. Jirinovski, qui doit précisément exposer mercredi devant la Douma les résultats de sa récente visite dans l'ex-Yougoslavie. Jusqu'à présent, la remarquable série d'insanités qu'il a proférées à cette occasion est restée largement ignorée du public russe, pour la bonne raison que la télévision d'État, agissant de toute évidence sur ordre, impose depuis quelques semaines un quasi black-out sur les activités de l'homme qu'elle avait si bien traité pendant la campagne électorale de l'automne dernier.

Les téléspectateurs russes ne savent donc pas que l'Occident *« prépare en Bosnie les mécanismes d'extermination de la Russie »*, et ignorent les qualités de *« l'arme secrète »* confiée aux Serbes par M. Jirinovski et capable de tuer *« dix-huit Musulmans »* d'un coup en silence et sans dégâts. A vrai dire, le public russe ne sait pas non plus grand chose sur la réalité de la tragédie : les médias audiovisuels accordent fort peu d'intérêt à cette guerre, et quand ils en parlent, c'est le plus souvent pour faire porter la responsabilité du conflit sur la partie musulmane.

JAN KRAUZE

Favorables à une intervention aérienne

Suite de la première page

Ceux des Douze qui ont des « casques bleus » en Bosnie (les Français, les Anglais, les Espagnols, les Danois, les Hollandais) ont évalué le risque d'une option militaire, même limitée, et l'assument. *« La France fait ce qu'elle peut, elle s'est engagée beaucoup ; le paradoxe, c'est que c'est elle qui a déployé le plus de soldats sur place et qui, en même temps, plaide pour la réaction la plus déterminée »*, a constaté M. Juppé.

Si les Serbes de Bosnie manœuvrent pour éviter l'affrontement – ce que fait actuellement leur dirigeant, Radovan Karadzic, en évoquant une possible démilitarisation de Sarajevo –, M. Juppé espère que les Douze ne se laisseront pas une fois de plus « balader ».

« Notre honneur est en jeu »

Il a fait remarquer que les modalités de la levée du siège de Sarajevo étaient décrites de façon détaillée par une résolution du Conseil de sécurité (retrait à 30 km des batteries serbes, regroupement et contrôle de l'armement lourd des Musulmans) et qu'il n'était pas question de se laisser abuser par un énième cessez-le-feu, ni de palabrer pendant des semaines. *« C'est notre honneur qui est en jeu ainsi que l'avenir de l'Union européenne »*, a encore souligné M. Juppé au cours de la réunion.

Les Douze ont confirmé leur attachement au plan de paix de l'Union européenne, notant que la levée du siège de Sarajevo constituera le début de son exécution. Ils souhaitent que les Américains et les Russes soient associés aux discussions, et, à entendre MM. Juppé et Hurd, c'est là un désir qui semble en train de se concrétiser. Ils ajoutent, l'un et l'autre, que ce plan n'a rien de définitif, qu'il peut être amendé pour tenir compte, par exemple, des remarques de Washington ou de Moscou.

PHILIPPE LEMAITRE

EUROPE

Les réactions en France après le massacre de Sarajevo

M. Lellouche (RPR) critique la « stratégie de l'humanitaire »

Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a assuré, lundi 7 février, sur France 2, que la France fera tout pour que ses propositions de règlement de la situation en Bosnie *« passent dans les faits ». « La France a indiqué que si cela ne se faisait pas de pleine volonté, de plein accord, dans le cadre d'une discussion politique, alors, il faudrait employer tous les moyens, y compris la frappe aérienne »*, a précisé M. Sarkozy.

« L'Europe a tout à fait les moyens d'intervenir et de mettre fin à la guerre », a assuré, pour sa part, Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise et conseiller de Jacques Chirac pour les affaires étrangères, le même jour, sur France 3. *« Depuis trois ans*, a-t-il observé, *nous nous sommes « positionnés » dans une stratégie que je considère néfaste puisqu'elle nous piège : celle de l'humanitaire. »*

Le PS : « Passer à l'action »

Le PS a également émis le souhait, lundi, que l'on passe *« du stade de la dénonciation à celui de l'action »*. L'un de ses secrétaires nationaux, Jean-Paul Huchon, proche de Michel Rocard, a exprimé, au « Club de la presse d'Europe 1 » le regret *« qu'on ait beaucoup trop attendu »*.

Il a expliqué que l'idée d'un mandat de l'ONU sur une zone démilitarisée, formulée par Valéry Giscard d'Estaing, est *« une bonne réponse »*, à condition que cela n'implique pas *« une partition de la Bosnie »*.

ESPAGNE

Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne, revendique de nouveaux pouvoirs

MADRID

de notre correspondant

Jordi Pujol, président de la Généralité (gouvernement autonome) de Catalogne l'a souvent dit. Contrairement à certains nationalistes extrémistes, il ne veut pas l'indépendance. Ce qu'il revendique : plus d'autonomie, plus de pouvoirs ; pratiquement la totalité du pouvoir exécutif selon le modèle de réflexion qu'il a proposé à certains de ses collaborateurs et dont a fait état le quotidien *El Pais* dans son édition du 7 février. Ce projet, à forte connotation confédérale, respecterait le pouvoir législatif et judiciaire central, mais proposerait une administration unique et un lien direct avec la Couronne sans passer par le gouvernement. Il ne serait pas nécessaire de modifier la Constitution et le statut d'autonomie, mais d'en faire une nouvelle lecture, plus approfondie, afin de reconnaître à la Catalogne sa spécificité, permettant à cette région de six millions d'habitants d'exister comme une entité à part au sein de l'Espagne et d'avoir une représentation au sein des organismes internationaux – notamment en Europe – dans les domaines de la langue, de la culture, de la sécurité, de la justice...

Compte à rebours

Tels sont, selon ce document, les *desiderata* de Jordi Pujol, président de Convergence démocratique de Catalogne (CDC) qui, avec l'Union démocratique de Catalogne (UDC), forme la coalition CIU (Convergence et union), à la tête de cette communauté autonome. Ce n'est pas la première fois que le dirigeant catalan fait état de ses thèses. Cette ébauche, dont la Généralité dit qu'il ne s'agit que d'un document de travail non officiel et non approuvé, apparaît comme la première concrétisation d'une vieille ambition. Ce modèle est en préparation au moment même où M. Pujol doit prochainement rencontrer le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, pour discuter justement d'un élargissement des compétences accordées aux communautés autonomes dites historiques : Galice, Pays basque, Andalousie et Catalogne.

Pour prix de leur soutien au gouvernement socialiste, qui ne dispose que d'une majorité relative, les nationalistes catalans n'ont jamais caché qu'ils souhaitaient obtenir plus d'autonomie, après avoir pu participer à l'élaboration du budget de 1994 et être parvenus à arracher la cession de 15 % de l'impôt sur le revenu au profit des communautés autonomes.

Même si M. Gonzalez s'est dit *« convaincu »* que son gouvernement aura le soutien des Catalans jusqu'en 1996, l'année qui commence sera celle de la recherche d'un compromis entre les aspirations des nationalistes, notamment basques et catalans, et les exigences du pouvoir pour maintenir un équilibre et une cohérence. Les Basques, par exemple, revendiquent le transfert de cinquante-quatre compétences, dont certaines sont jugées intransmissibles par le gouvernement.

Reste à savoir si les propositions du chef de l'exécutif seront suffisantes pour calmer les ardeurs catalanes de Jordi Pujol et assurer à la majorité socialiste une stabilité suffisante pendant plusieurs années. Le compte à rebours a à peine commencé.

M. B.-R.

ALLEMAGNE

Huit à quatorze ans de prison pour des assassins antisémites

BONN

de notre envoyé spécial

Reconnues coupables du meurtre et de complicité de meurtre de Karl Hans Rohn, un homme qu'ils avaient *« soupçonné d'être juif »*, trois personnes, dont deux skinheads âgés respectivement de vingt et vingt-sept ans, ont été condamnées lundi 7 janvier, par le tribunal de Wuppertal, à huit, dix et quatorze années d'emprisonnement. Les faits remontent au 13 novembre 1992. Ce jour-là, les deux jeunes gens s'en prennent à un client qui aurait eu le malheur de dire, mais ce n'est même pas prouvé, qu'il était *« à moitié juif »*. Le ton monte, les coups pleuvent. Selon le rapport de la police, c'est le propriétaire des lieux, Marian Jan Glensk, qui aurait provoqué la bagarre en lançant : *« Les juifs doivent brûler, il faut rouvrir Auschwitz ! »* Sur la victime inanimée qui gisait au sol, les agresseurs verseront du schnaps avant de l'enflammer.

Lors du procès, les deux skinheads, qui n'ont pas caché leur sympathies pour les organisations d'extrême droite, n'ont pas nié les faits, le plus jeune se contentant simplement de les *« regretter »*. Quant au tenancier de la taverne, il a indiqué que ses *« clients »* l'avaient traité, au cours de la rixe, de *« Polonais de merde ! »* mais que cela ne le gênait pas d'accueillir dans ses locaux des extrémistes de cette trempe : *« Je suis d'obédience chrétienne, et je considère tous les hommes de la même façon. »*

A. D.

BELGIQUE

Le roi Albert II relance le débat sur l'amnistie des anciens collaborateurs

BRUXELLES

de notre correspondant

Six mois après son accession au trône, le roi Albert II a relancé l'un des débats les plus sensibles de Belgique en évoquant publiquement la question de l'amnistie en faveur des personnes condamnées pour collaboration après la seconde guerre mondiale. A l'inverse de ce qui s'est passé en France et aux Pays-Bas dès les années 50, en Belgique, les sentences prononcées à la Libération continuent en effet à peser sur les collaborateurs, ou sur leurs descendants, en ce qui concerne certaines affaires patrimoniales. Dans son discours de Nouvel An aux corps constitués, prononcé le 1er février, le roi a déclaré, en néerlandais : *« Dans le cadre de la pacification entre les communautés, les mesures qui peuvent contribuer à la réconciliation entre les concitoyens doivent être étudiées. »*

Cette phrase a aussitôt fait grand bruit. Certes, Albert II ne faisait que reprendre des propos tenus naguère par son frère Baudouin, mais, en cette année où le Royaume s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de la Libération, la classe politique sait qu'elle ne pourra plus éviter un débat qui risque d'attiser les querelles entre le nord et le sud du pays.

Un point de clivage émotionnel

Si, après la guerre, la proportion des condamnés pour collaboration fut à peu près la même en Flandre et en Wallonie, les attitudes ont nettement divergé par la suite. Alors que le Parti socialiste francophone s'est toujours opposé à des mesures de clémence, beaucoup d'hommes politiques flamands réclament un geste en faveur des derniers survivants encore sous le coup des condamnations.

L'amnistie demeure ainsi un des thèmes de campagne du Vlaams Blok, Parti nationaliste flamand fondé bien après la guerre mais dont certains membres virent dans la collaboration une occasion de faire aboutir leurs revendications autonomistes. Même chez les sociaux-chrétiens du CVP, longtemps majoritaires en Flandre, il y a un fort courant en faveur de l'oubli du passé.

La déclaration d'Albert II a donc été très favorablement accueillie dans le nord du pays. Luc Van den Brande, ministre-président (social-chrétien) du gouvernement de la région flamande, menace de boycotter les fêtes commémoratives de la Libération si elles ne se déroulent pas *« dans un esprit de réconciliation »*.

Jos Huypens, rédacteur en chef du quotidien *Gazet van Antwerpen*, constate que *« le débat sur l'amnistie est devenu un point de clivage émotionnel entre le Nord et le Sud »*. Sentiment largement partagé par l'opinion publique en Flandre, alors que les francophones n'oublient pas qu'en 1940 Hitler fit libérer les prisonniers de guerre néerlandophones, mais pas les Wallons.

Si Melchior Wathelet, le ministre (social-chrétien francophone) de la justice, vient de se déclarer *« contre l'amnistie »*, d'autres mesures, moins spectaculaires, sont envisageables comme des réhabilitations en série. Celles-ci, sans effacer le crime ou le délit, comme l'amnistie, feraient toutefois cesser les effets des condamnations. Des juristes inventifs proposent *« l'effacement de condamnations »* qui interviendrait automatiquement après un certain délai, et profiterait donc aux condamnés des années 45-50. Dans un livre récent, *la Répression des collaborations, un passé toujours présent*, deux universitaires flamands, Luc Huyse et Steven Dhondt, affirment en tout cas qu'il faut trouver une solution *« lorsque des fragments du passé menacent la santé mentale d'une population »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

REPÈRES

ANGOLA

Reprise des combats et des bombardements

Des représentants de l'ONU à Luanda ont indiqué, lundi 7 février, qu'une évacuation du personnel humanitaire qui se trouve à Huambo, dans le centre du pays, était prévue, la ville étant soumise depuis le début de la matinée à des bombardements attribués à l'armée gouvernementale.

Selon Radio-Vorgan, la radio de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), trois avions ont bombardé Huambo, fief de l'UNITA. Ce bombardement a également été annoncé de sources indépendantes à Luanda, mais formellement démenti par un porte-parole officiel de l'armée.

D'autre part, l'armée gouvernementale a indiqué, lundi, que des combats engagés samedi à Kuito, dans le Centre, se poursuivaient. La radio officielle a annoncé que 150 personnes ont été tuées et que les rebelles de l'UNITA ont bombardé les quartiers sous contrôle gouvernemental. La reprise des combats intervient quelques jours après l'annonce de progrès dans les pourparlers de paix, les deux parties s'étant mises d'accord sur le principe d'un cessez-le-feu et la formation d'une armée unifiée. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE

Nouveaux affrontements en Abkhazie

Les affrontements ont repris en Abkhazie, quatre mois après la prise de contrôle de cette République géorgienne par les indépendantistes, et quelques jours après la signature, jeudi 3 février, d'un accord de coopération militaire entre la Géorgie et la Russie.

Selon le vice-premier ministre abkhaze, Vladimir Mikanba, ces affrontements, les premiers de cette importance depuis septembre 1993, ont fait, le week-end dernier, une soixantaine de morts et de blessés dans la région de Gali, frontalière entre l'Abkhazie et le reste de la Géorgie.

Les autorités de Soukhoumi accusent mille cinq cents combattants géorgiens d'être entrés la semaine dernière en Abkhazie. La Géorgie a démenti de son côté toute implication de ses troupes dans ces nouveaux combats. Le porte-parole de l'ambassade géorgienne à Moscou, David Dimetreichvili, a ainsi affirmé que ces affrontements *« devaient être le fait d'une résistance armée de la population géorgienne »*. Dans un communiqué, diffusé lundi, le gouvernement géorgien a accusé les Abkhazes d'avoir rasé six villages géorgiens autour de Gali, *« de tuer et terroriser la population, et de poursuivre une politique de génocide et de purification ethnique contre les Géorgiens en Abkhazie »*. – *(AFP.)*

IRAN

Pouvoirs spéciaux pour le ministre de l'intérieur

Le ministre iranien de l'intérieur, Ali Mohamad Bécharati, a été nommé, samedi 5 février, pour une durée de trois ans, commandant en chef des forces de l'ordre, prérogatives qui étaient celles du Guide de la république islamique, Ali Khamenei. Cette nomination intervient à la suite d'attentats à la bombe contre plusieurs ambassades étrangères et d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre dans plusieurs villes du pays. M. Bécharati peut désormais *« directement »* commander, sur tout le territoire, quelque 500 000 hommes. Proche de M. Khamenei et du clergé conservateur, M. Bécharati devient ainsi l'un des hommes forts du régime.

Par ailleurs, le ministre iranien des renseignements a annoncé que *« plus de vingt personnes, impliquées d'une manière ou d'une autre dans la tentative d'assassinat du président Rafsandjani »* (*le Monde* du 5 février), avaient été arrêtées. – *(AFP.)*

POLOGNE

Le chef du gouvernement a accepté la démission du ministre des finances

VARSOVIE

Correspondance

Le chef du gouvernement polonais, Waldemar Pawlak, a annoncé, lundi 7 février, qu'il acceptait la démission de Marek Borowski, vice-premier ministre chargé de l'économie et ministre des finances, tout en affirmant que la coalition de gauche au pouvoir depuis cent jours n'était pas ébranlée pour autant. Il a annoncé pour mardi une rencontre entre les dirigeants des deux partis qui devaient s'expliquer sur ce qui paraît être avant tout un conflit de compétences et de conceptions.

Membre de l'alliance ex-communiste (SLD) et architecte de la politique économique du gouvernement, M. Borowski avait protesté contre le limogeage d'un des vice-ministres des finances, Stefan Kawalec, décidé il y a dix jours par M. Pawlak, chef du parti paysan (PSL), sans consulter le ministre en titre, qui y était opposé. Le premier ministre a confirmé qu'au-delà de la personne de M. Borowski, représentant de l'aile « libérale » de la SLD et partisan de l'austérité monétaire, le conflit portait sur *« la manière de réformer la Pologne »*. Selon M. Pawlak, *« il faut poser la question de savoir s'il s'agit de simple continuation d'une politique libérale ou de réponse adéquate aux attentes de la population »*. La démission de M. Borowski, qui met à l'épreuve la coalition à la veille de l'adoption du budget 1994, doit encore être entérinée par le président Lech Walesa pour devenir effective. M. Pawlak a annoncé d'autre part qu'il entendait proposer des *« modifications »* à ce budget, préparé sous la houlette de M. Borowski et actuellement débattu au Parlement. Il s'agirait, selon le premier ministre, de nouvelles *« sources de revenus »* obtenus grâce à un contrôle fiscal rigoureux.

Le leader de la SLD, Aleksander Kwasniewski, a aussitôt réagi aux propos de M. Pawlak, en se déclarant *« prêt à un compromis »*. Les responsables des deux partis ne cessent d'ailleurs de répéter que leur coalition, qui dispose de deux tiers des sièges au Parlement, n'a pas actuellement d'alternative réelle.

MICHEL GARA

CHYPRE : reprise de pourparlers indirects à la mi-février, sous l'égide de l'ONU. – Des pourparlers indirects entre les chefs des deux communautés chypriotes, grecque et turque, Glafcos Cleridès et Rauf Denktash, doivent commencer à la mi-février sous l'égide du représentant spécial des Nations unies pour Chypre, Joe Clark. M. Clark et ses deux adjoints, Gustav Feyssel et Jean-Paul Kavanagh, présenteront à la fin du mois un rapport sur leurs discussions séparées avec MM. Cléridès et Denktash. Les deux hommes pourraient également se rencontrer au domicile de M. Feyssel à Nicosie. L'ONU propose aux deux communautés de se mettre d'accord sur des *« mesures de confiance »* visant à ouvrir la voie à un règlement politique (*le Monde* du 5 février). – *(AFP.)*

SLOVAQUIE : M. Meciar propose un référendum pour exclure les « transfuges » du Parlement. – Le premier ministre slovaque a annoncé, dimanche 6 février, son intention d'organiser un référendum sur la validité des mandats des députés qui ont quitté la coalition gouvernementale. Vladimir Meciar souhaite ainsi retrouver une majorité qu'il a perdue depuis les élections de juin 1992. Les « transfuges » de son parti et de son allié, le Parti national slovaque, qui ont rejoint l'opposition, ont permis de mettre en minorité, jeudi dernier, la coalition, qui a décidé de boycotter les travaux du Parlement (*le Monde* du 5 février). – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : polémique avec l'Autriche sur la centrale nucléaire de Temelin. – Le gouvernement autrichien a annoncé, vendredi 4 février, son intention de demander aux Etats-Unis d'annuler des garanties de crédits destinés à l'achèvement de la centrale nucléaire tchèque de Temelin, proche de la frontière autrichienne. Pomme de discorde depuis de nombreux mois entre Prague et Vienne, la centrale, de conception soviétique, doit être achevée par la compagnie américaine Westinghouse. Le Congrès américain doit se prononcer le 23 février sur les garanties de crédits de 317 millions de dollars accordées par l'Eximbank. – *(AFP.)*

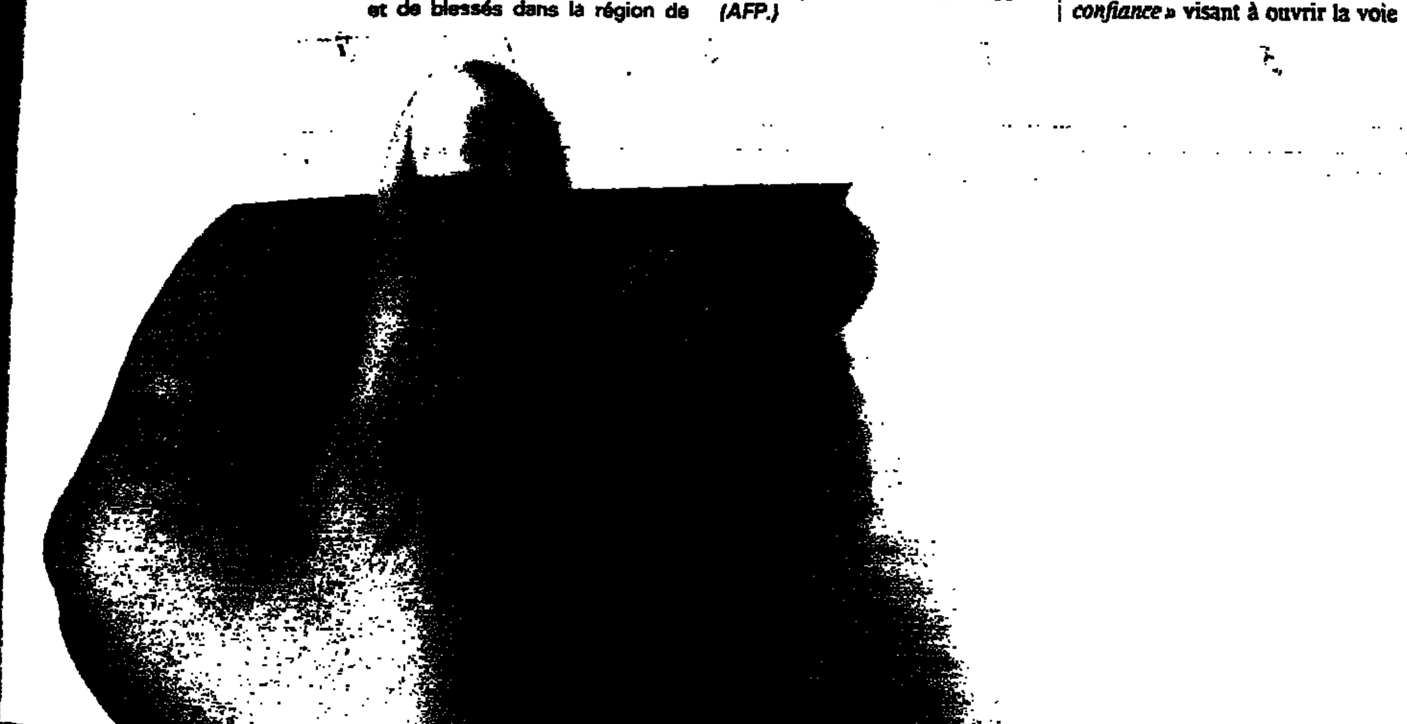
GRANDE-BRETAGNE

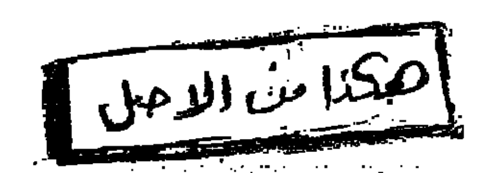
Décès suspect d'un parlementaire conservateur

Le corps de Stephen Milligan, élu conservateur de la circonscription de Eastleigh, dans le comté de Hampshire, a été découvert lundi 7 février à son domicile londonien. Ce décès a provoqué une vive émotion, en même temps qu'un flot de rumeurs dans les milieux politiques, Scotland Yard confirmant officiellement que des *« circonstances suspectes »* entourent cette disparition.

Selon des policiers, le parlementaire, âgé de quarante-cinq ans (qui était célibataire), a été découvert dans sa cuisine vêtu seulement de bas féminins et d'un porte-jarretelles. La cause du décès est encore incertaine, les mêmes policiers évoquant une mort par suffocation, voire étranglement.

Stephen Milligan était entré aux Communes en 1992. Ancien journaliste – à la BBC et au *Sunday Times* –, il était considéré comme l'un des espoirs du Parti conservateur. Pour le gouvernement de John Major, ce décès suspect intervient à la suite d'une série de scandales, notamment des affaires de mœurs. Sa disparition va, en outre, entraîner une élection partielle à un moment où le parti tory est particulièrement vulnérable. Stephen Milligan avait été élu en rassemblant 17 702 suffrages devant un candidat libéral-démocrate. – *(Corresp.)*





AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE

Vingt-six chefs d'Etat ont assisté aux obsèques de Félix Houphouët-Boigny

Vingt-quatre chefs d'Etat africains, François Mitterrand et le président libanais, Elias Hraoui, ont assisté, lundi 7 février, aux obsèques du président Félix Houphouët-Boigny, décédé le 7 décembre dernier. La délégation française était la plus nombreuse, avec près de quatre-vingts personnes.

YAMOUSSOUKRO

de notre envoyé spécial

Cortèges de voitures officielles roulant sirènes hurlantes, militaires déployés le long des artères, policiers aux carrefours pour régler la circulation, la «cité des lampadaires», comme l'appellent ironiquement les Ivoiriens, grouillait de monde, lundi 7 février, pour les obsèques du président Félix Houphouët-Boigny. Les embouteillages ont commencé tôt lundi matin dans... le ciel de Yamoussoukro. Les avions des chefs d'Etat et des délégations officielles ont dû attendre leur tour pour atterrir, en décrivant de larges cercles, au grand dam du commandant français qui réglait, pour l'occasion, le trafic aérien.

François Mitterrand est arrivé le dernier, à bord d'un Concorde. Il s'est aussitôt rendu à la Fondation Houphouët-Boigny pour s'incliner devant le cercueil du président ivoirien et présenter ses condoléances à la famille, comme l'avaient fait avant lui le président libanais et vingt-quatre chefs d'Etat africains. Il est entré dans la grande salle des conférences orange et rouge, précédant le premier ministre, Edouard Balladur. Venaient ensuite son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing, en compagnie des anciens premiers ministres, Jacques Chirac et Pierre Messmer, et du ministre de la coopération, Michel Roussin.

Raymond Barre suivait avec d'autres anciens chefs de gouvernement : Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard et Edith Cresson. La délégation officielle française partie, la dépouille mortelle de Félix Houphouët-Boigny, dans un lourd cercueil de bronze, traversait une dernière fois la ville – devenue, par sa volonté, capitale de la Côte-d'Ivoire en 1983. Sur la route menant à la basilique, une foule clairsemée attendait le passage du «chef». Des groupes de chasseurs traditionnels entretenaient çà et là l'ambiance, en dansant et en tirant avec leurs pétoires de fabrication locale, dans de grosses volutes de poudre noire.

Après avoir parcouru les larges avenues tirées au cordeau, les limousines se rassemblèrent dans un immense terrain vague, en contrebas de la basilique Notre-Dame de la Paix, approximative réplique de Saint-Pierre de Rome, entourée d'un parc de 130 hectares de jardin à la française, qui domine la ville. Sept mille personnes étaient assises à l'intérieur, treize mille à l'extérieur, sur les parvis.

Forte présence française

La plus importante délégation était française. Le président Mitterrand était assis au premier rang, devant l'autel. A sa gauche, un fauteuil vide, sur lequel un simple bouquet de fleurs blanches marquait la place de Félix Houphouët-Boigny, qui avait souhaité qu'il en fut ainsi. A sa droite, le premier ministre ivoirien, Danel Kablan Duncan, placé ainsi à la demande du protocole français, évitait au président français le voisinage direct du maréchal Mobutu.

MM. Mitterrand et Balladur avaient invité de nombreuses personnalités à les accompagner. D'anciens ministres de la coopération étaient là, ainsi que tous ceux qui, au cours de la Vᵉ République, touchèrent de près ou de loin aux affaires africaines : Jacques Foccart, Yves Guéna, Guy Penne, Jean-Christophe Mitterrand, Jean Audibert, Bruno Delaye, pour ne citer qu'eux. Le président de l'Union européenne, Jacques Delors, était également présent, ainsi que le secrétaire général de l'UNESCO, Federico Mayor. D'autres Français apparaissaient au sein de délégations africaines, comme l'ancien doyen de l'université de droit d'Aix-en-Provence, Charles Debbasch, en bonne position derrière le président togolais, Gnassingbé Eyadéma. Hormis les présidents français et libanais, tous les chefs d'Etat étaient africains. Le Portugais Mario Soares s'était excusé la veille, et Washington avait dépêché le secrétaire à l'énergie, Hazel O'Leary.

Au terme d'une cérémonie religieuse de plusieurs heures, les chefs des délégations s'inclinaient de nouveau devant le cercueil, avant de saluer la famille du défunt. En milieu d'après-midi, celle-ci récupérait le corps qui, officiellement, devait être inhumé dans la crypte d'une chapelle érigée dans la résidence familiale à Yamoussoukro. Mais, selon la tradition baoulée, le premier président de la Côte-d'Ivoire a certainement été enterré, dans la nuit de lundi à mardi, dans un endroit qui sera gardé secret par la famille, afin d'empêcher les féticheurs de jeter des sorts néfastes à sa descendance...

En fin d'après-midi, MM. Mitterrand et Balladur ont tenu avec treize chefs d'Etat africains de la zone franc un «mini-sommet» consacré aux effets de la dévaluation de 50 % du franc CFA. M. Balladur, après avoir accompagné le président français au pied de la passerelle du Concorde, a estimé que *«la situation était meilleure qu'on pouvait le prévoir il y a vingt-six jours»*. Le premier ministre a reconnu que cette dévaluation avait engendré des difficultés économiques et sociales et posait des problèmes pour le remboursement des dettes, en insistant sur la nécessité de débloquer les aides du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

F. F.

Un pays orphelin et divisé

Suite de la première page

M. Yacé, septuagénaire et malade, sait ne plus avoir d'avenir politique. Mais l'amertume qui l'habite depuis son éviction est telle qu'il consacre maintenant l'essentiel de son énergie à semer d'embûches le parcours de son successeur.

De l'autre côté, le nouveau président de la République a fortifié ses positions, en s'appuyant sur un trio solide : Laurent Dona Fologo et Thimothée Ahoua N'Guetta, tous deux ministres d'Etat, et Emile Constant Bombet, ministre de l'intérieur. M. Bédié a méticuleusement choisi sa première équipe gouvernementale. Son premier ministre, Daniel Kablan Duncan, ancien ministre des finances, représente un gage de rigueur pour l'étranger. Le ministre de la défense, Léon Konan Koffi, est très populaire au sein de l'armée. Celui de l'agriculture, Lambert Konan, est très proche des planteurs de cacao et de café.

Dissensions ethniques

La scission du PDCI qui s'annonce est grosse de dangers pour la Côte-d'Ivoire. La presse gouvernementale et les journaux d'opposition agitent depuis plusieurs semaines l'épouvantail du tribalisme. Alassane Ouattara – injustement accusé par ses détracteurs d'être burkinabé – est un musulman du nord du pays. Comme le président Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié est baoulé, une tribu du Sud-Est, appartenant au grand groupe akan. Ses ennemis lui reprochent de vouloir *«diriger le pays comme un village baoulé»*, en soulignant l'origine ethnique de ses proches, majoritairement baoulés.

De nouveaux arguments sont apparus, qui recouvrent autant de concepts régionaux et ethniques : Cercle de l'Ouest, Boucle des Baoulés, Charte du Nord. Alassane Ouattara apparaît comme la figure de proue du Cercle de l'Ouest, formé autour des Guérés, des Yakoubas, des Bétés et des Gagous, et de la Charte du Nord, regroupant les Dioulas et les Sénoufos musulmans. Le président Bédié est, bien sûr, devenu le patron des Baoulés. Mais il prend soin de donner des gages aux autres groupes : M. Fologo est un Sénoufo catholique, et le ministre du tourisme, Lanciné Gon Coulibaly, est le maire de Korhogo, la capitale du Nord, et l'héritier d'une grande famille de la région. Pour contrer l'influence du Conseil national islamique, favorable à M. Ouattara, il a favorisé la création d'une organisation concurrente, le Conseil supérieur islamique, qui lui est acquis.

Les choses ne sont toutefois pas aussi simples. MM. Bédié et Ouattara peuvent tous deux revendiquer une audience dans le camp de l'autre. Et la troisième grande figure politique, le chef du Front populaire ivoirien (FPI), Laurent Gbagbo, un Bété qui pourrait être, en cas d'élections, crédité d'un tiers des suffrages, attend son heure en comptant les points. Une fois le chagrin – sincère – des Ivoiriens estompé, les problèmes mis en veilleuse pendant les deux mois de deuil national vont resurgir, aggravés par les effets de la dévaluation de 50 % du franc CFA. Pour conquérir une légitimité électorale en 1995, M. Bédié doit impérativement réussir un double pari : maintenir la paix sociale et la cohésion du pays, comme son prédécesseur, qui s'enorgueillissait d'avoir fait de la soixantaine d'ethnies ivoiriennes une nation.

«La Côte-d'Ivoire est une et indivisible», répétait volontiers Félix Houphouët-Boigny. On prête à M. Bédié l'intention de tenir le même langage de fermeté dans le discours-programme qu'il prononcera dans les jours prochains. Mais le président n'a ni la légitimité historique, ni le charisme, ni l'autorité d'Houphouët, pour prétendre être entendu dans son appel à l'unité nationale.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

AFRIQUE DU SUD

La nouvelle force mixte de maintien de l'ordre est vivement critiquée

La nouvelle unité mixte, formée avec des membres de l'ANC et chargée de maintenir l'ordre pendant la campagne électorale, fait l'objet de vives critiques alors que la police a arrêté, lundi 7 février, cinq personnes soupçonnées de participation à une campagne d'attentats menée par l'extrême droite depuis deux mois, et sept militants d'extrême gauche accusés d'avoir commis un attentat à Richard's Bay, dans la province du Cap.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Depuis le début du mois de décembre, une trentaine d'attentats ont été commis au Transvaal et dans l'Etat libre d'Orange, au cœur du «pays boer». Objectifs : des pylônes électriques, des lignes de chemin de fer, des locaux du Congrès national africain (ANC) ou des bâtiments syndicaux. Dans deux cas, des maisons de fermiers blancs, membres ou sympathisants de l'ANC, ont été endommagées. Dans la nuit de dimanche à lundi, un centre de soins pour enfants noirs, au nord de Pretoria, a été visé.

Bien que jamais revendiqués, il ne fait guère de doute que ces attentats sont le fait d'une partie de l'extrême droite qui n'entend pas laisser l'ANC agir dans ce qu'elle considère comme son «volkstaat», l'Etat blanc qu'elle cherche à arracher au gouvernement et à l'ANC. Lundi, cinq militants d'extrême droite ont été interpellés. Des armes et des explosifs auraient été saisis, et, selon la police, des coups de feu auraient été échangés. Des membres des forces de sécurité figureraient parmi les personnes arrêtées. D'autres arrestations devraient intervenir prochainement.

Appel à une force internationale

Pour le ministre de la loi et de l'ordre, Hernus Kriel, ces arrestations viennent à point nommé pour démontrer que ses services, contrairement aux accusations dont ils sont l'objet, ne font pas preuve de mansuétude à l'égard de l'extrême droite. Elles permettent aussi de souligner leur efficacité, alors que la Force nationale de maintien de la paix (FNMP), unité en cours de formation et formée de membres de l'armée, de la police et d'anciens combattants de l'ANC, fait la «une» des journaux, précisément pour son manque de professionnalisme. Selon des informations publiées dimanche par le *Sunday Times* – et partiellement confirmées par les autorités qui les jugent cependant *«exagérées»* –, les soldats de la FNMP seraient plus soucieux de la qualité de la bière que du respect de la discipline. Placée sous le contrôle du Conseil exécutif de transition (TEC), cette force, qui sera chargée d'assurer l'ordre pendant la campagne électorale, serait frappée par une vague de désertions et de démissions.

Lundi, le responsable de la force, le général Gabriel Ramushwana, a prudemment reconnu qu'il y avait des problèmes : *«A l'allure où vont les choses, je ne pense pas que nous serons prêts pour les élections»*, a-t-il admis. Le général Bantu Holomisa, dirigeant du Transkei, dont un contingent participe à la FNMP, a estimé qu'il n'y avait d'autre choix que de faire appel à une force internationale de maintien de la paix pour assurer l'ordre durant la campagne électorale. Mardi matin, l'armée avait bloqué tous les accès au camp d'entraînement de la FNMP, près de Bloemfontein, afin d'empêcher la presse d'y entrer.

GEORGES MARION

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le général Zéroual veut poursuivre le dialogue avec « toutes les forces politiques »

ALGER

de notre correspondant

« Nous sommes convaincus que la crise politique ne peut se résoudre que par le dialogue et la participation de toutes les forces politiques nationales, sans exception » : c'est en ces termes – peu nouveaux – que le chef de l'Etat, le général *Liamine Zéroual*, s'est adressé à ses compatriotes, lundi 7 février, dans son premier discours radiotélévisé à la nation.

Nommé à la tête de l'Etat, le 30 janvier, par le Haut conseil de sécurité (HCS), le président a présenté les grandes lignes de son programme pour les trois prochaines années *« de transition »*.

Partisan confirmé du dialogue, M. Zéroual a constaté, comme il l'avait déjà fait lors de déclarations publiques antérieures, que *« le traitement sécuritaire »* est, *« à lui seul, insuffisant pour sortir le pays de la crise »*.

Arrêter l'effusion de sang

En conséquence, et *« malgré les difficultés et les hésitations de certains »*, a-t-il ajouté, les autorités ont *« choisi »* de *« poursuivre un dialogue sérieux »* – sans toutefois indiquer avec qui et quelles sont les *« hésitations »* expliquant l'échec de ce dialogue jusque là.

Le sixième président de l'Algérie, qui détient également le portefeuille de la défense, a cependant réaffirmé que tous les moyens seront mobilisés pour *lutter contre la violence* et arrêter l'effusion de sang.

Au chapitre de l'économie, M. Zeroual ne s'est pas démarqué des objectifs fixés par l'ex-Haut comité d'Etat (HCE). Il faut, dira-t-il en substance, *concrétiser « les réformes, visant à libérer l'économie nationale du monopole et de la centralisation »*.

Ces *« réformes »* seront douloureuses, a-t-il prévenu, indiquant que le *« traitement des problèmes économiques »* aura *« des implications négatives temporaires »*.

S'adressant aux partenaires étrangers, M. Zeroual leur a adressé une ferme mise en garde, les incitant à *« comprendre »* que l'Algérie a *« besoin de sérénité »*. *« Nous attendons* [de nos partenaires] *qu'ils fassent preuve de retenue, dans leurs déclarations publiques sur l'évaluation de la situation dans notre pays »*, a précisé le chef de l'Etat.

Par une curieuse coïncidence, au même moment, à Bonn, le ministère allemand de l'intérieur annonçait sa décision d'interdire d'activités le porte-parole à l'étranger de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Rabah Kébir.

Il est reproché à ce dernier, réfugié en Allemagne depuis novembre 1992, d'avoir fait des *« déclarations sur les problèmes politiques algériens »*, en des termes *« qui vont à l'encontre des intérêts de la politique étrangère allemande »*.

Tension et insécurité

Sur le terrain, la tension et l'insécurité restent vives . Selon le quotidien *Liberté*, un sous-préfet, Aïssa Djemai, en poste à Ouled Mimoun, dans l'ouest de l'Algérie, a été assassiné, en milieu de semaine dernière.

Dimanche, c'est un syndicaliste, résidant à Berroughia, dans la région de Médéa, qui était, à son tour, victime d'un *« groupe de terroristes »*, selon le quotidien *Alger-Républicain*.

Nombre de sociétés étrangères ont réduit leur personnel ou carrément plié bagage . A Alger, l'hôtel Hilton a ainsi fermé ses portes, *dimanche* dernier, six mois à peine après son ouverture. – *(Intérim.)*

ASIE

JAPON

M. Hosokawa est affaibli par sa reculade sur la réforme fiscale

TOKYO

de notre correspondant

Au terme de laborieuses tractations, un compromis est intervenu, mardi 8 février, entre les partis formant la coalition gouvernementale, sur une réforme fiscale qui avait ouvert, à la fin de la semaine dernière, une nouvelle crise politique. L'allégement de la fiscalité sur le revenu et la résidence, d'un montant de 6 000 milliards de yens (1), est maintenu mais devient conditionnel : les mesures destinées à compenser cette diminution des recettes devront être décidées avant la fin de l'année. La question d'une augmentation de la TVA reste donc ouverte.

Le Parti socialiste (PSJ), dont l'opposition a contraint le premier ministre, M. Hosokawa à faire marche arrière, a accepté, pour ne pas s'isoler davantage, le principe d'une décision au cours de l'année sur les ressources de remplacement. Mais cette dissociation des mesures constitue un échec pour le ministère des finances et pour ceux qui, au sein de la coalition, avaient cherché à imposer une augmentation de la TVA, qui se heurte à l'hostilité de la majorité de l'opinion.

Le plus touché par cette nouvelle crise est le premier ministre. S'il sauve la face à la veille de sa visite aux Etats-Unis, où il pourra faire valoir la mise en place d'un plan de relance de 15 000 milliards de yens, il n'a pas moins fait un faux pas qui entame sa crédibilité : quarante-huit heures après avoir annoncé solennellement une *« taxe pour le bien-être social »*, il a été contraint à une humiliante reculade. L'opposition libérale-démocrate (PLD) a beau jeu d'ironiser sur la confusion qui règne dans le gouvernement et sur *les effets d'un tel revirement s'il* s'était agi, non pas d'un question interne mais internationale.

Légèreté et arrogance

Cette nouvelle péripétie du feuilleton des crises politiques *dont le Japon est désormais coutumier* est significative à plus d'un titre. Tout d'abord, elle entame l'autorité de M. Hosokawa, dont tous les quotidiens soulignent la *« légèreté »*. Sa marche arrière sanctionne en outre l'échec d'une méthode de prise de décision difficilement acceptée ici : le passage en force. Cette tactique, qui est celle du « stratège » de la coalition, Ichiro *Ozawa, secrétaire général du Parti* de la renaissance, s'était déjà avérée inopérante lors du vote du Sénat sur la réforme politique. Cette fois, elle a provoqué un sursaut d'unité, aussi inopiné que temporaire, au *PSJ*. Même ceux qui paraissaient acquis à la politique de la coalition se sont joints à leurs collègues pour dénoncer l' *« imposture »* de la *« taxe pour le bien-être »* .

Les partisans de la « ligne dure », M. Ozawa et ses alliés du Komeito (parti bouddhiste), qui ont manœuvré avec une rare arrogance à l'égard des autres membres de la coalition, ont surtout commis une erreur de jugement : ils se sont trompés sur les réactions du PSJ. Le ministre de la santé et des affaires sociales, M. *Ouchi*, président du Parti social-démocrate, a critiqué une *« poignée de gens »* qui se croient tout permis . Enfin, pour un gouvernement qui prétend vouloir se libérer du poids de la bureaucratie, la manière dont a été concoctée la réforme fiscale dénote une collusion étroite entre le ministère des *finances* et le tandem Ozawa-Komeito.

PHILIPPE PONS

(1) 100 yens – 5,40 F.

BURUNDI

Le président a prêté serment et nommé un nouveau premier ministre

BUJUMBURA

de notre envoyée spéciale

Anatole Kanyenkiko, ministre des travaux publics et de l'équipement dans le gouvernement du président assassiné Melchior Ndadaye, a été nommé premier ministre, lundi 7 février, par le président Cyprien Ntaryamira, qui a prêté serment samedi. Le nouveau chef de l'Etat, né en 1955 de parents hutus, à Gitwe, près de la capitale, est un ingénieur agronome diplômé de l'université du Rwanda, qui avait occupé divers postes au ministère de l'agriculture et de l'élevage avant d'être nommé ministre par son prédécesseur, Melchior Ndadaye, assassiné le 21 octobre dernier.

Membre fondateur du FRODEBU (Front pour la démocratie du Burundi, parti devenu majoritaire aux élections de juin 1993), M. Ntaryamira appartenait au bureau politique de cette organisation avant d'être élu président de la République à la mi-janvier, par 78 députés sur 79. Devenu l'homme du consensus, il s'est placé au-dessus des querelles partisanes lors de son discours d'investiture. Réservé, peu doué pour les joutes oratoires, il avait affirmé qu'il choisirait comme premier ministre *« une personne »* dans les rangs du principal parti d'opposition, *l'UPRONA* (Unité pour le progrès national), *« qui n'a pas trempé dans les tueries et les révoltes »*.

C'est aujourd'hui chose faite : *M. Kanyenkiko, un Tutsi de quarante ans*, est membre de l'UPRONA. Originaire de la province de Ngozi, dans le Nord, cet ingénieur diplômé de l'université de Caen, qui remplace Mme Kinigi, était maire de Bujumbura avant d'être nommé ministre par le président Ndadaye.

Après l'investiture de M. Ntaryamira, la satisfaction était manifeste dans les campagnes à dominante hutue. Jeudi, des affrontements au nord du pays avaient provoqué la mort d'une dizaine de personnes à la suite de fausses rumeurs faisant état d'un coup d'Etat. Dans un entretien au quotidien belge *le Soir* daté du même jour, l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, un Tutsi rentré au Burundi en juillet dernier, avait brandi lui-même cette menace d'un *« nouveau coup militaire »*. *« Les militaires ont distribué des armes aux étudiants qui provoquent les troubles actuels. Seuls des militaires étrangers peuvent calmer le jeu »*, avait déclaré M. Bagaza.

La situation politique n'a été débloquée qu'à la suite de fortes pressions sur les modérés de l'opposition. Aussi la marge de manœuvre du président Ntaryamira reste-t-elle étroite. D'autant que le FRODEBU risque un débordement du Palipe-hutu (Parti pour la libération du peuple hutu), mouvement radical clandestin.

DANIELLE ROUARD

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Représailles israéliennes après une attaque du Hezbollah dans le Sud

BEYROUTH

de notre correspondant

Quatre soldats israéliens ont été tués et cinq autres blessés, lundi 7 février, lors d'une attaque menée par les combattants du Hezbollah à l'intérieur de la « zone de sécurité » israélienne au Liban-Sud.

Annoncée par le mouvement intégriste chiite pro-iranien, dont le bras armé dans cette zone est baptisé « résistance islamique », l'attaque – la plus grave depuis le mois d'août dernier, lorsque huit soldats israéliens avaient été tués dans des circonstances similaires – a été confirmée par Israël. Comme à l'accoutumée, elle a été suivie de fortes représailles : trois raids aériens et un intense pilonnage à l'artillerie.

La Syrie en accusation

Il s'agit, en quelque sorte, de la « routine » de la guerre larvée qui se poursuit au Liban-Sud, avec toutefois cette différence que la nouvelle détérioration de la situation intervient entre deux sessions des négociations bilatérales de paix de Washington et que, depuis un moment, Israël insiste sur la responsabilité de la Syrie dans l'activisme du Hezbollah. Damas, qui ignore les accusations dont elle fait l'objet, se voit reprocher de ne pas agir pour mettre fin aux attaques des intégristes. Par ailleurs, une entorse grave à l'autorité de l'Etat libanais – qui n'a pas réagi – a été commise la semaine dernière dans la ville de Baalbeck, dans l'est du Liban, où l'influence du Hezbollah est très grande. Un homme accusé d'avoir tué une mère et ses deux enfants, a été exécuté conformément à la *charia* (loi islamique), sans être passé en jugement.

LUCIEN GEORGE

Arrestation des assassins présumés d'un diplomate jordanien. – Les assassins présumés d'un diplomate jordanien, tué le 29 janvier à Beyrouth (*le Monde* du 1er février), ont été arrêtés grâce à la coopération des polices libanaise et syrienne, a-t-on indiqué de source sûre, lundi 7 février, dans la capitale libanaise. Il s'agit de deux Palestiniens appartenant au Fatah-Conseil révolutionnaire (du dissident Abou Nidal), hostile aux négociations de paix avec Israël. Par ailleurs, en Jordanie, le ministre de l'intérieur a annoncé, dimanche, que les auteurs présumés d'attentats commis dans des cinémas (*le Monde* du 28 janvier) avaient été arrêtés et qu'ils faisaient partie d'un *« groupe lié à des vétérans d'Afghanistan »*. – *(Corresp.)*

Les discussions sur la mise en œuvre de l'accord de Washington

MM. Pérès et Arafat se sont rencontrés avec l'espoir d'aboutir à un accord

Après un premier entretien lundi soir 7 février au Caire, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, devaient se retrouver mardi, avec l'espoir de conclure rapidement leurs discussions sur la mise en œuvre de la Déclaration de principes signée le 13 septembre dernier à Washington.

A l'issue d'un entretien en tête-à-tête d'une demi-heure, lundi soir, M. Pérès a indiqué que de petites équipes allaient travailler toute la nuit pour tenter d'aplanir les divergences. *« Il y a une réelle volonté des deux parties d'appliquer l'accord le plus tôt possible »*, a déclaré M. Arafat. *« J'ai le sentiment qu'un effort réel sera fait pour parvenir à un accord »*, a renchéri M. Pérès, qui avait affirmé à son arrivée dans la capitale égyptienne que *« tout ce qui a été convenu à Davos sera respecté »*. Les résultats exacts des entretiens que les deux hommes avaient eus la semaine dernière à Davos, en marge du Forum économique mondial, ne sont pas connus, mais, selon les informations disponibles, MM. Arafat et Pérès étaient parvenus à une ébauche d'accord sur les modalités du retrait israélien de la bande de Gaza et de Jéricho (*le Monde* du 1er février). – *(AFP, AP.)*

EN BREF

CHINE : deux cents exécutions depuis le début de l'année. – Plus de 200 Chinois ont été exécutés depuis le 1er janvier dans le cadre de l'habituelle campagne de répression précédant le nouvel an lunaire, rapporte la presse chinoise. Les condamnés étaient accusées de vol, *meurtre, viol, trafic de* drogue et de crimes économiques. Amnesty international a répertorié 1 890 condamnations à mort et 1 079 exécutions en 1992, mais estime que ces chiffres sont en-dessous de la réalité. – *(AFP.)*

Le dalaï-lama préconise une fédération avec Pékin. – Le dalaï-lama est partisan de la création d'un gouvernement autonome tibétain dans le cadre d'une fédération avec la Chine. *« Puisqu'il n'est pas possible que la Chine accepte la séparation du Tibet et son indépendance, notre objectif politique est d'établir un gouvernement tibétain plus indépendant et de créer une entité commune avec la Chine »*, a affirmé le chef spirituel tibétain dans un entretien publié, mardi 8 février, par le quotidien japonais *Mainichi*. – *(AFP.)*

Pressions de Pékin pour isoler Taïwan. – Le ministère chinois des affaires étrangères a mis en garde, lundi 7 février, les pays ayant des relations diplomatiques avec Pékin contre *« la diplomatie des vacances »* pratiquée par les dirigeants taïwanais. Cet avertissement vise nommément l'Indonésie et la Thaïlande, où doit se rendre en vacances le chef de l'Etat taïwanais, Lee Teng-hui. Ce déplacement intervient après celui du premier ministre Lien Chan, qui avait rencontré ses homologues de Malaisie et de Singapour. Ce type de *« sabotage »*, a prévenu Pékin, risque de nuire aux relations entre ces pays et la Chine. – *(UPI.)*

ÉGYPTE : « Dernier avertissement » des extrémistes musulmans aux étrangers. – Dans des communiqués diffusés au Caire, lundi 7 février, l'organisation extrémiste Djamaa islamiya, qui a revendiqué plusieurs attentats contre des touristes, affirme que l'assassinat d'un général de police, dimanche 6 février à Assiout (Haute-Egypte), est un *« dernier avertissement »*. Elle exhorte *« toutes les ambassades, les consulats et les hommes d'affaires à conseiller à leurs ressortissants ou à leurs proches, qu'ils soient des touristes ou des investisseurs, de quitter le pays immédiatement »*. La semaine dernière, cette organisation clandestine avait déjà lancé de pareilles menaces, prévenant que ses *« prochaines opérations seront féroces »* (*le Monde* du 4 février). – *(AFP.)*

MALI : remaniement ministériel. – Le nouveau premier ministre, Ibrahima Boubacar Keita, a procédé, dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 février, à un remaniement marqué par l'arrivée de deux nouveaux ministres de l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), le parti présidentiel, et le départ des représentants du Congrès national d'initiative démocratique (CNID) et du Rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP), qui ont décidé de quitter le gouvernement. Dix des seize ministres du nouveau cabinet sont membres de l'ADEMA. – *(AFP.)*

SOMALIE : le général Aïdid préparerait une attaque contre les forces de l'ONU. – Un rapport confidentiel des services de renseignement des Nations unies, dont une copie a été communiquée à l'AFP, samedi 5 janvier, accuse le général Mohamed Farah Aïdid de préparer une attaque massive contre les soldats de l'ONU après le retrait du contingent américain et des autres contingents occidentaux, à la fin du mois de mars. D'autre part, un officier italien a été tué, dimanche, lors d'une attaque lancée alors que les « casques bleus » escortaient des camions de vivres.

JAPON

...kawa est affaibli par sa reculade sur la réforme fiscale

MM. Pérès et Arafat se sont re...

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

M. Clinton souhaite obtenir en 1995 le déficit budgétaire le plus bas depuis 1979

Le président américain Bill Clinton a transmis, lundi 7 février, au Congrès un projet de budget pour 1995 dans lequel, grâce notamment à la suppression de cent quinze programmes fédéraux, le déficit budgétaire devrait être ramené à 176,1 milliards de dollars. Après trois années de baisse, ce déficit ne devrait plus représenter que 2,5 % du produit national brut américain, son plus bas niveau depuis 1979. En termes réels, le budget de la défense baisse de 1 %. Pour la première fois en vingt et un ans, l'enveloppe de la NASA est réduite (de 260 millions de dollars) et passe à 14,3 milliards de dollars.

NEW-YORK

de notre correspondant

Bill Clinton l'avait annoncé dans son discours sur l'état de l'Union, le 25 janvier : le projet de budget pour 1995 sera *«le plus sévère en matière de réduction des dépenses»* jamais proposé aux parlementaires américains (1). S'il est difficile d'en juger, il reste que le document que la Maison Blanche a transmis lundi au Congrès est marqué par une forte réduction du déficit budgétaire. Comme il ne prévoit aucune *«augmentation d'impôts nouvelle»*, il y aura nécessairement des coupes à opérer. La Maison Blanche en propose de nombreuses.

Essentielle à la poursuite d'une croissance sans inflation, la *«discipline budgétaire»*, appelée de ses vœux il y a quelques jours encore par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, est au centre du projet concocté par l'administration démocrate. La réduction, très importante et pour la troisième année consécutive, du déficit budgétaire en est l'illustration la plus marquante. *«Ce sera la première fois que le déficit aura été réduit trois années de suite depuis que Harry Truman occupait la Maison Blanche»*, écrit M. Clinton dans son message au Congrès.

D'un niveau record de 290 milliards de dollars en 1992, le déficit fédéral devrait être de 234,8 milliards en 1994 et de 176,1 milliards en 1995. Si l'objectif est atteint, le surplus des dépenses par rapport aux recettes ne représentera plus en 1995 que 2,5 % du PNB, la proportion la plus faible depuis 1979 (le déficit pesait alors 1,7 % du PNB). Le gonflement de la dette publique (4 510 milliards de dollars actuellement) devrait ainsi se ralentir. Il s'agit là évidemment d'une condition pour le maintien à des niveaux faibles des taux d'intérêt à long terme.

Pour obtenir cette réduction du déficit, M. Clinton propose de stabiliser globalement les dépenses de l'Etat fédéral à 1 518 milliards de dollars, pratiquement à leur niveau actuel . Il envisage cependant un *«redéploiement»* considérable des dépenses publiques. Il souhaite procéder à de fortes réductions de dépenses dans certains secteurs *«démodés»* afin de pouvoir dégager des moyens pour financer ses priorités, notamment ce qu'il appelle *«les investissements pour le futur»*, que sont l'éducation, la formation professionnelle, la recherche et les hautes technologies.

Le projet présenté au Congrès prévoit ainsi la suppression de cent quinze programmes gouvernementaux et le gel des crédits pour quelque deux cents autres opérations fédérales. En fait, si le nombre est élevé, il ne doit pas impressionner. Il s'agit pour l'essentiel de petites interventions publiques : l'économie attendue de l'élimination de 100 de ces 115 programmes ne s'élèvera qu'à 3,2 milliards de dollars. Globalement cependant, le nombre de fonctionnaires fédéraux devrait être réduit d'environ 100 000.

Les coupes budgétaires proposées affectent des domaines très variés : elles concernent aussi bien les aides aux exportations agricoles que les timbres alimentaires destinés aux pauvres – 27,3 millions d'Américains «consommaient» de tels coupons en 1993 – ou les subventions aux transportsurbains en commun. Près de 30 milliards de dollars devraient ainsi être dégagés et redistribués en faveur de la lutte contre la criminalité, de l'aide aux sans domicile fixe ou de la formation professionnelle. Le budget de la justice par exemple devrait être en forte augmentation (de 25 %) afin de pouvoir financer l'embauche de quelque 50 000 policiers supplémentaires.

Pour lutter contre le chômage, la Maison Blanche propose d'affecter 7 milliards de dollars (+16 %) à des programmes de formation. Une profonde réforme de l'administration du travail est aussi proposée. Elle devrait se traduire par la création de *«centres uniques pour l'emploi»* dans lesquels les chômeurs pourront trouver une aide multiforme (information sur les emplois disponibles, orientation professionnelle, formation...)

Le projet de budget n'intègre pas les conséquences de la réforme du système de santé, celle-ci étant encore en discussion au Congrès. D'après les experts de la Maison Blanche, le projet du président, s'il était adopté en l'état, devrait permettre de réduire encore d'environ 11 milliards de dollars le déficit pour 1995. Bill Clinton va maintenant tenter de convaincre ses amis au Congrès de l'intérêt de réduire, voire de supprimer les crédits de certains programmes. Il s'agit généralement de programmes sociaux auxquels les démocrates étaient bien souvent très attachés.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) L'année budgétaire débute le 1er octobre. Le budget 1995 couvre donc la période du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995.

Les hypothèses de l'administration américaine

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
– Produit intérieur brut (variation de 4e trimestre à 4e trimestre)	3,9 %	2,3 %	3,0 %	2,7 %	2,7 %	2,6 %
– Indice des prix de détail	3,1 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	3,3 %	3,4 %
– Taux de chômage	7,3 %	6,7 %	6,4 %	6,0 %	5,8 %	5,6 %
– Taux d'intérêt sur les bons du Trésor à : trois mois	3,5 %	3,0 %	3,4 %	3,8 %	4,1 %	4,4 %

Légère baisse pour l'enveloppe du Pentagone...

Compte tenu de l'inflation, le budget prévu pour la défense en 1995 est en baisse de 1 % : les dépenses à ce titre s'élèvent à 263,7 milliards de dollars (contre 263,4 milliards demandés l'an passé) et prévoient la suppression de 180 000 emplois civils et militaires, ce qui représente une baisse de 7 % par rapport aux effectifs actuels.

Le Pentagone a annoncé, lundi 7 février, qu'il comptait se séparer en 1995 de 85 200 militaires d'active, de 45 600 réservistes et de 49 200 civils. Chaque mois, il entend fermer une base et renoncer à la construction d'un navire de combat et de 37 avions, selon les chiffres du département de la défense, qui ne détaille pas le programme de fermetures des bases installées à l'étranger.

Pour le programme des missiles balistiques (BMD), successeur de l'Initiative de défense stratégique (IDS) et comprenant la recherche sur la nouvelle génération des missiles Patriot, le Pentagone demande 3,2 milliards de dollars (contre 3,8 l'an passé). La protection de la base industrielle étant considérée comme «une haute priorité», 2,4 milliards sont consacrés au programme du porte-avions nucléaire CVN-68, de la classe *Nimitz*. Un sous-marin nucléaire Seawolf, financé par les budgets précédents, est également en cours de construction dans le seul but de préserver les chantiers navals.

Parmi les principaux programmes en baisse figurent le bombardier furtif B-2 et le chasseur F/A-18C/D Hornet. Le programme du chasseur F-16 est, pour sa part, abandonné. En revanche, l'accent est notamment mis sur le futur hélicoptère de reconnaissance Comanche, l'hélicoptère de transport Blakhawk et les projets d'avion à décollage vertical V-22 et de chasseur tactique F-22. – *(AFP.)*

... et maigres prévisions pour les opérations de maintien de la paix

Le projet de budget du Pentagone prévoit seulement 300 millions de dollars pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix qui seraient menées entre octobre 1994 et septembre 1995. Interrogé sur la modicité de cette somme, un haut responsable du Pentagone a expliqué que cette enveloppe correspondait à une *«volonté de disposer d'une certaine flexibilité»*, en attendant que le Congrès alloue des sommes supplémentaires si le besoin s'en faisait sentir.

Dans son projet de budget 1995, le Pentagone demande en outre le remboursement de 1,2 milliard de dollars qui auront été dépensés durant l'année budgétaire 1994 en aides d'urgence et opérations de maintien de la paix (424 millions dépensés pour la Somalie, 277 pour la Bosnie, 450 pour l'Asie du Sud-Est et le Kurdistan, ainsi que 48 millions à Haïti). Par ailleurs, le budget de la défense consacre 400 millions de dollars pour l'aide au démantèlement des armes nucléaires de l'ex-Union soviétique et quelque 30 millions à des mesures de lutte contre la prolifération nucléaire. – *(AFP.)*

Un commando anticastriste arrêté par les garde-côtes américains. – Un bateau chargé d'armes, de munitions et d'argent a été intercepté au large de la Floride, dimanche 6 février. Les garde-côtes, qui ont porté secours au navire en difficulté, ont eu la surprise de trouver à bord une cinquantaine d'armes à feu et 25 000 cartouches. Les sept militants anti-castristes qui étaient sur le bateau ont été interpellés. – *(AFP.)*

CHILI : une touriste française retrouvée morte dans les montagnes. – Le corps de Jeanne Cabane Castaing, soixante ans, domiciliée à Paris, a été découvert, lundi 7 février, dans une zone montagneuse très enneigée près de Punta-Arenas, dans l'extrême sud du Chili. Mme Castaing était partie pour une expédition en solitaire le 30 janvier dernier. – *(AFP.)*

PÉROU : trois attentats à la bombe à Lima. – L'explosion d'une voiture piégée a sérieusement endommagé, lundi 7 février, un bâtiment qui devait abriter le futur musée de l'armée de l'air, dans le centre de Lima. L'attentat a fait deux morts et quinze blessés. Le même jour, deux bombes ont explosé dans des banques situées dans des quartiers pauvres de la capitale, faisant huit blessés. Les autorités ont attribué ces attentats aux guérilleros du Sentier lumineux. – *(Reuter, AFP.)*

Après les « regrets » exprimés par Robert Hue

Les exclus du PCF n'envisagent pas de « reprendre leur place » au sein du parti

■ TROP TARD. Après les « regrets » exprimés et l'appel lancé par Robert Hue lors du vingt-huitième congrès du PCF, aux « communistes sincères » exclus du Parti, les intéressés font part de leur scepticisme et de leurs doutes. Les anciens dirigeants concernés, accusés par M. Marchais d'avoir été des « liquidateurs », estiment que ce geste arrive trop tard. Bon nombre d'entre eux, engagés dans l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), veulent tourner la page.

■ OPPOSITION INTERNE. Ayant fait le choix de rester au sein de la direction du PCF, Guy Hermier estime que l'action entreprise par les « refondateurs » depuis 1989 vise à empêcher la marginalisation de tous ceux qui ont quitté le Parti communiste.

A nouveau, il a exprimé les *« regrets »* du Parti communiste. A l'occasion de sa première participation à « L'heure de vérité », sur France 2, dimanche 6 février, Robert Hue, le successeur de Georges Marchais à la tête du PCF, a déploré l'attitude intransigeante que son parti avait adoptée, dans le passé, envers un certain nombre d'intellectuels. *« Cela ne se reproduira pas »*, a assuré le secrétaire national.

Semblant ouvrir la porte à la critique de « l'ère Marchais », cette promesse suivait un jugement qui concernait directement l'ancien secrétaire général du PCF : le bilan des pays de l'Est. *« Ce qui a pu apparaître globalement positif ne l'était pas »*, a indiqué M. Hue, désavouant ainsi clairement M. Marchais qui, en 1978, s'était fait l'auteur de cette formule restée célèbre. L'ancien secrétaire général avait réaffirmé cette *« vérité communiste »*, le 12 novembre 1989, au « Club de la presse d'Europe 1 ». Trois jours après la chute du mur du Berlin !

Lors du vingt-huitième congrès du PCF, du 25 au 29 janvier dernier, celui qui n'en était pas encore le « premier dirigeant » avait déjà fait amende honorable, en présentant les *« regrets »* du parti aux *« communistes sincères »* qui avaient été exclus. *« Le Parti communiste, ses militants, le regrettent et ne veulent plus que de tels faits se reprosuisent »*, avait déclaré M. Hue, en omettant, toutefois, de prononcer le mot de direction. S'adressant à ces exclus et, implicitement, à ceux qui avaient quitté le parti, il avait invité les anciens *« membres ou* [ceux] *qui se considèrent communistes de cœur à prendre ou reprendre leur place au sein du PCF »* (*le Monde* du 29 janvier).

A dire le vrai, cette main tendue laisse perplexes et dubitatifs les intéressés. Ceux qui ont eu à subir l'humiliation d'une exclusion ou le déchirement d'un départ – gestes lourds dans la symbolique et le quotidien communistes – se méfient de l'intérêt soudain qu'on leur porte. Quelques figures de la contestation des années 80 le jugent tardif, inopportun, incongru, dérisoire, illusoire, voire faux. L'amertume l'emporte de loin sur la vengeance, et le soulagement estompe, peu à peu, les souvenirs douloureux.

« C'est moche, cet appel », confie Gaston Viens, maire d'Orly (Val-de-Marne). *« Mon exclusion a été douloureuse, mais, aujourd'hui, je ne suis pas mécontent de m'être trouvé exclu, et je n'ai pas du tout envie d'entendre un repentir qui vient bien tard, trop tard »*, ajoute cet homme, engagé très jeune dans la Résistance, qui occupa de hautes responsabilités dans le parti avant l'arrivée de M. Marchais à sa tête. Pour Félix Damette, ancien membre du comité central, non reconduit dans ses fonctions pour des *« raisons politiques »* en 1987, *« cet appel rituel est, d'abord, déplacé »*.

BON, ALORS VOUS VOULEZ DISPARAÎTRE TOUT SEUL OU AVEC MOI ?

PESSIN

Stalinisme persistant

Ce professeur d'université qui, lui aussi, est maintenant l'un des dirigeants d'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), formation regroupant différentes strates de dissidents, *« le groupe dirigeant du Parti communiste ne peut concevoir qu'il puisse y avoir une vie digne et efficace après le PCF »*.

Accusé d'être un *« liquidateur »* par M. Marchais au milieu des années 80, Claude Poperen, ancien membre du bureau politique, ne cache pas son amertume. *« J'en souris tristement, car une fois ce texte voté à la soviétique, Charles Fiterman a été, à son tour, l'objet d'un procès. Les mentalités restent bloquées. La pression des vagues contestataires a contraint la direction à reculer sur la forme, afin de ne rien changer sur le fond. »* Le rappel des souvenirs conduit aussi Martial Bourquin, ancien responsable de la fédération du Doubs, a critiquer les faux semblants. *« Encore une fois, les militants ont eu raison trop tôt contre la direction »*, souligne cet autre dirigeant de l'ADS, qui ajoute : *« Les excuses ne changent rien : un tel échec politique, intellectuel et moral aurait dû se traduire par une démission collective de la direction et par l'organisation de véritables assises »*, afin de trouver *« une « alternative » au stalinisme encore dominant dans la direction »*.

Ces anciens dirigeants décèlent ou redoutent la persistance de certaines pratiques. Au stalinisme dénoncé par l'un répond la *« conception identitaire »* de l'autre. Ainsi, M. Damette relève que *« la direction se considère toujours comme propriétaire d'une identité communiste, ce qui, au-delà de toutes les règles statutaires, est le véritable fondement du stalinisme »*. Les uns et les autres en appellent à une impossible transformation. *« Il faudrait qu'il s'autodépasse »*, assure l'ancien ministre *« liquidateur »* Marcel Rigout, en précisant que le PCF *« n'a pas les moyens de le faire »*. Cela ne l'empêche pas de prôner *« un soutien réciproque entre les candidats ADS et PCF »* pour les prochaines élections cantonales en Haute-Vienne, où les dissidents sont bien implantés.

A sa manière, M. Rigout indique que les anciens du parti veulent des signes concrets pouvant faire croire aux *« regrets »* de M. Hue. Ainsi, Alain Amicabile, ancien membre du comité central, attend de voir comment se fera *« la désignation des candidatures aux élections européennes »*. M. Viens précise que M. Hue, en tant que patron des élus communistes, est bien au courant de la vie que la fédération du Val-de-Marne, celle de M. Marchais, fait mener au maire d'Orly. A défaut d'attendre des excuses, M. Bourquin rappelle que le direction du parti lui fait un procès *« pour récupérer des locaux qui, pour une bonne part, ne lui appartiennent pas »*.

OLIVIER BIFFAUD

Les « refondateurs » veulent éviter la marginalisation des dissidents

Lors du vingt-huitième congrès du PCF, la dernière vague de *contestataires communistes*, celle des « refondateurs », a adopté une stratégie à double face : en abandonnant toute fonction de direction, Charles Fiterman a voulu élargir sa liberté de manœuvre ; en gardant « un pied dans la vieille maison », Guy Hermier a choisi de surveiller de près les ouvertures éventuelles. *« Le changement de secrétaire général est, chez nous, si peu fréquent que ce seul fait n'est pas négligeable »*, affirme le député des Bouches-du-Rhône.

Dans le bilan si peu positif qu'ils ont pu faire du congrès, les refondateurs comme les amis de Philippe Herzog considèrent la promotion de Robert Hue à la tête du parti comme un signe encourageant. La fausse sortie inattendue de Georges Marchais, en revanche, leur complique singulièrement la tâche. *« C'est une faute politique »*, juge l'un d'eux.

Pour M. Hermier, le plus ancien des membres du bureau national après M. Marchais, la liberté de parole des délégués constitue une vraie nouveauté, *imposée par les refondateurs. « Le Parti communiste produit des dissidences à son image*, explique-t-il. *Dans la mesure où le PC est une Eglise, ceux qui partent se défroquent. Tous sont tombés dans la marginalisation, du reste. Notre opposition, à l'intérieur du parti, depuis 1989, vise précisément à éviter cette marginalisation. Même si c'est très insuffisant, c'est nous qui avons poussé le plus d'évolutions. »*

Après avoir proposé, dès avril 1993, la réunion d'assises communistes, les refondateurs continuent d'entretenir l'espoir d'un rassemblement des *« communistes de carte et de cœur »*, susceptible de jouer un rôle dynamique au sein d'un pôle alternatif de transformation sociale. *« Il est utile que la recomposition politique se prépare aujourd'hui*, estime M. Hermier, *mais rien de décisif ne se produira avant les échéances de 1995. »*

JEAN-LOUIS SAUX

La préparation des cantonales

Epreuve de force entre Bernard Tapie et les socialistes dans les Bouches-du-Rhône

Au terme d'un mois de négociations, le PS et le MRG ne sont pas parvenus à un accord pour les élections cantonales de mars prochain dans les Bouches-du-Rhône. « Dopés » par la candidature de Bernard Tapie, les radicaux de gauche sont résolus à établir un nouveau rapport de forces avec les socialistes (1). Ceux-ci dénoncent, de leur côté, les exigences « irrationnelles » de leurs partenaires.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les négociations entre PS et MRG ont, en fait, tourné court dès la première et unique réunion commune, le 10 janvier dernier. Deux jours plus tard, le MRG publiait un communiqué dans lequel il prenait acte de la *« position restrictive »* des responsables du PS, *« qui*, affirmait-il, *remet en cause le soutien aux candidats sortants »*.

Dans la foulée, il affirmait sa volonté de *« faire connaître l'ensemble de ses candidats »* le 29 janvier. Dès l'origine, les chances d'un accord étaient, déjà, largement hypothéquées...

Arguant d'un *« renouveau »* de leur mouvement, lié à l'« effet Tapie », tout en s'appuyant sur les résultats de sondages d'opinion nationaux, les radicaux de gauche – qui ont un sortant sur deux élus – avaient exigé, d'emblée, dix ou onze cantons sur les vingt-six renouvelables. Le PS était prêt à leur en céder quatre. En dépit de l'annulation de trois rendez-vous successifs, au dernier moment, par le MRG, un rapprochement s'opérait entre les deux partenaires à travers télécopies, courriers et tractations téléphoniques. Le MRG réduisait ses prétentions à neuf cantons, soit la moitié de l'ensemble des cantons renouvelables hors sortants PS. Les socialistes, de leur côté, consentaient à ajouter deux cantons supplémentaires à leur liste initiale, mais leurs propositions ne recoupaient celles du MRG que sur deux cantons.

Chacun, depuis, est resté sur ses positions. Le 24 janvier, le PS publiait, unilatéralement, une liste de dix-huit candidats. Le 29, le MRG s'abstenait, de son côté, de rendre publique la liste nominative de ses propres candidats, mais réaffirmait ses prétentions : *« neuf cantons, non négociables »*.

« L'attitude du PS, explique Michel Dary, président départemental du MRG, *n'est ni sérieuse ni responsable. Il ne nous octroie, au demeurant, que des cantons dans lesquels il a des difficultés à régler ses problèmes internes. »* Réplique de François Bernardini, premier secrétaire du PS : *« La base de discussion du MRG est irrationnelle. Il spécule sur des rapports de forces artificiels et en déduit que tant de cantons lui reviennent ! ... Or, ses revendications ne sont justifiées ni par sa représentativité, en termes d'adhérents ou d'élus, ni par la personnalité de ses candidats. Nous ne nous mettrons pas à genoux. Bernard Tapie et ses amis ne passeront pas en force ! »*

La perspective de la mairie de Marseille

Le PS n'apprécie pas, d'autre part, que deux au moins des candidats présumés du MRG soient d'anciens socialistes. Envenimées par des procès d'intention et une suspicion réciproque, les relations entre les deux partis n'ont pas cessé de se dégrader. Ainsi M. Bernardini soupçonne-t-il M. Tapie d'encourager, contre lui, dans le canton d'Istres-Sud, la candidature d'Olivier Darrason, député (UDF-PR). Le MRG, de son côté, accuse le PS de *« complicité »*, tant avec la droite qu'avec le PCF et avec Robert Vigouroux, le maire de Marseille, *« pour un partage du territoire »*. Le PCF, pour ce qui le concerne, a sèchement rejeté une demande de rencontre formulée par M. Tapie.

Alors que M. Tapie avait formellement exclu de présenter des candidats « Energie radicale » contre les sortants socialistes, M. Dary, lui, n'écarte pas cette hypothèse, même avec prudence, *« dans un ou deux cantons où l'élu PS nous paraîtrait battu d'avance »*. Lucien Weygand, président (PS) du conseil général, a agité, pour sa part, l'éventualité d'une « primaire », à gauche, aux élections municipales, dont M. Tapie pourrait faire les frais. Ce dont le président de l'OM assure *« se f... totalement »*, car *« les élections sont faites par les électeurs, qui ne raisonnent pas en fonction des accords, des intérêts ou des lubies des leaders politiques locaux »*.

M. Tapie souligne que l'enjeu des cantonales est bien d'*« établir un nouveau rapport de forces avec le PS »*. L'objectif du député est clair : amener à résipiscence le PS en prévision des municipales à Marseille. *« Dès le départ*, confie M. Bernardini, *on nous a fait comprendre qu'un accord ne poserait aucun problème si nous acceptions de donner des gages à Bernard Tapie pour la mairie. Nous avons refusé. »* Les pressions du président de l'OM ont, au contraire, incité les socialistes à renouer le dialogue avec M. Vigouroux et à imaginer, pour freiner les ambitions du leader d'Energie radicale, la création d'un « pôle de gauche », réunissant les amis du maire de Marseille, les socialistes et les communistes.

GUY PORTE

(1) Sur cinquante-trois élus, la gauche détient actuellement la majorité avec 35 sièges (22 PS, 1 apparenté PS, 10 PC et 2 MRG).

Élection contestée au conseil général de Haute-Vienne

Alain Marsaud (RPR) obtient que son inéligibilité soit rejugée

LIMOGES

de notre correspondant

Alain Marsaud, député (RPR) de la Haute-Vienne, avait-il le droit de briguer (et de gagner) le siège de conseiller général du canton de Limoges cité ? Dix mois de rebondissements juridiques n'ont pas suffi à répondre à cette question (*le Monde* du 3 septembre 1993). La cour d'appel de Limoges a décidé, lundi 7 février, de renvoyer le dossier devant son homologue, la cour d'appel de Paris.

M. Marsaud avait enlevé le siège au PS, le 16 mai 1993, à l'occasion d'une élection partielle rendue nécessaire par le décès du conseiller général en place. Cette élection fut aussitôt contestée par son adversaire, Claude Bourdeau : habitant Paris, M. Marsaud ne pouvait, selon lui, prétendre à l'éligibilité en Limousin dans ce type d'élection. Le député avait répondu que enfant du pays, il n'était parisien que par obligation professionnelle et que ses racines restaient limousines. Il avait précisé avoir toujours voté en Haute-Vienne. Son appartement du quinzième arrondissement de Paris n'est, selon lui, qu'un logement de fonction.

Premier saisi, le tribunal administratif de Limoges s'était défaussé du dossier auprès du tribunal de grande instance (*le Monde* du 29 août 1993), lequel avait conclu à la domiciliation parisienne et, donc, à l'inéligibilité. M. Marsaud avait fait appel en arguant de cette contradiction : s'il est parisien, c'est à la justice parisienne de trancher. La cour d'appel de Limoges lui a donné raison sur ce point en admettant l'exception d'incompétence : *« En l'assignant à Paris, son adversaire s'obligeait, du même coup, à saisir la juridiction territorialement compétente. »*

C'est donc un nouvel épisode qui vient de s'ouvrir. Ira-t-il à son terme ? Le canton de Limoges cité est renouvelable le 20 mars prochain. M. Marsaud n'a pas encore révélé s'il sera ou non candidat.

GEORGES CHATAIN

EN BREF

SCIENCE POLITIQUE : Jean-Marie Donégani et Pierre Mathiot premiers lauréats du prix Philippe-Habert. – Le prix Philippe-Habert a été attribué, mercredi 26 janvier, à Jean-Marie Donégani, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF), pour son ouvrage *la Liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, et à Pierre Mathiot, allocataire de recherche à l'Institut d'études politiques de Paris, pour son article : « *Le sida dans la rhétorique et la stratégie du Front national* », paru dans l'ouvrage collectif *Sida et politique, les premiers affrontements*. Directeur des études politiques du *Figaro*, gendre de Jacques Chirac, Philippe Habert avait été retrouvé mort à son domicile le 5 avril 1993.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qu'une erreur de transmission nous a fait écrire dans notre commentaire sur l'élection municipale partielle de Meulan (*le Monde* du 8 février), il n'y a pas... quatre députés, dans les Yvelines, mais douze ! Seuls les quatre députés qui sont membres de l'UDF avaient pris position pour la liste conduite par Laurent Vastel (UDF-CDS) contre celle de Louis-Joseph Delame, qui bénéficiait, elle, du soutien des instances locales du RPR.

Robert Hue

n'envisagent pas

ce» au sein du parti



POLITIQUE

Au lendemain des élections législatives partielles

Le prudent réveil de la gauche

La victoire des candidats socialistes – Michel Fromet à Blois et Daniel Vaillant à Paris – à deux des trois élections législatives partielles dont le second tour était organisé le 6 février, a suscité des réactions de satisfaction prudente de la part des responsables du PS. A droite, on s'interroge sur la portée du scrutin et on rappelle l'impératif de l'union.

Le porte-parole du Parti socialiste, Jean Glavany, a déclaré, lundi 7 février, que ces *«deux succès»* marquent *«le début d'un réveil de l'électorat de gauche autour des candidats socialistes».* Il s'est *«réjoui de voir que le PS redevient un parti de rassemblement, très large dans deux cas sur trois». «La voie nous est tracée : la recherche de toujours plus d'unité pour le PS, gage d'efficacité électorale, et le resserrement des liens avec un certain nombre de partenaires»*, a déclaré M. Glavany. *«Le PS a besoin de dialoguer plus profondément encore avec ses partenaires naturels à gauche et autour de la gauche, pour que le rassemblement du deuxième tour soit plus efficace»*, a ajouté le député des Hautes-Pyrénées.

Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est félicité, pour sa part, des résultats électoraux *«très encourageants»* du week-end et des *«contacts renouvelés»* aux premières Assises de la transformation sociale, les 5 et 6 février. *«Cette fin de semaine a relancé la dynamique de la gauche française»*, estime le député du Lot. Enfin le succès de M. Fromet à Blois – et, à travers lui, celui de Jack Lang – a suscité deux réactions en faveur de l'ancien ministre de la culture et maire de Blois. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du Mouvement des réformateurs, y a vu *«un appel au rassemblement et à l'ouverture»*, tandis que Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, soulignait *«la capacité d'attraction d'une gauche tolérante».*

M. Sarkozy : union !

Dans la majorité, ce sont les interrogations qui prédominent, plus que la déception. Ainsi, Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, a indiqué, lundi 7 février, que *«les leçons»* du week-end électoral *«méritent prudence et modestie»*, mais que le *«rendez-vous de vérité»* pour le gouvernement aura lieu lors des élections cantonales du mois de mars. Faisant valoir que *«seule une circonscription change de camp»* et que *«l'explication d'un résultat électoral isolé est difficile»*, M. Raffarin s'interroge : *«Est-ce un problème local, est-ce une interrogation sur l'efficacité gouvernementale ?»*

Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a déclaré, sur France 2, qu'il y a *«une leçon»* à tirer des trois élections partielles, c'est que *«rien n'est jamais acquis».* Affirmant qu'on ne peut pas tirer de *«leçon nationale»* de ces trois scrutins, il a relevé le nombre des abstentions. *«Notre électorat s'est en partie démobilisé»*, estime M. Sarkozy. Il a ajouté : *«La majorité ne peut pas se payer le luxe de la division. Que ce message soit entendu !»*

Jean-Claude Gaudin, président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et sénateur (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, a déclaré que *«la victoire nette et claire de l'UDF-RPR dans la première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence doit relativiser l'échec de Paris et imposer plus de modestie aux chants de triomphe de Michel Rocard».* Commentant la victoire de Francis Galizi (CDS) au second tour de la législative partielle de Digne, *«dans cette circonscription traditionnellement très ancrée à gauche»*, M. Gaudin a déclaré que, *«sur le plan national, elle met en évidence le capital de confiance dont dispose toujours le gouvernement d'Edouard Balladur». «Elle résulte aussi, avant tout*, a-t-il ajouté, *de l'union UDF-RPR, et l'électorat ne comprendrait pas que cette union puisse, demain, retomber dans ses vieux démons, qu'il s'agisse des cantonales, des européennes et, surtout, de la présidentielle.»*

Enfin, pour Jean-Marie Le Pen, président du Front national, *«la défaite de deux des trois candidats de la majorité aux élections partielles anticipe l'inéluctable échec du gouvernement». «Contrairement à ce qu'affirme M. Balladur*, a déclaré M. Le Pen, *la majorité n'a pas bénéficié d'un raz-de-marée, en 1993, elle a bénéficié d'un mode de scrutin»*, lequel, *«mis en place pour bâillonner le Front national, bâillonne aussi des millions d'exclus français».*

Maire de Rouen

François Gautier (UDF-CDS) est élu sénateur de Seine-Maritime

ROUEN

de notre correspondant

François Gautier (UDF-CDS), maire de Rouen, conseiller régional de Haute-Normandie, a été élu, dimanche 6 février, sénateur de Seine-Maritime avec 54,15 % des voix, au second tour de l'élection partielle organisée après le décès d'André Martin (UDF-PSD), survenu le 7 novembre dernier. Ce scrutin était nécessaire en raison de l'épuisement de la réserve constituée par les «non-élus» de la liste UDF-RPR de 1986 après les décès, en 1993, de Jean Lecanuet (DDS) et de Geoffroy de Montalembert (RPR). Ces disparitions avaient conduit à l'entrée au Sénat de Roger Fossé (RPR), ancien président du conseil régional de Haute-Normandie, et André Martin, qui avait succédé à Jean Lecanuet, pendant quelques mois, à la présidence du conseil général de Seine-Maritime.

M. Gautier a devancé, au premier comme au second tour, Marc Massion (PS), conseiller général. Toutefois, le score du candidat centriste est moins bon que celui enregistré par la liste conduite, en 1986, par Jean Lecanuet, son prédécesseur à la mairie de Rouen. Confronté à deux candidats de droite (Yvonne Lebourg, maire d'Ambrumesnil, et Claude Laplace, maire de Gruchet-le-Valasse), il a fait reculer l'union UDF-RPR de près de 20 points par rapport à 1986. Au total, les trois représentants de la droite totalisent 5,46 points de moins que la liste d'union de 1986. M. Gautier a incontestablement souffert d'un déficit d'image par rapport à Jean Lecanuet, et Dominique Chaboche (Front national), qui a obtenu 94 voix, a certainement capté une partie des grands électeurs de droite.

Parallèlement, la gauche, qui a pourtant conquis des municipalités en 1989 (Sotteville-lès-Rouen, Fécamp, Gournay-en-Bray), ne progresse guère et a vraisemblablement souffert de la présence des deux candidats écologistes, MM. Frau, conseiller régional, et Leforestier : par rapport à 1986, le PS progresse de 0,31 point tandis que le PC, avec Colette Privat, maire de Maromme, recule de 0,14 point.

Au second tour, les reports de voix n'ont pas été parfaits en faveur de MM. Gautier et Massion. En outre, il y a eu 53 votants de moins qu'au premier tour, et les bulletins blancs et nuls ont fortement augmenté d'un tour à l'autre.

ÉTIENNE BANZET

Les résultats du 6 février 1994

1er tour : *I., 2 972 ; V., 2 944 ; E., 2 934.*

François Gautier, UDF-CDS, 1 147 (39,09 %) ; Marc Massion, PS, 739 (25,18 %) ; Colette Privat, PC, 469 (15,98 %) ; Yvonne Lebourg, div. d., 254 (8,65 %) ; Claude Laplace, CNI, 145 (4,94 %) ; Dominique Chaboche, FN, 94 (3,20 %) ; Antoine Leforestier, GE, 44 (1,49) ; Bernard Frau, écol., 42 (1,43 %). *BALLOTTAGE.*

2e tour : *I., 2 972 ; V., 2 891 ; E., 2 720.*

M. Gautier, 1 473 (54,15 %), *ELU.*

MM. Massion, 1 092 (40,14 %) ; Chaboche, 77 (2,83 %) ; Leforestier, 43 (1,58 %) ; Frau, 28 (1,02 %) ; Mme Privat, 4 (0,14 %) ; Lebourg, 3 (0,11 %).

28 septembre 1986 : I., 2 950 ; V., 2 940 ; E., 2 913. Liste UDF-RPR, conduite par Jean Lecanuet (UDF-CDS), 1 694 (58,15 %), 4 ÉLUS ; liste PS, conduite par Tony Larue, 725 (24,88 %), 1 ÉLU ; liste PC, conduite par André Duroméa, 470 (16,13 %), 1 ÉLU ; liste div. d., conduite par René Mallet, 24 (0,82 %).

[Né le 23 avril 1940 à Paris, diplômé d'études supérieures de sciences économiques, ancien élève de l'ENA, M. Gautier est nommé au secrétariat général du gouvernement en 1974. Devenu, en 1976, chef de cabinet de Jean Lecanuet, ministre de la justice, puis de l'aménagement du territoire, il devient, en 1977, chargé de mission auprès du président du Sénat, Alain Poher, et du rapporteur général du budget. Nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes en juillet 1979, M. Gautier est secrétaire général de la Compagnie générale des eaux de 1982 à février 1993, date à laquelle il est devenu directeur de la société d'investissement Finegee. Adjoint de M. Poher à la mairie d'Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne) de 1977 à 1989, il était l'adjoint de Jean Lecanuet à la mairie de Rouen depuis 1989, quand il a remplacé ce dernier le 8 février 1993. M. Gautier préside, depuis 1992, la commission des finances du conseil régional de Haute-Normandie.]

REPÈRES

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Balladur perd six points au «baromètre» de CSA

Le «baromètre» présidentiel de l'institut CSA enregistre, en février, une baisse de six points de la «cote» d'Edouard Balladur. Une enquête réalisée les 2 et 3 février auprès de 1 000 personnes et publiée, mardi 8 février, dans *le Parisien*, montre que 56 % des personnes interrogées *«feraient confiance comme président de la République»* au premier ministre, au lieu de 62 % en janvier.

Cependant, M. Balladur continue de devancer nettement les autres personnalités de la droite : Raymond Barre (40 % au lieu de 38 % en janvier), Simone Veil (35 %, au lieu de 33 %), Charles Pasqua (35 %, au lieu de 33 %) et, enfin, Jacques Chirac (32 % au lieu de 33 %). A la différence de ses concurrents, le premier ministre obtient des scores équivalents chez les sympathisants UDF (87 %) et RPR (86 %). A gauche, Jacques Delors (44 %) devance nettement Jack Lang (28 %) et Michel Rocard (27 %).

EUROPÉENNES

M. Goustat dirigera une liste de «chasseurs»

Le mouvement Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT), réuni en congrès national à Charenton (Val-de-Marne), samedi 5 février, a décidé de présenter une liste aux élections européennes, qui sera menée par André Goustat, président du mouvement et conseiller régional d'Aquitaine. Au scrutin européen de juin 1989, pour leur première participation à une consultation politique, les «chasseurs», dont la liste était déjà conduite par M. Goustat, avaient obtenu 4,13 % des voix.

Le CPNT a décidé, en outre, de ne pas voter les budgets dans les six conseils régionaux où, selon M. Goustat, la droite a besoin de ses voix : l'Aquitaine (dix conseillers «chasseurs»), la Bourgogne (un élu), le Languedoc-Roussillon (un élu), la Haute-Normandie (un élu), la Picardie (trois élus) et Midi-Pyrénées (trois élus). Le mouvement veut faire pression, ainsi, sur le gouvernement pour obtenir de l'Union européenne une modification de la réglementation sur la chasse.

COMMUNICATION

Après la fusion de son catalogue avec celui de l'Union générale cinématographique

Hachette va contrôler le plus important secteur de droits audiovisuels français

UGC (Union générale cinématographique) disposait de trois mille heures de programmes de télévision sous-exploités et Europe Images, filiale d'Europe 1 communication (Hachette), en gérait de son côté six cents. Les deux catalogues vont désormais fusionner. Europe Images, contrôlée à 62 % par Hachette, devient le plus important gestionnaire de droits dans le secteur de la télévision.

Comme aux Etats-Unis, les opérateurs européens se préparent au grand bouleversement de l'image de télévision numérique. Mais, pendant que certains discutent alliances et fusions transnationales, d'autres agissent. Lundi 7 février, UGC-Droits audiovisuels et Europe 1 communication (filiale d'Hachette) ont annoncé qu'ils avaient décidé d'unir leurs forces pour constituer le premier catalogue de droits digne de ce nom en matière de programmes de télévision. Europe Images, filiale à 62 % d'Europe 1 communication, va fusionner les six cents heures de fictions, de dessins animés, etc., qu'elle gérait déjà, avec les trois mille heures que contrôlait UGC de son côté.

Qu'UGC soit minoritaire (38 %) dans le capital de la nouvelle entité, alors qu'il est le plus gros apporteur de droits, n'est paradoxal qu'en apparence. *«C'est pour nous une manière de responsabiliser Europe 1»*, explique Alain Sussfeld, directeur général d'UGC. C'est aussi une volonté de commencer à rentabiliser une large palette de programmes audiovisuels. Spécialisé dans la commercialisation de droits sur les films de cinéma, UGC-Droits audiovisuels ne disposait ou n'avait pas voulu se doter d'une équipe qui lui permette de valoriser son stock d'images de télévision.

Jean Rouilly, PDG d'Europe Images (filiale d'Europe et sous-filiale d'Hachette), estime, lui, que les détenteurs de droits audiovisuels joueront un rôle croissant dans l'avenir de la télévision. *«Leo Kirch en Allemagne et Silvio Berlusconi en Italie l'ont compris. En France, l'ego et les jalousies très vives des producteurs ont toujours empêché les regroupements de catalogues.»* A cet égard, estime Jean Rouilly, la force d'Europe Images nouvelle formule, c'est son indépendance vis-à-vis de tout pôle de production ou de diffusion. La mort de La Cinq (ex-filiale d'Hachette) apparaît sur ce point comme un avantage.

«Rallier les producteurs indépendants»

«La force d'être un pur gestionnaire de droits va nous permettre de rallier les producteurs indépendants», estime Jean Rouilly. Des négociations auraient déjà commencé avec des producteurs français mais aussi étrangers. Tous les partenariats sont possibles, affirme le PDG d'Europe Images, *«à condition qu'Europe 1 communication demeure majoritaire et qu'Europe Images soit opérateur».* Dans un secteur audiovisuel où les catalogues se périment vite et où les diffuseurs demandent un renouvellement constant des produits, Europe Images entend également mener une politique active dans l'achat et la coproduction. Des petits marchés comme celui des stations locales ou des réseaux câblés vont également être prospectés. *«Nous allons commencer à donner naissance au second marché des programmes.»*

Au moment où Canal Plus regroupe ses catalogues de films et de produits audiovisuels pour accroître sa force de vente sur les marchés, la séparation entre le cinéma et la télévision prônée par Europe Images et UGC n'est-elle pas un paradoxe ? *«En apparence seulement*, affirme Jean Rouilly. *La séparation a pour but de rendre majeure la commercialisation des programmes. Mais nous ferons des* packages, *et pour les pays où la différence cinéma-télévison n'est pas aussi affirmée qu'en France les vendeurs seront les mêmes.»* Une chose est sûre, la naissance d'un opérateur de poids chargé de défendre les intérêts des producteurs constitue un événement dans le monde audiovisuel français.

YVES MAMOU

Suivant les conclusions du «rapport Cortesse»

Le gouvernement refuse de modifier la «loi Sapin»

Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, le RPR et l'UDF fulminaient contre la «loi Sapin», cette loi sur la transparence des flux publicitaires votée le 29 janvier 1993, appliquée depuis le 1er avril, et qui avait hérité du nom de son auteur, Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances du gouvernement de Pierre Bérégovoy.

A son arrivée au pouvoir, le gouvernement demandait toutefois un rapport à Louis de Broissia, député RPR de Côte-d'Or et président du *Bien public* (groupe Hersant). Ce dernier recommandait la prudence vis-à-vis de la loi (*le Monde* du 8 juillet 1993), en dépit de l'actif lobbying de députés RPR comme Robert-André Vivien et Olivier Dassault, sensibles aux arguments de certains publicitaires.

Le ministre des finances, Edmond Alphandéry, et son collègue de la communication, Alain Carignon, se situent dans le droit fil du rapport de Broissia et de celui, récent, de la commission chargée de l'application de la loi et présidée par Pierre Cortesse, vice-président du Conseil de la concurrence. Dans un communiqué du lundi 7 février, les deux ministres font leurs les constats du «rapport Cortesse». *«Personne ne prétend plus aujourd'hui que la loi fait courir un risque immédiat à l'activité publicitaire, même s'il n'est pas douteux que certains intermédiaires sont en situation difficile»*, d'autant *«que les informations disponibles, notamment statistiques ou comptables, sont trop partielles»* et que *«la profession, déjà très perturbée par le changement de régime, aurait, plus à perdre qu'à gagner à de nouveaux changements»*...

Les deux ministres entérinent le rapport de la commission présidée par M. Cortesse : il convient de ne pas modifier la loi, car il faudra deux ans pour en dresser *«un véritable bilan»*, et de suivre ses recommandations.

«Eviter l'effondrement»

Le gouvernement a donc demandé à la direction de l'INSEE, au chef du service juridique et technique de l'information (SJTI), *«en liaison avec les professionnels»*, d'étudier la création d'un observatoire chargé d'examiner l'évolution du secteur publicitaire et de faire la part des effets de la récession et de ceux de la loi. Il va aussi élaborer une circulaire qui clarifie et précise ses modalités d'application, ainsi que le régime applicable au hors-médias (marketing direct, promotions, etc.), comme le demandait la presse.

Ce maintien de la «loi Sapin», sujette à de simples ajustements techniques, n'est pas du goût des publicitaires, et notamment des dirigeants des centrales d'achat d'espaces, qui ont adressé au premier ministre une lettre ouverte, datée également du 7 février, l'appelant à *«éviter l'effondrement»* du secteur, dû à une *«loi bâclée»*, et lui rappelant les promesses préélectorales des membres de son gouvernement.

Y.- M. L

MORT DE JACK KIRBY, le père de Spiderman. – Jack Kirby, père de héros de bandes dessinées comme *Spiderman* ou *l'Incroyable Hulk*, est mort dimanche 6 février à son domicile californien de Thousand Oaks. Né à Manhattan en 1917, Jack Kirby – de son vrai nom Jack Kurtzberg – s'était associé avec différents scénaristes comme Stan Lee ou Joe Simon. Ce dessinateur prolixe, spécialiste du dessin de science-fiction, travaillera à New-York pour l'éditeur Timely Publications, devenu plus tard Marvel Comics. La première création de Jack Kirby et de Stan Lee, qui firent de Jack Kirby le dessinateur le plus connu et le plus populaire parmi les auteurs de «comics» d'outre-Atlantique, fut, en 1961, *the Fantastic Four*, puis les «super-héros» comme *Hulk, the Avengers, the X Men.* C'est avec Joe Simon qu'il inventa *Captain America*, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour incarner l'esprit combatif des Américains.

Conséquence d'un avis du Conseil de la concurrence

UGC va devoir céder une salle aux Champs-Elysées

Le ministère de l'économie et des finances devait publier mercredi 9 février un arrêté obligeant le groupe UGC a réduire de 2 % ses parts du marché de l'exploitation cinématographique à Paris. Point important, l'arrêté précise que cette réduction devra s'effectuer pour 1 % au moins sur les Champs-Elysées à Paris. UGC sera donc contraint de vendre une de ses salles dans le secteur géographique le plus prisé de la capitale.

Cette décision fait suite à un avis du Conseil de la concurrence, saisi en 1992, après l'acquisition par UGC d'un ensemble de salles dans le quartier parisien des Halles. Bien que cet avis n'ait pas été rendu public, le Conseil de la concurrence avait refusé d'analyser le marché des salles parisiennes comme un tout. Si UGC ne contrôle que 33 % de la programmation dans la capitale, la concentration apparaît manifeste, en revanche, dans les quartiers les plus courus comme les Halles ou les Champs-Elysées. En précisant que les cessions à réaliser doivent l'être aux Champs-Elysées, le gouvernement entend donc se montrer respectueux de l'avis du Conseil de la concurrence. Ce qui n'est pas, bien sûr, du goût d'UGC.

Exceptionnelle sévérité

Guy Verrechia, PDG d'UGC, et Alain Sussfeld, directeur général, estiment que cet arrêté est doublement injuste. D'une part, parce qu'il met en parallèle un achat de salles aux Halles et une cession aux Champs-Elysées et, d'autre part, parce que l'obligation faite à Gaumont, en mars 1993, de réduire de 2,5 % ses parts de marché dans la capitale n'avait été assortie d'aucune contrainte géographique. Gaumont s'était dessaisi, au Quartier latin, d'une salle secondaire, le Hautefeuille, repris par Marin Karmitz (*le Monde* du 29 janvier).

Les professionnels du cinéma avaient estimé, à l'époque, que cette décision prise par Michel Sapin, alors ministre de l'économie, et Jack Lang, alors ministre de la culture, était d'une exceptionnelle clémence vis-à-vis de Gaumont. Aujourd'hui, la volonté gouvernementale de suivre l'avis du Conseil de la concurrence, apparaît, par contrecoup, d'une exceptionnelle sévérité à l'encontre d'UGC, qui n'exclut pas de solliciter le tribunal de commerce.

Y. M.

JUSTICE

Clôture de l'instruction sur l'assassinat de l'ancien premier ministre du chah

La cour d'assises de Paris pourrait avoir à juger les assassins de Chapour Bakhtiar

Le dossier sur l'assassinat de l'ancien premier ministre du chah d'Iran, Chapour Bakhtiar, a été transmis par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, lundi 7 février, au parquet général de la cour d'appel de Paris. Cette ordonnance de transmission, qui marque la clôture de l'instruction, est le prélude à l'éventuel renvoi en cour d'assises d'un dossier qui met directement en cause les services de renseignements de Téhéran. Outre trois Iraniens mis en examen et détenus en France, le dossier vise nommément plusieurs responsables du régime des mollahs qui, poursuivis par des mandats d'arrêt internationaux, seraient, en cas de procès, jugés par contumace.

La cour d'assises de Paris va-t-elle devoir se pencher, dans les prochains mois, sur l'un des plus épineux dossiers de terrorisme d'Etat qu'ait jamais eu à traiter la justice française? Les assassins présumés de l'ancien premier ministre du chah, tué le 6 août 1991 avec son secrétaire particulier à l'intérieur de son pavillon de Suresnes (Hauts-de-Seine), vont-ils se retrouver dans le box des accusés du palais de justice de Paris? Au terme d'une enquête longue de plus de deux ans, le juge Bruguière vient de boucler son instruction en transmettant au parquet général un dossier dont les implications diplomatiques – sans même évoquer les risques terroristes – sont de nature à embarrasser n'importe quel gouvernement.

Dans son réquisitoire définitif du 24 janvier, joint au dossier transmis par le juge Bruguière, le procureur de la République de Paris avait souligné l'implication de certains membres des services spéciaux de Téhéran dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar. *« Les services de renseignements iraniens ont effectivement participé au fonctionnement de l'association de malfaiteurs »* (constituée pour supprimer l'ancien premier ministre du chah), concluait ainsi le parquet de Paris, en se fondant sur un dossier d'instruction qui fourmille d'éléments concrets sur le rôle joué par des agents iraniens dans l'aide logistique au trio d'assassins. Malgré les dénégations constantes de Téhéran, qui dément toute implication dans l'attentat, le ministère public a donc demandé la mise en accusation des personnes poursuivies, c'est-à-dire le renvoi du dossier Bakhtiar devant la cour d'assises.

Neuf suspects, la plupart réputés proches du régime des mollahs, sont visés par cette éventuelle comparution devant la cour d'assises de Paris. Trois d'entre eux sont des Iraniens emprisonnés en France. Il s'agit d'Ali Rad Vakili, l'un des membres présumés du commando de tueurs, mis en examen le 27 août 1991 par la justice française pour *« assassinat, association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste »*, après avoir été interpellé à Genève (Suisse). Mis en examen pour *complicité d'assassinat et association de malfaiteurs*, l'homme d'affaires Massoud Hendi, ancien correspondant de la radiotélévision *iranienne à Paris, a été interpellé* en France le 17 septembre 1991. Il est soupçonné d'avoir facilité l'entrée dans l'Hexagone d'Ali Rad Vakili et du deuxième membre présumé du commando, Mohamad Azadi. Enfin, poursuivi sous les mêmes chefs de mise en examen, Zeyal Sarhadi, secrétaire administratif de l'ambassade d'Iran à Berne, avait été interpellé en Suisse, puis extradé vers la France en mai 1992. Il aurait organisé la fuite de Mohamad Azadi vers la confédération helvétique.

Six mandats d'arrêt internationaux

Six autres personnes, absentes de l'Hexagone et poursuivies par des mandats d'arrêt internationaux, sont visées par la perspective d'un procès en cour d'assises. Les deux autres membres présumés du commando – Mohamad Azadi et Farydoum Boyer Ahmadi, un Iranien résidant en France, qui s'était introduit dans l'intimité de la famille Bakhtiar – seraient (s'ils sont encore vivants) toujours en fuite. Conseiller du ministre iranien des télécommunications, Hossein Sheikhattar se voit, lui, reprocher d'avoir participé à la délivrance de visas destinés à deux des assassins présumés venus d'Iran.

Un Turc d'origine iranienne, Mesut Edipsoy, est soupçonné *d'avoir fourni des faux passeports* turcs à ces deux derniers et d'avoir *procuré des appartements à Istanbul* à des membres de l'équipe *venant en soutien au commando*. Nasser Ghasmi Nejad et Hossein Choorideh Chirazi Nejad, dont les rôles paraîtraient plus mineurs, sont aussi l'objet de mandats d'arrêt. Enfin, des réquisitions de non-lieu ont été prises concernant deux Iraniens, Saili Majid et Fereshteh Djahanbari, qui ont été mis hors de cause.

L'ensemble des pièces de cette procédure – dossier d'instruction, *réquisitoire définitif du procureur* et ordonnance du juge Bruguière – *se trouvent aujourd'hui* au parquet général de la cour d'appel de Paris. Aussi revient-il désormais au parquet général de prendre, dans les prochaines semaines, des réquisitions aux fins, d'un renvoi des accusés devant la cour d'assises, ou d'un supplément d'information, ou d'un non-lieu.

Il lui revient aussi de fixer, dans *un délai de deux mois, la date de* l'audience au cours de laquelle la *chambre d'accusation devra trancher* en faveur de l'une de ces trois *décisions. La chambre d'accusation* de la cour d'appel est en effet *la seule juridiction compétente* pour renvoyer des personnes mises en examen en matière criminelle devant la cour d'assises. Si telle était sa décision, ce procès ne pourrait pas se tenir – à seulement considérer les contraintes liées à la procédure judiciaire – avant le second semestre de l'année 1994.

ERICH INCIYAN

Les élections professionnelles dans l'administration pénitentiaire

Le syndicat autonome accroît son audience auprès des surveillants de prison

Les résultats des élections professionnelles qui ont eu lieu les 26 et 27 janvier au sein de l'administration pénitentiaire font apparaître une progression de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) chez les surveillants. Le taux de participation a été de 76,73 %.

Les personnels de l'administration pénitentiaire se sont rendus aux urnes, les 26 et 27 janvier, afin d'élire leurs représentants aux commissions administratives paritaires (CAP) et aux comités techniques régionaux (CTR). Ces structures qui jouent un rôle important dans la vie de l'institution : les CAP, composées pour moitié de représentants de l'administration et pour moitié d'élus des personnels, donnent leur avis sur toutes les mutations et suivent les problèmes disciplinaires. Un an et demi après les grands mouvements de l'été 1992 – les surveillants avaient alors déposé les clés afin de protester contre la mort de deux des leurs –, ces élections fournissent une photographie précise des rapports de force qui régissent actuellement le monde des prisons.

Le discours modéré de Force ouvrière

Ces élections consacrent le succès de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), qui devient le premier syndicat de l'administration pénitentiaire, tous corps confondus. Emmenée par son bouillant secrétaire général, Gilles Sicard, l'UFAP, qui a réuni au total 34,36 % des suffrages, mène depuis quelques années une vigoureuse campagne contre les *« magouilles »* et les *« compromissions »* des représentants de Force ouvrière. Alors que FO avait plaidé lors des grèves de 1989 en faveur de la reprise du travail, Gilles Sicard avait refusé toute concession et dénoncé vigoureusement les *« syndicalo-polichinelles »* et les *« pleurnichards »*. Cette intransigeance a fini par séduire des surveillants exaspérés par des conditions de travail difficiles : aux élections professionnelles de 1991, l'UFAP devançait pour la première fois FO chez les surveillants en réunissant 34,92 % des suffrages. Cette année, avec 38,85 % des suffrages, elle accentue encore un peu son avance. Force ouvrière, qui espérait regagner un peu de terrain, enregistre pour sa part un léger recul chez les surveillants. Avant les durs mouvements de 1988-1989, FO, dirigée par la figure charismatique de Jacques Vialettes, régnait encore sans partage sur le monde des surveillants.

Depuis, M. Vialettes s'est suicidé, et l'audience du syndicat a sensiblement reculé : il réunissait près de 45 % des suffrages des surveillants en 1988, 32,18 % en 1991 et 31,38 % cette année. Visiblement, le discours *« responsable »* et modéré de FO, qui dénonçait lors de la campagne *« ceux qui promettent tout et rien depuis des années »*, n'a pas réussi à reconquérir les surveillants perdus au cours des dernières années. FO, qui réunit 33,53 % des voix tous corps confondus, reste cependant largement majoritaire dans les commissions puisqu'elle détient 28 des 51 sièges, contre seulement 9 à l'UFAP.

Toujours chez les surveillants, la CGT progresse légèrement, passant de 11,83 % à 12,08 %, tandis que l'Union des syndicats pénitentiaires recule de 11,12 % à 8,33 %. Chez les personnels socio-éducatifs, le SNEPAP-FEN maintient sa très grande audience, notamment chez les responsables des services d'insertion et de probation, qui l'ont choisi à 72,16 %.

Le conflit de 1992 avait également laissé des séquelles chez les directeurs de prison. A la CFDT et à Force ouvrière, la cohabitation entre surveillants et directeurs s'était fort mal passée puisque les uns demandaient la levée des sanctions et les autres leur maintien, voire leur aggravation. Estimant que les relations entre les deux corps étaient trop conflictuelles pour autoriser un combat commun, certains directeurs de la CFDT et de Force ouvrière avaient fondé, il y a un an, un Syndicat national des cadres pénitentiaires affilié à la CGC. *Cette formation a réussi* sa percée en réunissant cette *année 36,27 % des suffrages* des directeurs. Force ouvrière-direction *maintient cependant son* audience en obtenant 59,61 % des suffrages, mais la CFDT recule très nettement, passant de 36,10 % à 14,12 %.

ANNE CHEMIN

Pour une affaire de corruption à la mairie de Saint-Denis

Louis Nicollin est mis en garde à vue à la Réunion

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

Quels sont les liens exacts entre la société Nicollin, dont le PDG, Louis Nicollin, a été mis en garde à vue, lundi 7 février, à la brigade de recherche du chef-lieu de la Réunion, et la mairie de Saint-Denis? C'est sur cette question que devait se pencher une nouvelle fois, mardi, le juge d'instruction Jean-Michel Prêtre, qui enquête sur une affaire de corruption et d'ingérence au centre de laquelle se trouvent la mairie de Saint-Denis et son quatrième adjoint, Jules Raux, mis en examen et placé en détention depuis le 19 janvier (*le Monde* du 22 janvier).

Ce jour-là, hasard du calendrier, le maire de Saint-Denis, Gilbert Annette, député apparenté PS, et M. Nicollin inauguraient un centre d'enfouissement d'ordures ménagères sur la commune voisine de Sainte-Suzanne. Dans la soirée, avant de reprendre son avion, le président du club de football de Montpellier-Hérault avait confié à la presse locale qu'il s'attendait à devoir répondre aux questions de la justice. Depuis 1990, en effet, la société Nicollin est titulaire du marché d'enlèvement des ordures ménagères pour le chef-lieu de la Réunion, en remplacement d'une filiale de la Lyonnaise des eaux, dont le contrat arrivait à expiration. Elle est liée à la mairie jusqu'à fin 1994 pour une prestation annuelle d'environ 12 millions de francs.

Deux autres cas

Un an après la signature de ce contrat, la société Nicollin avait pris une participation à hauteur de 200 000 francs dans une entreprise dirigée par le fils de Jules Raux. Un décalage dans le temps que fait ressortir aujourd'hui l'avocat de M. Nicollin, Mᵉ Pierre-Marie Grappin : *« L'adjudication a eu lieu en novembre 1989 pour un marché qui a commencé en 1990. Louis Nicollin a fait la connaissance de Jules Raux entre décembre 1990 et janvier 1991, c'est-à-dire un an après l'attribution du marché. »*

Louis Nicollin a-t-il pensé faire *« une bonne affaire »* en investissant 200 000 francs dans une société agroalimentaire dont la comptabilité montre qu'elle a toujours été en déficit ou bien a-t-il payé rétroactivement un droit d'entrée à Saint-Denis? C'est cette interrogation qui lui vaut aujourd'hui sa mise en garde à vue. D'autant plus que, selon les premiers éléments de l'enquête, il s'avère que l'adjoint au maire de Saint-Denis, par ailleurs vice-président de la commission d'appel d'offres et trésorier de la fédération socialiste locale, réclamait systématiquement aux entreprises voulant travailler avec la municipalité une quote-part (environ 3 % de leur marge bénéficiaire) dont le produit aurait servi soit à renflouer les caisses de la société dirigée par son fils, soit à aider des élus.

Le cas Nicollin n'est pas isolé à la Réunion. Dans deux autres affaires de corruption – celle dite de la billetterie unique qui éclabousse le conseil général et qui sera jugée à partir du 21 février et celle de l'endiguement de la rivière des Galets qui vaut quelques soucis au PCR –, des hommes d'affaires métropolitains, notamment un avocat d'affaires parisien, Mᵉ Meynot, et des cadres de Dumez international ont été mis en examen et placés en détention avant d'être remis en liberté contre de fortes cautions.

ALIX DIJOUX

Radié de la magistrature en 1988

Le juge amoureux d'une prostituée demande sa réintégration

LE PUY

de notre correspondant

Philippe Le Friant avait été radié de la magistrature en 1988 *« pour avoir porté atteinte à l'honneur »* de ce corps. *Magistrat à Lyon de* 1982 à 1987, puis à Brioude (*Haute-Loire*) *en* 1987 et 1988, il avait eu le tort de *procurer aide et assistance à* une prostituée, Marie Arbant, puis de se mettre en ménage avec elle. A un nouveau recours hiérarchique auprès du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, l'ancien juge, aujourd'hui âgé de quarante-quatre ans, vient de recevoir une réponse négative.

Tout espoir n'est pourtant pas perdu pour l'ex-magistrat, qui vit désormais avec Marie Arbant aux Villettes, un petit village de six cents habitants, en Haute-Loire. Présidé par le maire, un comité de soutien s'est créé dans la commune. Une pétition a été signée par les habitants du village pour demander la réintégration de M. Le Friant. Elle sera remise au président du conseil général de la Haute-Loire, M. Barrot (CDS), ancien ministre proche de M. Méhaignerie.

Celui-ci, en sa qualité de ministre de la justice, peut encore réintégrer l'ancien magistrat. Son cas sera réexaminé le 22 février par la commission d'intégration dans la magistrature, indiquait lundi 7 février la chancellerie.

JEAN-PIERRE FORON

Après l'incendie du Parlement de Bretagne

Des locaux de remplacement vont permettre à la cour de Rennes de reprendre les audiences

RENNES

de notre correspondant

Après l'incendie du Parlement de Bretagne, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes siégera, jeudi 10 février, à la cité judiciaire de Rennes. Le même jour, au même endroit doivent reprendre les audiences de la troisième chambre correctionnelle. *« Les pertes sont moins importantes que ce que nous avions d'abord envisagé*, a expliqué lundi 6 février le premier président Jean-Louis Péraud. *Les dossiers de chambres civiles ou commerciale ont disparu mais seront reconstitués avec l'aide des avoués et des avocats. »*

En revanche, les arrêts en délibéré ont été irrémédiablement détruits. *« Le greffe de la chambre correctionnelle a été épargné, tout comme les dossiers de la chambre d'accusation, dont ceux instruits par le conseiller Van Ruymbeke »*, a précisé le procureur général Jacques Brun, qui a évalué à une dizaine le nombre de dossiers d'affaires criminelles détruits.

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a annoncé le relogement provisoire de la cour d'appel pour une durée de trois à *cinq ans dans des immeubles* neufs situés près de la gare SNCF de Rennes *ou à proximité* immédiate de la cité judiciaire, qui, au cours des prochains mois, accueillera les audiences de la cour. Les *3 000 m² nécessaires* au fonctionnement de la cour ont été *trouvés, et les 350* fonctionnaires ne connaîtront pas de chômage technique.

Lancée par le conseil régional de Bretagne, le conseil général d'Ille-et-Vilaine, la ville de Rennes et le quotidien *Ouest-France*, l'association pour la renaissance du Parlement de Bretagne collecte les aides des collectivités, des entreprises et des particuliers.

Une information judiciaire a été ouverte pour incendie involontaire ayant occasionné des blessures entraînant une incapacité totale de travail supérieure à trois mois. Sous la direction du juge Pascal Lemoine, les policiers du SRPJ de Rennes poursuivent les investigations et les auditions de témoins ou de victimes de dégâts provoqués par des fusées de détresse ou des fusées lance-amarres qui ont nécessité une trentaine d'interventions de sapeurs-pompiers vendredi, avant que ne s'embrase le Versailles breton, dont la reconstruction sera financée à part égale par le ministère de la culture et par celui de la justice.

CHRISTIAN TUAL

ÉCOUTES : le préfet Prouteau entendu par le juge Valat. – Ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée, le préfet Christian Prouteau a été entendu comme témoin pendant cinq heures, lundi 7 février, par le juge d'instruction Jean-Paul Valat chargé de l'enquête sur les écoutes dont ont été victimes des journalistes, des avocats et des responsables politiques en 1985 et 1986. Le préfet Prouteau est notamment mis en cause au sujet d'une note interne à la présidence de la République du 28 mars 1983 ordonnant que *« l'on s'occupe sérieusement de l'avocat Antoine Comte »*, le défenseur des Irlandais de Vincennes. Cette note faisait référence à l'emploi d'écoutes administratives (*le Monde* du 25 décembre 1993). Le rôle joué par la cellule de l'Elysée dans la mise sur écoutes téléphoniques de particuliers a dernièrement été confirmé par la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (*le Monde* du 27 janvier).

DÉFENSE : nominations dans la marine. – Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre Jean Turcat, qui a été nommé inspecteur général des armées, à compter du 30 avril, par le conseil des ministres du mercredi 2 février. Par ailleurs, l'amiral Alain Coatanea est maintenu, jusqu'au 30 juin 1994, dans ses fonctions de chef d'état-major de la marine.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

En congrès à Tours du 7 au 11 février

La FEN règle ses comptes

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) réunit son congrès du 7 au 11 février à Tours. Le thème central, *« Violences et missions éducatives »*, devrait – le temps d'une journée au moins, celle du mercredi 9 février choisie pour ce débat –, distraire les militants de leur souci principal : l'avenir de leur fédération, qui vient de subir un sérieux revers aux dernières élections professionnelles.

Dix-huit mois après l'éclatement qui a conduit en octobre 1992 près de la moitié de ses troupes à créer une fédération concurrente, la Fédération syndicale unitaire (FSU), et deux mois tout juste après la victoire écrasante de cette dernière aux élections professionnelles enseignantes (188 000 voix contre 110 000), l'heure d'un bilan amer a sonné pour la FEN.

Dans son discours d'introduction du congrès, lundi 7 février, le secrétaire général Guy Le Néouannic s'est incliné devant la cruauté des chiffres, bien forcé de reconnaître que, pour la première fois depuis sa création en 1948, la FEN, dont les effectifs ne dépassent guère aujourd'hui les 200 000 adhérents après en avoir compté 350 000, n'est plus la première centrale enseignante. *« Aucun militant de la majorité fédérale n'a de gaieté de cœur participé à cette clarification nécessaire*, a commenté M. Le Néouannic à propos de la scission d'octobre 1992 et de l'exclusion de ses syndicats minoritaires. *Nous savions l'affaiblissement que la rupture allait engendrer. Même au prix d'une cohésion renforcée, l'affaiblissement est là, concrètement mesurable après les élections professionnelles. »*

Du camouflet à la reconquête

La valse-hésitation de la direction de la FEN à poursuivre la démarche unitaire qu'elle avait engagée à son corps défendant avec la FSU et une centaine d'autres organisations de gauche, à l'occasion de la manifestation laïque du 16 janvier, a fait aussi l'objet d'une mise au point du secrétaire général. *« Il ne pouvait être question*, a plaidé Guy Le Néouannic, *de laisser certains récupérer à leur profit tout ce travail dont nous avons été les initiateurs. »* Le Comité national d'action laïque (CNAL), émanation directe de la FEN, désormais marginalisé, pourrait faire les frais de ces « ratés », puisque Guy Le Néouannic a appelé à la constitution d'un *« comité pour la laïcité de l'école »* qui recruterait au-delà des seules structures du CNAL.

Toujours majoritaire bien qu'en perte de vitesse chez les instituteurs, son creuset initial, le Syndicat des enseignants (SE), créé après la scission pour remplacer l'ancien SNI-PEGC et dirigé par Jean-Claude Barbarant, a subi un véritable camouflet en ne remportant que 4 % des voix aux élections professionnelles enseignantes de décembre dans les collèges et les lycées où il tente désormais de s'implanter.

A la différence de tous ceux qui l'auront précédé depuis plus de quarante ans, le prochain secrétaire général de la FEN, qui sera élu dans trois ans, ne sera sans doute pas un instituteur. Jean-Paul Roux, secrétaire national et membre du Syndicat des intendants, le SNIEN, deviendra secrétaire général adjoint de la FEN à l'issue du congrès. Une manière pour Guy Le Néouannic de le désigner comme dauphin et de faire basculer, au moins symboliquement, le centre de gravité de la FEN sur les non-enseignants, où elle reste majoritaire.

La politique de repli, qui cadre mal avec l'ambition de M. Le Néouannic de faire de ce congrès *« celui de la conquête »*, suscite quelques remous au sein même de l'appareil. Comme pour compenser les silences de Jean-Claude Barbarant, un de ses collègues du SE, Paul Labit, par ailleurs responsable de la plus grosse section de la FEN, celle du Nord-Pas-de-Calais, a adressé une lettre le 1er février à tous les responsables de la FEN et de ses syndicats nationaux. Il y accuse l'actuelle direction de bloquer depuis trois ans tout processus de renouveau et de se livrer *« à une véritable entreprise de normalisation »*. *« Les sections départementales sont réduites à de simples rouages aveugles, muets et sourds de l'exécutif fédéral »*, écrit-il. Et il ajoute que la création du SE s'est faite *« dans les pires conditions »* et que *« le prix à payer est effroyable »*. La reconquête de la FEN commence effectivement à Tours.

CHRISTINE GARIN

MÉDECINE

La « deuxième affaire du sang contaminé »

De nouveaux documents précisent le degré d'information des services du premier ministre en 1985

Le quotidien *Libération* publie, mardi 8 février, des extraits de plusieurs documents inédits relatifs à ce qu'il est convenu d'appeler « la deuxième affaire du sang contaminé », celle qui concerne la mise en place du dépistage systématique de l'infection par le virus du sida chez les donneurs de sang. Ces documents, qui figurent dans le dossier de l'instruction judiciaire menée actuellement par Marie-Odile Bertella-Geffroy, font apparaître que, dès janvier 1985, le professeur François Gros, conseiller du premier ministre, Laurent Fabius, connaissait les risques de transmission du virus du sida par voie transfusionnelle. Ils apportent en outre de nombreux éléments relatifs à la politique protectionniste qui fut mise en œuvre par les pouvoirs publics de manière à favoriser le test de dépistage de la firme Diagnostics Pasteur.

A maintes reprises, au cours de l'enquête qu'il menait en vue de la rédaction de son rapport *« Tranfusion sanguine et sida en 1985 »*, Michel Lucas, le patron de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), s'était plaint de ne pouvoir mettre la main sur les documents de l'hôtel Matignon relatifs à l'affaire du sang contaminé. Sa fierté était d'avoir pu récupérer le compte rendu de la réunion interministérielle tenue le 9 mai 1985 à l'hôtel Matignon sous la présidence du conseiller du premier ministre, le professeur François Gros. Ce document mettait en évidence pour la première fois à quel point les impératifs industriels et économiques avaient pris le pas sur les impératifs de santé publique dans la mise sur le marché des tests de dépistage de l'infection par le virus du sida.

Les documents publiés aujourd'hui par *Libération*, dans deux articles signés de Bernard Seytre (1), apportent de ce point de vue de nombreuses informations inédites tant sur le niveau d'information du cabinet du premier ministre que sur les mécanismes protectionnistes mis en œuvre au plus haut niveau pour favoriser la firme Diagnostics Pasteur au détriment de la firme américaine Abbott.

Le premier de ces documents est une lettre du professeur Gros, datée du 14 janvier 1985, dans laquelle il s'émeut tout d'abord du manque d'aide financière accordée aux médecins et chercheurs spécialisés dans le sida. Cette attitude, écrit-il est d'autant plus *« regrettable »* que *« la France et l'Europe ont marqué des points (clonage du LAV, sondes spécifiques, travaux sur le vaccin, etc.)*. François Gros ajoute : *« Laurent Fabius (... et Simone Veil en qualité d'ancienne présidente du Parlement européen) m'en ont parlé et pensent que l'on doit tout faire pour protéger ici nos acquis. Une autre raison est liée au fait que le nombre de personnes atteintes dans le monde commence à devenir assez important et que l'on se rend compte que la maladie n'atteint plus seulement des populations à risques mais aussi peut survenir chez n'importe quel accidenté ou opéré recevant une transfusion. »*

Les autres documents publiés par *Libération* concernent les six mois au cours desquels, non seulement les services du ministère de la santé, mais aussi le cabinet du premier ministre, vont tenter de freiner la mise sur le marché du test américain de la firme Abbott de manière à préserver des parts de marché au test français de Diagnostics Pasteur. Toute la difficulté, ici, consiste à faire la part entre ce qui relève de l'évaluation proprement médicale et scientifique du test américain (on avait des doutes quant à sa fiabilité), ce qui relève de la stratégie commerciale d'Abbott (rien ne prouve que cette firme était, dès mars 1985, prête à fournir la totalité du marché français) et ce qui relève du protectionnisme.

Favoriser le test français

Il n'en reste pas moins que, le 16 avril 1985, les responsables de la firme Abbott adressent au Laboratoire national de la santé les résultats de deux nouvelles études montrant l'utilité qu'il y aurait à disposer de ce test. Dans la première – dont nous avons copie – le docteur Jacques Leibowitch écrit que ce test est *« fiable et reproductible. (...) Rien n'empêche d'utiliser immédiatement ce test pour écarter les sangs dangereux. Un test de confirmation serait nécessaire seulement si l'on devait informer le donneur de son état »*. Dans la seconde étude adressée à Abbott le 12 avril 1985, le professeur Jean Ducos, président de la société française de transfusion sanguine, et le docteur Winston Smilovici (CTS de Toulouse) écrivent que la *« praticabilité »* du test Abbott *« est tout à fait satisfaisante dans le cadre d'une activité de dépistage systématique chez tous les donneurs de sang »*.

En dépit de ces constatations, plusieurs documents confirment que le souci premier des autorités françaises était de favoriser le test français. Le 20 mai 1985, le professeur Gros écrit une note à Louis Schweitzer, directeur du cabinet de Laurent Fabius : *« Les centres de transfusion ont fait savoir qu'ils étaient favorables à la mise en route d'une procédure de dépistage. (...) Il sera difficile de ne pas prendre de dispositions allant dans ce sens. » « Est-il urgent d'attendre ou convient-il de donner des précisions ? »* demande le Professeur Gros. Le 3 juillet 1985, *soit deux semaines après* l'annonce, par Laurent Fabius, de la décision d'instaurer un dépistage systématique de l'infection par le virus du sida dans les dons de sang (le 19 juin 1985), le Professeur Gros adresse une nouvelle lettre à M. Schweitzer dans laquelle il insiste sur *« le risque »* de *« voir le test Abbott (Gallo) inonder le marché français puisque nous ne pourrons plus retenir longtemps au Laboratoire national de la santé l'homologation de ce test »*. Selon *Libération*, le Professeur Gros aurait rajouté en bas de page une note indiquant que *« les services publics telle l'Assistance publique de Paris ont eu l'indélicatesse de commander tous leurs tests chez Abbott, geste que je trouve personnellement bien douteux ! »*

Il ne s'agit là que de quelques-uns des documents figurant dans le dossier d'instruction, et l'on ne saurait analyser cet aspect de l'affaire du sang contaminé à la lumière de ces seules pièces. Manquent en particulier tout ce qui concerne l'attitude du cabinet de Georgina Dufoix, *ministre des* affaires sociales, et de la direction de la sécurité sociale. Le danger serait, une nouvelle fois, d'accabler *a priori* un homme, le professeur Gros, sans connaître le dossier dans sa globalité. Comment pourtant ne pas rappeler ce que déclarait celui qui fut directeur de l'Institut Pasteur de 1986 à 1982 lors du premier procès du sang contaminé : *« Je suis absolument formel sur un point : je n'ai pas été informé de la contamination potentielle des plasmas ni des produits non chauffés, si ce n'est assez tard, en juin »* ? Après avoir indiqué, à propos de la réunion interministérielle du 9 mai, qu'il ne voyait pas très bien *« comment nous aurions pu aller beaucoup plus vite »*, le professeur Gros avait déclaré : *« Il est évident que s'il y a eu un retard et des morts... Vous imaginez dans quel état moral je me trouve. »*

FRANCK NOUCHI

(1) Bernard Seytre est par ailleurs le traducteur en français de l'ouvrage du professeur Gallo, *Chasseur de virus*, paru aux éditions Robert Laffont.

REPÈRES

ESPACE

Le budget de la Nasa revu à la baisse

Pour la première fois en vingt-et-un ans, le budget de la Nasa pour 1995 devrait baisser de 260 millions de dollars. En dépit de cette baisse, les crédits alloués à l'agence spatiale américaine devraient s'élever quand même à 14,3 milliards de dollars. Au rang de ceux qui bénificieront d'augmentations en cette période d'austérité, on trouve les recherches dans le domaine de l'aéronautique qui connaissent une heusse de 58 millions de dollars avec 347 millions de dollars et celles concernant le programme pour la planète Terre qui progressent de 21 % avec 213 millions de dollars. Les missions dédiées au laboratoire de recherche spatiale américano-européen Spacelab, comme le programme de vols de navette, font l'objet, comme cela était prévisible, de mesures d'économies avec des *budgets amputés par rapport* à l'année dernière de 106 millions de dollars (– 19 millions de dollars) pour les premières et de 3,15 milliards de dollars (– 49 millions de dollars) pour le second. Quant à la station spatiale, l'administration suggère de ramener ses crédits à 1,8 milliard de dollars alors que la Nasa s'était engagée à ne pas dépenser plus de 1,9 milliard de dollars. Signe des temps enfin, la coopération avec les Russes fait officiellement son apparition dans les textes avec 150 millions de dollars.

Mission Discovery : largage annulé

Après plusieurs tentatives infructueuses (*le Monde* du 8 février), la NASA a renoncé, lundi 7 février, à déployer le satellite WSF (Wake Shield Facility) que la navette Discovery abritait dans sa soute, en raison de problèmes techniques répétés (batteries, liaisons Terre-satellite et système de contrôle d'attitude de l'engin). La NASA craint de ne pas pouvoir récupérer le WSF si elle le larguait dans l'espace. Le cosmonaute russe Sergueï Krikalev, qui s'était longuement préparé pour cette capture au centre de Houston (Texas), devra donc faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Quoi qu'il en soit, la mission WSF, qui devait permettre d'élaborer sous ultra-vide des couches minces de matériaux (arséniure de gallium) destinés à l'électronique, n'est pas totalement abandonnée. Le grand disque d'acier de 3,6 mètres de l'expérience WSF (13,5 millions de dollars) vole en effet au bout du bras robot de Discovery et fabrique quelques-uns des cristaux semi-conducteurs attendus, mais dans des conditions qui ne sont pas totalement idéales du fait des perturbations provoquées par la présence proche de la navette.

ORIENTATION

Quatre jeunes sur dix préféreraient travailler dans la fonction publique

Selon un sondage de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) (1), 64 % des lycéens de terminale et des étudiants considèrent que la préparation de leur avenir professionnel est plus importante (64 %) que l'intérêt intellectuel de leurs études (25 %). Ils estiment que celles-ci sont faites d'abord pour trouver un métier (41 %), plutôt que pour se forger une culture générale (24 %) ou une formation personnelle (16 %). 43 % d'entre eux recherchent avant tout la sécurité de l'emploi (contre 15 % qui privilégient la rémunération). Ils plébiscitent la fonction publique (40 %), notamment dans l'enseignement (24 %), avant les grandes entreprises (25 %) et les professions libérales (20 %). Logiquement, 90 % des lycéens de terminale estiment que leur filière ne prépare pas au monde du travail (mis à part les diplômes professionnels, les baccalauréats sont faits pour déboucher sur l'enseignement supérieur). En revanche, 80 % des étudiants en institut universitaire de technologie (IUT), 85 % des élèves préparant un brevet de technicien supérieur (BTS) et 76 % des élèves de grandes écoles estiment que leurs études préparent tout à fait ou assez bien au monde du travail (contre 30 % seulement en université).

(1) Sondage effectué par SCP-communication, du 4 au 17 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 3077 lycéens de terminales et d'étudiants.

Nouvelle structure créée à la demande des écologistes

L'Agence régionale de l'environnement illustre la volonté des élus de traiter les problèmes du cadre de vie

Le conseil régional a adopté, jeudi 3 février, les statuts de l'Agence régionale de l'environnement et des énergies nouvelles (AREEN). Il s'agit d'un nouvel organisme qui vient s'ajouter à de nombreuses structures chargées de prendre en compte les problèmes de cadre de vie dans la région. L'influence des élus écologistes n'est pas étrangère à cette décision.

Dans quelle mesure l'arrivée en force des écologistes au conseil régional, après les élections de mars 1992, a-t-elle renforcé l'intérêt de l'assemblée pour le traitement des problèmes du cadre de vie? Le «plan d'écologie pour l'Ile-de-France» adopté en juin 1992 par la nouvelle assemblée, avait été préparé par la précédente mandature. Avec ses lignes d'action dans les domaines de l'eau, des déchets, du bruit, des espaces verts... il témoignait déjà de la volonté des élus de remédier aux difficultés rencontrées dans la vie quotidienne par de nombreux Franciliens.

Juste après les élections, une direction de l'environnement et de la culture était créée pour gérer un budget qui allait être porté de 575 millions de francs en 1993 à 647 millions de francs en 1994. Cette progression des crédits pour l'environnement respecte les orientations du plan régional 1994-1998 voté à l'automne 1993. Le rôle de l'Agence des espaces verts, née en 1977, était confirmé. Enfin, un comité régional de l'environnement réunissant élus, associations et socio-professionnels, était créé pour donner son avis sur le problème de l'énergie ou sur des opérations d'aménagement comme celle de la Plaine-Saint-Denis. Cet organisme est présidé par André Holleaux (Génération Ecologie).

La création de l'AREEN, dont les statuts ont été adoptés le 3 février, semble aussi répondre à des préoccupations politiques. *Dans un communiqué publié* le 26 mars 1992, quelques jours après les élections régionales, Michel Giraud (RPR), qui n'était encore que député du Val-de-Marne, proposait la création de cette agence *«pour tenir compte du message des Franciliens»*. L'ancien président du conseil régional confirmait ainsi sa candidature à la tête de l'assemblée, après le forfait d'Alain Juppé devant une majorité relative.

Valeur ajoutée

La proposition de Michel Giraud donnait satisfaction aux élus de Génération Ecologie. Ils avaient inscrit la création de *cette agence dans* les vingt mesures prioritaires, à partir desquelles, ils allaient négocier leur appui à la majorité relative. Très rapidement, l'exécutif prenait des décisions destinées à illustrer sa volonté de prendre en compte les préoccupations des élus écologistes.

C'est Dominique Bidou, un ancien collaborateur de Brice Lalonde au ministère de l'environnement, qui a dirigé la mission de préfiguration de l'agence, dont la création a été décidée au cours du premier vote budgétaire de l'assemblée, en octobre 1992. Il admet que la difficulté de ce nouvel organisme sera d'*«apporter une valeur ajoutée à ce qui existe déjà»*. *«Il faudra que ses animateurs sachent greffer son action sur celle des autres services de la région»*, poursuit celui qui est pressenti pour diriger l'agence.

Plusieurs mois ont été nécessaires pour définir sa vocation. Après qu'ait été écarté le risque de devenir un *«simple bureau d'études des autres structures de la région»*, il a été décidé qu'elle devrait en premier lieu *«diffuser des informations pour que les collectivités locales, les entreprises et les habitants de la région prennent en compte les critères de protection de l'environnement dans leur comportement»*. Ces informations devraient être diffusées dans les maisons de la nature, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les maisons de l'environnement d'Aéroports de Paris...

Comme l'indiquent ses statuts, l'agence doit *«participer à l'étude et à la définition de la politique de développement durable de la région, en liaison avec la direction de l'environnement et de la culture, l'agence des espaces verts et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région.»* Ce qui signifie que l'AREEN pourra apporter un soutien technique aux maîtres d'ouvrage des grandes opérations d'aménagement. Elle devrait par exemple publier un guide sur l'assainissement pour que soit assurée une meilleure fiabilité des réseaux. Enfin, elle devrait monter des opérations-pilotes telles que la création de logiciels informatiques qui permettront de mesurer l'impact en matière de bruit d'un chantier. L'agence pourra également intervenir pour définir les *«emplois verts»* tels qu'ils ont été prévus et annoncés par le gouvernement dans son plan de relance de juillet 1993.

La mission d'étudier les problèmes d'économie d'énergie, avec une expérimentation dans les lycées de la région, lui a également été confiée au cours du débat budgétaire (*le Monde* du 25 janvier). Son budget pour 1994 a d'ailleurs été porté à cette occasion de 3 à 5 millions de francs, dont 1 million pour la politique en matière d'énergie. Il s'agit de sommes modestes en regard des 13 milliards de francs brassés par la région chaque année.

Avec son équipe de quatre personnes, l'AREEN aura effectivement valeur de symbole. Le contrôle de son conseil d'administration a fait l'objet de tractations au cours du débat du 3 février. Les conseillers régionaux souhaitaient que les élus y soient mieux représentés, et que son budget soit très rapidement augmenté. Une volonté peu appréciée par les services administratifs de la région, qui souhaitent ne pas être dessaisis de leurs dossiers.

CHRISTOPHE DE CHENAY

En réponse à la consultation lancée il y a deux mois

Dix-neuf équipes candidates à la construction du Grand Stade

Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a présenté, lundi 6 février, le résultat de la consultation internationale, lancée le 2 décembre 1993, pour la construction du Grand Stade. Celui-ci doit être édifié à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et aura une capacité d'environ 80 000 places pour accueillir la Coupe du monde de football en 1998.

Dix-neuf des vingt groupements d'entreprises de travaux publics et d'équipes d'architectes candidats ont été retenus. Ils ont présenté des dossiers techniques témoignant de leur capacité à élaborer un projet architectural, à en maîtriser la réalisation technique et à respecter le coût total de l'opération. Parmi ceux-ci figurent beaucoup d'architectes de renom (*lire ci-dessous*) et les principales entreprises françaises du BTP travaux publics, une société italienne, le consortium Bouygues-Dumez-SGE qui s'est associé avec huit équipes d'architectes pour augmenter ses chances, Fougerolle, GTM, SAE...

Avec un coût estimé à plus de 1 milliard de francs, le marché est un des plus importants depuis la Bibliothèque de France (7 milliards). Le cahier des charges détaillé sera remis le 15 février aux entreprises retenues. Elles auront jusqu'au 15 avril pour présenter leurs projets. Ceux-ci sont sans doute bien avancés dans les cabinets d'études, mais n'ont pas été encore rendus publics. Un jury devrait, après une première sélection de cinq projets, choisir le lauréat au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai.

Parallèlement à ce concours d'architecture, a été lancée une autre consultation pour l'exploitation commerciale de l'édifice dont le résultat devrait également être connu en mai. Ainsi, un concessionnaire pourra être associé dès la mi-septembre à la réalisation de l'équipement qui fera ainsi l'objet d'un projet global. Mme Alliot-Marie a confirmé que les travaux devraient être terminés et le stade livré à la fin de 1997. Le Grand Stade devrait pouvoir accueillir le Tournoi des cinq nations et la finale de la Coupe de France de football en 1998, avant le coup d'envoi de la Coupe du monde.

C. de C.

Surprise-partie

Exit Perrault, l'homme de la Bibliothèque de France, bien *que son projet pour Melun-Sénart* ait été l'un des deux présélectionnés avec celui de Valode et Pistre. Ces derniers, *avec persévérance, reviennent* dans l'arène, mais associés, mariage surprenant de la rigueur et de la fantaisie, à l'agence Architecture Studio.

Retour d'Andreu, l'homme des aéroports, dont l'association presque aussi contrastée avec Hammoutène laisse imaginer un stade archéo-futuriste, comme la bande dessinée les aime. Retour aussi de Soler, *lauréat malheureux de feu le* Centre de conférences internationales, avec un partenaire moins surprenant, Koolhaas (Euralille), l'un et l'autre appartenant au bottin mondain des coqueluches architecturales.

Seules deux agences se présentent dans leur pureté initiale : Gaudin (le stade Charléty), et Chaix et Morel. Toutes les autres, ou presque, se *livrent, comme les quatre* concurrents de Melun-Sénart, à des apparentements plus ou moins heureux, à des mariages *pour le meilleur ou pour le pire,* à des juxtapositions opportunes ou... opportunistes : Viguier (le *pavillon français de Séville*) et Bofill (les colonnes) ; Sarfati, Ferret et Grether ; Saubot, Castro, Normier, etc. (des rescapés de Nanterre) ; Grandval (le Carrousel du Louvre) et six heureux confrères ; Chemetov (le ministère des finances), Ferrier, Gazeau, Mimram (la future passerelle d'Orsay), soit l'alliance de la solidité et de la grâce, le ying et le yang ; Macary (le Grand Louvre avec Pei), Zublena, Costantini et Regembal, un poids lourd sans surprise ; [illegible] quelques autres, homogénéisés par leur génération. Évidemment Piano (le Centre Pompidou), avec Jourda et Perraudin ; évidemment Nouvel, avec son associé Cataní, mais sans Ibos qui a rejoint l'une des équipes les plus salées : Vasconi (le Corum de Montpellier), Combarel, Kersalé et Starck...

A quoi il faudrait ajouter trois équipes aux noms moins familiers du milieu architectural, et qui n'en rendent que plus pittoresque cette étrange surprise-partie, aussi libre qu'échangiste.

FRÉDÉRIC EDELMANN

REPÈRES

ENTREPRISES

Aider les PME de Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, sur près de 2 000 petites et moyennes entreprises ayant un dirigeant âgé de plus de cinquante-cinq ans, près d'un quart n'ont pas de successeur confirmé. Afin de *favoriser la transmission de ces* quelque 460 PME ou PMI, pour la majorité de moins de dix salariés, spécialisées dans le *bâtiment, l'industrie et les services*, la chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis a décidé d'éditer un bulletin *dressant la liste des affaires à* reprendre.

Ce bulletin, *réactualisé* tous les trimestres, comportera divers renseignements *sur les* entreprises à céder (secteur d'activités, chiffre d'affaires, effectif, clientèle, localisation...) et sur les *repreneurs intéressés* (souhaits, propositions...). Le premier numéro, tiré à 2 000 exemplaires fin février, sera adressé aux dirigeants des PME-PMI n'ayant pas de successeur ou aux chefs d'entreprise susceptibles d'être intéressés par une reprise ou un partenariat, et aux clubs de repreneurs du département.

HAUTS-DE-SEINE

Cinq maires menacent *de ne pas signer* les contrats de ville

Cinq maires du département, *Jacques Brunhes* (PC, Gennevilliers), Gilles Catoire (PS, Clichy), Jacqueline Fraysse-Cazalis (PC, Nanterre), Dominique Frelaut (PC Colombes) et Janine Jambu (PC, Bagneux) envisagent de ne pas se rendre le 10 février à la convocation du préfet des Hauts-de-Seine pour la signature des contrats de ville qui concernent dix communes (les cinq autres étant Asnières, Villeneuve-la-Garenne, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux). Ces contrats doivent être co-signés par le président du conseil général Charles Pasqua. Les élus frondeurs, qui se déclarent *«prêts à signer ces contrats dans les meilleurs délais»*, s'étonnent de *«ne disposer d'aucune précision quant au montant des crédits que l'Etat, la région et le département entendent y consacrer»*. Ils souhaitent *«que l'Etat précise, en préalable, le niveau de son engagement financier et les modalités de sa participation à la mise en œuvre des actions retenues»*. Ils doivent être reçus lundi 7 février par le préfet.

HÉBERGEMENTS

Des hôtels pour jeunes visiteurs de Paris

Qu'ils débarquent de l'étranger ou de province, les jeunes qui viennent séjourner à Paris, pour visiter la capitale ou pour compléter leur formation par des stages, ne trouvent pas porte *close. Gérés par l'Etat*, des associations ou des institutions soutenues par la Ville, plusieurs dizaines d'établissements leur *offrent au total 3 000 lits. Parmi* ces structures d'accueil, le Centre international de séjour de Paris gère deux «hôtels» *construits par la municipalité*, l'un avenue Maurice-Ravel dans le douzième arrondissement, l'autre dans le treizième. Édifié *jadis en bordure du boulevard* Kellerman, ce dernier a été récemment agrandi et rénové. Deux ailes, à l'architecture audacieuse, ont été ajoutées au bâtiment existant portant sa capacité à 400 places. Les jeunes y trouvent désormais, pour 64 francs à 134 francs par nuit (petit déjeuner compris), des dortoirs, des chambres à deux lits ou des chambres individuelles toutes équipées de «cabines d'eau». Avec un restaurant *libre-service* le Centre Kellerman, n'a plus grand-chose à voir avec les rustiques auberges de jeunesse. Il compte *parmi sa clientèle 60 % d'étrangers*, dont de nombreux écoliers visitant la capitale avec leurs maîtres.

► **Centre international de séjour de Paris. Tél. 44-75-60-06.**

DROIT AU LOGEMENT

Les expulsés de l'avenue René-Coty lèvent le camp

La quarantaine de personnes qui s'était installées, dimanche 6 février, sur le terre-plein de *l'avenue René-Coty, dans le quatorzième* arrondissement (*le Monde* du 8 février), face à l'ancien foyer pour enfants dont *elles avaient été expulsées au* mois d'août 1993, ont levé le camp, lundi 7 février, dans la matinée.

Ces expulsés avaient obtenu, le 17 septembre 1993, après l'intervention de l'abbé Pierre et du professeur Albert Jacquard, *des assurances de relogement* du représentant de Matignon. Selon Droit au logement *«une seule famille a été relogée et rien n'a évolué depuis la dernière rencontre avec le représentant de l'Etat au mois de janvier»*. L'association qui estime à 1,8 million le nombre de logements vides en France, dont 117 000 dans la capitale, revendique *«l'application de la loi de réquisition sur les logements vacants»*.

DÉLINQUANCE : hausse dans les Hauts-de-Seine. – Lors de la séance solennelle du tribunal de grande instance de Nanterre, le procureur de la République, Pierre Lyon-Caen, a indiqué que, dans le département des Hauts-de-Seine, *«le nombre de méfaits constatés s'est accru en 1993 de moins de 5 % alors que l'augmentation était de plus de 9,5 % pour l'année 1992»*. Pour le procureur, *«c'est encourageant dans la mesure où l'on parviendrait, l'an prochain, à une évolution semblable et à enrayer cet accroissement continu que le département connaît pour la sixième année consécutive»*. Les circonscriptions de police où le nombre des méfaits constatés est le plus élevé, restent situées dans le nord du département (Gennevilliers, Clichy, Colombes et Levallois).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 17 novembre.

BELLE EPOQUE. Film espagnol-portugais-français de Fernando Trueba, *v.o.* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

CACHE CASH. Film français de Claude Pinoteau : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES DINGUES ET COMPAGNIE. Film canadien de courts métrages d'animation d'Evelyn Lambart, Norman McLaren, Cordell Barker, Les Drew, Co Hoedeman, v.f. : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

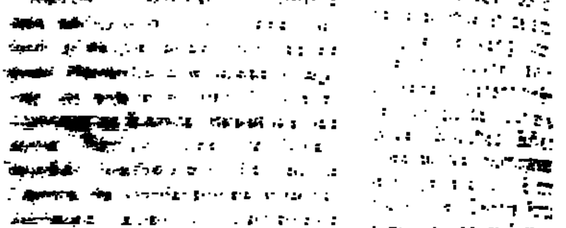
JEANNE LA PUCELLE, LES BATAILLES. Film français de Jacques Rivette : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

JEANNE LA PUCELLE, LES PRISONS. Film français de Jacques Rivette : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

MADAME DOUBTFIRE. Film américain de Chris Columbus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SAUVEZ WILLY. Film américain de Simon Wincer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (40-28-95-10 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Dix-neuf équipes candidates à la construction du Grand S



SCIENCES ◆ MÉDECINE

L'Europe du préservatif

Les habitants de la Communauté ont de plus en plus recours à cette méthode de contraception et de prévention du sida

L'Agence française de lutte contre le sida, entité menacée, vient de rendre publique une synthèse riche d'informations sur ce que représente, à l'échelon de l'Union européenne, la commercialisation des préservatifs masculins. Cette synthèse porte aussi sur les différents modes de communication mis en œuvre pour inciter le plus grand nombre à avoir recours à cette méthode préventive dans les situations qui présentent un risque de contamination par le virus du sida (1). Ce travail met notamment en lumière la situation particulière de la France, où toute publicité en faveur du préservatif fut interdite jusqu'en... 1987 *(voir encadré)*.

On n'a pas encore pleinement pris la mesure du poids des données culturelles dans l'attitude collective face à cette méthode à la fois contraceptive et préventive. Ce fait apparaît très clairement dans l'étude par l'Agence française de lutte contre le sida. Le cas du Japon est, à cet égard, exemplaire. A lui seul, ce pays, dont la population correspond à 2,5 % de la population mondiale, emploie 58 % des 2,8 milliards de préservatifs utilisés annuellement à travers le monde. Pourquoi le Japon? « *Ce chiffre important s'explique par le fait que le préservatif est le seul moyen de contraception autorisé dans ce pays. 80 % des couples japonais l'utilisent. A titre de comparaison, avec 110 millions de préservatifs distribués en 1992, la France ne représente que 0,22 % de ce marché* », peut-on lire dans l'étude de l'Agence française de lutte contre le sida.

Les deux premiers producteurs mondiaux sont d'ailleurs japonais : Okamoto Industries et Fuji Latex. La production mondiale est quasi exclusivement localisée en Asie, Japon, Malaisie, Indonésie, Corée du Nord et Vietnam. « *Quelques tentatives d'implantation d'usines de production, en dehors de l'Asie, ont échoué en Amérique latine (Brésil) ou, plus récemment, en France* », expliquent les auteurs de cette étude. *D'une part, la fabrication de préservatifs requiert des conditions techniques et climatiques particulières et, d'autre part, l'éloignement des sources de matières premières est extrêmement pénalisant d'un point de vue financier. Quelques fabricants ont réussi à s'installer en Europe, comme Durex (en Espagne et au Royaume-Uni) ou Hutchinson (Allemagne). Actuellement, l'ensemble des produits distribués en France est importé. Toutefois, certaines marques effectuent le conditionnement de leurs produits dans notre pays.* »

On ignore généralement en France qu'il existe à travers le monde trois types de préservatifs, en latex (extrait de l'hévéa) naturel, synthétique (polyuréthane), ainsi qu'en boyaux (de mouton le plus souvent) naturels, spécialité nord-américaine. Seuls les premiers, parce *qu'ils répondent aux conditions* imposées par la marque NF, sont disponibles dans notre pays. La mise sur le marché français de produits synthétiques est actuellement à l'étude.



Photo de Valérie Winkler. Exposition « Sida et prévention » à la galerie Suzel-Berna.

Le prix de vente n'explique pas tout

En chiffres absolus, pour l'Union européenne, c'est l'Allemagne réunifiée avec 168 millions d'unités annuelles (ventes et distributions gratuites) qui se situe en tête de l'utilisation des préservatifs masculins. On trouve *ensuite le Royaume-Uni* (152 millions), l'Espagne (150 millions), l'Italie (145 millions) et la France (110 millions). Si l'on rapporte ces chiffres globaux à la consommation par habitant en 1992, c'est l'Espagne qui arrive en tête (3,79), relativement loin devant le Royaume-Uni (2,66), l'Italie (2,52), l'Allemagne (2,1) et la France (1,96). Ces chiffres proportionnels ont été calculés, précisent les auteurs de cette étude, sur la base de la population globale des pays concernés et non pas en fonction des fractions de la population plus directement concernée par le risque de contamination sexuelle par le virus du sida. Cet ajustement chiffré reste à faire.

« *Les ventes de préservatifs sont-elles limitées dans leur volume?* s'interrogent les auteurs. *Il est certain que les grands pays européens où le préservatif est largement utilisé voient leur progression plafonner entre 2 % et 4 % depuis trois ans. Ce taux équivaut au taux moyen de progression annuelle de produits parapharmaceutiques de grande consommation. Cela tend à indiquer que dans ce pays le préservatif a trouvé son marché et qu'il s'y développe comme n'importe quel produit de ce type. En revanche, en France, le taux de progression est encore très irrégulier (+ 4 % en 1991, + 17 % en 1992) et indique que la totalité de la cible consommatrice n'est pas encore touchée.* » Pour sa part, anathèmes religieux ou pas, l'Agence française de lutte contre le sida s'est fixé un objectif de marché à atteindre en 1996 dans notre pays de 150 millions d'unités par an.

Le recours aux préservatifs n'est pas sans lien avec le prix de ces derniers. Or ces prix sont très différents selon les pays, cette disparité résultant pour l'essentiel des différences dans les systèmes de distribution. On note ainsi, selon cette étude, des prix moyens se situant entre *5,15 F l'unité (Espagne)*, 4,80 F (Italie), 3,80 F (France), 3,30 F (Allemagne) et 3,10 F (Royaume-Uni). Aux Pays-Bas, où le prix moyen est de 6,20 F l'unité, la consommation est proportionnellement la plus basse (1,68 unité par an et par habitant) des pays étudiés.

La dimension économique n'explique pourtant pas tout. Ainsi, un prix plus élevé qu'en France, associé à un niveau de vie moins élevé, n'empêche pas l'Italie et l'Espagne d'enregistrer une consommation *annuelle notablement plus forte*. En France, le récent lancement par Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, d'une opération « préservatif tarif jeune » à 1 F l'unité dans toutes les pharmacies d'officine (*le Monde* des 30 octobre, daté 5-6 décembre et 15 décembre 1993) *permettra-t-il d'aider à la diffusion*? Si tel n'était pas le cas, il faudrait en conclure que l'inconnue du non-recours aux préservatifs ne trouve pas toujours sa solution dans une équation marchande.

Une analyse comparative des modes de distribution et de commercialisation fait, d'autre part, apparaître de notables différences, selon les pays de la Communauté. La vente dans les officines pharmaceutiques est prépondérante en Espagne (80 %), en Italie (75 %) et en Grande-Bretagne (53 %). Les distributeurs automatiques n'occupent une place importante qu'aux Pays-Bas (50 %) et en Allemagne (30 %). En France, les pharmacies arrivent malgré tout en tête (48 %), devant les ventes dans les sex-shops, par correspondance ou les distributions gratuites (2,5 %), les grandes surfaces (19 %) et les distributeurs automatiques (8 %).

Pour quelle raison les Français utilisent-ils moins, en moyenne, les préservatifs que leurs voisins européens, et ce alors même que la France est l'un des pays de l'Union *les plus touchés* par ce *nouveau* fléau épidémique? Il faut ici rappeler qu'avant l'émergence de cette épidémie on avait beaucoup moins recours au préservatif en France que dans d'autres pays européens.

« *Ce retard pénalise le recours à l'utilisation du préservatif et sa banalisation*, notent les auteurs de l'étude. *Il est la conséquence de la quasi-disparition, à la fin des années 60, en France du préservatif comme moyen de contraception, au profit de la pilule. En 1970, le préservatif correspondait à 28 % des méthodes contraceptives au Royaume-Uni.*

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 14

(1) « Le préservatif en Europe. Marché et communication » : cette enquête a été réalisée par le réseau Europe On Line pour le compte de l'Agence française de lutte contre le sida (2, rue Auguste-Comte, 92170 Vanves). Après les propositions du rapport rédigé à la demande du gouvernement par le professeur Luc Montagnier (*le Monde* du 3 décembre 1993), cette Agence devrait disparaître, son activité étant reprise par la direction générale de la santé et par le comité français d'éducation pour la santé.

La grande misère de la radioprotection française

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques dénonce les « dysfonctionnements profonds » du suivi médical de certains travailleurs du nucléaire

L'AN dernier déjà, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques s'était élevé contre la lenteur de la mise en place des nouvelles réglementations en matière de suivi médical et radiologique des travailleurs du nucléaire. Dans l'édition 1993 de son rapport sur « Le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires », Claude Birraux, député (app. UDC) de Haute-Savoie, revient à la charge. *« Voyage au pays d'Ubu », « dysfonctionnements profonds »*. Le député n'a pas de mots assez durs pour décrire la situation.

Les faits qu'il dénonce concernent les travailleurs d'entreprises extérieures à EDF qui interviennent sur les centrales nucléaires pour les révisions et les opérations de maintenance périodiques. Au nombre de 20 000 , ils représentent, d'après les estimations du rapporteur tirées des données d'EDF, 62,4 % des travailleurs soumis aux rayonnements sur les sites EDF , mais reçoivent 84 % des doses de radiations (1). Certains sont utilisés par de grandes entreprises comme Framatome ou Cogema, soucieuses de leur réputation, et leur suivi médical et dosimétrique *« ne pose pas de problème »*, souligne le rapport. Mais la situation est très différente pour les salariés de petites entreprises, dont le nombre est difficile à évaluer *« en raison*, affirme M. Birraux, *du système des sous-traitances en cascade »*.

Très mobiles, ces travailleurs, que M. Birraux baptise *« les nomades de l'arrêt de tranche »*, sont rarement suivis par un médecin unique et possèdent souvent plusieurs dossiers médicaux ouverts dans des régions différentes. Ils peuvent ainsi échapper pratiquement à tout contrôle sérieux et, le cas échéant, accumuler impunément les doses au gré des chantiers pour se plier aux exigences de certains petits patrons, plus soucieux de rentabilité que de sécurité.

Le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) doit, réglementairement, leur fournir des dosimètres et assurer la surveillance de leur niveau d'exposition aux rayonnements en liaison avec les médecins du travail. Mais, souligne le rapport, *« son intervention est, en fait, limitée aux travailleurs dont on veut bien lui donner connaissance »*.

Depuis deux ans, la situation s'est un peu améliorée. Une « carte de suivi médical » nominative est obligatoire depuis le 31 juillet 1991, mais ces passeports ne sont malheureusement pas toujours bien remplis par les nomades et le fichier informatique qui devait permettre leur contrôle au plan national n'est toujours pas en place. EDF a mis en place un système de dosimétrie individuelle informatisé (DOSINAT), qui permet de suivre en temps réel la situation des intervenants. Ce dispositif limité aux sites de la société nationale est en voie d'extansion à la Cogéma et au CEA.

« La couleur du parapluie »

Le vrai problème, c'est l'absence, en France, d'une *« véritable autorité de radioprotection »*, que dénonce violemment Claude Birraux. Ce rôle est en principe tenu par le SCPRI, dirigé, jusqu'à ces derniers mois, par le professeur Pierre Pellerin. Mais le SCPRI n'a pas publié de rapport annuel d'activité depuis 1986, et ses liens avec le ministère de la santé sont *« plutôt flous »* (2), affirme M. Birraux. *« On a laissé vivre le SCPRI en électron libre pendant bien trop longtemps*, dit-il. *Le professeur Pellerin prenait seul toute la sauce en cas de problème, servant de parapluie à l'administration et aux autres responsables. »*

C'est pourquoi une réforme est à l'étude. Le SCPRI devrait être remplacé par l'Office pour la protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), un *« établissement public doté d'un président, d'un directeur et d'un conseil scientifique, et qui serait placé sous la tutelle conjointe des ministères de la santé et du travail »*. Ce nouvel organisme, qui aura un rôle de conseil et d'expertise, devrait être complété par une structure qui, au sein du ministère de la santé, serait détentrice de *« l'autorité de radioprotection »*, estime le député.

Pour l'Office parlementaire, *« l'Etat ne peut pas déléguer à un établissement public ses pouvoirs de réglementation en matière de radioprotection, donc de santé. Si c'était le cas, on n'aurait fait que changer la couleur du parapluie. »* Or, s'inquiète le député, le décret portant création de l'OPRI – actuellement devant le Conseil d'Etat – ne semble pas prévoir la création de cette seconde structure.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) La limite légale d'exposition cumulée sur un an pour un travailleur du nucléaire est de 50 milliSievert (mSv). Dès qu'elle est atteinte, il doit obligatoirement travailler sur un chantier non nucléaire.

(2) Rattaché à l'INSERM lors de sa création en 1956, le SCPRI a, semble-t-il, été « oublié » lors de la réforme de cet organisme en 1983, et n'a donc plus de statut légal. Le ministère de la santé lui fournit les fonds nécessaires sans exercer de véritable contrôle.

Superphénix, l'échangeur et la discothèque

Outre la radioprotection des travailleurs, le rapport de 259 pages présenté, jeudi 3 février, par Claude Birraux traite notamment du transport des matières nucléaires et du problème des enquêtes publiques examiné à la lumière du « cas Superphénix ».

« Il n'est pas normal que la procédure suivie pour une installation comme Superphénix ou une centrale nucléaire soit la même que celle concernant un échangeur routier ou la construction d'une discothèque en rase campagne », estime le rapporteur. Selon lui, les enquêtes publiques dont l'enjeu dépasse le cadre local devraient *« être découplées entre un niveau local et un niveau national »*.

Le député souhaite donc que soit constitué un fichier d'experts « extérieurs » susceptibles de fournir des avis indépendants, mais souligne qu'*« en tout état de cause le pouvoir souverain d'appréciation et de décision des pouvoirs publics doit être préservé »*.

Pour le transport des matières nucléaires, M. Birraux recommande *« la négociation avec les transporteurs d'une charte du transport nucléaire afin d'éviter que la loi sauvage du seul marché ne conduise un jour à de graves déconvenues. »*

L'Europe du préservatif

Suite de la page 13

» Cette proportion est encore aujourd'hui de 22 %. En France, le préservatif, perdant son rôle contraceptif, s'est rapidement limité à une utilisation dans le cadre de la prostitution, donc lié à une activité « cachée ». D'autre part, la diffusion de la contraception œstro-progestative a renforcé le contrôle de la contraception par la femme et par voie de conséquence entraîné (ou permis) une certaine déresponsabilisation de la population masculine. » Selon les dernières enquêtes réalisées à la demande des pouvoirs publics, les personnes hétérosexuelles ayant plusieurs partenaires – et à ce titre *a priori* plus exposées que d'autres au risque infectieux – sont encore loin d'utiliser les préservatifs de manière systématique.

En Allemagne, 37 % des « multipartenaires » disent ne jamais avoir utilisé de préservatifs. Aux Pays-Bas, seuls 15 % y ont recours de manière systématique. En France, chez les personnes ayant eu au moins deux partenaires sexuels différents au cours des douze derniers mois (13,3 % des hommes, 5,6 % des femmes) 56,4 % disent utiliser ce mode de protection dont 35,4 % de manière systématique. L'analyse comparative des différents types de communication officielle incitant à l'utilisation du préservatif est riche d'enseignements. En Allemagne, deux périodes peuvent être distinguées. La première (1987-1990) est caractérisée par *« le devoir et la responsabilité »* et la seconde (1991-1993) basée sur *« le dialogue et l'humour »*. Une évolution similaire est observée au Royaume-Uni, où la dramatisation (1986) a fait place à la banalisation et à l'humour. En Espagne, on est passé de campagnes portant sur le préservatif comme moyen de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles, sans mention explicite du sida, à la revendication humoristique. En Italie, la première campagne télévisée exclusivement consacrée aux préservatifs a été lancée en 1990. Depuis, tous les spots font appel aux stars de la télévision et du show-business qui vantent à cette occasion les mérites du préservatif. Aux Pays-Bas, la communication traite plus généralement du « sexe sans risque », chaque campagne grand public est déclinée de manière spécifique en direction des populations ayant des comportements à risque et diffusée sur les réseaux câblés.

« Les pays anglo-saxons, plus enclins que les pays latins à opter pour une communication dramatique, et parfois même violente, ont tous abandonné ce positionnement pour se rapprocher d'une communication humoristique. Celle-ci permet notamment d'éviter les discours moralisateurs et culpabilisants qui sont autant de freins à une banalisation réelle du produit, concluent les auteurs. *Contrairement à une idée reçue, régulièrement reprise dans les opinions sur les campagnes de promotion, il n'existe en Europe aucun spot qui montre une pose de préservatif sur un sexe d'homme. D'autre part, à l'exception de l'Espagne, aucun pays n'a adopté de message sur le thème « préservatif-contraceptif. »*

Les résultats obtenus dans ce pays laissent pourtant penser qu'une telle association pourrait aider à la diffusion de cette méthode. Pourquoi, en effet, privilégier, comme on le fait aujourd'hui, le risque de contamination par le virus du sida, ce qui contribue une fois de plus à faire de cette affection une maladie différente des autres ? Pourquoi omettre de dire que le préservatif masculin offre encore aujourd'hui toutes les garanties de protection contre l'ensemble des maladies sexuellement transmissibles et qu'il constitue également une méthode contraceptive efficace et dénuée de risque ?

JEAN-YVES NAU

▶ A noter, jusqu'au 13 mars prochain, l'exposition « Sida et prévention », photographies et sculptures de verre. Galerie Suzel-Berna, 18, rue des Tournelles, 75004 Paris.

CORRESPONDANCE

« Chirurgiens esthétiques »

Après la publication, dans le Monde Sciences-Médecine *du 22 décembre 1993, d'un article de Laurence Folléa intitulé* « Les charlatans d'Aphrodite », *le docteur Thierry Besins nous a adressé le texte suivant :*

Votre article précise que le Conseil national de l'Ordre des médecins *« vient de réagir vertement à la prestation télévisée de quatre* « chirurgiens esthétiques », *parmi lesquels le docteur Thierry Besins, dans l'émission de variétés* « Sacrée soirée » *diffusée sur TF 1 le 15 décembre »*...

Il est mentionné en outre qu'un communiqué de l'instance ordinale s'élève contre ces praticiens, qui auraient *« complaisamment exposé leurs méthodes, pour la plupart insuffisamment éprouvées, voire dangereuses, sinon charlatanesques, alors qu'ils ne sont pas qualifiés en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique »*.

Je m'élève contre l'annonce prématurée de poursuites disciplinaires, dont je n'ai pas été avisé à ce jour.

J'attends sereinement d'être entendu par mes pairs, conformément au principe de la contradiction des débats.

Je tiens cependant à m'élever, d'ores et déjà, en faux contre les accusations de *« charlatanisme »* et *« abus de titre »*.

En effet, je suis moi-même titulaire de la compétence en matière de chirurgie esthétique, dont l'auteur de l'article rappelle qu'elle constitue un *« label »* délivré par la commission de qualification du conseil de l'ordre à 462 chirurgiens esthétiques.

Je ne fais donc pas partie de ces *« plusieurs milliers »* de plasticiens proposant leurs services sans avoir cette qualification.

De plus, je suis membre de la Société française de chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, dont le secrétaire général, le professeur Le Quang, est interviewé dans l'article incriminé par Laurence Folléa pour faire ressortir la différence existant entre les chirurgiens esthétiques sérieux, que le professeur Le Quang représente effectivement et qui sont regroupés au sein de cette société, et ceux qui organisent *« la mercantilisation du métier »*.

Je suis également membre de la Société française des chirurgiens esthétiques plasticiens, qui regroupe les confrères dont la qualification ordinale est établie, et de plusieurs sociétés internationales.

Si je ne peux que regretter la tournure qu'a prise l'émission de TF 1 à laquelle j'avais été convié, il n'en reste pas moins que je regrette l'amalgame pratiqué ainsi dans l'article du *Monde* du 22 décembre 1993.

POINT DE VUE

Pour une politique industrielle de l'espace

par Olivier Bomsel

ON croyait l'espace domestiqué quand l'échec spectaculaire du 63e tir d'Ariane, emportant deux satellites de fabrication française, est venu rappeler la précarité des réussites dans le domaine spatial.

La mise en sommeil des grands programmes européens de vol spatial habité, les déboires répétés de la NASA, l'effondrement de l'URSS, ont consacré la fin d'une période de conquête technique associée à une image de l'homme pionnier de l'univers. On se souvient comment, du temps de la guerre froide, l'espace a été un champ de l'affrontement idéologique des deux mondes, dans lequel la supériorité technique avait valeur de symbole.

Pour les puissances moyennes comme la France, la maîtrise de l'espace était un gage de grandeur nationale et d'indépendance politique vis-à-vis des deux grands. L'effondrement du socialisme et des rivalités qu'il suscitait relance la question du rôle de l'exploration de l'espace. Ironie du marché triomphant, l'image positive du succès commercial d'Ariane l'emporte désormais sur l'héroïsme socialiste des cosmonautes de Saliout ou sur l'acrobatie des plombiers de Challenger. Pourtant, le lanceur européen, malgré ses performances commerciales, est encore largement tributaire des grands programmes publics. Entre le volontarisme et le marché, l'industrie spatiale doit retrouver ses marques.

En termes généraux, on peut considérer que la période où les technologies étaient rares, où l'industrie capable de les développer était à construire, où il fallait entraîner derrière la France, dans l'aventure spatiale, l'ensemble des partenaires européens, est bien révolue. La survie de l'industrie spatiale passe désormais par le développement d'applications commerciales.

Une étude du CERNA (1) et un séminaire organisé à l'Ecole des mines en décembre de l'année dernière (2) ont été l'occasion de débattre des enjeux de la politique spatiale française. Selon ces travaux, l'hypothèse d'une industrie spatiale mature, de plus en plus dépendante des applications commerciales, va transformer non seulement les schémas classiques du financement de l'industrie par le biais des grands programmes, mais aussi les formes d'organisation industrielle et la nature des relations Etat-industrie dans ce domaine.

Le cas des satellites

S'agissant des satellites de télécommunication, premier domaine d'application commerciale de l'espace, le développement rapide de la télédiffusion directe et des communications mobiles bouleverse la dynamique concurrentielle du secteur. Les satellites « télécom », jadis conçus comme éléments d'infrastructure pour les monopoles de télécommunication, étaient alors indirectement financés par les usagers captifs du service public.

Or, depuis la fin des années 1980, ces services s'ouvrent à la concurrence. La prolifération des opérateurs de chaînes TV et l'ouverture de l'espace européen à des opérateurs de satellites privés, introduisent une compétition nouvelle à laquelle les constructeurs européens étaient mal préparés. Les concurrents américains, au demeurant plus concentrés, produisant sur un marché plus vaste, plus homogène, et depuis plus longtemps ouvert à la concurrence, bénéficient d'un avantage compétitif important.

Les résultats de l'étude du CERNA montrent que les économies d'échelle liées à la taille des séries, et dont profitent largement les Américains, ne sont pas le seul facteur de réduction des coûts. La rationalisation de la sous-traitance (les maîtres d'œuvre européens sous-traitent plus de 65 % à l'extérieur, les américains 35 %) et le croisement de participations en capital entre grands constructeurs devraient entraîner, selon les industriels, des réductions de coût comparables à celles d'un doublement de la taille des séries.

Les rapprochements d'Aérospatiale et de Deutsche Aerospace, ou de Matra Marconi et de British Aerospace, s'inscrivent clairement dans cette logique. D'autre part, la recherche de synergies avec l'aval profite à l'américain Hughes, leader mondial de l'industrie (sur les quinze satellites programmés sur Ariane en 1994, huit seront des Hughes), qui, grâce à ses activités d'opérateur télécom et bientôt, de télévision directe, peut offrir à ses clients des garanties de location de répéteurs.

En Europe, les constructeurs de satellites devraient eux aussi rechercher des synergies avec des industriels des services de l'aval. En outre, on observe que, indépendamment des coûts, les délais de fabrication, la reconfigurabilité des antennes émettant vers de nouveaux marchés, ou les systèmes de propulsion étendant durée de vie et capacité, sont désormais des éléments déterminants de l'offre de satellites. Les antennes et les systèmes de propulsion sont les fonctions critiques du produit. La maîtrise des techniques correspondantes et de leur industrialisation devient pour l'industrie un objectif stratégique requérant des efforts adaptés.

Redéfinir des stratégies

Le même type de raisonnement peut s'appliquer aux lanceurs. Dans ce contexte, il importe de redéfinir clairement les enjeux stratégiques de l'industrie spatiale européenne en sorte, non pas de laisser faire le marché, mais de mettre en place, à l'échelle du continent, une politique industrielle qui préserve les actifs du secteur. La difficulté de cette politique est qu'elle ne peut plus, comme le faisaient les grands programmes, viser des objectifs purement techniques, mais qu'elle doit permettre à une industrie lourde de s'adapter rapidement à une compétition dont les formes évoluent.

L'Etat, qui finance la moitié du coût des lanceurs et équipe ses armées en satellites, est et restera un acteur majeur de l'industrie spatiale. Toutefois, il faut redéfinir son rôle, car il ne peut plus être tout à la fois concepteur de programmes, de procédures de test, client et propriétaire des entreprises, imposant de surcroît ses choix de fournisseurs. La conception des produits doit désormais revenir à l'industrie. La politique industrielle doit se concentrer sur l'anticipation des formes de la concurrence et le renforcement de la compétitivité des industries européennes.

Créer de nouveaux liens en capital au travers de l'Europe et resserrer le réseau industriel, réduire les coûts de transaction liés à la sous-traitance, financer la R-D des fonctions critiques sur lesquelles portera la concurrence à venir, promouvoir les synergies sur l'ensemble de la filière jusqu'aux services, y compris dans le domaine des applications militaires, telles nous semblent être les tâches prioritaires des pouvoirs publics dans ce secteur. Restent à redéfinir les missions des agences, nationales et européenne, en sorte qu'elles s'adaptent à ces nouveaux enjeux.

(1) O. Bomsel et G. Le Blanc, « Compétitivité de l'industrie européenne des satellites de télécommunication », étude commandée par la tutelle de l'Espace et remise à la DGSI du ministère de l'industrie en septembre 1993.

(2) Séminaire d'économie et de stratégie spatiale organisé par le CERNA et la DGSI avec le soutien du CNES.

▶ Directeur adjoint du CERNA, Centre d'économie industrielle de l'Ecole des mines de Paris.

ARTS

JEAN-MICHEL BASQUIAT au Musée-Galerie de la SEITA

Dessins de la mort contemporaine

C'est assez clair – et ce devrait l'être encore plus si la proximité, les légendes, la spéculation des dernières années n'encombraient la vue et le jugement : Jean-Michel Basquiat a été l'un des plus remarquables dessinateurs des deux dernières décennies, l'un des plus inventifs et le plus profond, celui dont les œuvres gardent intacte leur force de conviction. Dessinateur et non point peintre cependant – Basquiat étant un artiste du papier, de tous les papiers et même de celui qui sert aux photocopies, plus à l'aise sur la feuille que sur la toile, plus inventif avec ses crayons et ses pastels qu'avec l'huile ou l'acrylique.

L'exposition de la SEITA rappelle ce point, comme la rétrospective marseillaise d'il y a deux ans le démontrait. Elle réunit des œuvres sur papier et sur toile et les présente ensemble, juxtaposées le long d'un parcours à peu près chronologique. Les peintures ont de la vigueur, des contrastes chromatiques violents, des compositions centrées et simples. Les dessins imposent leur complexité, la saturation de l'espace rythmé par des répétitions de motifs, le mélange admirablement efficace du croquis et de l'écriture, la vitesse du trait, la désinvolture des collages et des superpositions.

Basqluiat s'approvisionnait partout en motifs, objets, inscriptions et idées, aux vitrines des magasins, sur les affiches, dans les magazines, à la télévision et au cinéma, dans les dictionnaires et les encyclopédies. Tout cela, fatras d'allusions innombrables et variées, réduit en signes par un graphisme qui joue du tremblement et affecte la maladresse, se dispose en inventaire sur la feuille, inventaire faussement désordonné où la couleur creuse des trous, où les mots suggèrent un sens.

Blanc et noir

Dans les premières de ces études, au début des années 80, Basquiat collectionnait les figures symptomatiques de la vie contemporaine, slogans de la publicité, produits de la consommation. Il a alors, à sa façon, renouvelé le pop, inventant une forme pauvre, dégradée, burlesque, plus proche du Rauschenberg des années 50 que des icônes froides de Rosenquist et Lichtenstein. Bientôt, dans ces recensions, la mort apparaît, crânes, mandibules, morceaux de squelettes, copies inachevées de planches anatomiques et paléontologiques. Les corps se dispersent en fragments, un abdomen s'ouvre, l'image tourne à l'ossuaire. Rien de pathétique, rien de lyrique cependant : le style ne s'alourdit pas, il demeure elliptique et hâtif, il n'entre pas dans les détails, il met en scène des proliférations enchevêtrées et tournoyantes. Mais le macabre envahit la feuille, le noir du crayon gras l'emporte, les inscriptions sont moins joueuses.

Un biographe n'aurait pas fort à faire pour établir une relation entre ces progrès du morbide dans les œuvres et le destin de Basquiat, mort d'overdose en 1988, à vingt-huit ans. Romantisme facile qui ferait croire aux prémonitions. Mieux vaut observer la leçon de l'artiste, le sens de la mise en place dont il fait preuve, l'intelligence des juxtapositions, la maîtrise du court-circuit et du télescopage. A la multiplication des images contemporaines, qui brouille et assomme, Basquiat réplique en détournant le procédé : il joue du surnombre et du désordre pour mieux réintroduire une logique de la description et faire ensuite glisser cette dernière dans l'ordre de la vanité. Le spectacle urbain et virtuel vous fascine ? Voyez la mort derrière. Les fluorescences et les slogans vous enivrent ? Voyez le vide au-delà, le vide blanc du papier, le vide noir du rien. La leçon est sévère, en dépit des apparences. Elle est d'une terrible justesse.

PHILIPPE DAGEN

► Musée-Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris, 75007 ; *tél. : 45-56-60-17. Jusqu'au* 26 février.

MUSIQUES

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, de Benjamin Britten, à l'Opéra-Comique

Dans les draps du rêve



MASSON/ENGUERAND

Dans la splendeur d'une lune de pur théâtre s'élève la voix splendide d'Oberon, roi des elfes imaginé par Shakespeare, souverain d'opéra à qui Benjamin Britten a donné le surnaturel, l'aigu, la suavité d'un contre-ténor. Sur la scène de l'Opéra-Comique, c'est James Bowman qui est Oberon, époux surhumain d'une Titania incarnée par Lilian Watson, reine inconstante et chanteuse constamment élégante. Le couple royal emmène une troupe de chanteurs-acteurs anglais qui avait enchanté le Festival d'Aix-en-Provence (le Monde du 22 juillet 1991) et qui, s'il était besoin, apporte la preuve de l'excellence de l'école de chant anglo-saxonne. Elle mêle performance vocale et générosité du jeu ; chanteurs de premier ordre bien sûr, acteurs aussi, virevoltant sur le plateau pentu imaginé par le décorateur Michael Levine, plateau purement fantasmatique et ressemblant à s'y méprendre à un lit immense et défait. Car le Songe d'une nuit d'été est la pièce la plus féerique de Shakespeare, la plus sensuelle aussi, sinon la plus érotique, la plus musicale enfin, sensualité et musicalité assumées subtilement par Britten. Il a glissé dans cette œuvre métaphorique les notes que le poète avaient pressenties : trompette et percussions sous les pas d'un Puck inoubliable (Emil Wolk), vents violents dans les gesticulations des Rustiques, ces acteurs amateurs moqués par l'aristocratie athénienne, et mille et une références et emprunts, respecteux ou moqueurs, à l'histoire de la musique. Le tout forme une partition à l'envoûtement permanent. A la tête de l'Ensemble orchestral de Paris, Stuart Bedford, proche et héritier spirituel du compositeur, obtient d'une formation quelquefois décevante ailleurs des prodiges de charme et de musicalité. La mise en scène de Robert Carsen est entrée par la grande porte dans l'histoire du théâtre : belle, maligne et vive, au point qu'elle provoque chez les spectateurs des émotions en cascade et, plaisir si rare, des cascades de rire.

OLIVIER SCHMITT

► Opéra-Comique, rue de Marivaux, Paris (2e). Métro : Opéra ou Richelieu-Drouot. Les 9, 11, 15 et 17 février à 19 h 30. Dimanche 13 à 16 heures. De 60 F à 490 F. Tél. : 42-86-88-83. Puis en tournée à Lyon (4 au 12 mars), Caen (18 et 19 mars), Tourcoing (1er et 2 avril), Montpellier (13 et 15 avril) et Nîmes (17 et 19 avril).

D'AUJOURD'HUI A DEMAIN, à la Péniche-Opéra, à Paris

Boulevard dodécaphonique

C'est le parfum d'une époque qui vous arrive aux oreilles. *1930.* Berlin libérée, tous interdits levés, la censure des mœurs en particulier. *Von Heute auf Morgen (D'aujourd'hui à demain)*, pièce de boulevard un peu leste, mise en musique par le Schoenberg dodécaphonique, sur un livret de sa femme, a le piquant un peu las des films intelligents et volubiles de l'avant-guerre français. *« Du Sacha Guitry chanté »*, nous disait Dominique Jameux, spécialiste de la seconde école de Vienne. Femme coquette, mari volage, jalousie sous l'abat-jour, affrontements doux-amers dans une ambiance bourgeoise de marivaudage amusé. On se frotte aux milieux «artistes», pour se dévergonder. On vide ses disputes sur l'oreiller. Episode de la vie de famille d'intellos ordinaires sous la République de Weimar. L'apocalypse est pour demain.

Arnold Schoenberg avait bizarrement dédié cette pochade à un quatuor vocal soutenu par une fosse bourrée. Mireille Larroche, qui en assure aujourd'hui la mise en scène, ne disposait pour l'héberger que de sa Péniche-Opéra : une centaine de places, une scène microscopique, à flot contre le plancher des vaches sur le canal Saint-Martin. De fosse, point. Mais la conviction intacte, depuis tant d'années de galère, que l'art lyrique a besoin d'endroits insolites pour bouger, et progresser.

Mireille Larroche a donc demandé à un couple de musiciens aventuriers, France et Jean-Claude Pennetier, de ramener l'orchestration de cette manière d'opérette viennoise aux dimensions de son embarcation. Une clarinette, un hautbois, un violon, un violoncelle, un clavecin, une harpe, un saxophone se retrouvent installés à la proue, derrière un voile transparent. La condensation des timbres est d'un effet détonant. Des polyphonies aiguisées à l'extrême viennent, dans cette version allégée, ornementer sans surcharge, comme des calligrammes, la conversation chantée. Chaque timbre instrumental joue son rôle, surtout la clarinette, écho de petites douleurs insupportables chez la femme. On passe à vue de l'ambiance «popu» (le saxophone) à la gravité de récitations chantées montéverdiennes (en compagnie d'instruments à l'ancienne comme la harpe ou le clavecin). C'est vif, malin. Ça n'ennuie jamais (moins de 90 minutes de spectacle, sans entracte). Tout y résonne d'une excitation vibrionnante, désespérée et quelque peu malsaine. Une tranche d'histoire, musicale et sociale, se retrouve découpée au scalpel.

Sous la direction de leur chef, Paul Méfano, les sept musiciens de l'Ensemble 2e2m ont beaucoup répété. C'était le moins qu'on pouvait attendre pour une œuvre jamais enregistrée, même en langue originale (l'adaptation française est de Doris Reinhardt). Restaient aux chanteurs à couler dans cette trame instrumentale serrée, sans dérailler, sans fausses notes, des lignes vocales sinueuses, dénuées des repères de la tonalité, et parfois dangereusement superposées. Lionel Peintre n'est vraiment pas vieux, il a déjà pris le temps de toute tenter (musique du siècle et Mozart), il est un mari un peu emprunté dans ses gestes mais totalement maître de ses intonations. L'épouse trahie et consolée est Sophie Boulin. La fréquentation du répertoire préromantique et ancien a rendu ses aigus parlants. La technique n'est pas son but. Plutôt l'art de chanter naturellement et d'être toujours vraie. C'est pour ce genre de chanteuses-là que Schoenberg a composé *Von Heute auf Morgen*. Des divas que le style léger n'effrayait pas. Boulin, une fois encore, n'a peur de rien.

ANNE REY

► Jusqu'au 27 février dans la version en français. Du 4 au 13 mars, version originale. Du 17 au 26 mars, les deux versions en alternance. Représentations les jeudis, vendredis et samedis à 21 heures, les dimanches à 17 heures, la Péniche-Opéra, face au 200, quai de Jemmapes 75010 Paris, tél. : 43-49-08-15. 120 F. Le 3, la Péniche sera amarrée exceptionnellement près du Goethe Institut, en amont du pont d'Iéna, port de Rilly (rive droite).

THÉÂTRE

A l'occasion d'une journée nationale d'action

Le Syndicat des entreprises artistiques s'inquiète d'un « budget en régression »

Le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), qui regroupe la quasi-totalité des théâtres publics et compagnies dramatiques et chorégraphiques subventionnées, a organisé, le lundi 7 février, une « journée d'action pour le théâtre public » qui a manifesté dans toute la France les inquiétudes sérieuses de professions menacées par la récession budgétaire.

Trois semaines après la conférence de presse du nouveau directeur des théâtres et des spectacles au ministère de la culture (*le Monde* du 15 janvier) présentant le budget du théâtre pour 1994, les professionnels ont manifesté le lundi 7 février dans toutes les régions françaises leur inquiétude face au risque que ce budget représente à leurs yeux.

Débats, réunions publiques, interventions avant le lever de rideau, communiqué publié dans la presse, partout les professionnels ont voulu expliquer à leurs publics la nature des difficultés qu'ils traversent. Lors d'une conférence de presse au Théâtre du Rond-Point, à Paris, Michel Dubois, président du SYNDEAC, a tenu à dénoncer un *« budget en régression »*.

« La présentation politique du budget global du ministère fait apparaître une augmentation de 4,3 %. Malheureusement, force est de constater que cette augmentation est fictive et que la réalité est beaucoup plus sombre, le budget diminuant de près de 10 %. Le calcul d'une augmentation se basant sur la loi de finances rectifiée de 1993 après le collectif budgétaire n'est objectivement pas acceptable (...). Si l'on considère un taux d'inflation de 2,5 % pour l'année 93, la situation devient nettement plus préoccupante. »

Certes, reconnaît le SYNDEAC, la direction du théâtre est apparemment moins touchée, mais, prévient-il, *« l'exercice 94 sera très difficile pour l'ensemble de nos structures, car entre le collectif budgétaire et l'inflation, le montant global des subventions est d'environ 7 % »*. Les théâtres ayant arrêté leurs projets de saison 93-94 avant ces décisions, c'est lors du second semestre de cette année que devraient se manifester les premiers effets de la récession.

D'autant que la réduction des subventions globales s'accompagne d'une diminution des aides au théâtre accordées par la délégation au développement et aux formations (dont le budget est en recul de 30 %) et par les collectivités locales qui, selon des pourcentages différents en fonction du statut des établissements, alignent leurs aides sur celle de l'Etat.

Situation délicate pour les indépendants

Ainsi, la subvention du Volcan du Havre a été réduite de 500 000 F par l'Etat et donc de 500 000 F par la Ville. Ce théâtre se retrouve donc à son niveau de subventions de 1990. *« Les baisses brutales en cours d'exercice sont très dangereuses pour nos établissements*, a expliqué Alain Milianti, directeur du Volcan.

Ces baisses sont immédiatement affectées à la politique artistique, car la plupart d'entre nous sont arrivés au maximum d'économies sur les frais de structures et de personnel. Le ministère doit nous indiquer clairement, dans ces conditions, s'il veut que nous modifiions nos structures et la mission qu'il nous a confiée. »

Si les théâtres nationaux s'en sortent plutôt bien – tous retrouvant ou dépassant légèrement leurs crédits de la loi de finances initiale de 1993 –, la situation est plus délicate pour les centres dramatiques nationaux – quinze établissements ne retrouvent pas leur niveau d'avant le collectif – et franchement inquiétante pour la scène nationale et les compagnies indépendantes.

Sur 67 scènes nationales, 24 dépassent la dotation de 1993, 19 la retrouvent et donc 24 sont en régression, d'autant plus que les crédits des directions régionales *« ont été sévèrement amputés »* et certains crédits de la délégation au développement *« supprimés »*. Ainsi, Dunkerque perd 500 000 F, Combs-la-Ville 100 000 F. *« Cette situation touchera directement les partenaires artistiques des scènes nationales : les compagnies dramatiques et chorégraphiques, puisque les moyens de création et de diffusion sont gravement réduits*, explique le SYNDEAC. *La rigueur budgétaire s'est imposée aux plus fragiles des compagnies, sans épargner les plus reconnues : une trentaine de compagnies conventionnées seront « réévaluées à la baisse », la perte pouvant représenter pour certaines jusqu'à 40 % de leurs subventions. »*

De nombreux directeurs ont témoigné au Rond-Point des difficultés qui étaient devant eux. Bernard Sobel (Gennevilliers), Jean-Luc Borg et Jean-Pierre Vincent (Nanterre), Fabien Jannelle (Noisiel), Ariel Goldenberg (Bobigny), Jean-marie Hordé (Paris). Tous ont souligné la nécessité d'un débat approfondi, certains n'excluant pas pour l'avenir des actions plus spectaculaires.

O. S.

Mort de la soprano allemande Tiana Lemnitz

On apprend la mort, survenue samedi 5 février à Berlin, de la soprano allemande Tiana Lemnitz. Elle était âgée de quatre-vingt-seize ans. Célèbre dans les années 30 à 50 pour ses interprétations du rôle de Pamina dans *la Flûte enchantée* de Mozart, de celui d'Octavian dans *le Chavelier à la rose* de Richard Strauss, et de quelques grands rôles wagnériens, la chanteuse était née à Metz pendant la période où la Lorraine était annexée par l'Allemagne. Elle débuta à Heilbronn dans *Undine*, de Lortzing. Première soprano lyrique à Hanovre entre 1928 et 1933, elle ne quitte plus le Staatsoper de Berlin jusqu'à 1957, date à laquelle elle se retire de la scène. Elle n'accepte que l'invitation du Covent Garden de Londres en 1936 (pour incarner l'Eva des *Maîtres chanteurs* de Wagner) et celle du Théâtre Colon de Buenos-Aires, où elle crée *Jenufa*, de Janacek, en 1950. Elle avait été la Pamina du premier enregistrement de *la Flûte enchantée* en 1938, sous la direction de Sir Thomas Beecham.

OPÉRA-BASTILLE : « Salomé » annulée mardi. – La représentation de *Salomé* de Richard Strauss, prévue à l'Opéra-Bastille pour le mardi 8 février à 19 h 30, a été annulée à la suite d'un préavis de grève déposé par une partie du personnel technique. Les revendications portent *« essentiellement sur les problèmes de carrière individuelle d'un nombre limité de techniciens du service électrique »*. Les places peuvent être remboursées aux guichets ou par correspondance (joindre aux billets un relevé d'identité bancaire) ou échangées pour les représentations prévues après le 15 février. Tél. : 44-73-13-00.

CONCERTS

JEU. 3, SAM. 5, LUN. 7 FÉVR. MER. 9, VEN. 11 FÉVR. 19 h 30

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
ORLANDO de Haendel
Dir. William Christie
Mise en scène : Robert Carsen
Places 60 F à 670 F. Tél. 49-52-50-50
(p.e. Valmalete)

MERCREDI 9 FÉVR. 12 h 45

THÉÂTRE DU CHATELET
MIDIS MUSICAUX
Roger Muraro,
piano
RAVEL, ALBENIZ
(p.e. Valmalete, Werner)

MER. 9 FÉVR. 20 h 30
JEUDI 10 FÉVR. 20 h 30

SALLE PLEYEL
ORCHESTRE DE PARIS
Dir. Semyon BYCHKOV
BEETHOVEN - CHOSTAKOVITCH
Places 60 F à 240 F. Tél. 45-63-07-96

JEUDI 10 FÉVR. 20 h 45

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
DETLEF ROTH, baryton
MARTIN VORREITER, piano
SCHUMANN, STRAUSS, RAVEL
(p.e. Valmalete)

VEN. 11 FÉVR. 20 h 30
SAM. 12 FÉVR. 16 h et 20 h 30
DIM. 13 FÉVR. à 13 h, 16 h et 20 h 30

AUDITORIUM DU LOUVRE
MUSIQUE FILMÉ : cycle « l'EGYTOMANIE à l'OPERA »
le 11 : 20 h 30, « la Flûte enchantée » *MOZART (I. BERGMAN)*
le 12 : à 16 h, Jules Cesar de Haendel (P. SELLARS)
le 12 : à 20 h 30, MOÏSE et Pharaon, de Rossini (RONCONI)
le 13 : *JOURNÉE SPÉCIALE AÏDA*
13 h, AÏDA, avec Sophia LOREN, doublée par R. TEBALDI
15 h 30, AÏDA, version concert, dir. TOSCANINI
18 h 30, AÏDA à VERONE, prod. Théâtre KIROV.
21 h, AÏDA à ORANGE (P. JOURDAN).
Tarif 22 F, 12 F (jeunes, cartes fidélité) par séance.
(p.e. Valmalete)

LUNDI 14 FÉVR. 20 h 30

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES
Orchestre of the Age Enlightenment
Dir. : SIMON RATTLE
MOZART, SCHUBERT
50 F à 390 F. Tél. 49-52-50-50
(p.e. Valmalete)

MARDI 15 FÉVR. 19 h 30

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES
Verdi : Otello
(version concert)
Prod. Théâtre royal de la monnaie
Dir. : ANTONIO PAPPANO
50 F à 390 F. Tél. 49-52-50-50
(p.e. Valmalete Werner)

MERCREDI 16 FÉVR. 20 h

OPÉRA BASTILLE
STUDIO
GABRIELLA MORIGI
soprano
Neil Beardmore, piano
VERDI – DONIZETTI – ROSSINI
PUCCINI

JEUDI 17 FÉVR. 20 h

OPÉRA BASTILLE
AMPHITHÉATRE
AMANDA ROOCROFT
soprano
Roger VIGNOLES, piano
HAYDN - SCHUBERT - STRAUSS
FAURÉ – BRITTEN

LUNDI 28 FÉVR. 20 h 30

SALLE GAVEAU
J.-M. Fournier Productions
SIMONE PEDRONI
1er Prix Van Cliburn 1993
Haydn-Wagner/Liszt
Rachmaninov-Moussorgski
Tél. rés. : 49-53-05-07

MER. 2 MARS 20 h 30

SALLE GAVEAU
J.-M. Fournier Productions
« Grands rendez-vous »
GIDON KREMER
Martha ARGERICH
Beethoven
Tél. rés. : 49-53-05-07.

CULTURE

MUSIQUES

JUAN MONEO à l'association Flamenco en France

En remontant la rue des Vignoles

De deux ans le cadet de Manuel, son frère, Juan Moneo Lara est né à Jerez-de-la-Frontera en 1952, en plein quartier San Miguel. *San Miguel de Jerez ?* A chaque pas de porte, un *cantor* (bien plus qu'un chanteur, à peine moins qu'un dieu), dans chaque cour, une danseuse, *certains fameux et d'autres non*, les plus célèbres, comme il convient entre Gitans, profondément ignorés du monde extérieur. Lequel commence *d'ailleurs* à 150 mètres, mais son centre est partout, à Paris, à New-York ou à Bruges, partout où il y a un deuxième Gitan. C'est la condition suffisante. Rue des Vignoles, par exemple, dans le 20e arrondissement de Paris, avec ses douze impasses en épi (impasses des Souhaits, de Bergame, de *la Loi*, de *la Confiance*, des Haies...), avec ses boutiques et ses bistrots de cinéma, son juste délabrement ignoré – pourquoi ? jusqu'à quand ? – des bétonneurs parisiens, et le grenier à mourir *de rire qui sert de siège* à l'association Flamenco en France.

La grande peur de l'apprenti devant le flamenco *(l'aficionado*, lui, se reconnaît à ce qu'il dépasse ce trouble, comme le philosophe à ce qu'il ne craint *plus d'être bête)*, c'est *de se* faire gruger, de se faire refiler du *cante* de mauvaise qualité, du *cante* pas assez pur, coupé avec toutes sortes de sucreries, et, sur le tard, de se faire taxer une poule. En un mot, il ne vit pas.

A sa descente d'avion, en 1947, Sartre avait *murmuré* : *« Le jazz, c'est comme les bananes, ça se consomme sur place. »* Le flamenco, l'apprenti en est certain, c'est comme les olives, ça se dépiaute sur place. Erreur. Le flamenco, ça commence partout et nulle part, dès qu'il y a un degré de *conscience précis*, un assortiment d'amateurs sérieux, une certaine légèreté dans l'air, une météorologie des âmes très spéciale, ce goût si particulier du prêt à tout, pas mal d'illusions et le minimum d'attente. Autant dire rue des Vignoles, le samedi 5 février, quand El Torta décide de se déchirer le cœur, pour sa mère d'abord, *pour son* cousin ensuite, qu'il désigne, là, dans la foule de cent douze personnes (ce qui est très largement suffisant), pour ses amis, et *pour la guitare d'Antonio* Maya enfin. Or, justement, la différence commence avec la guitare. Tout sonne comme à San Miguel, *sauf le* guitariste. Il est bon, *il assure, il rassure, il* sait se plier, il ne sait pas tout à fait suivre et encore moins précéder, mais c'est lui qu'on a trouvé à Paris. Plus que convenable, *moins qu'il ne faut pour* relancer un monument comme El Torta.

De la race des grands extravagants

Rien de trop gênant à cela. Le *cante*, c'est savoir se lier, s'accommoder, créer dans le lieu *même*, au moment voulu, un équilibre de fil de rasoir entre l'ambiance particulière, le corps et le cœur de ces gens qui sont venus, la chaleur de l'air, son hygrométrie et la délicate fréquentation de l'alcool. Il y a du Faust, du Mabuse à cette alchimie, mais dans une version *heureuse. Il s'agit de créer de la* vie sans projet. El Torta est de ces phénomènes qui ont soif d'un contact étroit avec le public. Il a besoin de parler, de rire. Il joue avec son image dans la glace, il est de la race des grands extravagants (Manuel Torre, Agujetas) qui *passent de l'éclat de rire* à la douleur sans reprendre souffle. Il électrise, il glace. Il commence avec son air de gamin de San Miguel qu'il a, à quarante ans *passés*, conservé, il gonfle pendant les *soleares*, il finit avec l'air d'homme vieux au large visage et au cou doublé *qu'il aura plus tard*, il passe par le profil d'aigle de Rafael de Paulo, il revient *por siguiriyas* à *son air d'enfant. Entre-temps, il* fait le pitre dans le mur de miroir parle à son double, offre un verre au guitariste, réinvente le chant à chaque chant, tient parfois une note *indue*, glisse sous l'harmonie et laisse en *larmes*. Rue des Vignoles.

Au rappel, comme on fait *pour les tonas, ces bribes* d'avant l'histoire arrachée à la peau du temps gitan qui se confond avec le temps des hommes, il reste seul en scène, coiffe l'énorme casque du preneur de son pour mieux s'en*tendre, se dresse, martèle* de son briquet le verre à pied qui casse, hurle comme il n'est pas humain de chanter, et finit, exsangue, avec son air étrange de cosmonaute *millénaire*, en jurant de revenir.

FRANCIS MARMANDE

► **Discographie** : ***Flamenco (Restaurations historiques de 1907 à 1921)***, **un CD FLAM 9309, 130 F, édité par Flamenco en France, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris Tél. :** ***43-48-99-92 La même*** **association a publié le** ***reprint*** **d'un ouvrage de Georges Hilaire,** ***Initiation « flamenca »***, **dessins de Roger Wild, 1954, 130 F.**

La neuvième édition du palmarès de variétés françaises

Les Victoires au secours du succès

Comme à leur habitude, les Victoires de la musique ont volé au secours du *succès*. Mais le public du Palais des congrès à Paris, où se déroulait lundi 7 février la cérémonie de remise des prix, a eu son mot à dire. Il a largement conspué Jordy (plus gros exportateur, avec 1,62 million de disques vendus hors frontières) et Hélène, nommée dans la catégorie Révélation féminine de l'année. Il a plébiscité Barbara, absente pour cause de récital, fait une ovation debout à la famille Coquatrix (meilleur producteur de l'année pour l'Olympia), à Diana Ross, en robe à paillettes, à Paul Anka, venu interpréter *My Way* (*Comme d'habitude*, composée par Claude François et Jacques Revaux), une des chansons françaises les plus connues au monde.

Michel Sardou recevait une mention spéciale pour avoir su réunir 720 000 spectateurs français au cours de l'année écoulée. *Juliette Gréco* rendait avec Julien Clerc un hommage spécial à l'auteur Etienne Roda-Gil. Alain Souchon, Salif Keita et Alain Chamfort ont évoqué les plus belles chansons de Léo Ferré. Les producteurs de Jean-Michel Jarre, en faillite, se sont étonnés qu'une mention (pour le concert le plus fréquenté en Europe avec six cent trente-trois mille spectateurs) *ne soit pas* octroyée à un spectacle qui leur a valu un déficit de 10 à 12 millions en France. Le musicien s'est contenté d'indiquer sobrement qu'il changerait de producteurs. Les Victoires classiques avaient été controversées (*le Monde du 3 février*). Le palmarès « variétés » de cette neuvième édition laisse une impression de progrès quant à la qualité des artistes récompensés.

Lire aussi page 23 la chronique « Images » de Daniel Schneidermann.

Le palmarès

Artiste interprète masculin : Alain Souchon

Artiste interprète féminine : Barbara

Artiste interprète ou groupe francophone : Maurane

Chanson : *Foule sentimentale*, d'Alain Souchon

Album : *Rio Grande*, d'Eddy Mitchell

Groupe : Les Innocents

Album pour enfants : *Aladin et la lampe merveilleuse*

Humoriste : Patrick Timsit

Compositeur de musique de film : *William Sheller pour l'Ecrivain public*

Révélation variétés masculine : Thomas Fersen

Révélation variétés féminine : *Nina Morato*

Révélation groupe : Native

Spectacle musical : Starmania

Vidéo-clip : Jean-Baptiste Mondino *pour l'Ennemi dans la glace*, d'Alain Chamfort

Concert : Johnny Hallyday au Parc des Princes à Paris

Album de musique de variétés instrumentales : *Cross Over USA*, de Claude Bolling

Album jazz : *Promenade with a Duke*, de Michel Petrucciani

Album de musiques traditionnelles : *Renaud cante el Nord*, de Renaud

Réalisateur/Arrangeur de disque **:** Dominique Blanc-Francard

Ingénieur du son : Dominique Blanc-Francard

Producteur de spectacles **:** l'Olympia.

Rencontre avec le groupe britannique qui fait carrière en France

Sons of the Desert après le choix de l'exil

Les Sons of the Desert ont reçu *leur baptême de France un jour de* 1989 en partageant l'affiche avec les Négresses vertes, qui donnaient quelques concerts en Angleterre. Helno – le regretté chanteur des Négresses vertes – déclara son enthousiasme pour le groupe, qui *est aujourd'hui installé en Bretagne*, enregistre pour une maison de disques parisienne (Nord Sud), donne des concerts au gré de tournées hexagonales organisées par un Picard (Philippe Tassard) et reçoit des subsides ministériels du Fonds d'action et d'initiative rock (Fair). Le quintet britannique se sentira chez lui, à Paris, dans la salle des Trottoirs de Buenos-Aires où il se produit du 8 au 12 février.

Ewan Shiels, furieux joueur de mandoline, chanteur rocailleux et auteur de l'intégralité de leur répertoire, explique pourquoi il a succombé à la tentation de l'exil. *« En 89, nous jouions à Londres tous les soirs devant des salles combles. Nous écumions tous les clubs et le public suivait. Seuls les maisons de disques et les journalistes ne semblaient pas être au courant. Mais tant qu'ils n'ont pas connu de gros succès discographiques, les artistes sont sous-payés et jouent dans des conditions déplorables. Dès nos premiers concerts en France, nous avons été bien accueillis. De vrais cachets, de bonnes sonos, des vrais loges avec à boire et à manger... Les offres de concerts et de festivals ont été de plus en plus nombreuses. Et à chaque retour en Angleterre, nous déprimions un peu plus. Deux membres du groupe se sont alors installés en France, bientôt suivis par les trois autres. »*

Ce confort matériel ne fut sans doute pas leur seule motivation. Mieux qu'une Grande-Bretagne trop occupée par ses modes (à l'époque, le *baggy groove* de Manchester), la France a apprécié le cocktail musical proposé par les Sons of the Desert lors de concerts souvent mémorables. Leurs influences celtiques et leur goût des kermesses bien arrosées ont aidé à la convivialité de cette rencontre. Mais si Tracey Booth, leur chanteuse rouquine, joue du *bodhran* (percussion irlandaise), si leur violoniste gagna à douze ans le *All Ireland fiddle Championship* (championnat de violon pan-irlandais), on aurait tort d'affilier le groupe au courant néo-folk celtique mené par les Pogues. La variété de leur inspiration (du pub au cabaret, du jazz au blue grass, du rock aux musiques ethniques), leur façon unique d'assimiler ces références et de les conceptualiser découragent les comparaisons. Pour définir ce mélange de sons, à la fois familier et étrange, Ewan Shiels parle de *« musique d'un pays qu'on n'aurait pas encore découvert »*.

Cette contrée mystérieuse, on en esquisse pourtant la carte en retraçant l'itinéraire du leader des Sons. Enfant de la balle, il s'est d'abord produit dans les spectacles de rue de la troupe familiale. Son père illusionniste coupait sa mère en morceaux et dressait une chèvre savante. Le jeune Ewan les accompagnait de sa mandoline. Sa musique aujourd'hui, a gardé cette aptitude à la description théâtrale, aux *changements* de rythmes et d'ambiance.

Entre punk et Guignol

A seize ans, ses premiers pas dans le rock seront un glissement naturel d'un monde à l'autre. Longtemps marionnettiste avec son frère, ils fondent ensemble leur premier groupe, découvrant des similitudes entre le punk et les aventures de Punch and Judy (le guignol anglais). *« Punch est un anarchiste, totalement irrespectueux, détruisant toute forme d'autorité. Avec nos guitares, nous retrouvions les mêmes sensations. »* Délaissant un rock rattrapé à nouveau par le conformisme, Ewan Shiels brassera alors d'autres styles, s'initiant avec gourmandise au jazz et aux musiques traditionnelles pour tous les réunir dans des tentatives expérimentales plus proches du free jazz que des musiques pop.

Manquait à cette profusion d'idées une disciple qui formalise un vrai groupe. Des rencontres allaient petit à petit constituer cette formation, finalement baptisée Sons of the Desert en 1988, en référence à un film de Laurel et Hardy. *Mais c'est le* métro londonien qui allait affirmer leur cohérence. En y jouant du matin au soir, Ewan, Tracey, Stephen Harrison (contrebasse), Johnny Nolan (guitare) et Joseph Doherty (violon et saxophone) façonnèrent un son, définirent un format et une attitude. *« La manche nous a énormément apporté*, constate Ewan Shiels. *Ces concerts dans le métro ont conditionné en partie le choix de nos instruments, ils nous ont appris à bien appréhender tous les publics et à contredire quelques idées reçues. Les gens n'attendent pas forcément qu'on leur rejoue sempiternellement les mêmes tubes. En prenant des risques, en étant original, nous avons récolté beaucoup d'argent. »* Du métro ils ont aussi rapporté *Rover*, une complainte country contant la triste histoire du chien d'une de leur spectatrice, avalé par un escalator.

L'extraordinaire vitalité de leurs concerts, leur goût des expériences, ne cachent pas pour autant les qualités d'auteur-compositeur du meneur des Sons. Parfois à son corps défendant. *« Le format classique des chansons ne m'intéresse pas. Je n'aime pas l'évidence de certaines structures, les facilités mélodiques. Il faut que derrière chaque mélodie il y ait une tension, quelque chose qui mette les gens mal à l'aise. »* Mais il reconnaît ne pouvoir résister au charme de la voix de Tracey, dont la beauté sereine attire la pureté harmonique. Sorti il y a presque un an, leur premier album, *Cannibal Hood Carnival Hat*, lui laissait la vedette, et la production gommait les déchaînements des concerts. *« Nous avons eu trop peu de temps et de moyens pour enregistrer cet album »* reconnaît Ewan *« J'ai voulu surtout le dépouiller des effets de production qui font trop vite vieillir un disque. »* Trop limpide et rangé pour être le reflet exact d'un groupe qui revendique sa démesure, on y découvre avec surprise la force tranquille d'une écriture.

STÉPHANE DAVET

► **Du 8 au 12 février, à 19 heures, aux Trottoirs de Buenos-Aires, 37, rue des Lombards, Paris (Ier). Métro Châtelet. Tél. : 40-26-28-30. 50 F.**

► ***Cannibal Hood Carnival hat***, **1 CD Nord Sud, distribué par Barclay, 517 883-2.**

CHRONOLOGIE

Janvier 1994 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1er. – AFGHANISTAN : Opérant un retournement d'alliance, le chef ouzbek Rashid Dostom s'allie aux forces du premier ministre intégriste, Gulbuddin Hekmatyar, en vue de la «cinquième bataille de Kaboul» contre le président Burhannudin Rabbani (4, 5, 7, 9-10, 14, 21, 25).

1er. – UNION EUROPÉENNE : La deuxième étape de l'Union économique et européenne prévue par le traité de Maastricht entre en vigueur. L'Institut monétaire européen (IME) créé à Francfort doit préparer la troisième étape de l'UEM, le passage à la monnaie unique, prévu au plus tôt le 1er janvier 1997 (4, 8, 12).

1-25. – MEXIQUE : L'insurrection des indiens paysans de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) entraîne la mort d'une centaine de personnes dans l'Etat du Chiapas. Le 25, les rebelles acceptent le dialogue avec le gouvernement (11, 12, 14, 18, 19, 23-24, 27, 1er/II).

4. – GUINÉE : La Cour suprême confirme l'élection du général Lansana Conté avec 51,7 % des suffrages exprimés au premier tour du scrutin présidentiel (6).

5. – GÉORGIE : La mort de Zviad Gamsakhourdia, l'ancien président géorgien, survenue dans des circonstances obscures, est rendue publique. Le 18, le chef d'Etat Edouard Chevardnadze prolonge l'état d'urgence décrété le 20 septembre 1993 jusqu'au 20 février 1994 (7, 9-10, 12, 20, 25).

10-11. – OTAN : Lors du sommet de l'OTAN de Bruxelles, Bill Clinton – qui effectue son premier voyage en Europe depuis son arrivée à la Maison Blanche – obtient l'adhésion des alliés à son projet de «partenariat pour la paix» proposé aux pays de l'ancien bloc de l'Est. Le 12, les pays du «groupe de Visegrad» (République tchèque, Pologne, Hongrie, Slovaquie) acceptent ce plan (7, 8, 9-10, 11, 12, 14, 29).

12. – FRANC-CFA : A l'issue de leur sommet à Dakar (Sénégal), les quatorze Etats africains de la zone franc décident une dévaluation de 50 % du franc CFA dans treize des quatorze pays de la zone franc (le quatorzième, les Comores, accepte une dévaluation de 25 %) (9-10, 13, 14, 20).

12. – FRANCE-CHINE : Un communiqué commun met fin au différend sur les ventes d'armes françaises à Taïwan et normalise les relations entre Paris et Pékin. Il est suivi, à l'occasion du trentième anniversaire de la reconnaissance de la Chine populaire par la France, d'une visite en France du ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen, du 22 au 24, et du séjour en Chine d'une délégation dirigée par Alain Peyrefitte, le 27 (12 au 15, 18, 25, 26, 28, 1er/II).

13. – ITALIE : Tirant les leçons du référendum du 18 avril 1993 et des élections municipales partielles de juin et novembre 1993, qui ont confirmé le déclin des partis *traditionnels*, Carlo Azeglio Ciampi remet au président Scalfaro la démission du gouvernement de transition qu'il dirigeait depuis huit mois. Le Parlement est dissous et des élections législatives anticipées sont annoncées pour le 27 mars. Le 26, Silvio Berlusconi annonce son entrée en politique (14, 18, 20, 28).

13. – Mort de Johan Jörgen Holst, ministre norvégien des affaires étrangères, médiateur du rapprochement israélo-palestinien (15).

13. – AFRIQUE DU SUD : Alors que le PAC (Congrès panafricain) abandonne la lutte armée contre Pretoria, le Conseil de sécurité des Nations unies autorise l'envoi en Afrique du Sud de 2 840 observateurs, dont 1 778 relevant de l'ONU, pour surveiller les élections multiraciales qui se dérouleront du 27 au 29 avril (15, 18, 19, 20, 25, 27).

14. – ETATS-UNIS-RUSSIE : DÉSARMEMENT : Bill Clinton, arrivé à Moscou le 13, conclut le 14 avec le président ukrainien Kravtchouk et Boris Eltsine un accord trilatéral prévoyant le démantèlement de l'arsenal nucléaire de l'Ukraine. Les présidents américain et russe signent la «déclaration de Moscou», prévoyant notamment un changement des cibles de leurs missiles nucléaires (11, 12, 13, 14, 15, 18, 19).

14. – RUSSIE : Le néo-communiste Ivan Rybkine est élu à la présidence de la Douma, Chambre basse du nouveau Parlement, grâce aux voix des ultranationalistes (*16-17*).

15. – ALGÉRIE : Monique Afri, employée française du consulat de France à Alger, est tuée par balles à Alger. Le 23, un résident tunisien est tué à Alger (2-3, 9-10, 11 au 14, 19, 21, 22, 25 au 27).

16. – PROCHE-ORIENT : Le sommet américano-syrien de Genève entre Bill Clinton et Hafez El Assad relance la perspective d'un accord entre la Syrie et Israël en échange d'un retrait du Golan. Le même jour, le président syrien décrète l'arrêt unilatéral des hostilités au sud du Liban, dont le bilan est de quelque 200 morts pour 1993, le plus meurtrier depuis 1982 (15, 18, 19, 20, 21, 25, 27, 28).

17. – RUSSIE : Les deux principaux ministres réformateurs, le premier vice-premier ministre Egor Gaïdar et le ministre des finances Boris Fiodorov, en désaccord avec les orientations du gouvernement, présentent leur démission. Sergueï Doubinine est nommé ministre des finances par intérim. Le gouvernement formé le 20 par Viktor Tchernomyrdine est dominé par les conservateurs (12, 15, 18, 19, 20, 22, 23-24, 26, 28).

17. – ÉTATS-UNIS : Catastrophes et intempéries : Un tremblement de terre à Los Angeles, d'une magnitude de 6,6 sur l'échelle de Richter, fait 51 morts et près de 2 300 blessés. Le 21, le bilan des victimes de la vague de froid dans l'est du pays s'élève à plus de 140 morts (19, 20, 21, 23-24, 25).

25. – SCHENGEN : Prévue *pour le 1er février, l'entrée en* vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes en Europe est reportée *sine die* en raison de problèmes techniques liés au système informatique (27, 28).

25. – ÉTATS-UNIS : Dans son discours sur l'état de l'Union, Bill Clinton prône le retour aux «*valeurs*» fondatrices de l'Amérique *et adresse une mise en garde à* Boris Eltsine (27).

25-26. – ALGÉRIE : Ouverture de la conférence nationale «de consensus», boycottée par les principaux partis politiques (le FLN et le Front des forces socialistes de Hocine Aït Ahmed). Après la défection d'Abdelaziz Bouteflika, la Conférence propose le général Liamine Zéroual, ministre de la défense, comme candidat unique au poste de chef de l'Etat. Ce dernier, tout en restant ministre de la défense, prête serment le 31, ce qui *met fin au mandat du Haut* Comité d'Etat (HCE). (27, 30-31, 1er/II, 2/II).

26. – BIÉLORUSSIE : Les députés conservateurs favorables à un rapprochement avec Moscou votent la destitution du président Stanislav Chouchkevitch, en fonctions depuis août 1991. Le 28, ils élisent à la présidence le général Mietchislav Grib, partisan de Moscou (28, 30-31).

27. – HONDURAS : Vainqueur de l'élection présidentielle du 28 novembre, Carlos Roberto Reina (centre gauche) succède au conservateur Rafael Callejas (29).

30. – UKRAINE : Iouri Mechkov, nationaliste russe revendiquant le rattachement de la Crimée à la Russie, est élu président de la République autonome de Crimée avec 72 % des voix (18, 29, 1er/II, 2/II).

Le rôle de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie

Alors que les bombardements se poursuivent, à Sarajevo notamment, les déclarations du général Jean Cot, commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en ex-Yougoslavie, sur les *«humiliations»* dont sont victimes les «casques bleus», déclenchent une polémique sur la mission des forces de l'ONU en ex-Yougoslavie. De son côté, le général belge Francis Briquemont, commandant des «casques bleus» pour la Bosnie-Herzégovine, critique, le 4, la politique des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, et demande son rappel anticipé. Il est remplacé par le général britannique Michael Rose.

Le 10, le sécretaire général des Nations unies, Boutros-Boutros Ghali, décide, avec l'assentiment de Paris, de relever de son poste le général Jean Cot, avant la fin normale de son mandat. Dans un rapport remis au secrétaire général de l'ONU, le général français critiquait le dispositif onusien et demandait une modification des procédures de recours à un soutien aérien qu'il jugeait trop lentes. Le 11, l'OTAN, dans son communiqué final du sommet de Bruxelles, rappelle des résolutions antérieures de l'ONU sur un éventuel recours à l'aviation, notamment pour empêcher *«l'étranglement de Sarajevo»*. Boutros Boutros-Ghali, dans une lettre au Conseil de sécurité, estime que les frappes aériennes envisagées par les Occidentaux pour rouvrir l'aéroport de Tuzla ne suffiraient pas.

Le 18, à Genève, en marge des négociations sur la Bosnie qui n'aboutissent pas, la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et la Croatie signent une «déclaration commune» sur la normalisation de leurs relations. Le 19 et le 31, les forces serbes de Bosnie décrètent une nouvelle mobilisation générale. Le 24, les entretiens entre Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, à Paris, François Mitterrand, Edouard Balladur et Alain Juppé, ne débouchent pas sur une initiative convergente.

Le 25, la France propose le général Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle en remplacement du général Jean Cot à la tête de la FORPRONU. Le 26, M. Mitterrand et M. Balladur appellent la communauté internationale à respecter les engagements pris dans le cadre de l'ONU et de l'OTAN. Le 28, Boutros Boutros-Ghali autorise les responsables de la FORPRONU à recourir à des *«appuis aériens»*. Le 31, le leader ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski, en tournée chez les Serbes de Bosnie, exalte à Vukovar la «Grande Serbie» (1, 3 au 8, 11 au 14, 17-18,19 au 22, 23-24, 25 au 29, 30-31, I/II, II/II).

FRANCE

3. – Bioéthique : Alors que plusieurs cas de grossesses de femmes ménopausées en Italie et en Grande-Bretagne relancent le débat sur la bioéthique, le Sénat adopte à l'unanimité le 21 les trois projets de loi adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale le 25 novembre 1992 sur le corps humain et la procréation médicalement assistée (5, 6, 7, 9-10, 11, 12, 14, 15, 18 au 21, 23-24).

4. – Intempéries : Tandis que la montée du Rhône et de la Seine provoquent de graves inondations, le comité interministériel ratifie le plan d'aménagement de la Loire (1, 2-3, 4 au 7, 9-10, 11 au 13, 19, 20, 26).

5. – Banque de France : La nomination des six nouveaux membres du Conseil de la politique monétaire (CPM) permet l'entrée en vigueur de la loi qui rend la Banque de France indépendante par rapport au gouvernement dans la mise en œuvre de la politique monétaire (1, 6, 29).

5. – Déchets : Le rapport de Christian Bataille, député (PS) du Nord, retient quatre départements pour l'implantation de laboratoires de recherche sur l'enfouissement des déchets radioactifs à haute activité (6 au 8).

7. – Médias : Jean-Pierre Elkabbach, nouveau président de France-Télévision, nomme Raphaël Hadas-Lebel directeur général de France 2 et Xavier Gouyou-Beauchamps à la direction générale de France 3. Le 10, parution d'*InfoMatin*, nouveau quotidien national, imprimé à Ivry (Val-de-Marne), vendu 3 F (3, 8, 11 au 13, 26).

11. – Mort d'Eugène Mannoni, écrivain, journaliste, collaborateur du *Monde* (13).

17. – Sida : Une centaine de médecins et de scientifiques demandent au président de la République la grâce des quatre médecins condamnés en 1992 et 1993 dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida, Michel Garretta, Jean-Pierre Allain, Robert Netter et Jacques Roux. Cette démarche suscite de nombreuses protestations dans les milieux médicaux. Le 26, une nouvelle pétition de médecins demande la grâce des docteurs Allain et Garretta (20, 21, 22, 25, 28).

18. – Election présidentielle de 1995 : Alors que Laurent Fabius dans *le Monde*, le 6, critique le *«bouclage»* du *«premier-ministre candidat»* et que Michel Rocard reproche à Edouard Balladur de conduire *«un gouvernement de campagne électorale»*, pour la première fois un sondage SOFRES indique, le 18, qu'Edouard Balladur, candidat unique de la majorité, serait aujourd'hui élu au premier tour d'une élection présidentielle avec 52 % de suffrages exprimés (7, 8, 18, 20).

19. – Audiovisuel : Après l'exclusion de l'audiovisuel de l'accord conclu le 15 décembre 1993 au terme des négociations du GATT et les menaces américaines de représailles à l'encontre de l'Europe, le 12, Alain Carignon appelle les professionnels à la constitution d'une Europe de l'audiovisuel (14, 15, 18).

21. – Elections européennes de 1994 : Après le rejet par le premier ministre, le 4, de l'hypothèse d'une candidature d'Alain Juppé à la tête de la liste commune RPR-UDF, Jacques Chirac repousse la proposition lancée le 12 par Eric Raoult, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, de conduire l'éventuelle liste commune de la majorité aux élections européennes (4, 6, 7, 8, 11, 13 au 15, 18, 20, 22, 23-24, 26, 30-31).

23. – Parti radical : André Rossinot, ministre de la fonction publique, est élu à la présidence du Parti radical *(fonction qu'il avait déjà* exercée de 1983 à 1988) au congrès de ce parti. Il succède à Yves Galland (19, 22, 25).

24. – Police : Après les révélations, le 7, de *France-Soir* et du *Figaro* sur l'origine de documents saisis au domicile de Moussa Kraouche, porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF), lors de l'opération de police menée le 9 novembre 1993 dans les milieux islamiques, mettant en cause les conditions de la perquisition, le rapport de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) rendu public le 24 par le ministre de l'intérieur exclut l'hypothèse d'une *«intention malveillante»* (8, 9-10, 11 au 13, 23-24, 26).

24. – Ariane : L'échec du 63e tir du lanceur européen entraîne la perte de deux satellites de télécommunication, l'européen Eutelsat-II-F5 et le turc Türksat-1 (26, 29).

25-28. – PCF : Le vingt-huitième congrès du PCF à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) met officiellement fin au *«centralisme démocratique»* et marque un changement de statuts : le comité central devenant *«comité national»*. George Marchais élu secrétaire général depuis 1972 cède le pas le 29 à Robert Hue, élu sécrétaire national, nouveau titre dévolu au premier dirigeant du parti. Charles Fiterman, Roland Leroy et Henri Krasucki quittent le bureau politique, tandis que Georges Marchais, contredisant ses déclarations du 26, s'y maintient (11, 18, 19, 20, 25 au 29, 30-31, I/II).

26. – Nominations : Yves Sabouret est nommé directeur général des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). Le même jour, Jean-Louis Dutaret remplace Gérard Ganser à la présidence de la SOFIRAD (26, 27).

27. – Parlement. Projets de loi : La session extraordinaire parlementaire ouverte le 2 octobre 1993 se termine par l'adoption *définitive des projets de loi suivants* : le texte relatif à la contrefaçon et à la propriété intellectuelle ; le droit de vote et d'égibilité en France des ressortissants de l'Union européenne au Parlement européen ; le texte autorisant la ratification de la convention de Dublin sur le droit d'asile dans l'Union européenne ; l'initiative et l'entreprise individuelle ; les diverses dispositions agricoles (avec des amendements sur la loi Evin relative au tabac et à l'alcool) ; le texte sur le tunnel sous la Manche qui autorise la prolongation jusqu'au 29 juillet 2052 de la durée de la concession de la liaison transManche (29).

***30. – Politique :** Le «séminaire»* gouvernemental organisé par Edouard Balladur tire les conclusions des trois comités interministériels sur la politique économique (19 janvier), l'assurance-maladie (20 janvier) et l'emploi (25 janvier). Les mesures décidées misent sur une relance de la consommation : les fonds de participation pourront être débloqués à certaines conditions ; les taux de rémunération des plans d'épargne-logement (PEL) passeront de 6 % à 5,25 % ; en cas de vente d'une voiture de plus de dix ans, une prime de 5 000 francs sera versée s'il y a achat d'un véhicule neuf. Le premier ministre assure qu'il n'y aura pas de prélèvement supplémentaire sur les ménages en 1994 tant sur les impôts directs que pour la TVA ou les cotisations sociales. Pour aider l'emploi, le remboursement anticipé de la TVA aux entreprises est lié à leurs efforts en matière de création d'emploi et de formation des jeunes, une avance de 30 000 francs leur étant concédée par emploi créé. Quarante mille créations d'emplois sur deux ans sont escomptées dans les services. La mise en œuvre de la loi quinquennale promulguée le 30 décembre sera accélérée et des mesures prises au printemps 1993 sont reconduites jusqu'au 31 décembre 1994. Edouard Balladur annonce la rédaction d'un Livre blanc sur l'assurance-maladie et la «transformation», dès 1994, des 22 000 lits d'hôpitaux inoccupés (25, 26, I/II).

31. – Chômage : En décembre, le chômage a faiblement progressé par rapport au mois précédent (+0,1 %) et le nombre de chômeurs atteint 3 290 000 en données corrigées (I/II, II/II).

1993 en «Folio»

Pour la huitième année consécutive, les douze chronologies mensuelles de 1993 sont publiées en livre avec une préface d'André Fontaine et augmentées d'un index détaillé.

► Gallimard, collection «Folio-Actuel», 30,50 F.

La manifestation pour la défense de l'école publique

L'adoption par le Sénat *«à la hussarde»*, le 15 décembre, de la proposition de loi de Bruno Bourg-Broc, député RPR de la Marne, modifiant l'article 69 de la loi Falloux du 15 juin 1850 et visant à autoriser les collectivités locales à financer librement les investissements des établissements privés sous contrat, suscite les protestations des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves et de la gauche.

Le 4, Edouard Balladur rend public, sur France 3, un plan de 2,5 milliards de francs sur cinq ans qui seraient attribués aux établissements publics après adoption par le Parlement. Le 4, le 6 et le 15, François Mitterrand prend position en faveur de l'école publique.

Le 13, le Conseil constitutionnel, saisi le 16 décembre par les sénateurs socialistes, et le 17 décembre par les députés socialistes, en invoquant la violation des règles de procédure législative et la violation de principes inscrits dans la Constitution (égalité, laïcité, libre administration des collectivités territoriales), déclare contraire à la Constitution l'article 2, la principale disposition de la loi adoptée le 15 décembre, qui permet aux collectivités locales d'aider sans limitation les investissements des établissements d'enseignement privé. François Bayrou, le 13, puis Edouard Balladur, le 14, renoncent à déposer un nouveau texte de loi sur la révision de la loi Falloux.

Le 16, la manifestation pour la défense de l'école publique, organisée à l'appel de 112 organisations de gauche, partis, syndicats et associations, rassemble à Paris – de la République à la Nation – 260 000 personnes selon la préfecture de police, un million selon les organisateurs. Forts de ce succès, les syndicats enseignants réclament une *«loi de programmation quinquennale pour l'éducation»*, tandis que François Bayrou annonce, le 17, une concertation avec les organisations syndicales et les associations sous la forme d'*«assises pour l'éducation» qui s'ouvre dès* le lendemain.

La loi Bourg-Broc réformant la loi Falloux est promulguée le 21 par le président de la République et publiée – sauf l'article 2 censuré par le Conseil constitutionnel – le 22 au *Journal officiel*. Le 27, la table ronde sur *«l'avenir du système éducatif»*, présidée par Edouard Balladur s'ouvre en présence de huit confédérations syndicales et des deux fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public. Le même jour la commission nationale de sécurité dans les établissements scolaires publics et privés, présidée par Jean-Marie Schléret (UDF), créée le 4 par le premier ministre, commence ses travaux (5, 8, 11 au 15, 19 au 22, 23-24, 25 au 29, 1er/II).

CULTURE

5. – Sortie en France de *Short Cuts*, film de Robert Altman adapté de nouvelles de Raymond Carver (7).

5-23 : Rétrospective de l'œuvre peint de Pierre Soulages au Palais des beaux-arts de Pékin (16-17).

15. – Mort de Georges Cziffra, pianiste hongrois (18).

18. – Jean Favier est nommé président de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et Philippe Bélaval directeur général de la Bibliothèque nationale (7, 9-10, 18, 20).

22. – *Ouverture de l'exposition* «Egyptomania» dans le hall Napoléon du Louvre. Jusqu'au 18 avril (20).

22. – Mort de Jean-Louis Barrault, né en 1910. Comédien formé par Charles Dullin. Révélé au grand public dans le film *les Enfants du paradis*, de Marcel Carné. Metteur en scène, créateur en 1946 de la compagnie Renaud-Barrault avec Madeleine Renaud, sa femme, directeur de l'Odéon-Théâtre de France (23-24, 25, 26).

24. – *Yves Navarre, né en* 1940, écrivain, prix Goncourt en 1980 pour *le Jardin d'acclimatation*, prix de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre en 1992, se donne la mort (26).

25. – ... *Explosante/Fixe...*, création de Pierre Boulez au Châtelet, dirigé par David Robertson (28).

25-26. – Mort de l'écrivain Jean-Didier Wolfromm, prix Interallié en 1978 avec *Diane Lanster* (27).

26. – Mort de Domenico Rea, écrivain italien, prix Strega pour son dernier roman *la Ninfa plebea* (la Nymphe plébéienne) (28).

27. – Mort d'Alain Daniélou, écrivain indianiste (29).

27-30. – Le vingt et unième Salon international de la bande dessinée d'Angoulême (SIBD), présidé par Gérard Lauzier, se déroule sur fond de crise des maisons d'édition de BD (22, 28).

29. – Inauguration du nouveau Musée de Grenoble (29).

30-31. – Mort de Pierre Boulle, romancier, auteur du *Pont de la rivière Kwaï* et de *la Planète des singes* (2/II).

31. – Le théâtre lyrique de Barcelone, le Liceu, est détruit par un incendie (2/II).

Dossier établi
par Brigitte Camus-Lazaro

ECONOMIE

Un entretien avec le gouverneur de la Banque de France à l'heure des divergences transatlantiques sur la politique monétaire

■ BAISSE. Le relèvement des taux d'intérêt à court terme par la Réserve fédérale américaine n'a provoqué, lundi 7 février, qu'un repli limité sur les places financières. La Bourse de Paris n'a perdu en clôture que 1,8 %. Pour les opérateurs financiers, cette décision américaine ne devrait pas retarder le mouvement de baisse des taux d'intérêt en Europe.

■ GRADUALISME. Dans un entretien au « Monde », Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, souligne que c'est par une attitude de crédibilité monétaire et par une baisse graduée de ses taux d'intérêt que la France a obtenu des financements de marchés meilleurs qu'il y a quelques mois. Pour M. Trichet, il faut se méfier des « illusions », qui peuvent conduire, dans le domaine de l'emploi, à des « situations pires que celles existant précédemment ».

Jean-Claude Trichet : certains remèdes au chômage peuvent s'avérer pires que le mal

« Le franc se tient bien et la crise monétaire semble lointaine : pensez-vous pourtant que nous reviendrons jamais officiellement dans les bandes étroites de fluctuations du Système monétaire européen ?

– Le mécanisme de changes a été renouvelé le 2 août 1993 à la suite des décisions prises, conformément à la procédure européenne, par les ministres – pour la France, M. Alphandéry – et les gouverneurs. Des décisions qui, en dernière analyse, s'agissant des accords de change et des réalignements, sont des décisions gouvernementales qui se sont avérées très bonnes techniquement. Elles correspondent de façon tout à fait appropriée à la situation des monnaies européennes. Le message adressé aux marchés a confirmé, premièrement, l'existence du SME. Il a indiqué, deuxièmement, que les cours pivots bilatéraux des huit devises européennes appartenant au mécanisme de change étaient conformes aux données fondamentales des neuf économies concernées, y compris l'économie luxembourgeoise.

» Troisièmement, il a montré aux opérateurs qu'il y avait un risque dans les deux sens, ce risque correspondant à l'élargissement des marges. Le système a bien fonctionné. Mon sentiment personnel est qu'il ne faut pas aborder cette question sous un angle abstrait et théorique mais sous un angle extrêmement réaliste et pragmatique. Si les circonstances se modifient substantiellement en Europe, il sera alors temps d'en tirer les conséquences et peut être de revenir aux bandes étroites. Mais le réalisme et le pragmatisme doivent prévaloir. Et le mécanisme de changes est actuellement un très bon mécanisme.

– Que répondez-vous aux dirigeants du CNPF qui vous appellent à faire preuve de « courage » en donnant un signal fort de nouvelle désescalade des taux d'intérêt ?

– C'est une question très importante naturellement pour le Conseil de la politique monétaire, qui définit la politique monétaire de notre pays. Il est naturellement compréhensible que certains chefs d'entreprise souhaitent, dans les circonstances que nous traversons, une baisse des taux. D'un autre côté, chacun comprendra aussi que les taux d'intérêt ne s'identifient pas simplement avec les taux très courts mais que c'est l'ensemble des taux – au jour le jour, un an, deux ans, dix ans, trente ans – que nous devons gérer. C'est sur l'évolution de l'ensemble de la courbe de rendement que l'on doit évaluer les effets de la politique monétaire définie par le conseil des neuf « sages ».

– Les mesures de soutien à la consommation annoncées récemment par le gouvernement ont provoqué une certaine déception, étant jugées insuffisantes pour accélérer la reprise. Le choc psychologique attendu ne dépend-il pas plus de la Banque de France que du gouvernement ?

– Il ne m'appartient pas naturellement de porter une appréciation sur le point de savoir si le choc dont vous parlez a été bien ajusté ou non. La loi demande à la Banque de France et à son Conseil de la politique monétaire de définir un cadre de stabilité. Je sais que, à plusieurs reprises, des voix se sont élevées pour demander des baisses de taux immédiates et brutales, mais le passé de ces derniers mois est suffisamment éloquent pour que chacun puisse observer que c'est par une attitude de crédibilité monétaire et un « gradualisme » dans les mouvements de baisse que nous avons effectivement obtenu des financements de marchés qui sont aujourd'hui meilleurs que ceux que l'on avait il y a quelques mois, sans comparaison aucune avec ceux d'il y a un an. Les taux d'intérêt à trois mois étaient il y a un an de 11,5 %. Ils sont aujourd'hui d'un peu moins de 6,3 %, soit le niveau le plus bas depuis dix-sept ans.

Etroite complémentarité

– N'y a-t-il pas déjà l'amorce d'un conflit d'intérêts, comme aux Etats-Unis, entre la Banque de France indépendante, prudente sur la baisse des taux, et le gouvernement, qui a besoin de nouvelles baisses des taux pour assurer le succès de sa politique ?

– Il n'y pas de contradiction mais une étroite complémentarité entre la stratégie définie par le Conseil de la politique monétaire pour 1994 et à moyen terme et le fait d'avoir des taux d'intérêt de marché à des niveaux aussi appropriés que possible. Et si l'impatience ou l'imprudence nous conduisaient à perdre de vue notre cap, c'est-à-dire la crédibilité et la stabilité monétaires, alors vous verrez les taux de marché, à moyen et à long terme, nous sanctionner, en augmentant relativement aux autres, et, par conséquent, notre économie s'en retrouver non pas mieux mais moins bien.

» S'agissant des relations avec l'exécutif et le législatif, l'audience du président de la République, la présence du premier ministre et du ministre de l'économie à notre Conseil, les auditions aux commissions des finances des Assemblées, immédiatement après notre prise de décision, témoignent de la considération portée à la Banque de France.

– Il y a la sanction des marchés et il y a la sanction de l'opinion publique. Est-il possible, aux yeux de l'opinion, de maintenir une certaine orthodoxie monétaire autour de la politique dite du franc fort alors que le chômage officiel représente 12 % de la population active et que la société est en état d'implosion permanente ?

– La question du chômage interpelle l'ensemble des responsables, tous les partenaires sociaux, le gouvernement et naturellement la Banque de France. Aucune institution, aucun responsable ne peuvent s'épargner cette interrogation lancinante : « Faisons-nous bien tout ce qui est possible pour combattre le chômage ? » Tout le problème est de savoir ce qu'il faut faire pour arriver à une situation meilleure que l'actuelle, qui n'est pas bonne. L'expérience des banquiers centraux montre qu'il faut se méfier des illusions car elles peuvent souvent conduire à des situations pires que celles existant précédemment.

» Fondamentalement, le Conseil de la politique monétaire est persuadé qu'en obéissant à la loi, c'est-à-dire en préservant la stabilité des prix donc la valeur du franc, il contribue, dans la mesure de ses responsabilités législatives, à donner à l'économie française l'instrument le meilleur, sur le plan monétaire, du point de vue de l'activité économique et de la croissance, grâce à des taux d'intérêt de marché qui soient au niveau le plus approprié possible. Notre Conseil a eu le sentiment d'apporter sa propre pierre à l'édifice lorsqu'il a défini la politique monétaire pour 1994. Je note enfin que le problème du chômage ne s'identifie pas à celui de la croissance. La croissance française, d'une manière générale, n'est pas assez créatrice d'emplois pour des raisons complexes, qui sont à la fois économiques, sociales et culturelles. Nous avons créé un million d'emplois de moins que l'Allemagne de l'Ouest au cours des années 80 avec la même croissance économique. C'est ce problème qui est crucial en France, beaucoup plus que celui du niveau de la croissance, qui au total se compare, selon les dernières statistiques, sur une période suffisamment longue, très avantageusement avec celle de tous ses compétiteurs étrangers. Le Conseil de la politique monétaire a tenu lui-même à se placer dans une perspective de croissance potentielle non inflationniste à moyen terme de 2,5 % à 3 % par an.

– Imaginez qu'à l'automne cela aille mal, que le deutschemark faiblisse fortement...

– Je ne suis pas Madame Soleil.

– Imaginez qu'il y ait un autre gouvernement que celui de M. Kohl, un gouvernement laxiste et que le mark en subisse le contrecoup...

– La politique monétaire de la France se définit à Paris au Conseil de la Banque de France, conformément à la loi. Elle est mise en œuvre, selon la même loi, à Paris par le gouverneur. Elle demeurerait naturellement intacte. Quant à l'Allemagne, il ne m'appartient pas de faire de l'économie-fiction mais chacun sait que la politique monétaire de l'Allemagne est définie à Francfort au Conseil de la Bundesbank.

Renforcer la crédibilité

– Le fait que les entreprises françaises se financent essentiellement à court terme ne les pénalise-t-il pas, alors que les entreprises allemandes se financent à long terme ?

– Première remarque : les taux d'intérêt de moyen et long terme expriment en réalité la crédibilité de la monnaie à moyen et long terme aux yeux de l'ensemble des investisseurs nationaux et internationaux puisque tous les marchés sont interconnectés. Quand la France se retrouve pour ses taux longs au niveau des meilleurs européens – je mets la Suisse à part – cela veut dire que la crédibilité de moyen et long terme donnée à sa monnaie par l'ensemble des investisseurs et des opérateurs mondiaux est proche de celle attribuée aux meilleurs. En second lieu, j'observe que l'économie française est intermédiaire entre l'économie allemande, financée à moyen et long terme, et les économies anglo-saxonnes, financées majoritairement à très court terme. A titre d'exemple, dans notre pays, le secteur du logement, si important pour la réactivation de l'économie, est financé pour l'essentiel à long terme. Pour les décisions d'investissement, en France comme en Allemagne, ce sont les taux moyens et longs qui comptent le plus.

– N'y a-t-il pas une contradiction entre la politique de la Banque de France et celle de la Banque fédérale d'Allemagne, préoccupée par le souci de lutter contre l'inflation ?

– Nous appartenons les uns et les autres au mécanisme de changes du Système monétaire européen, reconfirmé par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales le 2 août 1993. C'est une donnée qui doit être prise en compte par l'ensemble des participants. Je crois devoir souligner que le sentiment du Conseil de la politique monétaire est qu'il n'y a pas contradiction mais au contraire complémentarité entre la stabilité interne et la stabilité externe du franc. L'une et l'autre contribuent à renforcer la crédibilité d'ensemble de la monnaie du point de vue des investissements nationaux, européens et mondiaux. L'une et l'autre contribuent par conséquent à donner à notre économie les taux et donc les financements de marché les meilleurs possibles.

– Le relèvement des taux au jour le jour aux Etats-Unis ne risque-t-il pas de contrarier le mouvement de baisse des taux en Europe ?

– C'est un privilège de gouverneur de banque centrale que de refuser de se prononcer sur l'avenir en matière de taux...

– Quel rôle jouera la Banque de France dans la future Banque centrale européenne ? Chaque banque centrale devra avoir une « spécialité ». La Banque de France semble plutôt se spécialiser sur les nouvelles techniques de paiement, les fichiers... plutôt que sur les études sur la politique monétaire. Notre capacité d'étude vous semble-t-elle suffisante par rapport aux banques centrales étrangères ?

– La Banque a cent-quatre-vingt-quatorze ans. C'est une grande maison qui a sa réputation nationale et internationale. Les grandes directions générales de cette maison et sa technostructure sont composées d'hommes et de femmes qui se situent au meilleur niveau international. Je vous donnerai un seul exemple, la nomination de Robert Raymond, directeur général à la Banque de France, comme directeur général de l'Institut monétaire européen, sous l'autorité de M. Lamfalussy.

– Quels sont les moyens des membres du Conseil de la politique monétaire ? Pourront-ils, par exemple, commander des études aux grandes directions de la Banque de France ?

– Le Conseil dispose naturellement de tous les moyens intellectuels de la Banque de France, qui sont considérables, comme je viens de vous le dire. Permettez-moi d'ajouter un mot sur le Conseil de la politique monétaire. Les neuf « sages » ont été, je dois le dire, remarquablement accueillis par l'opinion nationale et par l'opinion internationale. Ils constituent ensemble, conformément à la loi, un collège unique chargé de définir la politique monétaire. Le gouverneur et les sous-gouverneurs, Denis Ferman et Hervé Hannoun, ne sont en son sein que des *primus inter pares* : certes, ils président le Conseil, conformément à la loi, mais il y a autour de la table du Conseil neuf pairs qui doivent définir notre politique monétaire. C'est ce que les « neuf » ont fait s'agissant des objectifs monétaires pour 1994 et à moyen terme. C'est un atout très important pour la Banque de France, qui dispose d'un Conseil réunissant des formations, des sensibilités et des expériences aussi riches et aussi exceptionnelles : une universitaire spécialiste des questions monétaires, auteur de nombreux ouvrages, Denise Flouzat ; un patron de multinationale d'assurances, ancien commissaire au Plan, auteur d'ouvrages réputés, Michel Albert ; un journaliste doué de qualités pédagogiques uniques, chef d'entreprise de surcroît, Jean Boissonnat ; un chef d'entreprise ayant l'expérience rare de la grande comme de la petite, président du Club des entreprises leaders mondiaux, Jean-Pierre Gérard ; un président de banque, ancien administrateur du FMI, président du Conseil des bourses de valeurs, Bruno de Maulde ; un ministre de l'économie dont chacun a le souvenir en France et en Europe, Michel Sapin. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT, FRANÇOIS RENARD et ALAIN VERNHOLES

Le relèvement des taux américains serait sans influence sur l'Europe

Le relèvement des taux d'intérêt à court terme par la Réserve fédérale américaine, décidé inopinément vendredi 4 février (*le Monde* daté 6-7 février), a pris par surprise les marchés financiers du monde entier, même si le président de cette même Réserve, Alan Greenspan, avait indiqué au début de la semaine dernière que les taux d'intérêt américains étaient *« anormalement bas »* et que, *« à un moment ou un autre, il serait nécessaire de les ajuster »*. Evidemment, les marchés n'attendaient pas ce moment si tôt. Celui de New-York a été secoué comme tous les autres le lundi suivant.

Outre la crainte de voir s'amorcer une remontée générale du loyer de l'argent, les opérateurs redoutent de voir la Bundesbank retarder l'abaissement de ses taux directeurs et par là même celui des taux de la Banque de France, qui s'aligne fidèlement sur son homologue d'outre-Rhin au nom de la stabilité du franc. A les en croire, la « Buba » ne voudrait pas, en assouplissant à nouveau sa politique, affaiblir le mark, dont la bonne tenue, en contenant la hausse des prix des produits importés, notamment les matières premières, constitue l'une des meilleures armes contre l'inflation.

Pourtant, il semble que les dirigeants de la Bundesbank dans leur appréciation de la situation aient d'autres soucis en tête, comme le signale Philippe Weber, économiste à la Compagnie parisienne de réescompte. Le mark est au plus haut depuis 1979 en termes réels, et, à Francfort, siège de la Banque centrale, on serait prêt à accepter une baisse de 3 % à 5 % de la devise allemande pourvu que cette baisse s'effectue graduellement et non pas en catastrophe. Cela conduirait à des cours compris entre 1,80 et 1,85 DM pour un dollar contre 1,76 DM actuellement.

De plus, le commerce extérieur allemand ne s'effectue qu'à 11 % avec la zone dollar, 17 % si on tient compte des marchés tiers où les prix sont pratiquement libellés aux monnaies américaines. Ce qui intéresse plutôt la Bundesbank, c'est l'Europe, et le mark y est vraiment triomphant depuis l'automne 1992, ayant été massivement réévalué vis-à-vis de la lire italienne, de la peseta espagnole, des monnaies scandinaves et, à moindre degré, de la livre sterling.

En fait, pour la « Buba », c'est l'économie allemande qui a la priorité, à commencer par l'issue des négociations salariales en cours après les deux augmentations acceptées par les syndicats de la chimie et du papier, accords qualifiés de *« remarquables »* par un des administrateurs de la Bundesbank, M. Jochimsen.

Tous les yeux sont fixés sur le bras de fer que se livrent le patronat et le puissant syndicat IG Metall, qui réclame 6 % d'augmentation pour 600 000 adhérents de la mécanique *(lire page 19)*. Selon certaines indications, un compromis n'interviendrait, pas avant le 15 février ou même plus tard, ce qui inciterait le conseil de la Bundesbank à ajourner pour une quinzaine supplémentaire l'abaissement de ses taux directeurs, que certains verraient prendre place le jeudi 17 février. En outre, il faudrait sans doute un délai supplémentaire à la Buba pour bien analyser le comportement de la masse monétaire M3, dont le vif gonflement en décembre (+ 8 % en rythme annuel) a été provoqué par des facteurs exceptionnels et non répétitifs.

Dans ces conditions, Philippe Weber ne voit pas ce qui pourrait gêner la Bundesbank dans son processus de lente désescalade des taux d'intérêt à court terme, qui, selon la plupart des analystes, pourraient être ramenés de 6 à 5 % ou même 4,50 % d'ici au milieu ou à la fin 1994. Le seul obstacle serait une remontée des taux à long terme à Francfort, taux dont le comportement est essentiel pour le financement de l'industrie allemande. A cet égard, le fait que la Réserve fédérale des Etats-Unis ait commencé à relever ses taux à court terme a été considéré avec faveur par les milieux financiers américains, qui voient dans ce relèvement le meilleur moyen de rassurer les prêteurs contre le retour d'une inflation spoliatrice.

John Lipsky, économiste en chef de la firme new-yorkaise Salomon Brothers, tout en prévoyant la poursuite de la hausse des taux à court terme, qui passerait de 3,25 % depuis le week-end à 4,25 % ou 4,50 % au début de l'été, pronostique un relèvement du rendement des obligations du Trésor à 10 et 30 ans de 6,40 % actuels à 5,50/6 % au cours du second semestre 1994. La Bourse de New York ne s'y est pas trompée qui, après une chute de près de 100 points vendredi 4 février, en a regagné 35 lundi 7 février.

La modération prévisible du rythme de croissance aux Etats-Unis, cette année, et surtout la nette diminution du déficit du prochain budget faciliteront *« l'atterrissage en douceur »* d'une politique de taux d'intérêt très bien menée par la Réserve fédérale pour lancer l'économie et qui vient de trouver ses limites : la médecine ayant agi, il est temps d'arrêter le traitement. En Europe, le traitement est toujours en cours et on voit mal ce qui justifierait sa remise en cause.

F. R.

Repli limité des places financières

Plus de peur que de mal. Passé le moment d'inquiétude après le relèvement de ses taux d'intérêt à court terme par la Réserve fédérale américaine, les places financières ont limité les dégâts. Il ne s'agit certainement pas d'un krach, tout au plus d'une correction qui vient mettre un terme à une période d'euphorie boursière étonnante. La bonne orientation de Wall Street à l'ouverture permettait d'ailleurs aux places financières dans leur ensemble de réduire leur pertes en fin de séance.

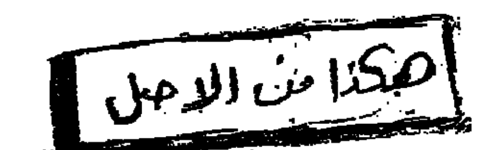
Ainsi Paris, qui perdait plus de 3 % au plus bas de la journée, n'abandonnait finalement que 1,8 % en clôture. Le scénario était identique à Londres où les valeurs britanniques, un moment perdantes de 2,6 %, refaisaient un peu du chemin perdu pour ne perdre que 1,6 % au terme des transactions. Seule Francfort, déjà affaiblie la semaine dernière par l'immobilisme de la Bundesbank, a terminé pratiquement à ses plus bas niveaux du jour (– 2,75 %).

Cela étant, les fameux fondamentaux sont bons, en tout cas pour les Bourses. Les fonds continuent à affluer, la création prochaine de fonds de pension va perenniser ce mouvement, les taux, notamment obligataires, restent à des niveaux faibles et les privatisations sont un puissant appel d'air vers les marchés d'actions.

Le petit accès de faiblesse de la Bourse de Paris, démonstration de sa vulnérabilité, à l'égal de toutes les places financières, face à des événements économiques ou politiques qui la surprennent, est une bonne leçon. Elle montre que la Bourse n'est pas un casino.

E. L.





gences transatlantiques su...

ins remèdes au chômage ires que le mal



Analysés dans un rapport du Plan

Les services de renseignement économique français ne sont pas assez développés

Un rapport du Plan, *« Intelligence économique et stratégie des entreprises »* précise les aspects à la fois encourageants et inquiétants des systèmes de renseignement économique dont disposent les entreprises françaises.

Quand l'échec de la fusion entre Renault et Volvo fut patent, on tenta d'indentifier les coupables. Ce fut le nationalisme suédois pour les uns ; l'interventionnisme de l'Etat français pour les autres. Les deux pouvaient sans doute être incriminés. Mais moins sans doute que les défaillances du sytème d'information qui ne permit pas aux Français de comprendre que leur interlocuteur suédois n'avait qu'un pouvoir très relatif. A l'inverse, un certain nombre de réussites françaises, comme la petite Twingo, ou le Futuroscope de Poitiers, ont pu être réalisés à moindre coût grâce aux emprunts réalisés, en toute légalité, auprès de parcs ou de constructeurs concurrents.

Les systèmes de veille non seulement technologiques, mais aussi stratégiques, sont essentiels pour développer des produits compétitifs, mener des négociations de fusion, acquisition, cession, ou attaquer de nouveaux marchés dans de bonnes conditions. Les entreprises françaises semblent n'avoir pas encore saisi l'importance de ce phénomène.

Un rapport du Plan, *« Intelligence économique et stratégie des entreprises »* (1), met en évidence les lacunes des réseaux français. *« Les efforts engagés ne bénéficient qu'aux entreprises sensibilisées dans les domaines en alerte, tels que par exemple l'aéronautique, les télécommunications et l'énergie, révélant la faible mobilisation d'une large partie du secteur manufacturier »* .

Des systèmes plus élaborés

Cette faiblesse est d'autant plus grave que les entreprises concurrentes, allemandes, japonaises, américaines ou suédoises, bénéficient de systèmes plus élaborés. La Suède a compensé ses *« handicaps géo-économiques par un développement fondé sur une ingénierie stratégique de l'information »*. Le Japon *« a fait de l'information le levier principal de son développement. Il y existe deux écoles chargées de former les jeunes cadres aux techniques de protection et d'acquisition du système informationnel »*, explique le rapport. *« L'économie américaine dispose d'un véritable arsenal dans le domaine de l'intelligence économique »*, qui passe par l'existence de nombreuses banques de données et d'un *« énorme appareil de lobbying »*.

Mais pour les auteurs du rapport, *« le système d'intelligence économique le plus performant à nos frontières est le modèle allemand »* s'appuyant sur *« un profond sentiment collectif de patriotisme économique »*, associant les partenaires sociaux, mais aussi les expatriés, le pouvoir fédéral, les pouvoirs régionaux des länder, les grands groupes industriels, *mais aussi les institutions* financières.

Pour remédier aux carences françaises, les auteurs font de nombreuses propositions s'organisant autour de quatre axes : mieux diffuser la pratique de l'intelligence économique dans l'entreprise grâce à une implication directe des dirigeants ; optimiser les flux d'information entre le secteur public et le secteur privé ; concevoir des banques de données en fonction des besoins des utilisateurs ; et enfin mobiliser le monde de l'éducation et de l'information.

A. K.

(1) *Intelligence économique et stratégie des entreprises.* Ed. La documentation française, 213 p., 90 F.

Alors que les Danois demandent l'annulation des prix minima décidés par Bruxelles

Les pêcheurs bigoudens exigent un contrôle strict des importations

Deux réunions étaient prévues mardi 8 février au ministère de l'agriculture et de la pêche entre le cabinet du ministre et le Comité national des pêches d'une part, une délégation de pêcheurs du Finistère d'autre part, pour examiner les modalités de mise en place des mesures annoncées par le gouvernement. La veille, l'ensemble des pêcheurs des ports bretons avaient, au cours d'une assemblée à Guilvinec (Finistère), refusé de reprendre la mer jusqu'à mercredi au moins, tout en exigeant un contrôle strict des importations (*le Monde* du 8 février). Les bateaux de pêche industrielle de Boulogne sont eux aussi restés à quai, et ceux d'Hendaye, de Saint-Jean-de-Luz et d'Arcachon, qui étaient sortis dimanche, sont rentrés au port par solidarité. A Copenhague, l'Association danoise des industriels et des exportateurs de poissons a exigé l'annulation de la mesure qu'avait prise Bruxelles d'instituer des prix minima. Ces industriels ont l'habitude de s'approvisionner à bas prix, notamment en Russie.

QUIMPER

de notre correspondant

Après une folle semaine au cours de laquelle ils ont couvert des milliers de kilomètres pour manifester à Quimper, Lorient, Rungis, Boulogne et Rennes, les pêcheurs bretons, réunis lundi 7 février à Guilvinec, se sont accordé quelques instants de réflexion. Deux jours au cours desquels ils mettront la dernière main à leur plate-forme revendicative. Leur détermination, intacte, ne laisse pas d'impressionner. Certes, on voit mal comment le mouvement pourrait aller au-delà de cette semaine sans mettre en péril un ensemble de professions lourdement endettées. Mais ces hommes atteints dans leur dignité ne seront-ils pas tentés, si ne se dégagent pas dans les heures qui viennent de réelles perspectives d'avenir, de descendre une nouvelle fois dans la rue ?

On a commencé dans plusieurs ports bigoudens à distribuer des produits alimentaires aux plus nécessiteux. A Douarnenez, parmi la clientèle des Restaurants du cœur, on observe à présent un pourcentage non négligeable de femmes de marin. Quand on sait le caractère fier de ces gens, on mesure leur désarroi et ce qu'une telle démarche peut avoir d'humiliant.

Des délégations de l'île d'Yeu, des Sables-d'Olonne et de Lorient participaient, aux côtés de 3 000 Finistériens, à l'assemblée générale de Guilvinec. Même s'ils n'approuvent pas toujours leur méthode, les marins de tous les ports de l'Hexagone restent reconnaissants à leurs collègues bretons d'avoir attiré l'attention de la France sur la pêche. Et évidemment d'avoir obligé le gouvernement à prendre précipitamment un ensemble de mesures en leur faveur.

Une nouvelle réunion devait avoir lieu mercredi, mais il y a peu de chances que les Bigoudens acceptent de reprendre la mer sans avoir obtenu des avancées sur quelques points essentiels. Ainsi, ils exigent des mesures extrêmement strictes pour contrôler les importations des pays tiers. Ils demandent, d'une part, que l'allègement des charges sociales (de 50 % jusqu'en juin) soit maintenu jusqu'à ce que la situation se soit améliorée et, d'autre part, que la mesure soit étendue aux bateaux de moins de 12 mètres. Ce sont les petits côtiers qui ont été à l'origine du mouvement.

Les pêcheurs réclament encore l'arrêt des procédures engagées contre les patrons artisans et les familles en difficulté et demandent qu'on ne leur coupe plus l'électricité.

JEAN LE NAOUR

Devant la contestation des professionnels

Une table ronde sur la diversification d'EDF et de GDF sera organisée

Après deux mois d'hésitation, et devant la grogne montante des entreprises et des artisans spécialisés dans les installations électriques et gazières qui contestent la concurrence *« déloyale »* livrée par EDF et GDF, les pouvoirs publics ont finalement décidé de réagir. Une table ronde sera organisée le 3 mars, rassemblant tous les protagonistes au ministère de l'industrie. Pour les organisateurs, cette réunion sur la diversification d'Electricité et de Gaz de France *« permettra d'examiner les activités en cause et de rechercher les solutions les plus claires et les plus équitables aux conditions d'exercice par EDF et GDF de certaines d'entre elles »*.

La base de la réflexion viendra du rapport établi par Jean-Pierre Guillet, inspecteur général de l'industrie et du commerce, qui, au cours de l'été dernier, a étudié les conditions dans lesquelles un monopole a le droit d'étendre ses activités vers des secteurs concurrentiels. Rendu public lundi 7 février, ce document s'achève sur douze recommandations pour une diversification *« maîtrisée et loyale »*. Le premier conseil est d'inciter les deux établissements à marquer une pause dans leur diversification. A l'égard des autorités de tutelle, le rapport demande d'établir une *« doctrine bien définie lui permettant de mieux jouer son rôle d'orientation et de contrôle du secteur public »*.

Dans le même temps les bases juridiques de la diversification d'EDF et de GDF doivent être mieux définies et respecter des règles de transparence. *« Les deux établissements doivent s'interdire toute activité de diversification à destination des particuliers quand elle relève de l'artisanat, sauf accord négocié avec les organisations professionnelles. »* Enfin, en cas de contestation *« une voie de recours et de conciliation doit être mise en place »*. L'annonce de cette consultation devrait être bien accueillie par l'ensemble des treize fédérations de ce secteur regroupant plus de 210 000 salariés et qui demandaient depuis plusieurs mois l'ouverture d'un dialogue. Comme le relève le rapport Guillet, les incursions menées par EDF et GDF dans leurs secteurs *« sont d'autant plus mal ressenties qu'elles interviennent au moment où les entreprises subissent une pression économique importante.*

D. G.

EDF-GDF : paiement plus rapide des fournisseurs en juillet. – Electricité de France et Gaz de France ont décidé de régler leurs fournisseurs en moyenne 25 jours plus tôt à partir du 1er juillet, mettant ainsi en pratique leur engagement de solidarité vis-à-vis des entreprises françaises, ont indiqué le 7 février les deux groupes publics. La plupart des entreprises fournisseurs d'EDF et de GDF sont actuellement réglées dans un délai moyen de 70 jours.

Après un nouvel échec des négociations salariales

La métallurgie allemande discute d'une flexibilité de la durée du travail

FRANCFORT

de notre correspondant

Les négociateurs de la métallurgie de Rhénanie du Nord-Wesphalie, qui sert de région pilote pour toute l'Allemagne de l'Ouest, devraient se retrouver jeudi 10 ou vendredi 11 février. Malgré six heures de réunion lundi à Cologne, aucun compromis n'a été possible sur la hausse des salaires en 1994 des 3,7 millions de salariés de la métallurgie et de la branche électrotechnique. Le syndicat IG Metall accuse le patronat de n'avoir fait aucune proposition nouvelle et estime *« presque impossible »* que les deux parties parviennent désormais à un accord. En attendant, les *« grèves d'avertissement »* (des arrêts de travail limités) vont continuer.

Le patronat de la branche, qui doit faire face à de graves difficultés, refuse toute augmentation cette année et veut en plus supprimer la prime de vacances. IG Metall calcule que cela reviendrait à une baisse de 10 % des revenus. Le syndicat demande à l'inverse une hausse de 5,5 %, mais se dit prêt à des concessions si des mesures de sauvegarde de l'emploi sont prises, notamment une baisse de la durée du travail.

En fait, les deux parties souhaitent éviter un échec. Les négociateurs ont évoqué lundi la possibilité d'horaires flexibles évoluant dans une *« fourchette »* comprise entre 30 et 40 heures de durée hebdomadaire du travail contre les actuelles 36 heures uniformes.

E. L. B.



REPÈRES

AUTOMOBILE

La baisse des immatriculations se ralentit en Europe

Selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), les ventes d'automobiles ont apparemment augmenté de 7 % pour les 12 pays européens, atteignant le chiffre de 961 840 immatriculations. Pour les 17 pays d'Europe de l'Ouest, la croissance observée est de 6,3 %. En fait, ces chiffres ne doivent pas laisser penser que le marché automobile est reparti à la hausse. En effet, les chiffres de vente observés en janvier 1993 avaient été particulièrement bas, en raison de ventes anticipées en décembre 1992 pour bénéficier d'avantages fiscaux (cas de la France), ou pour échapper à une hausse attendue de la TVA (cas de l'Allemagne). Selon Jacques Calvet, président de PSA Peugeot-Citroën, 150 000 véhicules auraient ainsi été vendus en décembre 1992, au détriment de janvier 1993.

En tenant compte de cette évaluation, les ventes de janvier ont donc régressé en Europe de 8 %. Le fléchissement se ralentit. En 1993, les immatriculations ont en effet baissé de 15 % en Europe, selon l'ACEA. Pour l'ensemble de l'année 1994, l'ACEA table sur une progression du marché automobile européen de 1 % à 2 %.

BATIMENT

La Fédération nationale est relativement optimiste

Tiré par le logement social, l'entretien et les investissements des collectivités locales, le bâtiment enregistre une *« inflexion positive »* de son activité, mais devrait néanmoins connaître à nouveau une croissance négative en 1994, de – 2 % contre – 4 % en 1993, selon la Fédération nationale du bâtiment (FNB).

Le secteur du bâtiment remonte un peu la pente, mais beaucoup de petites entreprises continuent de souffrir. A la fin de l'année 30 000 nouveaux emplois devraient encore être perdus (après 50 000 en 1993), malgré l'embauche prévue de 65 000 jeunes. Pour 1994, la FNB prévoit seulement 265 000 mises en chantier, ce qui marquera toutefois une amélioration par rapport aux 256 500 de 1993.

EMBARGO PÉTROLIER : nouveau rendez-vous entre l'Irak et l'ONU début mars. – L'Irak et l'ONU se sont déclarés prêts, dimanche 6 février, à accélérer la mise en place du contrôle à long terme des armements irakiens dans le but d'arriver à une levée de l'embargo pétrolier. Un nouveau rendez-vous aura lieu début mars.

INDICATEURS

FRANCE

• **Production industrielle : + 0,4 % au troisième trimestre de 1993.** – La production industrielle française (hors BTP) a augmenté de 0,4 % au troisième trimestre de 1993 par rapport au trimestre précédent, en données corrigées des variations saisonnières. La production manufacturière est en recul de 6,2 % par rapport au troisième trimestre de 1992.

JAPON

• **Balance des paiements courants : + 131,35 milliards de dollars en 1993.** – La balance japonaise des paiements courants a enregistré en 1993 un excédent de 131,35 milliards de dollars (775 milliards de francs), soit un bond de 11,7 % par rapport à l'excédent de 1992.

VIE DES ENTREPRISES

Afin de libérer des emplois pour les jeunes

Fleury-Michon crée sa propre allocation parentale

Les salariés du groupe charcutier Fleury-Michon se sont prononcés lundi 7 février en faveur du versement d'une allocation d'éducation aux salariés acceptant de prendre un congé parental dès la naissance du premier enfant, financée par la société et le comité d'entreprise. Parmi les 1 955 salariés des établissements de Chantonnay, Pouzauges, Montifaut et Mouilleron (Vendée), 791 se sont prononcés pour et 744 contre (93 votes blancs et 66 bulletins nuls) le projet suggéré par la direction.

Celui-ci vise à verser une somme mensuelle de 2 229 francs, comparable à l'allocation parentale de la Sécurité sociale (qui est, elle, accordée à partir de la naissance du troisième enfant), à tout salarié acceptant de prendre un congé dont la durée peut atteindre trois ans. Selon la direction, *« une quarantaine de postes, sous forme de contrats à durée déterminée »* pourraient ainsi être proposés à *« des jeunes à la recherche d'un premier emploi »*.

L'autre nouveauté de ce projet est la participation du comité d'entreprise, auquel est demandée une contribution de 300 000 francs à la direction versant 1,2 million de francs. Alors que la CGT et FO, majoritaires, se sont opposées à cet engagement financier, la CFDT et le GAC (encadrement) y étaient favorables. La direction doit désormais retourner devant le comité d'entreprise afin d'obtenir sa participation.

Assurances

Gérard Worms devrait quitter la présidence de Victoire

Gérard Worms, président de la Compagnie de Suez, devrait quitter dans les prochains mois la présidence de Victoire, filiale d'assurances du groupe, quelle que soit l'issue des négociations en cours sur une possible cession de Victoire. M. Worms ne veut pas cumuler trois présidences : celle de la maison mère et de deux de ses trois plus importantes filiales – Victoire et Indosuez, la troisième étant la Générale de Belgique. Car M. Worms sera officiellement, le 3 mars, président d'Indosuez, après le départ d'Antoine Jeancourt-Galignani, qui a pris la tête des AGF.

Le renoncement à la présidence de Victoire par M. Worms prend valeur de symbole alors que plusieurs groupes – dont l'allemand Allianz, le britannique BAT et l'italien Generali – ont manifesté leur intérêt pour la compagnie d'assurances française. AXA est également sur les rangs après avoir déjà failli mettre la main sur Victoire en octobre 1993 au moment de la reprise par l'UAP de Colonia, filiale allemande de Victoire. La vente de Victoire redonnerait à Suez la marge de manœuvre financière qui aujourd'hui lui fait défaut et lui permettrait de mettre en œuvre une nouvelle stratégie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du 8 février 1994

DES LOIS

– n° 94-100 du 5 février 1994 sur le Conseil supérieur de la magistrature ;

– n° 94-101 du 5 février 1994 modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature ;

– n° 94-102 du 5 février 1994 relative à la répression de la contrefaçon et modifiant certaines dispositions du code de la propriété intellectuelle ;

– n° 94-104 du 5 février 1994 relative à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France du droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen ;

– n° 94-107 du 5 février 1994 autorisant la ratification de la convention relative à la détermination de l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres des Communautés européennes.

Sur les futures liaisons TGV

La SNCF souhaite lancer une tarification plus souple

Les principes de tarification de la SNCF ont atteint leur limite, estime la SNCF. Actuellement, les prix se calculent en fonction des kilomètres parcourus avec dix tarifs de base différents suivant la distance effectuée. Ainsi, il en coûte 56 centimes du kilomètre au voyageur qui parcourt 100 kilomètres mais 51 centimes du kilomètre pour un voyage deux fois plus long...

Cette tarification très rigide ne permet pas à la SNCF d'adapter ses prix à la concurrence que sont la voiture sur les distances moyennes et l'avion sur les longs trajets. Pour sortir de ce carcan financier, l'entreprise publique souhaite obtenir des pouvoirs publics la modification de son cahier des charges et de son article 14 sur les tarifs. Ce changement lui permettrait de proposer une tarification différente fondée sur des forfaits (incluant la réservation et le supplément vitesse) et non plus sur un prix au kilomètre. Les tarifs continueraient d'être modulés en fonction de la fréquentation suivant quatre niveaux.

Cette nouvelle tarification pourrait être mise en œuvre dès le mois de mai sur les lignes nouvelles du TGV : contournement est de Paris (TGV jonction) qui reliera les réseaux nord et sud-est sans passer par la capitale, prolongement jusqu'à Valence du TGV Sud-Est avec un gain de 30 minutes. Ces modifications sont destinées à baisser les prix *« sur les relations où le train subit la concurrence la plus vive »*, prévoit la SNCF, qui espère ainsi mieux remplir ses trains à grande vitesse.

Ce système de tarifs particuliers existe déjà à titre expérimental sur le TGV Nord mais s'est traduit par une augmentation globale des prix. Le conseil d'Etat, saisi par le ministère des transports, a rendu, en juin, un avis favorable sur la compatibilité de ce système tarifaire avec les principes de base du service public, mais il a conclu à la nécessité de modifier l'article 14 sur les tarifs du cahier des charges de la SNCF. Il avait également estimé que, pour éviter tout abus à la baisse ou à la hausse, les prix devraient être encadrés par les pouvoirs publics et qu'un minimum de trains de niveau 1, sans supplément lié à la fréquentation, devraient être mis en service.

Cette modification permettrait aux voyageurs de bénéficier de réductions plus fortes portant sur l'intégralité du billet pour un TGV de niveau 1, plaide la SNCF, qui devait consulter, mardi 8 février, les associations de consommateurs sur ce projet.

MARTINE LARONCHE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

ROUSSEL UCLAF : baisse de 3,8 % du résultat net à 987 millions de francs. – Le groupe pharmaceutique Roussel Uclaf, filiale de l'Allemand Hoechst, a enregistré une baisse de 3,8 % de son bénéfice net consolidé à 987 millions de francs en 1993 contre 1,026 milliard en 1992, selon des chiffres encore provisoires publiés le 7 février. Le résultat comparable, hors élément exceptionnels progresse toutefois de 32,9 % à 976,6 millions de francs. L'évolution en retrait du résultat net s'explique, selon le groupe, par l'incidence après impôt des cessions réalisées en 1992 (676 millions de francs). Les plus-values provenant de la cession de Granutec Inc. et des participations dans les Laboratoires Takeda et Jouveinal ont une incidence après impôt de 271 millions sur le résultat 1993.

VENTES

POLYPROPYLÈNE : finalisation de l'accord sur la cession d'actifs ICI à BASF. – Le groupe britannique Imperial Chemical Industries PLC (ICI) a annoncé, le 7 février, la finalisation d'un accord de cession à l'Allemand BASF de ses activités de polypropylène en Europe de l'ouest. Annoncé voici un an (*le Monde* du 23 janvier 1993), cet accord prévoit l'acquisition par BASF de deux unités de production situées à Wilton en Grande-Bretagne et Rozenburg aux Pays-Bas. Cette cession est encore soumise à la ratification des actionnaires des deux groupes. Ces deux unités, qui représentent une capacité de production annuelle de 300 000 tonnes et un chiffre d'affaires de 110 millions de livres, devraient doubler la capacité de production de BASF dans les polypropylènes qui s'élève actuellement à 300 000 tonnes.

RENAULT : cession de la participation majoritaire au sein de sa filiale colombienne. – Renault a cédé sa participation majoritaire au sein de l'entreprise franco-japonaise Sofasa-Renault au profit de l'un des principaux groupes financiers colombiens, Santo Domingo, qui détient désormais 51 % des actions. La brasserie Bavaria, qui appartient au groupe Santo Domingo, détient 51 % des actions, tandis que Renault en a 23,71 %, Toyota 17,5 % et Mitsui 7,5 %, les 0,29 % restant allant à divers actionnaires. Renault détenait auparavant 74,71 % des actions. Le groupe Santo Domingo, l'un des plus puissants de Colombie, contrôle notamment, outre la brasserie Bavaria, la compagnie aérienne Avianca et la radio privée Caracol. Récemment il a remporté un appel d'offres pour l'installation de la téléphonie cellulaire sur une partie du territoire colombien.

LICENCES

DEUTSCHE TELEKOM : quatre licences GSM de plus en Russie. – La filiale téléphonie mobile de Deutsche Telekom, DeTeMobil, a annoncé lundi 7 février avoir obtenu quatre licences de réseaux téléphoniques digitaux GSM supplémentaires en Russie dans les régions de Novgorod, Pskov, Tver et Kaliningrad. Le projet va être réalisé par DeTeMobil en collaboration avec Telecom Finland et des entreprises russes. L'entreprise a chiffré à 100 millions de dollars (600 millions de francs) les investissements des sociétés occidentales participantes.

ACHAT

VEBA (Allemagne) : prêt à acquérir la British Coal après sa privatisation. – Le groupe allemand VEBA (énergie, chimie, négoce, transport) se prépare à acquérir la totalité ou une partie de la British Coal lorsque celle-ci aura été privatisée cette année, a rapporté samedi 5 février le *Times*. VEBA, qui entre ainsi en concurrence avec l'Union des Mineurs démocratiques et un groupe minier américain pour l'aquisition de British Coal, est attiré par la perspective d'une production plus rentable qu'en Allemagne et espère exporter du charbon bon marché en Europe, estime le quotidien. Le projet de VEBA a été confirmé alors que la fermeture prochaine de quatre autres puits de la British Coal, entraînant plus de 3 000 suppressions d'emploi, était annoncée vendredi. Ces fermetures ramèneront à seize le nombre de mines de charbon de la British Coal en activité, son personnel se trouvant réduit à 14 000 personnes, contre 40 000 il y a deux ans.

DÉVELOPPEMENT

ECCO : projets à l'étranger – Le goupe Ecco (travail temporaire) vient d'acquérir en Allemagne la société Heinzelmann, au chiffre d'affaires de 22 millions de marks (environ 75 millions de francs). Au Canada, il a pris 55 % de Al Saley, portant ainsi à 60 millions de dollars canadiens (265 millions de francs) son chiffre d'affaires dans ce pays . Au Mexique, Ecco a signé un accord de joint-venture avec IBM Mexico pour assurer à celle-ci intérim et sous-traitance. Avec ces opérations, Ecco, qui vient aussi de s'installer au Maroc, va réaliser environ 2 milliards de francs de chiffre d'affaires à l'étranger, soit 20 % de son total pour les ressources humaines.

REPRISE

LA CELLULOSE DES ARDENNES : redémarrage des activités. – La Cellulose des Ardennes (CDA), entreprise belge en faillite depuis le 4 août 1993, va pouvoir reprendre ses activités et redonner du travail à environ 700 personnes, grâce à des repreneurs italiens et belges. Une grande partie de sa main-d'œuvre traditionnelle vient de France où l'entreprise s'approvisionnait à 80 % en bois dans les régions de Champagne-Ardennes et de Lorraine. Le tribunal de commerce d'Aarlon (sud-est de la Belgique) a accepté la cession des activités de la CDA, dont le siège d'exploitation est à Harnoncourt (sud-est de la Belgique) à la firme italienne Cartiere Burgo pour le secteur papier, et à l'Intercommunale de développement économique de la province de Luxembourg, Idelux. La CDA comprend une unité de fabrication de pâte à papier d'une capacité de 245 000 tonnes par an et une usine de papier (200 000 tonnes).

PRODUIT

SPRINT : première carte téléphonique reconnaissant la voix humaine. – La compagnie américaine Sprint Corp. a lancé une carte téléphonique capable de reconnaître la voix de son propriétaire qui peut ainsi lui demander de composer automatiquement jusqu'à dix numéros. Il s'agit de la première carte de téléphone sensible à la voix humaine mise sur le marché aux Etats-Unis. Cette carte compose les numéros à la seule commande vocale telles que *« appelle la maison »* ou *« appelle le docteur »*. Les utilisateurs de la carte peuvent continuer à s'en servir en composant manuellement un numéro. Sprint a travaillé à la mise au point de ce système avec Texas Instruments à partir de 1988. Cette carte peut être utilisée sur l'ensemble du territoire américain et vers l'étranger à partir des Etats-Unis. Elle sera utilisable partout dans le monde dès la fin de 1994.

NOMINATION

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE : Thierry Lajoie nommé secrétaire général. – Thierry Lajoie, trente trois ans, a été nommé secrétaire général de Voies navigables de France (VNF), l'établissement public industriel et commercial dont le nouveau siège social est à Béthune (Pas-de-Calais). Ancien collaborateur de Laurent Fabius à Matignon et de Jacques Mellick au ministère de la mer, Thierry Lajoie, diplomé d'études supérieures de droit, avait été, de 1990 à fin 1993, président du Conseil supérieur de la navigation de plaisance.

PRIVATISATION

ELF : réaction à la privatisation. – L'ancien ministre de l'Energie du gouvernement de Pierre Bérégovoy, André Billardon (PS), a estimé jeudi 3 février que la privatisation d'Elf Aquitaine était *« un mauvais coup pour le pays »* et a accusé le gouvernement *« de prendre les risques d'une explosion violente dans ce pays »*. *« J'accuse le gouvernement de prendre les risques d'une explosion en cultivant le contraste qui est insupportable pour les plus démunis entre une société dans laquelle on pourrait, parce qu'on peut s'acheter des actions d'Elf, s'enrichir en dormant (...), alors qu'il y en a qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts à la fin du mois »*, a déclaré M. Billardon. L'ancien ministre estime que le prix de l'action Elf (385 francs) *« est sous-évalué de 10 %, ce qui veut dire que l'État va y perdre 4 milliards »*.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 février ↑ Retour au calme

Après le coup de semonce de lundi, la Bourse de Paris retrouvait de la vigueur mardi 8 février dans un marché calme. En hausse de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard une avance de 0,88 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises portaient leurs gains à 1,15 %, l'indice CAC 40 s'inscrivant pour sa part 2 313,27 points. Le montant des échanges dépassait le milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Le redressement de Wall Street lundi a calmé les inquiétudes qu'avait suscitées le resserrement des conditions de crédit aux Etats-Unis. La Bourse américaine a repris 0,9 %. Le MATIF qui avait beaucoup baissé au cours des séances précédentes, reprenait 0,3 %.

Le taux de chômage a fortement augmenté en Allemagne en janvier pour atteindre en glissement annuel 8,8 % contre 8,1 % un mois plus tôt. Cette mauvaise nouvelle milite en faveur d'une détente des taux allemands. En revanche l'inflation ne désarme pas en Allemagne, les prix ayant augmenté de 0,9 % en décembre.

Les résultats de Roussel Uclaf ont enchanté le marché, le groupe ayant vu son résultat courant augmenter de 33 % l'an dernier. Le titre montait à mi-séance de 4 % à 724 francs. Chargeurs était également en tête de liste des hausses à 1 530 francs (+3,8 %) après l'annonce d'un triplement des bénéfices de BSkyB, groupe britannique dans lequel le groupe de M. Jérôme Seydoux détient une participation significative.

A la reprise des cotations mardi matin, Matra-Hachette gagne 4 % à 172 FF tandis que Lagardère Groupe recule de 2,5 % à 156 FF. Lagardère groupe lance une OPE sur Matra-Hachette.

NEW-YORK, 7 février, ↑ Reprise

Wall Street a repris lundi 7 février une partie du terrain perdu en fin de semaine dernière, les opérateurs s'étant livrés à une chasse aux bonnes affaires dans une atmosphère active. L'indice Dow Jones, qui avait plongé de près de cent points vendredi, a repassé la barre des 3 900, terminant la journée en hausse de 34,90 points à 3 906,32 points, soit une progression de 0,9 %. Quelque 349 millions de titres ont été échangés. Le nombre de valeurs en hausse a toutefois été légèrement inférieur à celui des valeurs en baisse : 1 021 contre 1 176, alors que 536 actions sont restées inchangées.

Wall Street avait accusé vendredi sa plus forte perte depuis le 15 novembre 1991, mais « c'était une correction normale sur un marché qui reste haussier », a commenté James Melcher, président de Balestra Capital.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a progressé à 6,38 % contre 6,35 % vendredi dernier.

Du côté des valeurs, General Motors a gagné 1 3/8 à 63 et Alcoa 2 dollars à 78 1/8. L'informatique a progressé. IBM a pris 2 1/4 à 54 1/4 après l'annonce d'une baisse des prix de ses modèles meilleur marché et Compaq Computer 2 5/8 à 87 7/8.

VALEURS	Cours du 4 février	Cours du 7 février
Alcoa	76 1/8	78 1/8
Allied Signal Inc.	75 5/8	75 7/8
American Express	30 7/8	30 5/8
ATT	54 7/8	54 1/2
Bethlehem Steel	23	23 5/8
Boeing	42 1/2	42 1/2
Caterpillar Inc.	103 1/4	104 1/2
Chevron	92 5/8	92 1/2
Coca-Cola	40 3/4	40 5/8
Disney Corp.	45	46 5/8
Du Pont de Nemours	54	54 7/8
Eastman Kodak	43 5/8	43 1/2
Exxon	65 5/8	65 3/8
General Electric	105 1/2	106
General Motors	61 5/8	63
Goodyear Tyre	47	46 3/8
IBM	52	54 1/4
International Paper	75 3/4	76 5/8
McDonnell Douglas	114 7/8	114 1/2
Merck and Co	35 1/8	35 1/8
Minnesota Mining	104 1/2	104 7/8
Morgan (J.P.)	68 1/2	69 3/8
Philip Morris	58 7/8	59 7/8
Procter Gamble	57 7/8	58 1/4
Sears Roeb. and Co.	50 5/8	51
Texaco	66 5/8	66 5/8
Union Carbide	24 1/8	25 5/8
United Tech.	64 1/4	64 5/8
Westinghouse El.	13 7/8	14 1/4
Woolworth	24 1/4	24 1/4

LONDRES 7 février, ↓ Recul

Les valeurs ont réduit en fin de séance lundi 7 février, au Stock Exchange, les fortes pertes provoquées par le relèvement, vendredi, des taux d'intérêt américains. Cette petite « amélioration » a été provoquée par la nette progression de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a clôturé en baisse de 56,3 points, à 3 419,1 points, soit un recul de 1,6 % après avoir perdu jusqu'à 93,4 points à la mi-journée. Quelque 890,4 millions de titres ont été échangés contre 784,8 millions vendredi.

Du côté des valeurs, les titres cotés à Hongkong ont mené la baisse après le déclin de 6,1 % du Hang Seng : HSBC Holdings a reculé de 83 pence à 1 016, Standard Chartered de 51 pence à 1 380 et Cable and Wireless de 21 pence à 514. Les banques ont réduit leurs pertes en fin de séance : Barclays a terminé en baisse de 18 pence à 597, Lloyds de 10 pence à 615 et National Westminster de 13 pence à 556.

VALEURS	Cours du 4 février	Cours du 7 février
Allied Lyons	6,33	6,22
BP	3,61	3,76
BTR	3,82	3,80
Cadbury	5,15	5,07
Glaxo	6,66	6,65
GUS	6,12	6,04
ICI	8,09	7,91
Reuters	19,30	18,45
RTZ	8,85	8,49
Shell	7,21	7,09
Unilever	12,34	12,20

TOKYO, 8 février ↑ Vive progression

La Bourse de Tokyo s'est fortement reprise mardi 8 février après son recul de lundi, mais des prises de bénéfice réalisées par des institutionnels financiers japonais ne lui ont pas permis de se maintenir à ses plus hauts niveaux de la séance. L'indice Nikkei a gagné 236,83 points, soit 1,18 %, à 20 251,23 points, après un plus haut de 20 526,45 points. Lundi, l'indice avait perdu 1,41 %.

Les valeurs vedettes de la haute technologie ont été les plus prisées, de même que la pêche, la navigation et le papier. « Le marché est très résistant, il est vraiment soutenu par les achats étrangers », a estimé un gérant de portefeuilles. « Les entreprises japonaises vendent, mais dès qu'elles auront fini, l'indice sera en mesure de monter vers les 21 000 points ; il existera alors des risques de surchauffe », a-t-il ajouté.

VALEURS	Cours du 7 février	Cours du 8 février
Bridgestone	1 440	1 460
Canon	1 600	1 620
Fuji Bank	2 220	2 230
Honda Motors	1 610	1 630
Matsushita Electric	1 680	1 670
Mitsubishi Heavy	703	705
Sony Corp.	6 290	6 310
Toyota Motors	1 920	1 910

CHANGES

Dollar : 5,9685 F =

Mardi 8 février, le deutschemark progressait à 3,3915 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3895 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar variait peu à 5,9685 francs, contre 5,9655 francs (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	7 fév.	8 fév.
Dollar (en DM)...	1,7610	1,7602
TOKYO	**7 fév.**	**8 fév.**
Dollar (en yens)	108,90	108,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 fév.) ...... 6 5/16 % - 6 7/16 %

New-York (8 fév.) ...... 3 5/16 %

BOURSES

PARIS

	4 fév.	7 fév.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 329,17	2 287,06
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 632,37	1 602,97
Indice SBF 250	1 572,68	1 545,16

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 fév.	7 fév.
Industrielles	3 871,42	3 906,32

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	4 fév.	7 fév.
100 valeurs	3 475,40	3 419,10
30 valeurs	2 668,88	2 632,40

FRANCFORT

	4 fév.	7 fév.
Dax	2 138,25	2 079,40

TOKYO

	7 fév.	8 fév.
Nikkei Dow Jones	20 014,40	20 251,23
Indice général	1 601,44	1 616,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,9655	5,9665	6,0060	6,0090
Yen (100)	5,4945	5,4966	6,5451	6,5537
Ecu	6,5996	6,6038	6,5957	6,6034
Deutschemark	3,3910	3,3920	3,3931	3,3957
Franc suisse	4,0636	4,0672	4,0841	4,0897
Lire italienne (1000)	3,5122	3,5144	3,4928	3,4971
Livre sterling	8,8587	8,8603	8,8778	8,8832
Peseta (100)	4,1892	4,1921	4,1629	4,1684

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 5/8	3 3/4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16
Ecu	6 1/2	6 5/8	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 5/16	8 9/16	8 3/16	8 7/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	8 7/8	9 1/8	8 11/16	8 15/16	8 5/16	8 9/16
Franc français	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 8 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,05 % (2311,14)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
147,28	EDF-GDF 3%	5760	5760	—
65,23	B.N.P. (T.P)	1123	1128	+0,45
60,20	Cr.Lyonnais(T.P.)	1114	1100	-1,26
95,67	Renault (T.P.)	2698	2708	+0,37
101,18	Rhone Poulenc(T.P)	2640	2640	—
99,14	Saint Gobain(T.P.)	1280	1294	+1,09
82,24	Thomson S.A (T.P)	1139	1135	-0,35
10	Accor 1	751	761	+1,33
14	Air Liquide 1	850	856	+0,71
14,50	Alcatel Alsthom 1	755	759	+0,53
10	Alcatel Cable 1	711	738	+3,80
13	Alspi 1	424,70	422	-0,64
12	AGF(Ass.gle.Fce) 1	657	659	+0,30
23	Axa 1	1528	1550	+1,44
72,01	Bail Invest. 1	1246	1266	+1,61
10	Bancaire (Cie) 1	651	666	+2,30
18	Bque Colbert C2#	184,50	187,50	+1,63
16	Bazar Hot. Ville 2	699	685	-2
15	Berger (M) 2	1340	1321	-1,42
15	Bertrand Faure 2	610	620	+1,64
10	BIC 1	1325	1354	+2,19
4	BIS 1	265	262	-1,13
—	B.N.P. 1	274,20	278	+1,39
22	Bollore Techno.1	409	402,10	-1,69
61	Bongrain 1	3400	3495	+2,79
5,50	Bon Marche (Au) 1	757	760	+0,40
5	Bouygues 1	714	732	+2,52
15	BSN 1	941	955	+1,49
25	Canal + 1	1078	1094	+1,48
7	Cap Gemini Sogeti1	228	233,80	+8,18
4	Carnaudmetalbox 1	206,40	207,80	+0,68
35	Carrefour 1	4233	4194	-0,92
5	Casino Guichard 1	196,20	198,80	+1,33
5,25	Casino Guich.ADP 1	155	155	—
8,10	Castorama Dl (Li)1	910	915	+0,55
15	Caumartin Part(M)2	452	439	-2,88
4	C.C.F. 1	284,40	289,50	+1,79
2,40	CCMC-Manag(Ly) 2	94,20	95,95	+2,08
10	Cegid (Ly) 1	550	550	—
16,61	Centrest (Ny) 2	30,45	30,50	+0,16
7,50	CEP Communication1	490	488	-0,41
10	Cerus Europ.Reun 1	144,60	147	+1,66
10	Cetelem 1	1345	1386	+3,05
32	CGIP 1	1430	1464	+2,38
28	Chargeurs 1	1474	1526	+3,53
5	Christian Dior 1	359,70	363	+0,92
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	374	373	-0,27
6,60	Clarins 1	579	576	-0,52
7	Club Mediterranee1	375	378	+0,80
22	Colas 1	1168	1162	-0,51
11	CGP (Papiers)(Ly)2	731	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
18,50	Comptoir Moder. 1	1745	1748	+0,17
15,50	CPR Paris.Reesc. 1	563	579	+2,84
37,50	Cred.Fon.France 1	1325	1353	+2,11
9,40	Credit Local Fce 1	486,30	488,80	+0,53
10	Credit Lyonn.CIP 1	791	808	+2,15
40	Credit National 1	706	707	+0,14
—	CSEE 1	652	661	+1,38
26	Damart 1	5740	5670	-1,22

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6	Dassault-Aviation1	529	520	-1,70
4,80	Dassault Electro 1	429	440	+2,56
45	De Dietrich 1	2450	2496	+1,88
5,50	Degremont 1	563	567	+0,71
5	Dev.R.N-P De Cal 2	41,50	42,70	+2,89
16,50	Dev.R.Sud-Est.Ly)2	78,50	78,50	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	428	423,50	-1,05
7,50	Docks France 1	796	798	+0,25
3	Dynaction 1	148,50	149	+0,05
43	Eaux (Gle Des) 1	2781	2784	+0,11
17	EBF (Epeda B.) 1	938	949	+1,17
10	Ecco 1	675	675	—
24,50	Eiffage 1	1360	1361	+0,07
13	Elf Aquitaine 1	420	427,50	+1,79
24	Elf Sanofi 1	1058	1075	+1,60
13	Erap-Elf CPet 1	380	385,10	+1,34
30	Eridania Beghin 1	1008	1029	+2,08
6,60	Essilor Intl 1	760	770	+1,32
9,40	Essilor Intl ADP 1	512	528	+3,13
25	Esso 1	1079	1079	—
40	Eurafrance 1	2470	2500	+1,21
0,88	Euro Disney 1	33,60	34,90	+3,87
18,75	Euro RSCG W.W 1	686	689	+0,45
15	Europe 1-1	1653	1685	+1,94
—	Eurotunnel 1	52	51,45	-1,06
—	Filipacchi Medias1	867	880	+1,50
8	Finextel 1	172	173,30	+0,76
—	Fives-Lille 1	590	576	-2,37
32	Fromageries Bel 1	5840	5760	-1,37
11	Galeries Lafayet.1	2430	2381	-2,02
4	GAN 1	541	561	+3,70
10	Gascogne (B) 1	550	541	-1,64
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2164	2270	+4,90
8	Geophysique 1	625	629	+0,64
8,50	Groupe Andre S.A.1	732	733	+0,14
18,50	Groupe De La Cite1	844	843	-0,12
7	GTM-Entrepose 1	511	520	+1,76
22	Guyenne Gascogne 1	1877	1875	-0,11
8	Havas 1	456,20	461,90	+1,25
7	IDIA 1	256	263	+2,73
9,30	Imetal 1	617	640	+3,73
2	Immob.Phenix 1	109,50	109,90	+0,37
1	Ingenico 1	154,40	153,50	-0,58
43	Ins.Merieux Int. 1	2194	2234	+1,82
43,50	Interbail 1	558	558	—
23,50	Intertechnique 1	646	666	+3,10
25	Jean Lefebvre 1	1339	1330	-0,67
33,50	Klepierre 1	803	801	-0,25
27,50	Labinal 1	821	829	+0,97
9	Lafarge Coppee 1	473,50	480,40	+1,46
2,20	Lagardere (MMB) C1 ●	160	153,10	-4,31
3,70	Lapeyre C1	357	360	+0,84
7	Lebon 2	310	307	-0,97
29	Legrand 1	5820	5890	+1,20
48,40	Legrand ADP 1	4500	4537	+0,82
8	Legris indust. 1	268	270	+0,75
78,50	Locindus 1	1132	1139	+0,62

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17,50	LVMH Moet Vuitton1	3910	3920	+0,26
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	580	587	+1,21
13,80	Marine Wendel 1	478	480,20	+0,46
2,20	Matra-Hachette 1 ●	165,40	170,80	+3,26
4	Metaleurop 1	91	93,40	+2,64
2,50	Metrologie Intl 1	15,50	16	+3,23
1,50	Michelin 1	258	261,60	+1,40
4	Moulinex 1	122,90	124	+0,90
40	Navigation Mixte 1	1298	1310	+0,92
5,20	Nord-Est 1	174	175	+0,57
—	Nordon (Ny) 1	680	680	—
—	Olipar 1	28,90	28,90	—
9,60	Oreal 1	1349	1350	+0,07
12	Paribas 1	548	552	+0,73
10	Pechiney CIP 1	463,60	470	+1,38
5	Pechiney Intl 1	228,90	238	+1,37
4,30	Pernod-Ricard 1	417,10	422,10	+1,20
10	Peugeot 1	850	852	+0,24
21,20	Pinault-Printemps1	1002	1020	+1,80
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	849	840	—
5,50	Poliet	463	466	+0,65
14,70	Primagaz 1	1005	1017	+1,19
7	Promodes 1	1135	1146	+0,97
8	Publicis 1	533	539	+1,13
15	Radiotechnique 1	482,60	513	+6,30
55	Redoute(S.A.La)1	1025	1040	+1,46
4,42	Remy Cointreau 1	251,20	255	+1,51
8,20	Rexel 1	757	765	+1,06
3	Rhone Poulenc A 1	148,60	150,20	+1,08
1,20	Rochette (La) 1	38,50	39	+1,30
11	Roussel Uclaf 1	696	724	+4,02
60	Rue Imperiale(Ly)1	4960	4985	+0,50
11	Sade (Ny) 1	171	173	+1,17
38,50	Sagem 1	3784	3724	-1,57
14,50	Saint-Gobain 1	690	696	+0,87
32	Saint-Louis 1	1665	1673	+0,48
14	Salomon (Ly) 1	2355	2396	+1,74
16,50	Salvepar (Ny) 2	502	505	+0,60
22	Sat 2	2989	2986	-0,10
10	Saupiquet (Ns) 1	1258	1268	+0,80
10,50	Schneider 1	462	465,60	+0,80
—	SCOA 1	8,85	9	+1,69
6	SCOR S.A 1	605	605	—
7,50	S.E.B.1	587	585	-0,34
28,50	Sefimeg 1	573	571	-0,35
12,60	Selectibanque 1	203	203,90	+0,44
32	SFIM 2	1240	1258	+0,61
5	SGE 1	279	285,50	+2,33
31,15	Simco 1	670	665	-0,75
6	S.I.T.A 1	860	874	+1,63
12	Skis Rossignol 1	2350	2381	+1,32
9	Sligos 1	599	599	—
15	Societe Gale A 1	728	729	+0,14
5	Sodexxo (B) 2	40	41,50	+3,75
8,85	Sodero (Ns) 2	62,90	64,50	+2,54
21	Sodexho 1	1122	1130	+0,71
2	Sogenal (Ny) 2	162,40	162	-0,25

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
33	Sommer-Allibert 1	2350	2370	+0,85
39,30	Sophia 1	570	570	—
34,50	Sovac 1	2060	2099	+1,89
17	Spie Batignolles 1	491	490	-0,20
23	Strafor Facom 1	683	692	+1,32
8,20	Suez 1	356,50	360,40	+1,09
14,50	Synthelabo 1	229	235	+2,62
6	Thomson-CSF 1	204,50	204,90	+0,20
7	Total 1	337,10	345,50	+2,49
8	UAP 1	205,60	211,20	+2,82
10	UFB Locabail 1	466	475	+1,93
4	UGC DA(ex Robur)M1	250	248,60	-0,56
25	UIC 1	595	599	+0,67
33	UIF 1	728	729	+0,14
73,30	UIS 2	1220	1192	-2,30
26	Unibail 1	827	836	+1,28
7	Valeo 1	1490	1487	-0,20
6,30	Vallourec 1	276	275,90	-0,04
13,50	Via Banque 1	430,80	432,20	+0,32
7	Worms & Cie 1	336	343,50	+2,23
29	Zodiac 1	2320	2306	-0,60
56	Elf Gabon 1	1220	1235	+1,23
0,17	American Barrick 1	162	156,70	-3,27
1,25	American Express 1	165	165,50	+0,27
1,66	A.T.T. 1	328,60	327,20	-0,43
1,43	Anglo American 1	280,10	276,50	-1,29
9,24	Amgold 1	537	520	-3,17
1,93	Banco Santander 1	299,80	303,80	+1,34
25,27	B.A.S.F. 1	975	998	+2,36
27,79	Bayer 1	1199	1230	+2,59
0,38	Blenheim Group 1	31,80	31,55	-0,79
2,37	Buffelsfontein 1	68,70	68,50	-0,29
1,51	Chase Manhattan 1	203	204	+0,49
32,79	Daimler Benz 1	2700	2740	+1,48
0,85	De Beers 1	147,50	148	+0,34
37,88	Deutsche Bank 1	2721	2761	+1,47
30,34	Dresdner Bank 1	1360	1440	+5,88
1,19	Driefontein 1	71,50	69,80	-2,38
2,19	Du Pont Nemours 1	323	325,40	+0,74
2,51	Eastman Kodak 1	260	261,30	+0,50
—	East Rand 1	8,90	8,80	-1,12
0,17	Echo Bay Mines 1	78,60	78	-0,76
3,20	Electrolux 1	295	300	+1,69
1,82	Ericsson 1	260	266	+2,31
3,56	Exxon Corp. 1	400	395,60	-1,10
2,61	Ford Motor 1	415	411,20	-0,92
2,61	Freegold 1	87,30	84,05	-3,72
0,43	Gencor Limited 1	10,90	10,95	+0,46
3,60	General Electric 1	636	647	+1,73
0,98	General Motors 1	369	378,30	+2,52
13,77	Generale Belgique1	438,70	466,10	+6
0,72	Grd Metropolitan 1	41,30	43	+4,12
0,32	Guinness Plc 1	48,10	48,60	+1,08
0,25	Hanson Plc 1	25,45	26	+2,16
0,33	Harmony Gold 1	34,80	34	-2,30
1,28	Hewlett-Packard 1	481	494	+2,70
0,25	Hitachi 1	48,30	49,85	+3,21

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
22,73	Hoechst 1	1038	1012	-2,60
1,24	I.B.M 1	320	326	+1,88
0,98	I.C.I 1	71,20	70,50	-0,98
2,48	I.T.T. 1	586	586	—
0,75	Ito Yokado 1	313,80	315	+0,38
0,28	Matsushita 1	93,10	93,10	—
0,53	Mc Donald's 1	352	358,90	+1,96
1,41	Merck and Co 1	211,20	210,50	-0,33
4,12	Minnesota Mining 1	627	629	+0,32
0,18	Mitsubishi Corp. 1	62,30	62,20	-0,16
4,28	Mobil Corporat. 1	475	481,30	+1,33
3,41	Morgan J.P. 1	405	—	—
57,16	Nestle SA Nom.1	5580	5640	+1,08
0,78	Nippon MeatPacker1	86	87	+1,16
2,82	Norsk Hydro 1	199,60	202,40	+1,40
7,31	Olsil 1	220,50	218	-1,13
34,47	Petrofina 1	1725	1727	+0,12
3,28	Philip Morris 1	350,10	358	+2,26
3,13	Philips N.V 1	139,10	145,10	+4,31
0,29	Placer Dome Inc 1	152	147	-3,29
1,55	Procter Gamble 1	355	351,50	-0,99
6,40	Quilmes 1	265	265	—
1,48	Randfontein 1	55	53,50	-2,73
3,47	Rhone Poul.Rorer 1	219,50	222	+1,14
8,82	Royal Dutch 1	625	636	+1,76
1,18	R T Z 1	75,60	78	+3,17
—	Saatchi & Saatchi1	12,85	13,15	+2,33
0,88	Sega Enterprises 1	417	424	+1,68
1,22	Saint-Helena 1	57,50	55,60	-3,30
1,77	Schlumberger 1	352	348,10	-1,11
0,88	Shell Transport 1	62	63,50	+2,42
33,14	Siemens 1	2325	2375	+2,15
1,16	Sony Corporation 1	349,50	350	+0,14
0,19	Sumitomo Bank 1	119,60	120,50	+0,75
1,12	T.D.K 1	232	237	+2,16
1,15	Telefonica 1	87,85	92	+4,72
0,23	Toshiba 1	40	40	—
3,37	Unilever 1	700	715	+2,14
2,24	Unit.Technologie 1	382	385	+0,79
9,76	Vaal Reefs 1	564	555	-1,60
5,03	Volkswagen A.G 1	1470	—	—
3,97	Volvo (act.B) 1	474	496,50	+4,75
3,77	Western Deep 1	227	222,50	-1,98
3,76	Xerox Corp. 1	574	564	-1,74
0,30	Yamanouchi 1	117,80	119	+1,02
—	Zambia Copper 1	5,50	5,55	+0,91
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119,55	2,367
CEPME 8,5% 88 CB	108,80	5,170
CEPME 9% 89 CA#	115,53	4,268
CEPME 9% 92-06 TSR	119,80	5,671
CFD (CCCE)8,7%90CB	124,20	0,980
CFD exCCCE8,6%92CB	119	8,553
CFF 10% 88-98 CA#	117,50	2,886
CFF 9% 88-97 CA#	110,80	3,156
CFF 10,25% 90 CA#	124,12	9,287
CLF 8,9% 88 CA#	116,18	6,242
CLF 9%88-93/98 CA#	111,60	0,173
CNA 9% 4/92 CB	122	6,904
CRH 8,6% 92-93 CB	116,02	5,278
CRH 8,5% 87-88 CA#	112,33	7,916
EDF 8,6% 88-89 CA#	114,08	8,435
EDF 8,6% 92 CA#	119,10	7,186
Emp.Etat 10,8%79	102,40	4,845
Em.Etat10,26%86 CA	108	9,360
Emp.Etat 6%7/93-97	101,84	3,483
Financefer 9%91CB#	122	1,825
Finsocl8,6%92 #CB	114,75	0,263
Floral9,75% 90 CA#	118,05	5,316
OAT 9,80%12/97 CA#	115,35	1,540
OAT TMB 01/99 CA	99,51	0,240
OAT 10% 5/00 CA#	122,54	7,041
OAT 81 TME CA	100,96	0,196
OAT 8,5%11/02 CA#	118,27	1,747
OAT 8,50% 19 CA#	125,70	2,488
OAT 8,50%92-23 CA#	126,50	6,730
PTT 11,2% 85 CB#	109,15	2,071
SNCF 8,8% 87-93CA	113	0,145
Lyon.Eaux 6,5%90CV	971	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	568	552
Bains C.Monaco 2	980	985
Bque Hypoth.Europ.	95	—
B.N.P.Intercont.2	429	435
Bidermann Intl	178,90	—
B T P (la cie) 2	38,40	38,50
Cambodge	1031	1035
Carbone Lorraine 2	630	630
Case Poclain 2	2,73	—
CBC 1	463	410
Centenaire Blanzy	380	385
Ceragan Holding	23,50	—
Champex (Ny)	9	9,10
CIC Un.Euro.CIP 1	474,50	468
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	468	461,10
Concorde-Ass Risq2	1273	1227
Constr.Mec.Prov.	15	15
Credit Gen.Ind.	100	99
Derblay	684	—
Didot Bottin	686	686

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2680	2785
Ecia 1	690	705
Ent.Mag. Paris	4510	—
Eridania Beghin CI	850	851
Fidei(exImmoRisc)2	380,10	380,10
Fineless	430	430
F.I.P.P.	245	—
FNAC 2	2850	—
Fonciere (Cie)	752	765
Foncina	534	—
France I.A.R.D	555	555
France S.A 1	2420	2418
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	896	910
Genelim	391	393
Gevelot	860	820
G.F.C. 1	553	556
G.T.I (Transport)	466	480
Immobail 2	588	582
Immobanque 2	1052	1065
Im.Marseillaise 2	8740	8720
Invest.(Ste Cie.)	1980	—
Lille Bonnieres	1436	1436
Locafinanciere	491	491
Louvre 1	248,50	251
Lucia	178	170
Machines Bull 2	29,70	—
Mag.Uniprix	195	195,50
Metal Deploye	300	305
Mors 2	38,50	38,50
Navigation (Nle)	143	143,10
Optorg 2	327	335
Oreal (CI)	1080	1075
Origny-Desvroise	1190	1185
Monoprix	1605	1609
Paluel-Marmont	428	425
Parfinance	257	258,50
Paris Orleans	280	270
Piper Heidsieck	818	—
Porcher	395	395
Promodes (CI)	850	850
Rochefortaise Com.	184	183
Rosario 2	200	200
Rougier	485	480
S.A.F.I.C Alcan	196,10	208,10
Saga	588	588
Salins du Midi 2	536	538
Savoisienne M.	161,10	—
Silic 2	920	920
S.I.P.H.	145	152
Sofal	460	—
Soffo	276,10	280,10
Sofibus	72	72
Sofragi	3611	—
Soudure Autogene	821	810
Sovabail	480	498
Taittinger 1	2950	2960
Tour Eiffel	310	325,50
Ulmer Colrath	1845	1844
Vicat 2	566	570
Virax	129	129
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	551	—	Kubota Corp.	30,30	—
Akzo NV	621	—	Noranda Mines	110	—
Alcan Aluminium	138,10	140,10	Olivetti Priv.	7,50	7,50
American Brands	203	—	Pfizer Inc.	370	370
Arbed	564	—	Ricoh Cy	37,30	—
Asturienne Mines	121	—	Robeco	390	391,30
Banco Pop. Espanol	782	788	Rodamco N.V.	195	195
Banque Reg.Inter.	42880	44900	Rolinco	402	—
Chrysler Corp.	360	366,30	Saipem SPA	8,10	—
C.I.R SPA	5,50	—	Sema Group Plc	29,95	30,05
Commerzbank AG	1180	—	SKF Aktiebolaget	107,80	—
Dow Chemical Co.1	381	380	Tenneco Inc.	334	—
Fiat Ord.	18	17,75	Toray Ind.	33,10	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	668	670	West Rand Cons.	6	5,75
Gevaert	1216	1276		—	—
Glaxo Holdings Plc	58,60	58		—	—
Goodyear T.& R.Cy	270	—		—	—
Honeywell Inc.	192	—		—	—
Johannesburg Cons.	114,90	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Molex	182	—
Benedictine*	5960	—	Off.Cou.Pharm.*	908	—
Blanzy-Ouest*	1600	—	Partic.Percier*	209	—
Brasseries Maroc	338	—	Rorento	304,20	—
Calciphos*	114	—	Safaa	192,10	—
Canadien Pacifique	100,10	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	St Gobain Emball.*	1862	—
Cie Industrielle*	7220	—	Schlumberger Ind.*	585	—
Coparex Inter.*	600	—	SEPR*	1870	—
Cr.Universel (Cie)	280	—	SPR "B" nom.	290	—
CEAC.*	78	—	Stenal	612	—
Grace and Co	268	—	Teutul-Acquitas*	114	—
Groupe Victoire*	1500	—	Waterman*	1100	—
Guintoli	725	—		—	—
Table France*	275,20	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	64,25	—		—	—
Lecteurs Monde+*	184	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	65	65
Boiron (Ly) 2 #	692	697	Immob.Hotel. 2 #	283	296,80
Boisset (Ly)	257	258	Int. Computer	160	159
C.A. Paris IDF 1	1225	1225	IPBM	59,80	59,60
Calberson	492	485	M.S.C Schlum.Ny	1195	1200
Cardif SA 1	1235	1244	Sarbo	398	400
CEGEP #	150,10	152,30	Sopra	287	293,60
CFPI	198	199	TF1-1	584	580
C.N.I.M 1	1325	1325	Thermador Hold(Ly)	555	576
Codetour	315	313	Unilog	345	341
Creeks	165	166	Viel et Compagnie#	369	369
Dauphin OTA	319,90	320	Vilmorin et Cie#2	417	423
Devanlay 2	1450	1450		—	—
Labor.Dolisos	147	147		—	—
Editions Belfond	116	—		—	—
Europ Propulsion 2	406,80	412		—	—
Finsbail	195	191		—	—
Francor	270	260		—	—
G.L.M. S.A.	1165	1180		—	—
Gravograph	265	210		—	—
I.C.C. 2	244,10	249		—	—

Sicav (sélection) 7 février

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	291,30	283,50	Fonsicav	18768,45	18732,98	Plénitude	182,78	177,44
Actimonetaire C	32837,50	32837,50	France-gan	15836,04	15834,65	Poste Croissance	3158,34	3153,19
Actimonetaire D	31305,63	31305,63	France Garantie	294,27	293,60	Poste Gestion	76214,34	76214,34
Améri-gan	9400,80	9039,23	France Obligations	513,08	508	Première Oblig	11413,80	11487,98
Amplitude	874,82	849,56	Francic	611,46	593,65	Prévoy. Ecureuil	118,74	115,58
Antigone trésor	753274	753274	Francic Pierre	151,82	147,40	Priv'Associations	33859,93	33859,93
Arbitr. Court Terme	8349,72	8349,72	Francic-Regions	1557,37	1512,81	Proficias	1089,82	1049,87
Associa Première	34476,18	34476,18	Fructi-Associations	40,27	40,27	Rentacic	179,62	177,17
Assecic	1153,31	1153,31	Fructi-Capi	51,08	50,33	Revenus Trimestr.	5713,97	5657,40
Atout Amérique	119,58	116,64	Fructidor	257,12	253,32	Revenu-Vert	1237,39	1214,32
Atout Asie	119,88	116,96	Fructifrance action C	254,34	248,14	St Honoré Vie & Santé	1273,82	1216,08
Atout Futur C	630,08	614,69	Fructifrance action D	243,39	237,45	St Honoré Bons du Tr.	12902,22	12838,03
Atout Futur D	620,52	605,39	GAN Rendement	5871,40	5784,63	St Honoré Invest	1100,70	1058,38
Avrecic	1958	1900,97	Gestilion	17847,29	17847,29	St Honoré Pacifique	914,73	873,25
Avenir Alizes	2076,31	2035,60	Horizon	1745,69	1694,84	St Honoré Real	17275,57	17206,74
Axa Capital	218,82	212,45	HLM Monétaire	16137,63	16137,63	Sécuricic	1991,41	1991,41
Axa Court Terme	9237,29	9237,29	Indicia	1328,69	1296,05 ◆	Sécuri-Gan	12916,57	12903,30
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1247,77	1211,43	Indust.Fse.Court.T	1708,76	1708,76	Sécuritaux	1596,73	1596,73
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	1018,58	988,91	Intensys	108,47	108,29	Sensivalor	31030,66	31030,66
Axa Europe	150,67	146,28	Interepar	120791,68	117273,48	SEVEA	108,89	108,22 ◆
Axa Investiments	144,12	139,92	Interoblig	18327,55	17968,19	SFI-CNP Assur	650,92	628,14
Axa NPI	192,71	187,10	Intersélection Fce	627,95	615,64	S.G. Fr. opport. C et D	1735,26	1701,24
Axa Ob.Fr.Extrans	172,23	167,21	Japacic	287,93	281,87	Sicav Associations	2116,29	2116,29
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	163,31	158,55	Jeunepargne	348,81	343,66	Sicav 5.000	586,45	551,29
Axa Prem.Ex.Agepre	135,38	131,44	Latitude	2586,32	2582,45	S.I. Est	1722,66	1672,49
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	171,87	166,86	Lion Association	11526,43	11526,43	Slivafrance	887,66	853,90
Axa Valeurs PER	174,43	169,35	Lion Institution	37888,88	37574,92	Slivam	513,09	499,36
Cadence 1	1133,27	1111,05	Lionplus	1247,94	1223,47	Slivarente	250,02	245,12
Cadence 2	1136,27	1113,99	Lion Trésor	2530,85	2505,89	Slivinter	601,98	585,87
Cadence 3	1128,96	1108,84	Livret Bourse Inv.	722,57	701,52	Sogenfrance C	1512,84	1483,18
Capimonetaire	7193,94	7180,75	Livret Portefeuil.	986,93	960,51	Sogenfrance D	1438,47	1410,26
Captoblig	8077,51	7919,13	Méditerranée	245,98	238,80	Sogépargne	344,90	338,14
Capitacic	1873,18	1848,43	Mensuel CIC	10410,85	10307,77	Sogiater	1764,76	1730,16
Cicamonde	1399,73	1358,96 ◆	Moneden	78940,87	78940,87	Soleil Investissements	780,56	750,54
Coexis	1599,49	1569,67	Mone.J	41545,54	41545,54 ◇	Solstice	2305,84	2300,09
Comptavalor	4053,45	4047,38	Monévalor	47393,58	47393,58	State Street Act. Eur	14176,25	13690,88 ◆
Credit Mutuel Capital	1547,58	1517,24 ◆	Mutualité dépôts	18049,64	18017,60	State Street Act. Frce	14343,15	13925,38
Cred.Mut.Ep.Cour.T	763,72	763,72 ◆	Natio Court Terme	109547	109219	St. Str. Act.Japon	15557,52	15031,42
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	123,30	120	Natio Court Terme2	329928	329928	State Street Emer. Mts	22041,71	20902,01 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	121,11	117,87	Natio Epargne	21218,51	21088,43	St.Street OAT Plus	13423,32	13160,12
Cred.Mut.Ep.J	20011,02	20011,02	Natio Ep. Capital	13490,36	13356,79	Stratégie Actions	1102,96	1060,54
Cred.Mut.Ep.long.T	241,72	235,25	Natio Ep. Croissance	2245,77	2185,66	Stratégie Rendement	1700,98	1647,44
Cred.Mut.Ep.Monde	1503,81	1463,56	Natio Ep. Obligations	236,28	229,96	Techno-Gan	7558,60	7268,85
Cred.Mut.Ep.Quatre	1179,34	1147,78 ◆	Natio-Ep. Retraite	156,43	152,24	Thesora	807,44	799,45
Dieze	1778,59	1745,43	Natio Ep. Trésor	9399,54	9370,80	Trésor Plus	1568,24	1552,71
Drouot France	1140,44	1107,22	Natio. Eparg. Valeurs	562,48	547,43	Trésor Trimestriel	1081,91	1071,20
Drouot Sécurité	274,60	266,68	Natio-Fran.Index	1239,27	1206,10	Trésoricic	150935,01	150935,01
Ecocic	1322,45	1283,93	Natio-Imm.	1578,87	1533,89	Triton	5504,50	5512,83
Ecupar	149,75	145,39	Natio-Inter.	1849,40	1796,98	Uni-Associations	120,35	120,35 ◇
Ecur. Actions futur	219,50	213,11	Natio-Monétaire	28853,68	28853,68	Uni-Foncier	1706,88	1684,47
Ecur. Capicourt	205,26	204,75	Natio-Opportunités	161,40	157,08	Unifrance	752,73	734,37
Ecur. Capitalisation	3152,25	3121,04	Natio-Patrimoine	1682,56	1637,53	Uni Régions	1721,52	1679,53
Ecur. Expansion	558313,12	557476,98	Natio-Perspectives	1426,72	1388,54	Univer	260,34	260,34 ◇
Ecur. Géovaleurs	2941,86	2856,17	Natio-Placements	68117,69	68117,69	Univers Actions	1761,98	1719
Ecur. Investissement	182,33	177,02	Natio-Revenus	1140,02	1128,73	Univers Obligations	2171,24	2130,76
Ecur. Monepremière	77535,97	77535,97	Natio Sécurité	11716,81	11716,81	Valorg	2354,79	2352,44
Ecur. Monétaire	22675,75	22675,75	Natio-Valeurs	1101,38	1071,81	Valreal	61435,84	61404,94
Ecur. Trésorerie	2781,79	2781,79	Nippon-Gan	7803,15	7579,95	Winterthur St-Honore	278,34	265,72
Ecur. Trimestriel	2156,57	2135,22	Nord Sud Dévelop	2805,73	2801,73		—	—
Elancial	144,64	140,43	Oblicic-Mondial	3251,42	3203,37		—	—
Emergence Poste	119,21	115,74	Oblicic-Régions	1195,11	1177,45		—	—
Energie	430,38	410,86	Oblifutur	3546,92	3479,80		—	—
Eparcic	4177,35	4177,35	Oblig. tres caté	217,16	213,95		—	—
Eparcourt-Sicav	4484,58	4473,32	Obliion	1803,43	1785,57		—	—
Epargne-Unie	1713,84	1671,26	Obliséculité Sicav	14953,93	14953,93		—	—
Euli Cash capi	9153,01	9153,01 ◆	Oblitys	540,97	532,98		—	—
Eurco Solidarité	1244,97	1232,64	Oraction	1843,83	1798,86		—	—
Eurocic Leaders	1387,31	1346,90	Patrimoine Retraite	263,39	258,23		—	—
Eurodyn	1550,22	1512,41	Pervalor	713,63	699,84		—	—
Euro Gan	8923,32	8588,12	Planinter	1602,38	1583,28		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 07/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9085	5,9690	5,65	6,15
Ecu	6,5995	6,6045	—	—
Allemagne (100 dm)	339,3600	339,0300	327	350
Belgique (100 F)	16,4620	16,4535	15,95	16,95
Pays-Bas (100 fl)	302,8500	302,8600	292	313
Italie (1000 lires)	3,5010	3,5160	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,4100	87,3500	83	91
Irlande (1 iep)	8,4635	8,4675	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,8185	8,8445	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,3585	2,3590	2,85	3,35
Suisse (100 f)	406,8500	405,7800	392	414
Suède (100 krs)	75,1200	74,8900	70	79
Norvège (100 k)	79,0200	79,0300	75	84
Autriche (100 sch)	48,2680	48,2270	48,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1895	4,1960	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3750	3,3800	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4433	4,4532	4,20	4,85
Japon (100 yens)	5,4503	5,4837	5,23	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 07/02
Or fin (kilo en barre)	73500	73500
Or fin (en lingot)	73300	73850
Napoléon (20f)	423	423
Pièce Fr (10 f)	380	—
Pièce Suisse (20 f)	425	422
Pièce Latine (20 f)	425	425
Souverain	532	533
Pièce 20 dollars	2605	2650
Pièce 10 dollars	1400	1450
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2730	2765
Pièce 10 florins	440	442

Matif (Marché à terme international de France)

7 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 400 755

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	128,76	128,32	127,46
Précédent	129,44	129,04	128,22

CAC 40 A TERME
Volume : 37 504

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2301	2314	—
Précédent	2339	2350,50	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - *Vendredi daté samedi : quotités de négociation*

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Bréviandes, Troyes.

M. et Mme Daniel Boone,
et leurs enfants,
Manuela, Frédéric et Nicolas,
M. et Mme Bernard Boone,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Brochier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor BOONE,

survenu le 6 février 1994, dans sa quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 février, à 11 heures, en l'église Saint-Martin de Troyes.

Une bénédiction, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 11 février, à 15 heures, en l'église de Saint-Lager (Rhône).

21, rue Jean-Rostand,
10450 Bréviandes.

– Le Père Paul Sarkis,
provincial des jésuites du Proche-Orient,
Le Père Jacques Orgebin,
provincial de France,
Et leurs compagnons jésuites,
Les anciens élèves de l'université Saint-Joseph de Beyrouth et du collège *Notre-Dame de Jamhour,*
font part du décès, survenu au Liban, le 5 février 1994, dans sa quatre-vingtième année, du

Père Abdallah DAGHER,
ancien provincial du Proche-Orient.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, le samedi 12 février, à 16 h 30.

[Né le 1er juin 1914 à Bikfaya (Liban), le Père Abdallah Dagher était entré dans la Compagnie de Jésus (dans la province de Lyon) en 1932. Ordonné prêtre en 1945, il a été recteur du petit séminaire de Ghazir, près de Beyrouth (1951-1957), provincial du Proche-Orient (1957-1967) et supérieur régional de la Compagnie de Jésus (1968-1971), recteur de l'université Saint-Joseph de Beyrouth (1965-1968 ; 1968-1972), puis du collège Notre-Dame de Jamhour (1972-1977). Il fut le conseiller d'un grand nombre de leaders chrétiens libanais et consulteur au Vatican du conseil pour les relations avec les religions non chrétiennes.]

– Hélène Hubscher
a la tristesse de faire part du décès du

pasteur Michel HUBSCHER,

survenu le 5 février 1994, dans sa soixante-neuvième année.

Un office d'action de grâces sera célébré en l'église des Billettes, 22, rue des Archives, Paris-4e, le samedi 12 février, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

92, rue de la Fontaine-au-Roi,
75011 Paris.

– Le directeur,
Et les membres de l'Unité 88 de l'INSERM,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

Marie-José MARNE,

survenu le mercredi 2 février 1994,

et s'associent à la douleur de sa famille et de son compagnon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Sylvestre LELORRAIN,

âgé de vingt-quatre ans.

De la part de
Anne-Marie et Didier Lelorrain,
ses parents,
Arnaud et Henri,
ses frères,
M. et Mme Roger Lelorrain,
M. et Mme Jean Steyaert,
ses grands-parents,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
Et tous ses amis.

Une messe sera célébrée à son intention à Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Ouen, le jeudi 10 février 1994, à *10 h 30.*

21, boulevard Victor-Hugo,
93400 Saint-Ouen.
L'Orme-du-Pont,
89520 Saint-Sauveur.

Claude MANTEL,
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 4 février 1994, à l'âge de soixante-*dix-sept ans.*

De la part de
Mme Claude Mantel,
De ses enfants,
Et de ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 février, à 14 heures, en l'église Saint-Rémy de Marines (Val-d'Oise), suivie de l'inhumation dans le *caveau familial.*

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons au Foyer d'entraide de la légion étrangère, quartier Vienot, 13400 Aubagne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, boulevard de la République,
95640 Marines.

[Né le 17 novembre 1916 à Annezin (Pas-de-Calais), Claude Mantel, diplomate de métier, rallie, dès juillet 1940, la France libre après avoir servi à l'école des cadets de Brazzaville. Au sein de la 1re division française libre (DFL) et de la 13e demi-brigade de légion étrangère (DBLE), il participe aux combats en Libye, en Tunisie, en Italie et à la campagne de France. Il achève la guerre avec le grade de chef de bataillon (commandant) et il est fait compagnon de la Libération, le 7 mars 1945, au titre de son appartenance à la 13e DBLE. En avril 1945, il est intégré dans les cadres du ministère des affaires étrangères. Outre des passages à l'administration centrale du Quai d'Orsay, il sera sous-directeur au service du protocole en 1962 et il servira notamment à Beyrouth, à Bagdad, à Ankara, à Lomé et à Khartoum. Il est promu ministre plénipotentiaire en 1976 et, en particulier, il exercera la fonction d'ambassadeur en Somalie entre 1976 et 1981. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, Claude Mantel était commandeur de l'ordre national du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur.]

– Françoise et Patrick Reumaux *d'Equainville,*
sa fille et son gendre,
Eléonore et David,
ses petits-enfants,
Les familles Paillard et Goxe,
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert PAILLARD,

survenu à Buenos-Aires, le 30 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-dixième année, loin de « L'Espérance », l'estancia où il est né.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean RÉVILLE,

survenu le 7 février 1994, dans sa soixante-dix-huitième année.

De la part de
Mme Jean Réville,
son épouse,
Catherine et Pierre Mensior,
leurs enfants et leur petite-fille,
Marianne et Philippe Court
et leur fils,
Dominique et Roger Sarat
et leurs fils,
Marc Réville
et ses fils,
M. et Mme Jacques Thierry
et leurs enfants,
son beau-frère, sa sœur et ses neveux,
François et Dominique Pécaut
et leurs enfants,
Claude et Sylvia Pécaut
et leurs enfants,
ses neveux et petits-neveux,
Et les familles Réville, Guerrand, Durand-Réville, Bartoszewski, Guieysse, Vaysse, Hecht, Pariset et Plas.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de l'Oratoire, rue de l'Oratoire, Paris-1er, mercredi 9 février, à 15 h 45.

« Je suis le pain de vie. Celui qui vient à Moi n'aura jamais faim, et celui qui croit en Moi n'aura jamais soif. »

Jean, VI, 35.

45, rue Aubriot,
75004 Paris.

– M. Jean-Pierre Muller,
président de l'Association nationale des parents d'enfants déficients auditifs (ANPEDA),
M. Jean-Benoît Ballé,
directeur général,
M. Henri Faivre,
président du CLAPEHAHA,
Le docteur Michel Gayda,
médecin directeur adjoint de l'hôpital de jour de l'ANPEDA,
Le conseil d'administration,
Leurs collaborateurs,
Les familles,
Les enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges VACOLAS,

médecin directeur psychiatre,
psychanalyste, phoniatre,
cofondateur de l'hôpital de jour
de l'ANPEDA,

survenu à Paris, le 4 février 1994, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 février, à 10 h 30, en la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

Hôpital de jour de l'ANPEDA,
44, quai de la Loire,
75019 Paris.

Le docteur Georges Vacolas était une *figure très connue de la psychiatrie et* de la psychanalyse. Il s'était également particulièrement soucié de structurer un mode institutionnel pragmatique et efficace de l'autisme de l'enfant et des handicaps sensoriels en fondant avec des parents l'hôpital de jour de l'Association nationale des parents d'enfants déficients auditifs (ANPEDA), à Paris.

Né le 31 janvier 1938 à Ioannina, capitale de l'Epire (Grèce), et décédé à *Paris, le 4 février 1994, il s'était très* tôt attaché à la culture française et fut *formé en psychiatrie et en psychanalyse* par des maîtres comme Georges Daumezon, Louis Mâle et Sacha Nacht.

Sa culture était très vaste, et de très nombreuses publications scientifiques s'attachèrent aux thérapies familiales, à la prise en compte de l'individu dans sa globalité, à la souffrance de l'enfant polyhandicapé.

Fondateur du Groupe de recherche sur l'autisme et le polyhandicap, ses travaux, illustrés par des journées d'étude prisées par les professionnels de l'éducation et de la santé, le firent connaître dans les mouvements familiaux de handicapés.

Il restera une image du médecin humaniste et chaleureux, maniant une élégance *désintéressée* respectueuse de son interlocuteur.

– Le président de l'université Claude-Bernard, *Lyon-I,*
Et l'ensemble des personnels,
ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur
Wim VERVAAT,
mathématicien.

– M. Jean-Louis Viossat,
Louis-Charles et Anne-Laure-Hélène,
Stéphane et Agnès,
ont la grande peine de faire part du décès, survenu le 6 février 1994, à l'âge de cinquante-sept ans, *de leur femme* et mère,

Nicole VIOSSAT,
née Simon,
musicienne.

La cérémonie d'incinération aura lieu le jeudi 10 février, à 9 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, suivie de son inhumation au cimetière de Floing (Ardennes, près de Sedan), *le même* jour à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

127, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

Remerciements

– Marseille, Paris.

M. et Mme Bestagne,
Et leur famille,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Jean-Marc BESTAGNE.

– Juan-Carlos Aznar,
très douloureusement frappé par le décès de son épouse,

Norma CHIARELLO,

remercie tous les amis qui lui ont témoigné à cette occasion leur sympathie et leur soutien.

7, rue Ricaut,
75013 Paris.

Anniversaires

– *« A quoi bon la venue, à quoi bon le départ ? – où donc est la chaîne de la trame de notre vie ? – Que de corps délicats le monde brise... – Où donc est partie leur fumée ? »*

Il y a trois ans disparaissait

Patrick CHEVAL.

Il est présent à la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a deux ans, le 5 février 1992,

Alain GILLER

quittait sa famille et ses amis.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Conférences

– *Alliance israélite universelle. La* conférence du professeur Sivan, prévue *le mercredi 9 février 1994, est reportée* à une date ultérieure.

Communications diverses

– Centre MEDEM, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, jeudi 10 février 1994, à 20 h 30, soirée lituanienne, avec le film *Adieu à Jérusalem,* présenté par Y. Plasseraud, H. Minczeles, P. Bresstein, O. Susanas.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

CORRESPONDANCE

Le fisc et M. Heidari

Après la publication, dans le Monde *du 24 novembre 1993, d'un article intitulé* « Fisc. Le redressement d'impôts de M. Heidari annulé en appel », *M. Heidari nous a adressé la lettre suivante :*

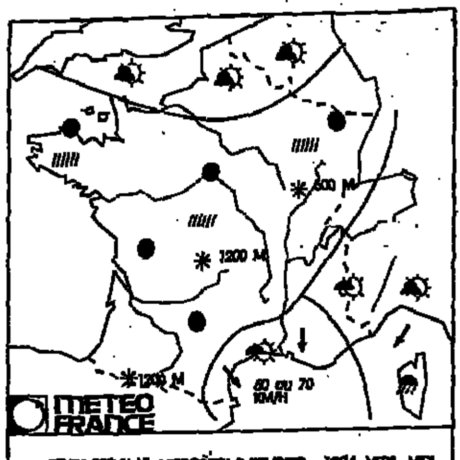
« Il est inexact d'affirmer que *je suis intervenu en tant qu'intermédiaire* sur des ventes de matériel *militaire de 1981 à 1984. Il* s'agit d'une confusion entre deux périodes distinctes : la période en litige (juin 1981 à décembre 1984) au cours de laquelle je n'ai effectué aucune opération de cette nature ; et la période antérieure à 1981 où j'étais effectivement chargé de mission auprès du ministre iranien de la défense.

Cette confusion est d'autant plus grave qu'une ordonnance de non-lieu a été rendue sur cette question en 1992 par le juge d'instruction qui avait été saisi d'une plainte pour fraude fiscale.

» Enfin, la cour a prononcé la décharge des impositions restant en litige soit plus de 430 millions de francs *reconnaissant ainsi* l'existence du détournement de procédure *qui a été établi* par mon avocat, Me Philippe Nataf.

» Mais pour 255 millions de francs, il s'agissait initialement de sommes créditées à différents comptes bancaires taxées d'office. Sur ce point, Me Nataf a justifié devant la cour qu'il s'agissait d'un circuit de virements-placements de sommes ayant une origine antérieure à la période litigieuse. Cela a été formellement *admis par l'administration.* Ainsi, ni mes comptes ni ceux des sociétés n'étaient crédités de commissions sur des ventes de matériel militaire pendant la période en litige ».

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE MERCREDI 9 FÉVRIER 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Mercredi : temps couvert et pluvieux sur une bonne partie du pays. – Le *Languedoc-Roussillon et la Provence seront privilégiés,* avec du soleil, grâce au mistral et à la tramontane qui atteindront 60 kilomètres/heure. La Corse et la *Côte d'Azur auront un ciel très nuageux* le matin, avec des ondées. L'après-midi sera plus ensoleillé.

Partout ailleurs, le ciel sera très nuageux à couvert avec de la pluie. Il neigera au-dessus de 500 mètres dans le Nord-Est, 1 200 mètres sur le Massif Central et les Pyrénées ainsi que sur les Alpes l'après-midi. Les précipitations seront faibles dans le Sud, modérées du Poitou-Charentes au Massif Central et à la Franche-Comté. La pluie cessera sur le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie à la mi-journée, puis sur la Normandie et les Ardennes en fin d'après-midi.

Les températures matinales seront douces entre 6 et 8 degrés de la Bretagne à l'Aquitaine. *Elles seront nettement plus fraîches ailleurs,* 2 à 4 degrés du Nord aux Pyrénées, 0 à - 4 sur l'Est et 4 à 7 près de la *Méditerranée.*
L'après-midi, il fera 7 à 9 degrés sur le Nord, le Nord-Est et le Centre-Est, 9 à 10 sur le Centre et 10 à 12 ailleurs, localement 14 près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

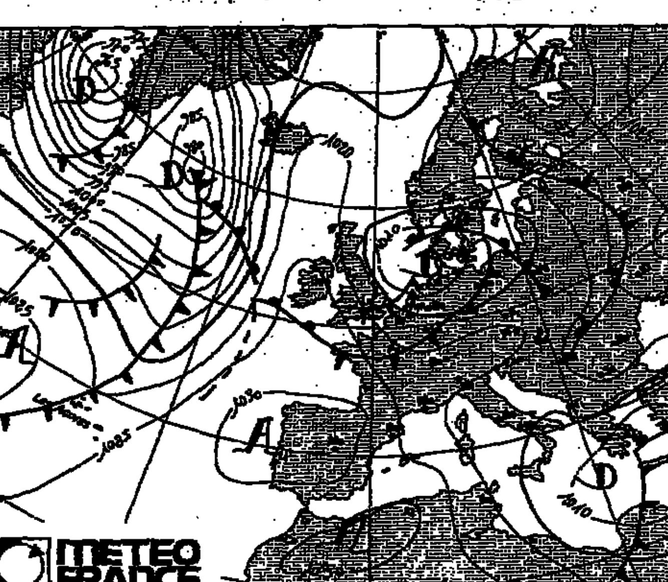
TEMPÉRATURES maxima – minima

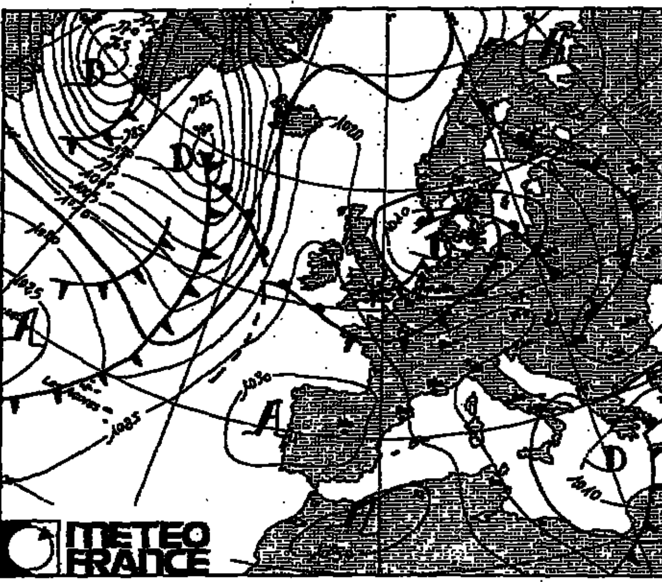
FRANCE	
AJACCIO	15/ 6
BIARRITZ	8/ 5
BORDEAUX	10/ 1
BOURGES	6/ 1
BREST	9/ 2
CAEN	10/ 1
CHERBOURG	10/–2
CLERMONT-FER.	4/ 2
DIJON	7/ 3
GRENOBLE	7/ 4
LILLE	7/ 0
LIMOGES	5/ 0
LYON, BRON	8/ 4
MARSEILLE	12/ 6
NANCY, ESSEY	4/ 3
NANTES	10/ 2
NICE	15/ 6
PARIS-MONTS.	7/ 3
PAU	8/ 0
PERPIGNAN	13/ 6
POINTE-A-PITRE	30/20
RENNES	11/ 0
ST-ETIENNE	7/ 3
STRASBOURG	6/ 5
TOULOUSE	10/ 5
TOURS	8/ 0
ÉTRANGER	
ALGER	–/ 9
AMSTERDAM	6/ 1
ATHÈNES	16/10
BANGKOK	35/27
BARCELONE	13/ 6
BELGRADE	11/ 2
BERLIN	3/ 1
BRUXELLES	7/ 3
COPENHAGUE	1/–1
DAKAR	26/16
GENÈVE	6/ 4
ISTANBUL	10/ 6
JÉRUSALEM	18/ 7
LE CAIRE	22/10
LISBONNE	14/ 8
LONDRES	9/–1
LOS ANGELES	13/11
LUXEMBOURG	2/–1
MADRID	11/ 1
MARRAKECH	17/10
MEXICO	21/ 9
MILAN	7/ 5
MONTRÉAL	–11/–22
MOSCOU	–12/–17
NAIROBI	29/ 8
NEW-DELHI	26/16
NEW-YORK	6/–5
PALMA-DE-MAJ.	16/ 3
PÉKIN	9/–1
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	19/ 7
HONGKONG	21/17
SÉVILLE	18/ 4
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	–6/–14
SYDNEY	32/22
TOKYO	14/ 7
TUNIS	14/ 8
VARSOVIE	1/–2
VENISE	14/ 6
VIENNE	8/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-02-1994 à 6 heures TUC et le 8-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC





MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6232

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III					■			■	
IV					■				
V		■		■					
VI									■
VII			■				■		
VIII					■				
IX		■					■		
X	■				■				■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Spécialiste de la recherche. – *II. Si elle prête, c'est aussi à la* critique. – III. Huile étrangère. Dans Paris. – IV. Un animal qui *ne marche pas à quatre pattes.* Fut tenu par le talon. – V. Fait *évidemment ses achats en gros.* – VI. Certains sont de la haute. – VII. Une identité peu précise. Rivière. *Rongé par celui qui a eu* des haricots. – VIII. Se déplace en courant, par exemple. Veut *arriver quand il est jeune.* – IX. Fut détruite par les Wisigoths. Dieu. – X. Lancer. On y trouve des mers. – XI. Embarrassas. Ce peut être un vrai guêpier.

VERTICALEMENT

1. *S'opposent au jeu des* flûtes. – 2. Un bon chasseur, *mais qui n'eut rien à faire de son* droit. Dont on ne pourra pas *faire un homme.* – *3. Sont plus* difficiles à réparer que les *accrocs. Sert souvent d'appât.* – 4. Anneau. Chaîne. – 5. *Adverbe. La langue du* Nord. – 6. S'installent dans les fentes *des rochers.* – 7. *Colorer comme* une écharpe. Point de départ. – 8. *Utilisé pour un contrôle.* Qui en a trop entendu. – 9. Quand *on y est, on n'a pas de couvert.* Station étrangère.

Solution du problème n° 6231

Horizontalement

I. Reportage. – II. Economies. – III. Gré. AO. – *IV. Iole Irun.* – V. Sueur. On. – VI. Se. Rosses. – *VII. Aèdes.* – VIII. Zut ! Atèle. – IX. Théière. – X. Ca. St. Ion. – *XI. Chat.* Vend.

Verticalement

1. Régissez ! CC. – 2. Ecroué. Utah. – 3. Poêle. Ath. – 4. On. Eure. Est. – 5. Roc. Rôdait. – 6. TM. Sète. – 7. AI. *Rosserie.* – 8. Geaune. Léon. – 9. Eson. Sue. ND.

GUY BROUTY

MARDI 8 FÉVRIER

TF 1

14.25. Série :
Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Jean-Claude Dreyfus.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
Invitée : Sandrine Bonnaire.
20.50 Cinéma :
Délit d'innocence. ■
Film américain de Peter Yates (1989).
22.50 Divertissement : Ciné gags.
22.55 Téléfilm : Enquête sur les chapeaux de roue.
De Peter Crane.
0.35 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Reportages.
Vietnam... une vie de chien (rediff.).

FRANCE 2

15.45 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.55 Variétés :
La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Souviens-toi, Barbara.
16.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Sauvés par le gong.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Gorilles dans la brume. ■
Film américain de Michael Apted (1988).
23.00 Magazine :
Bas les masques.
Je suis une femme de pouvoir. Invitées : Ségolène Royal; Evelyne Durand, PDG d'une entreprise de bâtiment en Gironde; Francine Gomez; Anny Courtade, dirigeante de deux hypermarchés dans la région de Saint-Raphaël.
0.10 Journal, Météo et Journal des courses.
0.35 Magazine :
Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine :
La Fièvre de l'après-midi.
Invité : Carlos.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Petite, de Geneviève Brisac.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement :
Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Spectacle :
Le Cirque Arlette Gruss.
Commentaire de Sergio. Enregistré en décembre 1993 sur la pelouse de Reuilly.
22.05 Journal et Météo.
22.35 Les Brûlures de l'Histoire.
Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Jeanne d'Arc, de Patrick Le Gall. Invité : Georges Duby, historien.
23.30 Magazine :
A la une sur la 3.
Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.55 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.35 Cinéma : For the Boys ou Hier, aujourd'hui et pour toujours ■
Film américain de Mark Rydell (1991).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.
Orson et Olivia.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Jean-Louis Murat.
20.15 Sport : Football.
Caen-Le Havre. Match de 26e journée du championnat de France de D1, en direct; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Freejack. ■■
Film américain de Geoff Murphy (1991) (v.o.).
0.20 Le Journal du hard.
Présenté par Philippe Vandel.
0.25 Cinéma :
Les Trois Mousquetaires (The Erotic Adventures of the Three Musketeers).
Film américain, classé X, de Paul Norman (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Juliette Gréco à l'Olympia.
Extraits de la soirée thématique du 6 février (rediff.).
19.00 Série : Paul Merton.
De Geoff Posner.
Une nouvelle série britannique humoristique.
19.25 Documentaire : Lvov, une ville s'est ouverte.
De Walter Mossmann et Didi Danquart.
Modes de vie et de pensée à Lvov, grande ville d'Ukraine qui se veut la capitale politique du « renouveau national ».
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit.
De Daniel Leconte. Norvège : au bord de l'Europe. Reportages : Jante, autoportrait d'Andreas Houpland; Le pêcheur; La pêche à la baleine; Le paysan; Le pétrole; Les femmes : Lillehammer. Invités : Sigbjoern Johnsen, Sigmund Kraloy, Georg Blickfeld, Bent Stiansen, Horst Tappert.
21.45 Soirée thématique :
Français et Allemands.
De la guerre à la paix. Soirée conçue par André Harris.
21.50 Cinéma :
Le Silence de la mer. ■■■
Film français de Jean-Pierre Melville (1947).
23.20 ▶ Documentaire :
Mémoires partagées.
D'André Harris et Pierre Beuchot.

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine :
Grandeur nature.
Présenté par Caroline Avon.
Le rêve d'un enfant : Julien et le paresseux ; Le document : la réserve de Bamburi ; Mission animaux : une femme en Afrique.
20.50 Série : Code Quantum.
Avec Scott Bakula.
22.30 Série : Mission impossible.
Le Fantôme.
23.20 Série : L'Heure du crime.
Héritage sanglant.
0.10 Informations :
Six minutes première heure.
0.20 Magazine :
Mes années clip.
Présenté par Charlotte Valandrey.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
L'exigence de la formation médicale continue.
21.30 Débat. Les journalistes sont-ils responsables ? Enregistré à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Le dialogue (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jérôme Garcin (Pour Jean Prévost).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 janvier à Radio-France) : Quatuor à cordes nº 2, de Ives ; Ainsi la nuit pour quatuor à cordes, de Dutilleux ; Quatuor à cordes nº 1. Métamorphoses nocturnes, de Ligeti, par le Quatuor Consonances.
23.07 Ainsi la nuit. Trio pour piano et cordes en sol mineur op. 9, de Rachmaninov ; Trio pour piano, alto et clarinette en mi bémol majeur K 498, de Mozart ; Trio pour piano, violon et violoncelle en mi bémol majeur op. 1 nº 1, de Beethoven.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Emmanuel Bex, organiste.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Des villes et des hommes » (« Le téléphone sonne »).
France-Culture, 21 h 30 : « Les journalistes sont-ils responsables ?

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Victoires en questions

A propos des « Victoires de la musique », il n'y aurait désespérément rien à ajouter à la soirée elle-même, si elle n'avait ressuscité, comme à chaque fois, une des énigmes les plus lancinantes de ce type de compétitions télévisées : les résultats sont-ils connus d'avance ? La divine surprise qui illumine la face du lauréat à l'instant où son nom est prononcé est-elle sincère ou feinte ?

Une investigation approfondie permet en effet de révéler des faits troublants. Ainsi, à peine nommées, les « Natives », révélation du groupe de l'année, interprétèrent-elles sur une scène un de leurs morceaux... avec leurs danseurs. Ils étaient donc prêts ? A peine *Starmania* était-elle couronnée *« spectacle musical de l'année »* qu'une troupe bigarrée et cauchemardesque de figurants, tous habillés et maquillés en clowns-automates de science-fiction, se déploya sur la scène. Venaient-ils d'arriver en scooter au Palais des congrès ?

Si les danseurs attendaient en coulisse, ils devaient bien se douter de quelque chose ! A moins qu'on les eût convoqués et costumés sans leur expliquer pourquoi, ou qu'on leur eût fait absorber un somnifère, il fallait bien leur avoir laissé entendre qu'une heureuse surprise les attendait. Mais si eux savaient, leurs adversaires malheureux savaient donc aussi ! A moins que la confidence n'eût été glissée qu'aux vainqueurs, et non aux malchanceux, ces derniers devaient bien connaître leur infortune. Et si tout le monde savait, était-il possible que ni les vainqueurs ni les vaincus, par vanité ou par dépit, n'aient organisé de fuite ? Et Paul Amar, en recevant quelques heures plus tôt le futur vainqueur Alain Souchon à la fin du « 20 heures », ne se doutait-il pas de quelque chose ?

Les « Victoires » avaient d'autre part délégué hors du Palais des congrès deux envoyés spéciaux. Le premier se trouvait au pied d'un gratte-ciel de nounours et de peluches, en compagnie du petit Jordi, six ans et 1 600 000 albums vendus à l'étranger. Sa maman remercia la télévision qui, en faisant le déplacement, avait évité à Jordi de se coucher tard, et *« préservé ce qu'il y a de plus formidable, l'enfance de Jordi »*. L'autre avait pisté Barbara, absente mais excusée : elle chantait à Montpellier. Sans quoi elle fût certainement venue étaler sa joie d'avoir, à la loyale, battu Vanessa Paradis. L'envoyé spécial à Montpellier confirma donc : Barbara se trouvait bien à l'intérieur. Il avait fait le voyage, mobilisé des moyens de retransmission en direct, pour nous porter cette nouvelle : Barbara est là, à l'intérieur de cette salle. Mais, à la lumière de ce qui précédait, se trouvait-il vraiment à Montpellier ? Barbara chantait-elle vraiment à l'intérieur ? Et à propos, où étions-nous, où allions-nous, et où se trouvait le bouton pour éteindre le poste ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 9 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 4.30).
6.28 Météo (et à 6.58, 7.18).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club mini. Tifou.
7.30 Disney Club mercredi.
8.55 Club Dorothée matin.
Sailor Moon ; Les Aventures de Carlos ; Dragon Ball Z ; Ranma un demi ; Max et Compagnie ; Salut les Musclés ; La séquence animaux du docteur Klein ; Clip ; Jeux.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Les Trois As.
14.35 Club Dorothée.
Huit ça suffit ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Drôle de vie ; Salut les Musclés ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine :
Coucou c'est nous !
Invitée : Jill Kaplan.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Présentée par Jean-Pierre Foucault, Nathalie Simon, Sophie Favier, Laurent Baffie et Dan Bolender. Invités : Pierre Palmade et Roland Giraud, à propos du film *Je t'aime quand même*, de Nina Companez ; Bud Spencer, à propos du film *Ange ou démon*, d'E. B. Clucher ; Hommage à Patrick Roy. Variétés : Didier Barbelivien, Anaïs, Liane Foly, les Innocents, Charles et Eddie, Mr. Big.
22.45 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Leur vie est un roman. Invités : Nicolas Sarkozy *(Georges Mandel, le moine de la politique)* ; Jean-Pierre Chabrol *(le Bonheur du manchot)* ; Curtis Cate *(André Malraux)* ; Michèle Manceaux *(la Vie violente)* ; Michel Ragon *(le Roman de Rabelais)*.
23.50 Magazine : Formule foot.
0.30 Magazine :
Les Rendez-vous de l'entreprise.
Invité : Jacques Calvet, président de PSA.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Série : Côté cœur.
1.20 TF 1 nuit (et à 2.25, 3.30).
1.25 Documentaire :
Histoires naturelles (et à 5.10).
2.30 Téléfilm :
Le Vignoble des maudits (dernière partie).
3.30 Documentaire :
Histoire de la vie.
4.55 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.15 Télévisator 2.
Dessins animés et un jeu vidéo, Super Mario.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés :
La Chance aux chansons (et à 5.05). Accordéon de France : hommage à Jean Ségurel.
16.40 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.35 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm :
Assedicquement vôtre, Jean-Baptiste le magnifique.
De Maurice Frydland, avec Patrick Chesnais, Pascale Rocard.
22.40 ▶ Première ligne.
L'Erythrée : trente ans de solitude, documentaire de Didier Martiny.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine :
Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.
1.05 Court métrage :
Histoire courte.
Spécial Festival de Clermont-Ferrand : les Années de rêve ; Traverser le jardin, de Dominique Cabréra.
1.40 Magazine : Bas les masques (rediff.).
2.55 Emissions religieuses (rediff.).
3.55 Documentaire :
Toujours plus loin.
4.05 Dessin animé (et à 4.25).
4.10 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups.
Les Moomins ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu.
8.05 Les Minikeums.
Les Koalous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Gargantua ; Les P'tits Loups-garous ; La Légende de Prince Valiant ; Docteur Doogie.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton :
Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine :
Votre cas nous intéresse.
Vivre avec un enfant malade.
14.25 Documentaire animalier.
14.50 Série : Capitaine Furillo.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Jeu : Les Délires d'Hugo.
Présenté par Karen Cheryl. Invité : Jordy.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
En voyage, de Guy Billout.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement :
Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine :
La Marche du siècle.
Présentée par Jean-Marie Cavada. Jalousie, quand tu nous rends fous. Invitée : Emmanuelle Béart, comédienne ; Yann Queffélec, écrivain ; Thierry Massin, chorégraphe ; Marie-Rose Moro, ethnopsychiatre ; Muriel Bloch, conteuse.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche.
La Famille Addams.

En clair jusqu'à 9.00

7.50 Ça cartoon.
Présenté par Philippe Dana.
9.00 Téléfilm :
La Petite Sauvage.
De Diane Keaton, avec Beau Bridges, Susan Blakely.
10.30 Flash d'informations.
10.35 Documentaire :
Petit Royaume pour pandas géants.
De Keith et Liz Laidler.
10.55 Surprises.
11.15 Cinéma :
La Bande à Picsou. ■
Film d'animation franco-américain de Bob Hathcock (1991). Avec les voix de Philippe Dumas, Jean-Claude Donda, Martine Regnier.
Une version cinéma de la série télévisée.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine :
La Grande Famille.
Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée :
Chipie & Clyde.
14.35 Documentaire :
Vols au vent.
De Malcolm Penny.
15.00 Téléfilm : Le Destin tragique d'Hetty Sorrel.
De Giles Foster, avec Patsy Kensit, Iain Glenn.
16.45 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
16.50 Surprises.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.
Orson et Olivia.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Claude Alègre.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
Invité : Robin Williams. Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 Cinéma : My Girl. ■
Film américain de Howard Zieff (1991). Avec Anna Chlumsky, Jamie Lee Curtis, Dan Aykroyd.
22.35 Magazine : Jour de foot.
Buts et extraits des matches de la 26e journée du championnat de France de D1.
23.20 Flash d'informations.
23.30 Cinéma : Le Souper (Le Vice au bras du crime) ■
Film français d'Edouard Molinaro (1992). Avec Claude Brasseur, Claude Rich, Ticky Holgado.
Talleyrand et Fouché. Une performance des acteurs.
1.00 Cinéma : Orlando. ■
Film britannique de Sally Potter (1992). Avec Tilda Swinton, Lothaire Bluteau, Charlotte Valandrey (v.o.).
Parabole sur la quête de la personnalité pendant quatre siècles.
2.30 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Court métrage :
Charlot et le Comte.
De Charles Chaplin (rediff.).
17.25 Magazine : Transit (rediff.).
18.30 Chronique :
Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.35 Court métrage : Denko.
De Mohamed Camara (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation :
Il était une fois... Moïse le pompier.
D'Everett Peck et Walter Becker.
19.20 Court métrage : Grillages.
De Jean-Robert Hardy.
19.30 Magazine : Mégamix.
Présenté par Martin Meissonnier. Spécial New Age.
La New Age a pour ambition de réconcilier musique et spiritualité. Avec Claude Challe, Kitaro, Enya, P. D. Dawn, Deus Ex-Machina, Canyon Records, Cody Three, Carlos Nakai, Popol Vuh, Andreas Vollenweider, Dominique Bertrand, Sainkho.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Musicarchives.
Wilhelm Furtwangler dirige *Till Eulenspiegel*, de Strauss. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin.
Capté lors du concert de réouverture du Titana Palace en 1950.
21.10 Documentaire :
Natalie Dessay à Vienne.
De Claire Alby et Andy Sommer.
Une jeune soprano française à l'Opéra de Vienne.
21.40 Documentaire :
Une leçon particulière de musique avec José Van Dam.
De Jean-François Jung. 1. Construire une voix.
22.40 Cinéma : Bellissima. ■■■
Film italien de Luchino Visconti (1951). Avec Anna Magnani, Walter Chiari, Tina Apicella (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivier (et à 8.05). Emission présentée par Olivier Carreras.
9.05 Musique :
Boulevard des clips (et à 10.05, 1.00, 6.00).
11.05 Série : Daktari.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série :
Les Routes du paradis.
13.30 M 6 Kid.
La Guerre des tomates ; Conan, l'aventurier ; Robin des bois ; Rahan.
16.00 Magazine :
La Tête de l'emploi (rediff.).
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.30, 5.10). Présenté par Olivier Cachin. Dance, Pet Shop Boys, Au p'tit bonheur.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.55).
20.40 Magazine :
Duel autour du monde.
20.45 Téléfilm : Jo et Milou.
De Josée Dayan, avec Patricia Millardet, Florent Pagny.
Une championne de l'escroquerie.
22.25 Téléfilm :
Mission spéciale à San-Diego.
De Jim Johnston et Stephen L. Posey, avec John Schneider, Paul Rodriguez.
Un duo lutte contre la pègre et l'injustice.
23.55 Magazine : Emotions.
0.20 Informations :
Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.
Musimage ; Saint-Bernard de l'air ; Fréquenstar ; Les Enquêtes de Capital ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Carré d'arts.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Le dialogue (2).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec François Laplantine (Transatlantique).
0.50 Musique : Coda.
Les musiques des films de Carné (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 août 1993 lors du Festival de La Chaise-Dieu) : Messa concertata, Requiem, de Cavalli, par Akademia, Ensemble vocal régional de Champagne-Ardenne et le Concerto di Bassi.
22.15 Soliste. Isaac Stern, violon.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy ; Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle, de de Falla ; Les Folies d'Espagne (extraits), de Marais.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Césarius Alvim, piano et son Quartette avec Jean-Louis Chautemps, saxophone, Marc Bertaux, contrebasse et Tony Rabeson, batterie.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Claude Malhuret (« Le Grand Débat »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Septennats

Tout va bien. Le gouvernement gouverne, les alarmistes s'alarment, les indignés s'indignent et les silencieux se taisent.

Que le président de la République s'en aille, et c'est tout cet équilibre subtil qui s'en trouverait menacé. Dès lors, un troisième mandat s'impose.

« Ça me fait plaisir de voir que beaucoup de nos compatriotes commencent à y réfléchir. Evidemment, ça dépend de l'intéressé lui-même », a sobrement commenté Roland Dumas.

L'idée « aurait » été rapportée au président, qui s'en « serait » montré « amusé ».

On imagine à la Cour de l'Elysée les afféteries, les mines et les œillades, et au siège du Parti socialiste les haussements d'épaules, les raclements de gorge et les toussotements.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Sarajevo : « Ça suffit ! », par Chantal de Casabianca et Robert Ménard ; « Le soupçon », par Bernard-Henri Lévy ; Toxicomanie : « Drogues : informer, débattre, décider », une lettre ouverte au premier ministre signée par plusieurs personnalités réunies autour de l'ancien ministre Paul Quilès ; Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : « Jachère-en-mer » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Belgique : le roi relance le débat sur l'amnistie des anciens collaborateurs

Six mois après son accession au trône, le roi Albert II a relancé le débat sur la question de l'amnistie en faveur des personnes condamnées pour collaboration après la seconde guerre mondiale *(page 4)*.

Japon : M. Hosokawa est affaibli par sa reculade sur la réforme fiscale

*Un compromis est intervenu, mardi, entre les partis for*mant la coalition gouvernementale, sur une réforme fiscale qui avait ouvert une crise politique à la fin de la semaine dernière *(page 6)*.

POLITIQUE

Epreuve de force entre Bernard Tapie et les socialistes dans les Bouches-du-Rhône

Au terme d'un mois de négociations, le PS et le MRG ne sont pas parvenus à un accord pour les élections cantonales *de mars prochain dans les Bouches-du-Rhône (page 8)*.

COMMUNICATION

Europe Images va gérer le plus important catalogue de droits audiovisuels français

Après la fusion des catalogues d'UGC et d'Europe Images, cette dernière, contrôlée à 62 % par Hachette, devient le plus important gestionnaire de droits dans le secteur de la télévision *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

La FEN règle ses comptes

La Fédération de l'éducation nationale, qui se réunit en congrès à Tours du 7 au 11 février, vient de subir un sérieux *revers aux dernières élections professionnelles (page 11)*.

SCIENCES • MÉDECINE

L'Europe du préservatif

L'*Agence française de lutte contre le sida vient de rendre* publique une synthèse concernant la commercialisation des préservatifs masculins. Les Européens ont de plus en plus recours à cette méthode de contraception et de prévention du sida *(page 13)*.

ÉCONOMIE

Carences françaises

Les services de renseignement économique français ne sont pas assez développés *(page 19)*.

Services

Abonnements	II
Annonces classées	11
Carnet, *Mots croisés*	22
Chronologie	17
Marchés financiers	20-21
Météorologie	22
Radio-télévision	23

La *télématique du Monde :*
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Arts et Spectacles

Un important dossier est consacré à *Jeanne la pucelle*, le film – en deux parties – de Jacques Rivette avec Sandrine Bonnaire. Le supplément a également enquêté sur un siècle d'interventions des artistes dans la ville – statues, fontaines, vitraux – à côté de l'architecte et de l'urbaniste.

Au terme d'une enquête préliminaire

Une information judiciaire est ouverte sur le renflouement d'une publication grenobloise par la Lyonnaise des eaux

***Une information judiciaire* contre X... visant les chefs d'abus de biens sociaux et de recel d'abus de biens sociaux a été ouverte, lundi 7 février, par *le procureur de la République* de Lyon pour le dossier SEREPI-SERECOM-*Dauphiné News* qui avait fait l'objet d'une longue enquête préliminaire. Cette décision laisse penser que la justice est décidée à s'intéresser *de plus près aux conditions* dans lesquelles la Lyonnaise des eaux, qui avait obtenu, en juillet 1989, la gestion du service des eaux de la ville de Grenoble, a, *quelque temps après, via* plusieurs filiales, absorbé le déficit des publications créées pour assurer indirectement la communication d'Alain Carignon durant la campagne pour les élections municipales de mars 1989. *Ce dossier ultra sensible* a été confié au juge Philippe Courroye, déjà en charge des dossiers *Noir-Botton*.**

LYON

de notre bureau régional

Le ministre de la communication risque fort d'avoir prochainement à rendre compte de sa communication pré-électorale. A travers la banale information contre X... pour des chefs de poursuite assez « ordinaires » que vient d'ouvrir le parquet *de Lyon, après avis* du parquet général et de la chancellerie, *c'est en effet le financement* de l'éphémère holding de presse Dauphiné News, *constitué par des amis* de M. Carignon à la veille des élections municipales de 1989, qui est visé.

Une enquête préliminaire confiée à la division financière du SRPJ de Lyon a en lieu au printemps (*le Monde* du 19 mai 1993). Les policiers ont notamment procédé à l'interrogatoire de l'ancien PDG du holding, Frédéric Mougeolle, mais *leur curiosité a été bridée et*, quelques semaines durant, l'enquête a *marqué le pas. Avant d'être relan*cée au cours de l'été dernier.

L'affaire SEREPI-Dauphiné-News semble s'articuler autour de trois axes. Premier volet : le 15 octobre 1988, un nouveau mensuel baptisé *Dauphiné News* paraît à Grenoble. Il s'affiche *« supertonique »* et s'affirme indépendant, même si son rédacteur en chef, Frédéric Mougeolle, dirigeait jusque-là la rédaction du périodique municipal *Grenoble mensuel*. Courant janvier 1989, une publication bi-hebdomadaire, *News*, paraissant les mardis et vendredis, est lancée à son tour et distribuée gratuitement dans les boîtes aux lettres de la ville à plus de 50 000 exemplaires. *Les « voies simples et vraies du réalisme de l'information »*, que se proposait de tracer le rédacteur en chef, dans le n° 1 du magazine, ne sont guère restées impénétrables.

Sous une forme attrayante et quadrichromique, l'objet essentiel de *News* consiste, sur douze pages et par l'intermédiaire de personnalités locales si possible « médiatiques » (le pilote de rallye Bruno Saby, le patron de l'équipe de rugby de la ville Jean Liénard, ou Haroun Tazieff, tous futurs conseillers municipaux), à vanter le dynamisme de Grenoble et les mérites d'Alain Carignon, alors en pleine campagne électorale pour se succéder à lui-même.

Le président du conseil général de l'Isère *n'apparaît qu'indirecte*ment, à travers des « propos *recueillis* » M. Carignon *ne se prive* pourtant pas d'intervenir personnel*lement dans ces publications ainsi* qu'en attesteront des notes manuscrites (1) de « *recommandations* » émanant de lui et destinées au responsable de *Dauphiné News* (*le Monde* du 22 février 1989).

Une privatisation contestée

Dès le lendemain des élections, remportées par M. Carignon, les luxueux périodiques disparurent des boîtes aux lettres, puis des kiosques. Restait une lourde facture. Le déficit cumulé de cette campagne avoisinait 10 à 12 millions de francs, très partiellement couverts par quelques rentrées publicitaires *et une poignée de généreux indus*triels (dont Serge Kampt, PDG de *Cap Gemini Sogeti*, *et* Vincent Rivier, promoteur immobilier). *Dans une note datée du 2 décem*bre 1988 et destinée au maire, *M. Mougeolle avait déjà estimé les* pertes prévisionnelles à quelque 8 millions de francs.

Deuxième volet : alors que rien dans sa campagne ne l'avait laissé prévoir, le maire de Grenoble, à peine réélu, entreprend de privatiser la gestion du service de l'eau de la ville. Le 13 juillet 1989, à l'issue d'un conseil municipal houleux marqué par un vif débat de cinq heures, un contrat est signé avec la *Compagnie* des eaux du Sud-Est (COGESE), regroupant la SEREPI, filiale de la Lyonnaise des eaux, et la Société de distribution des eaux *intercommunales* (SDEI), filiale du groupe lyonnais Merlin (qui sera *rachetée en janvier* 1991 *par* la Lyonnaise des eaux) (2). L'annonce *de cette privatisation impromptue* a suscité de vives réactions – *grèves des personnels municipaux*, pétition, manifestations – dans une ville où l'eau, *abondante, naturelle*ment pure et peu chère, reste une question passionnelle.

Une liquidation masquée

Le cabinet d'ingénierie Merlin, qui a été chargé des études, a conseillé la ville, et Guy Nevache, troisième adjoint chargé des grands travaux et négociateur du projet, estime que le mètre cube (assainissement et consommation), facturé alors moins de 5 francs aux Grenoblois, devrait passer à 9,70 francs en 1995. Ironie de la petite histoire, M. Nevache est l'ancien chef de cabinet d'Hubert Dubedout maire (PS) de Grenoble jusqu'en 1983, qui avait précisément entamé sa carrière politique en dénonçant les carences de la gestion de l'eau au début des années 60.

« Les gens veulent de l'eau pure et abondante, le reste n'est que doctrine », affirme sereinement l'ancien ministre de l'environnement, en juillet 1989, en oubliant peut-être que quelques jours plus tôt, le 26 juin, il a fait éditer une plaquette « priorité au cadre de vie » dans laquelle on pouvait lire notamment : *« Capter l'eau, la distribuer, la recycler, en un mot la gérer, c'est le devoir d'une ville. »* Mais M. Carignon ne cherche guère à cacher que la privatisation a pour principal objet d'obtenir les 120 millions de francs que la société privée devra payer en six *annuités, comme droit d'entrée.* Afin de pouvoir lancer, grâce à *l'emprunt, de grands travaux* d'aménagements urbains.

Troisième volet : la Lyonnaise des eaux, *via* plusieurs filiales, semble bien avoir « épongé » les dettes du groupe de presse Dauphiné News dont elle s'est rendu acquéreur alors qu'il était en sommeil et qu'il ne présentait donc aucun intérêt stratégique. C'est cette contribution, de l'ordre de 10 millions de francs, qui motive le chef d'abus de biens sociaux dans la procédure qui débute.

Avant de liquider discrètement les « canards » devenus boiteux, la société que préside Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR, a procédé à un certain nombre d'opérations et de transferts qui peuvent faire penser qu'on a cherché à brouiller les pistes. L'usage d'un Minitel pour interroger les greffes des tribunaux de commerce *suffit pourtant à remonter certaines* d'entre elles. Ainsi vérifie-t-on, par exemple, que la *SERECOM, qui a* racheté le groupe de presse en novembre *1989* et *progressive*ment apuré ses dettes, est une filiale de la Société d'exploitation des réseaux d'eau potable intercommunaux (SEREPI), elle-même filiale de la Lyonnaise des eaux. On peut aussi constater que la SERECOM dispose de la même adresse postale, à Rillieux (Rhône), que la SDEI, et qu'en outre son PDG, Louis Bera, est un des administra*teurs* de la COGESE.

On observe surtout que les sièges de *Dauphiné News* et de son holding ont été successivement « déménagés » de Grenoble au 8e arrondissement de Paris, puis de Paris à Nanterre... au 72, avenue *de la Liberté, adresse du siège* social de la Lyonnaise des eaux-Dumez. *Enfin que le « liquidateur »* des sociétés dissoutes du groupe de presse n'est autre que Guy Facy, directeur général de SDEI, directeur général de la COGESE et administrateur de la SEREPI.

Au cours des investigations judiciaires à venir, *un rapprochement* pourrait être fait avec le dossier « Botton-bis » dans lequel Marc Merlin, quarante-neuf ans, PDG de la SDEI (mais aussi de la SCM et de la COGESE), a été mis en examen, le 18 mars 1993, pour « abus de biens sociaux » par le juge Philippe Courroye (*le Monde daté* 21-22 mars 1993). M. Merlin est soupçonné d'avoir versé au gendre du maire de Lyon quelque 5,4 millions de francs, en règlement d'études reconnues fictives par M. Botton.

ROBERT BELLERET et CLAUDE FRANCILLON

(1) Dont l'une de dix pages écrite le 31 décembre 1988.

(2) Fin 1990 le groupe Lyonnaise-Dumez a pris la majorité de la Société de contrôle *Merlin, rebaptisée* Société de contrôle et de management (SCM), qui avait réalisé cette année-là un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs dont 1 milliard dans la distribution de l'eau, et de ses filiales. La SCM était la dernière société française de distribution d'eau n'appartenant pas à l'un des grands groupes : Générale des eaux, Bouygues *ou Saint-Gobain. Cette acquisition* permettait à la Lyonnaise de consolider son implantation dans la région rhodanienne et d'accroître de 25 % sa part du marché français, passant de 18,2 % à 22,9 %, encore loin derrière la Générale (35,4 %)

Secrétaire général à la jeunesse de Vichy

Georges Lamirand est mort

Georges Lamirand, qui fut secrétaire général à la jeunesse sous le régime de Vichy, de *septembre 1940 à mars 1943*, est décédé, samedi 5 février, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Né le 12 juin 1899 à Toulouse (Haute-Garonne), Georges Lamirand était ingénieur des arts et manufactures. Cadre dans l'in*dustrie métallurgique, il est direc*teur des usines Renault à Boulogne-*Billancourt* au *moment* de l'armistice de juin 1940. Catholique fervent, Georges Lamirand est désigné, le 27 septembre 1940, pour s'occuper du secrétariat national à la jeunesse à Vichy.

Sous son *impulsion* sont créés les Chantiers de jeunesse, confiés au général Joseph de La Porte du Theil, et une soixantaine d'écoles, *dont l'école des cadres d'Uriage.* Il crée également des centres de formation professionnelle pour accueillir des jeunes sans travail. Ses tentatives pour freiner la col*laboration* avec l'Allemagne le font tomber en disgrâce et il quitte *le* gouvernement, en *1943*, pour rejoindre la Résistance. Son procès devant la Haute Cour de justice, en 1947, fait apparaître le double rôle de Georges Lamirand, qui aurait tenté de convaincre le maréchal Pétain de rejoindre *les Alliés lors* du débarquement en Afrique du Nord et qui n'aurait conservé ses fonctions que sur l'insistance de Londres. Il bénéficie d'un non-lieu le 25 juillet 1947.

Maire de La Bourboule (Puy-de-Dôme) de 1955 à 1971, Georges Lamirand avait adhéré, en 1970, au groupe Plate-forme (gaulliste de gauche). Il a également présidé l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (ADMP), dont il était toujours président d'honneur. Georges Lamirand était le beau-père du colonel Jean Bastien-Thiry, partisan de l'Algérie française, *condamné* à mort et fusillé après l'attentat contre le général de Gaulle, au Petit-Clamart, en 1963.

SUPERMARCHÉ DE NICE : une troisième victime après l'*effondrement* de la dalle. – Une jeune femme a succombé à *ses blessures*, lundi 7 *février* à l'hôpital Pasteur de Nice, onze jours après l'effondrement de la dalle d'un supermarché de cette ville, le 26 janvier (*le Monde* du *28 janvier*). Ce décès *porte* le bilan de cet accident à trois morts et une dizaine de *blessés* toujours hospitalisés. Marylin Mercadier, vingt-deux ans, caissière dans cette grande surface, souffrait d'un traumatisme

Prévue pour le 7 mars

La mise en service du tunnel sous la Manche est retardée

L'ouverture du tunnel sous la Manche, qui devait avoir lieu le 7 mars pour le trafic de navettes de poids lourds, a été repoussée de plusieurs semaines, a annoncé Eurotunnel,mardi 8 février. Ce retard pourrait avoir des répercussions sur la mise en service des navettes de passagers (voitures et motos) prévue pour le 8 mai.

Les retards qui affectent le trafic de marchandises sont liés à des problèmes d'essais et de réception du matériel, et la mise en service des navettes poids lourds devraient démarrer dans les semaines précédant le 6 mai, quand *« la formation des personnels et les essais du sytème auront atteint les niveaux de service et de qualité exigés par Eurotunnel »*, précise le concessionnaire.

Les services de navettes tourisme (voitures particulières et motos) démarreront dès que possible après l'inauguration officielle du tunnel qui reste fixée au 6 mai. *« Les clients qui ont acheté un billet et qui ont planifié leur traversée de la Manche avant la mise en service des navettes touristes seront intégralement remboursés »*, précise Eurotunnel.



Le Monde

INITIATIVES

Le concours Lépine de l'emploi

Anonymes, de petits inventeurs croient avoir trouvé « la » solution au chômage. Ils méritent le respect

■ **Partager le progrès**
Installer la méthode du « dix pour cent »
par Olivier Piot

■ **Redonner le pouvoir aux consommateurs**
La productivité dévastatrice
par Catherine Leroy

■ **Développer la citoyenneté économique**
Le vaccin miracle
par Jean Menanteau
page II

■ **Réinvestir l'argent des ASSEDIC**
Proposer des postes plutôt qu'une assistance
par Marie-Claude Betbeder

■ **L'homme qui aimait les chiffres**
Une équation donnerait « la » solution
par Marie-Béatrice Baudet
page III



CHAQUE jour, ou presque, le courrier apporte son lot de propositions sur le chômage. De solutions, plutôt, longuement argumentées dans des documents qui vont de dix pages, au mieux, à la thèse ronéotypée et brochée. Le tout est souvent accompagné de schémas, de graphiques, quand ne fleurissent pas les équations savantes.

Quotidiennement, il faudrait lire ces contributions, puis les évaluer, et enfin répondre à leurs expéditeurs. Ce qui se révèle vite impossible. Pourtant, et toujours sur la même fréquence, les auteurs téléphonent, s'inquiètent ou réclament un minimum d'attention. Certains, qui jouent à merveille du sentiment de culpabilité, s'étonnent et parfois s'offusquent. *« Comment ! Je ne comprends pas qu'un journal tel que le vôtre se désintéresse de la question. » « Vous ne pouvez ignorer ma réponse au problème le plus grave qui frappe la société. » « Il est invraisemblable que vous n'ayez pas compris la portée de mon texte. C'est grave pour la France. »* Et ainsi de suite.

Certains entretiennent cette correspondance depuis des mois et des années, qui donnent régulièrement de leurs nouvelles, ou développent à nouveau leur démonstration. Inlassablement, ils persistent dans leurs idées et sont capables de déployer des trésors de conviction pour susciter l'adhésion. Ce sont les mêmes, ou presque, qui, sans relâche, harcèlent les cabinets ministériels, inondent les hommes politiques de notes puis de lettres de relance, ou qui profitent des colloques pour exposer leurs vues. Bref, qui tirent les sonnettes d'alarme et remuent ciel et terre, sûrs d'avoir raison.

Comme pour le concours Lépine, qui récompense les inventeurs anonymes, ces apports charrient le meilleur, heureusement, mais également le pire. On y trouve de tout, de la fausse bonne idée à la construction complètement utopique, et quelquefois philosophique, en passant par le relevé de conclusions digne du « Café du Commerce ». En toute bonne foi, ces interlocuteurs succombent facilement aux raisonnements simplistes et manifestent un fort penchant pour les schémas radicaux. Du genre : *« Ramenons la durée du travail à la division stricte du volume global d'heures productives effectuées par le nombre d'actifs disponibles. »* Ou, encore : *« Utilisons l'ensemble des sommes versées aux chômeurs pour créer un salaire de subsistance. »*

Bien sûr, un tel constat serait exagéré s'il n'était nuancé. Il faut comprendre. Derrière ces attitudes, il faut lire l'angoisse du chômage qui taraude les esprits. Quand la situation de l'emploi pèse à ce point sur une société, il est normal et sain que l'opinion s'en empare, et plus logique encore que chacun, en réfléchissant, en vienne à imaginer des solutions. Qui plus est, cela fait partie du débat démocratique, et il est plutôt rassurant de voir que les citoyens ne s'en remettent pas exclusivement aux capacités des hommes politiques ou des dirigeants économiques.

L'insistance et la persuasion qu'y mettent ces penseurs, le plus souvent anonymes, ne doit pas davantage être tournée en dérision ou jugée sévèrement. Ils sont mobilisés, entraînés par leur passion, et cela mérite le respect. D'autant que certains, pour parvenir à leurs fins, paient de leur personne. Dès qu'ils croient à leur cause, habités par leur projet, ils sont capables de rédiger des livres, y compris à compte d'auteur, et en viennent à parcourir la France, de réunion en réunion. Souvent, ils sont attachants et dévoués, comme Raymond Monédi, industriel à la retraite dans la région de Pau, qui s'est consacré entièrement à son sujet. D'autres, à sa place, auraient renoncé, et auraient choisi de vivre tranquilles...

Il faut donc leur rendre hommage, sans jugement de qualité. Peu importe au fond, à quelques exceptions près – dont les relents xénophobes ou les dérives populistes –, que leurs idées soient impraticables ou fausses. Elles existent, et cela suffit. Mieux, il faut qu'ils continuent, parce qu'ils sont foncièrement généreux.

S'IL fallait dresser une série de portraits, quelques traits constants reviendraient, cependant. Beaucoup de retraités, qui ont alors en commun de se prévaloir de leur position passée, haut fonctionnaire, directeur du travail, etc. Quand ils sont d'anciens chefs d'entreprise, ils se réfèrent à leur connaissance du tissu des PME, ou appliquent mécaniquement à une situation générale, et par extension, les méthodes qu'ils employaient dans leurs affaires. Beaucoup de professeurs ou d'autodidactes, férus de mathématiques, dont l'imagination réside dans la gymnastique des chiffres. Au terme d'une démonstration imparable, leur équation ressemble à s'y méprendre à ces martingales qui font rêver tous les joueurs de casino, aussi scientifiques qu'improbables. Beaucoup de rêveurs ou d'idéalistes aussi, qui réinventent sans cesse la société, reconstruisent des modes de fonctionnement utopistes, et qui annonçent une ère nouvelle. Malheureusement, leurs idées, quelquefois irréalistes et parfois farfelues, se terminent dans la confusion. Quand ils n'ont pas donné naissance à des « usines à gaz ».

En cela, ils ne diffèrent pas toujours du profil des gens sérieux, professionnellement chargés de ce dossier. Lesquels succombent régulièrement aux mêmes tentations et, on le constate continuellement, peuvent eux aussi réinventer l'eau chaude. Voire, peuvent mettre en place des dispositifs inopérants, dont certains se révèleront dangereux ou totalement pervers. Raison de plus pour célébrer, aujourd'hui, *« toutes choses étant égales par ailleurs »*, les petits inventeurs du concours Lépine de l'emploi. En les remerciant pour ce qu'ils donnent.

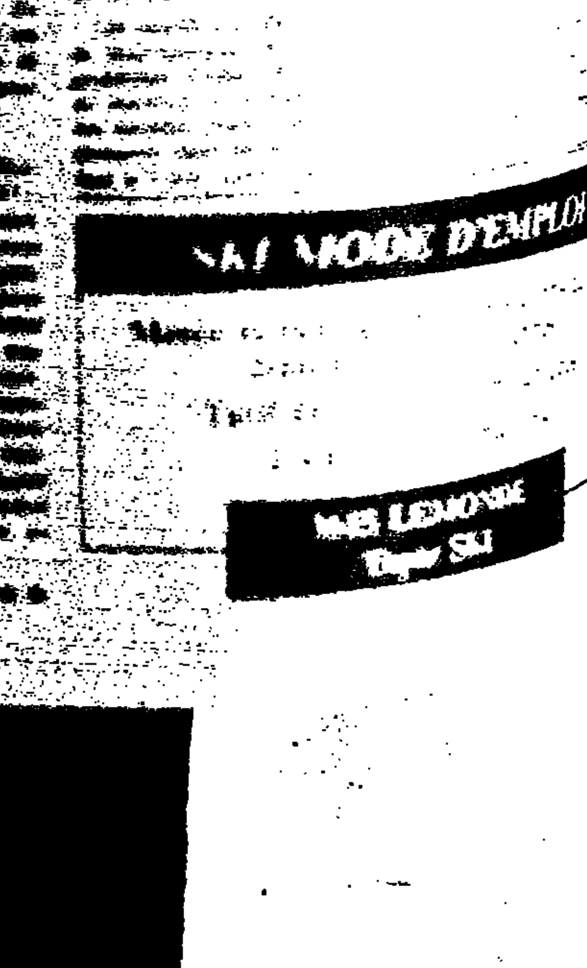
Alain Lebaube

LIBRAIRIE, ÉCHOS
page III

TRIBUNE
□ **La participation des salariés, un enjeu pour investir ou pour consommer**
par François Soulage

EMPLOI
□ **Les chantiers-écoles se multiplient**
par Marie-Claude Betbeder

PÉDAGOGIE
□ **Sport et management**
par Catherine Lévi
page IV



Le partage du progrès

Raymond Monedi propose la méthode du « dix pour cent »

« UN gourou pour l'Adour vallée », « La planète façon Monedi », « Chômage : R. Monedi cherche entreprise-pilote » : les titres s'affichent à la première page de plusieurs éditions de *la République des Pyrénées*. Difficile de s'intéresser à l'économie du Béarn sans entendre parler de Raymond Monedi. Choyé par la presse locale, longtemps cité pour ses initiatives alors qu'il était encore PDG d'une entreprise paloise qu'il a lui-même fondée, l'homme continue à faire parler de lui six ans après avoir quitté son entreprise. Car il n'est pas de ceux qui choisissent la vie paisible d'un retraité. Président d'une association de conseil en ressources humaines, il s'est battu pour achever un imposant ouvrage sur la société actuelle et l'emploi, battu pour le faire éditer. Et il se bat à présent pour le faire connaitre (1). Avec un nouvel objectif : *« Vaincre le chômage. »*

Il suffit de rencontrer le personnage pour comprendre. Vif, enthousiaste, infatigable, à soixante-six ans Raymond Monedi parle de la société, de l' *« humanité »*, de l'*« esprit planétaire et universel »* comme s'il en avait dix-huit. Et sa mince barbe blanche lui donne volontiers des airs de philosophe lorsqu'il cite Alfred de Vigny en déclarant que *« réussir sa vie, c'est de pouvoir réaliser à l'âge mûr ses rêves de jeunesse »*. Fils d'immigré italien, autodidacte, il vous invite lui-même à suivre le parcours de sa vie pour comprendre le sens et les raisons de son nouveau combat.

Entré à l'âge de quatorze ans à l'école professionnelle des Usines Renault – ou son père était OS –, il obtient son CAP d'ajusteur-outilleur quatre ans plus tard, en 1945, et reste deux ans à la Régie comme ouvrier professionnel. *« Mon père nous racontait bien la dureté de la condition ouvrière en entreprise*, se souvient-il, *mais jamais je ne l'avais imaginée aussi difficile. »* La principale leçon qu'il tire de ces années ? *« Profondément déçu et très surpris de la manière dont on dirigeait le personnel, je me suis fait le serment d'avoir un jour mon entreprise et de manager les hommes comme j'aurais souhaité que l'on me dirigeât, moi, à vingt ans... »*

Mais ce n'est que dix-huit ans plus tard que Raymond Monedi aura l'occasion de *« réaliser ce rêve »*. Entre-temps, engagé volontaire en 1947 – pour *« voir du pays »* – il s'installe à Pau en 1951 où il travaille pour deux entreprises locales de mécanique. C'est l'occasion pour lui de faire valoir ses talents de technicien et d'*« inventeur »*. 1963 : *« Enfin je réalise ma promesse*, raconte-t-il. *Je me mets à mon compte. »*

Un capitalisme à visage humain

Tout commence par un atelier d'études et de recherches, un bureau et une planche à dessin. Mais vivre uniquement de brevets et d'inventions n'est pas chose facile. Une épouse, trois enfants : il fallait *« faire bouillir la marmite »*. Raymond Monedi décide de reprendre son métier manuel d'ajusteur-outilleur. Quelques machines achetées d'occasion, un peu d'outillage, et la petite entreprise commence un travail de sous-traitance. Exameca-Monedi est née. Entreprise artisanale, d'abord, mais qui va vite se transformer en une PMI performante dans le domaine de la mécanique de précision.

Aujourd'hui, Exameca compte cent onze salariés et bénéficie d'une solide réputation dans la région. Et son fondateur est assez fier, en faisant visiter l'usine neuve inaugurée en 1991, de raconter que c'est *« dans la maison »* que de nombreuses innovations techniques ont été réalisées. Techniques, mais aussi sociales : *« Comme je me l'étais promis, et grâce à mon expérience de la condition ouvrière, j'ai mis en place de nombreuses innovations sociales*, souligne-t-il : *travail en groupe autonome, prime d'intéressement, horaires aménagés... Certains ont pensé que j'avais une gestion trop humaniste pour une entreprise. Ma réponse ? J'ai un personnel heureux, bien rémunéré, et la société fait des bénéfices supérieurs. »*

En racontant le long parcours de sa vie, Raymond Monedi a conscience d'avoir bénéficié d'une époque économiquement porteuse de projets comme le sien. Depuis, la crise s'est approfondie. Deux plans sociaux ont déjà touché Exameca. *« Cela ne m'est jamais arrivé*, précise-t-il. *Je ne sais pas comment j'aurais fait... »* Et c'est en réfléchissant au fil conducteur de sa propre expérience que Raymond Monedi s'est pris à espérer : la société tout entière ne pourrait-elle pas fonctionner à l'image de la réussite de sa propre vie ?

L'espoir s'est transformé en combat. Avec pour obsession l'écriture d'un livre. Un livre ? Le livre de sa vie. Un livre où paraîtrait tout l'enthousiasme d'un homme à qui l'existence n'a presque rien refusé ; un livre nourri du *« dynamisme convivial »* d'une PMI florissante à une époque où le développement d'activité rimait encore avec création d'emploi. Appliqué à l'ensemble de la société, son modèle propose un *« capitalisme à visage humain »*. Et le vieux rêve des utopistes du siècle dernier renaît sous la plume d'un artisan passé à l'industrie : l'économie de marché sans les ravages du capitalisme sauvage, la libre entreprise sans l'exclusion sociale, l'initiative personnelle sans l'accumulation privée.

Mais, entre rêve et réalité, Raymond Monedi a cherché une voie rationnelle. Et « sa » solution au chômage est concrète, précise, mathématique. Partant du principe que la croissance du marché crée des emplois mais que les gains de productivité suppriment des emplois, son livre propose un *« partage du progrès »*.

La méthode : laisser aux entreprises les 10 % de charges sociales qu'elles paient au titre du chômage sous réserve qu'elles s'engagent à utiliser intégralement cette somme pour embaucher des chômeurs. Résultat : *« Sans que cela ne coûte rien à personne, la solution des « dix pour cent » permettra d'embaucher 10 % de personnes supplémentaires et de réduire de 10 % les horaires »*, explique Raymond Monedi.

Tout en précisant qu'il attend toujours la réponse des pouvoirs publics à sa proposition : la réalisation d'un test de faisabilité auprès de six entreprises locales...

Olivier Piot

(1) *Afin que nul ne pleure, ou le dynamisme convivial*, de Raymond Monedi, Bucher-Chastel, 468 pages, 165 francs.

Redonner le pouvoir aux consommateurs

Pour Edouard Girard, autodidacte, industriel à la retraite, à terme, la productivité engendre les licenciements

A soixante-dix ans, Edouard Girard supporte mal *« les conséquences de cette conjoncture économique catastrophique qui fait basculer trop de gens dans la misère »*. Des solutions existent, il en est persuadé. Depuis des mois, cet autodidacte, fondateur et responsable de deux sociétés de production et de commercialisation de cordons et chaînettes de mode pour lunettes, Locaplast et FJO, basées au Perreux en région parisienne, mobilise ses capacités créatrices dans la recherche d'une solution.

Le nœud du problème, il le sait, il le sent, réside dans l'évolution des techniques de production qui poussent les entreprises à licencier du personnel à chaque nouveau gain de productivité. Comment faire pour stopper cette hémorragie ? Elémentaire, pense Edouard Girard, il suffit d'empêcher les entreprises de licencier pour cause de gain de productivité. Utopique ? Sans doute, il le reconnaît volontiers. Mais il ne voit pas d'autre solution. Comment mettre en application une idée apparemment si farfelue ? Très simple. Edouard Girard part du principe que c'est la concurrence effrénée que se livrent les pays industrialisés qui conduit à une spirale infernale productivité – licenciement. Et non, contrairement à ce que l'on pense, la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre.

Il faut, estime-t-il, que les pays industrialisés se mettent d'accord pour briser ensemble cette spirale, en adoptant des règles communes, des « lois ». Il s'agirait d'empêcher que les gains de productivité se traduisent par une diminution du coût de revient de cette production. Il n'y aurait donc plus de raison de licencier les salariés. Les gains seraient consacrés plus positivement à l'embauche de salariés, au financement de la réduction du temps de travail et à l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés. Cette mesure permettrait de mettre un terme aux effets pervers des licenciements que sont l'affaiblissement du pouvoir d'achat des consommateurs – qui inévitablement porte atteinte au marché des entreprises – et l'augmentation du coût des charges sociales.

Un plan « joie de vivre »

Pour relancer l'économie, il propose de favoriser les exportations en appliquant une franchise des charges sociales sur les produits destinés à la vente à l'étranger. Ces charges seraient ensuite récupérées sur les bénéfices réalisés par les entreprises. Dans le même ordre d'idées, il recommande de dynamiser l'activité des attachés commerciaux en poste à l'étranger, qui manquent selon lui d'efficacité. *« Ils doivent être suppléés ou remplacés par des technico-commerciaux efficaces, spécialisés dans les différentes branches de l'industrie »*.



Enfin, dernier volet, il préconise de relancer la consommation grâce au plan « Droit à la joie de vivre ». Une expression digne du « catholique de gauche » qu'il est. Il s'agit de redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs en leur permettant d'emprunter à l'Etat l'équivalent d'un mois de salaire, remboursable sur douze mensualités, sans intérêt ou presque.

Ce *« financement de la relance de la Nation »* pourrait être assujetti à des dépenses exclusivement d'origine française. *« Cet emprunt* plaide-t-il *serait sans risque puisque les banques le prélèveraient automatiquement aux échéances. Il serait sans incidence sur notre balance du commerce extérieur et ne serait pas inflationniste »*.

La plupart du temps, les gens se contentent de refaire le monde à l'occasion de discussions qualifiées de *« café du commerce »*. Mais Edouard Girard, persuadé que ses idées peuvent apporter « la » solution aux problèmes du chômage, a fait des pieds et des mains pour les populariser.

En mars 1993, il a envoyé un dossier à Michel Rocard. Devant l'absence de réaction du leader socialiste, il s'est décidé à contacter quelques mois plus tard l'actuelle majorité. Il a envoyé un dossier au ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Michel Giraud, au président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin et au président du groupe UDF, Charles Millon. Qu'importe le bord politique, l'important n'est-il pas que les problèmes soient résolus ? Pour l'instant seul Michel Giraud a accusé réception de son dossier. Peut-être un jour, Edouard Girard reconnaîtra-t-il une de ses idées au détour d'un discours politique.

Catherine Leroy

Développer la citoyenneté économique

Du « vaccin contre le chômage » à la « rémunération souple »

DE Clermont-Ferrand, où il réside, Guy Massoubre a rédigé un manifeste. Son titre : *J'ai trouvé le vaccin contre le chômage.* S'il présente ses suggestions pour vaincre le mal, c'est grâce *« aux acquis de quarante années de vie active, dont une partie consacrée à l'organisation scientifique du travail et à l'activité syndicale »*.

Que propose notamment Guy Massoubre ? Car il ne faut pas attendre que *« des bouches affamées menacent les grilles du château »*.

Afin de créer des emplois productifs, il se livre à un calcul aussi subtil qu'obscur basé sur l'heure travaillée. *« Dans une heure de travail, souvent employée comme étalon, la productivité peut fluctuer de 50 % »*, estime-t-il. *« Sans couper les centièmes de minute en quatre »*, il doit être possible de jouer sur cette flexibilité. Cela en créant dans les entreprises des *« contrats de séquences »*. Lesquels doivent être définis *« sur le tas »*, et non par des *« crétins tayloristes »*. Selon la manière dont les contrats seraient organisés, l'auteur du manifeste estime à deux millions le nombre d'emplois qui pourraient être ainsi créés.

Autres suggestions du manifeste : rayer du vocabulaire le mot ouvrier, instituer dans tous les médias *« une météo de l'emploi »*, développer le crédit gratuit, encourager le personnel à *« favoriser lui-même la vente des produits de son entreprise jusques et y compris à l'étranger, dans toute ville de plus de trois cent mille habitants de tout pays et de tout continent »*.

Renoncer enfin au partage du travail, *« notion philanthropique qui n'a pas sa place en économie de marché »*.

Un salaire basé sur les résultats

Comment passer de *« la citoyenneté politique, obtenue il y a deux cents ans, à la citoyenneté économique, qui reste à inscrire dans les faits »* ? En région parisienne, un groupe de travail constitué en association et qui se veut informel (1) réfléchit sur ce thème depuis cinq bonnes années. Son nom : Synergies (du grec ancien coopération). Mais comment accéder à cette citoyenneté économique rêvée dès lors que frappe le chômage et que l'ensemble des dispositifs classiques s'avère inopérant ?

Pour Synergies, une recette : la *« rémunération souple »*. Celle-ci, estime le groupe, à défaut de créer de nouveaux emplois par son seul mérite, aurait pour effet de bloquer rapidement le chômage à son niveau actuel. A une condition : que les salariés acceptent de changer de statut. Autrement dit, ceux-ci, du haut en bas de la hiérarchie, devront être dans l'avenir exclusivement rémunérés en fonction des seuls résultats affichés par l'entreprise. Pour ce faire, estime Synergies, il ne faut pas que la préoccupation principale du salarié soit... son salaire.

Voici un exemple à imiter : *« La préoccupation principale de la pêche en mer, c'est la prise de poisson »*. En effet, écrit le groupe dans son argumentaire, *« dans la marine de pêche, c'est le système de parts qui est utilisé depuis des siècles. L'exigence de compétences y est très forte car les résultats* [la rémunération] *sont impressionnés par elle. »*

A en croire Synergies, ce serait sur ce principe qu'une forme nouvelle d'entreprise, répondant aux besoins actuels de lutte contre le chômage, pourrait être imaginée. Il faudrait développer ce type de rémunération souple, *« dans laquelle l'associé se sentirait directement concerné par son action et aussi par celle de tous ; action dont dépend la rémunération finale »*.

Autre avantage du système, l'entreprise ne serait pas tuée par un effectif trop lourd et des rémunérations fixées sur la base de prévisions trop optimistes. Elle renoncerait ainsi aux licenciements. On peut présumer de manière fiable que les effets de solidarité pourraient jouer (avec ce système du collaborateur co-entrepreneur) plus fort que dans d'autres entreprises.

Ainsi serait obtenue *« l'accession à la citoyenneté économique dans la seule cellule (l'entreprise) restée monarchique »*.

Jean Menanteau

(1) Synergies. Président : René Huel, 55, rue Deguingand, 92300 Levallois-Perret.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

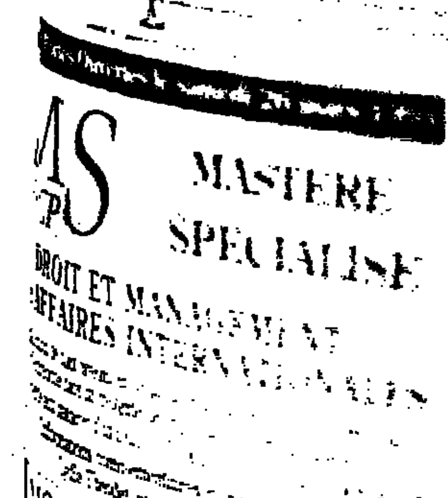
Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





de l'emploi

oir aux consommateurs

citoyenneté économique

Réinvestir l'argent des ASSEDIC

La Fédération régionale du bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur voudrait pouvoir proposer aux chômeurs une activité plutôt qu'une assistance

AUGMENTER de 10 % le nombre d'emplois grâce à une mesure *« simple, efficace, sans coût supplémentaire pour les entreprises, l'Etat, les contribuables »* : voilà ce que propose la Fédération régionale du bâtiment de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Son idée : donner à chaque entreprise la possibilité de récupérer – sous la forme de « droits de tirage » – une partie des fonds qu'elle verse aux ASSEDIC pour financer des postes « de réinsertion ». Rémunérés au SMIC, ceux-ci pourraient être créés dans tous les secteurs ne touchant pas au *« processus de production de l'entreprise, afin de ne pas perturber le marché »* : chauffeurs, courtiers, gardiens, hommes d'entretien... Ils pourraient l'être également au bénéfice des collectivités locales ou d'associations.

Guy Regord, le président de la Fédération, ne manque pas d'exemples pour illustrer sa proposition : *« J'ai une petite entreprise d'une soixantaine de personnes. Je fais soixante mille kilomètres par an. Si j'en avais la possibilité, j'embaucherais un chauffeur ; j'y gagnerais en sécurité et en temps pour travailler. »* Ou bien : *« le maire d'une grande ville que je connais voudrait pouvoir faire garder ses parkings qui ne sont pas sûrs... Lui ou tout autre élu local qui aurait – sans pouvoir les financer – des projets de nettoyage de plage, de reboisement, de gardiennage, etc. pourrait faire appel à une entreprise : aux termes d'un accord négocié entre eux, celle-ci mettrait à sa disposition une ou plusieurs personnes rémunérées sur ses cotisations ASSEDIC. »* En autorisant chaque entreprise à piocher dans environ 55 % de ces dernières on lui permettrait – a calculé la Fédération – de financer autant d'emplois supplémentaires qu'elle a de dizaines de salariés. Soit un total national, si toutes utilisaient leurs droits de tirage, de près de 1,9 million d'emplois...

Dynamiser le secteur public

Pour promouvoir cette idée, une campagne a été lancée auprès de l'ensemble des élus de la région, des médias, du ministère du travail, de la Fédération nationale du bâtiment. Qu'est-ce donc qui *« fait courir »* ces professionnels ? Guy Regord tient à mettre au premier plan les préoccupations sociales ; et elles sont réelles, reconnues par tous y compris dans le monde syndical : *« Il faut redonner une dignité à ceux que le chômage entraîne sur la voie de l'exclusion : je voudrais que chacun le matin puisse se réveiller en sachant qu'on l'attend dans une entreprise. Je veux casser la spirale de l'échec, redonner un espoir à tous ces gens qui n'en ont plus, leur permettre de gagner ce qu'ils reçoivent plutôt que d'être des assistés »*. Il veut aussi promouvoir une meilleure utilisation des fonds ASSEDIC, à travers cette intervention des entreprises, insuffler du dynamisme dans le secteur public en impliquant le secteur privé dans des réalisations qui leur seraient communes...

Le texte du projet, quant à lui, laisse pointer parfois un réalisme plus cru, plus proche probablement des préoccupations dominantes des patrons du bâtiment : il présente les allocations de chômage comme *« entretenant la passivité »*, souligne la progression vertigineuse des cotisations ASSEDIC, multipliées par vingt-cinq en vingt ans. Mais le beau projet ne va-t-il pas précisément plonger les ASSEDIC dans un gouffre sans fond ? Guy Regord s'indigne : *« Avec 55 % de leur budget, je crée 10 % d'emplois supplémentaires : c'est considérable lorsqu'on sait ce qui se dépense actuellement pour en créer un seul, le coût énorme du chômage, des opérations de formation et de reclassement, du RMI... Qui peut prétendre à une plus grande efficacité ? »* Il ne propose d'ailleurs, souligne-t-il, *qu'un droit de tirage : « Si une entreprise ne crée pas les emplois escomptés, l'argent restera aux ASSEDIC. »*

Et si l'on argue du bas niveau des emplois qu'il envisage, le président de la Fédération du bâtiment PACA redit que son souci premier est de rendre un espoir à ceux qui n'en ont plus : *« Celui qui touche à un emploi, même le plus modeste, je le vois tout de suite reprendre confiance, il revit... » « D'autre part, ce que nous apportons n'est qu'une piste de réflexion. Il faudra élaborer un dispositif d'encadrement, prévoir par exemple qu'une nouvelle étape s'ouvre au bout de deux ans. Mais quand quelqu'un a trouvé une place dans une entreprise, il a déjà de bonnes chances de se voir proposer un jour un autre type de poste, des possibilités d'évolution... »*

Marie-Claude Betbeder

L'homme qui aimait les chiffres

Alain Sénéchal a trouvé « la » solution, au niveau français, européen, voire mondial

ALAIN SÉNÉCHAL aime les chiffres, raffole des variables, manie les logs avec facilité. Il n'est pas un savant Cosinus, c'est un professeur de comptabilité, de gestion et d'informatique dans un lycée privé de la banlieue parisienne. Sa passion trouve donc à s'exprimer quotidiennement, sans danger. Seulement, Alain Sénéchal, dans la force de l'âge de ses quarante-deux ans, est aussi préoccupé du sort de la France et de celui des trois millions de chômeurs.

Alors, il pense, surtout au cours de ses dernières vacances de l'été 1993. Enfin, il pense... Il « mathématise » plutôt. Seul répit littéraire : les treize premières pages de son traité intitulé *Chômage, stratégie et société*, où l'auteur, fort d'une licence en sciences économiques, énonce des vérités faciles à entendre : *« Il faut aujourd'hui beaucoup moins de temps que jadis pour labourer un champ »*, *« Arrivé à un certain stade de saturation, l'individu ne consomme pas davantage : qui pourrait boire cent litres d'eau par jour ? »*

Ce diagnostic sur l'état économique de la France à l'aube de l'an 2000 s'achève avec ce qui apparaît d'ores et déjà comme le nœud gordien de sa démonstration : *« Nous devons régler le dilemme qui oppose* a priori *l'innovation, le progrès, la connaissance, à l'emploi qui utilise le travail des hommes et leur donne un statut dans la société. »* Afin d'enfoncer le clou, on ne sait jamais, Alain Sénéchal annonce fièvreusement que *« la France de 1992 est une fois et demie plus riche qu'en 1975 mais compte trois fois plus de chômeurs »*. Fermez le ban.



Les lecteurs attentifs peuvent déjà imaginer que c'est bien de *« productivité »* qu'il va s'agir ici, qu'Alain Sénéchal a une solution, plutôt *« un raisonnement à quinze, vingt ans »* qui peut *« se révéler tout à fait bénéfique, à la France, à l'Europe »* et pourquoi pas, quand on insiste un peu, *« au monde entier »*, mais *« tout de même, il n'aimerait pas passer pour un mégalomane »*.

Les vingt-six dernières pages – « la » solution – sont réservées à ceux des initiés qui aiment les usines à gaz, les équations qui défilent sans beaucoup de lien avec la réalité. L'idée d'Alain Sénéchal est celle-ci : *« Faire baisser le temps de travail plus vite que la productivité. »* A partir de ce moment-là, les entreprises, au cœur du dispositif, seront évidemment obligées d'embaucher pour assurer le maintien du niveau de leur production.

Réduire le temps de travail

Pédagogue comme un bon professeur doit l'être, Alain Sénéchal développe : *« Baissons le temps de travail légal de trente-neuf heures à vingt heures. Les salariés seront autorisés à faire des heures supplémentaires (pour retrouver leurs trente-neuf heures) payées non pas 100 % mais 125 %. »* Ce qui revient à alourdir les charges des entreprises, mais l'auteur sublime cette contradiction en allant de l'avant : *« Autorisant une diminution de 10 % du temps de travail, qui passe donc de trente-neuf à trente-cinq heures* (même si nous étions déjà passés à vingt heures, NDLR), *les salariés ne feront plus que quinze heures d'heures supplémentaires, permettant alors l'embauche d'un salarié pour retomber sur le niveau de production initiale... »* La suite, seul Alain Sénéchal saurait et parviendrait à en parler.

Finalement, à lire entre les lignes, ce qui semble plus sage, l'enseignant fait appel à la solidarité, celle du *« travailler moins pour travailler tous »*. Mais, cherchant à la justifier mathématiquement, il oublie de se soucier des comportements humains clairement évoqués depuis, lors du débat sur les trente-deux heures. Les réactions des salariés, des entreprises n'apparaissent pas. Un jeu ? Hélas, non. Une phrase jetée au détour du document brise l'envie de sourire. *« Une surveillance stricte de l'arrivée en France de la main-d'œuvre étrangère est obligatoire. »*

La solution qu'Alain Sénéchal préconise est donc franco-française. *« Ce sont les trois millions de chômeurs français qui doivent être secourus en premier. Je sais,* explique-t-il, sûr de lui, *que les entreprises à l'affût d'une main-d'œuvre qualifiée voudront aller recruter des Anglais ou des Allemands par exemple. Il faudra leur interdire »*, insiste-t-il lors de la conversation. Oubliant au passage l'Acte unique européen, et puis... ne l'oubliant plus, proposant alors, visiblement à contre-cœur, que la solution soit européenne et pas mondiale.

Marie-Béatrice Baudet

LIBRAIRIE

Les « dircoms »

« *PERSONNAGES séduisants, complexes, hybrides, intermédiaires, choyés...* » C'est en ces termes que les deux journalistes Robert Tixier-Guichard et Daniel Chaize présentent les responsables de la communication – les « dircoms » – auxquels ils viennent de consacrer un imposant ouvrage, conçu comme un voyage dans le « *labyrinthe* » de la communication. « *Deux années d'enquêtes, de rencontres, d'entretiens, de recherche d'information, ce livre se veut d'abord un voyage à l'intérieur du monde de la communication d'entreprise et de la communication publique* », précisent les auteurs.

Mais l'enquête n'est pas un simple constat descriptif, construit à partir des découvertes successives des deux journalistes. Les auteurs ont un regard critique, interrogateur, qu'ils orientent autour d'une triple question. A quoi sert la communication ? A quoi servent les « dircoms » ? Sont-ils devenus indispensables ?

Et derrière ces interrogations qui servent de fil conducteur aux deux enquêteurs, se profilent d'autres problèmes, qui concernent le rôle même de la communication : échange entre les hommes ? Libre circulation de l'information ?

Une chose est sûre : la crise est passée par là aussi. Et le voyage des deux journalistes s'est effectué dans ce qu'ils appellent une « *conjoncture défavorable* » : montée en puissance continue de la communication dans la vie sociale – sorte d'« *euphorie triomphante* » de la décennie 80-90 – tout à coup confrontée aux « *angoisses de la récession mondiale qui accompagna et suivit la guerre du Golfe* ». En clair, le travail des « dircoms » est devenu tout à la fois essentiel et délicat, indispensable et dangereux, à l'image d' « *une bulle qui enfle démesurément et se dégonfle, sollicitant sans cesse l'activité attentive des souffleurs* ».

▶ ***Les Dircoms. A quoi sert la communication ?*, de Robert Tixier-Guichard et Daniel Chaize. Editions du Seuil : 27, rue Jacob, 75006 Paris. 602 pages, 170 francs.**

L'art du stage en entreprise

■ Pour la plupart des jeunes, le stage est aujourd'hui devenu un passage obligé pour entrer dans l'entreprise. Il est aussi un moyen privilégié de comprendre le monde du travail. Ce guide pratique s'adresse aux étudiants de toutes disciplines dont le cursus comporte un stage en entreprise suivi de la rédaction d'un rapport, d'un mémoire ou d'une thèse. L'auteur, Michel Villette, enseigne la stratégie d'entreprise à l'Ecole supérieure de commerce de Troyes et les méthodes d'analyse sociologique à l'Institut des sciences sociales du travail de l'université de Paris I- Panthéon-Sorbonne. Egalement consultant en entreprise, il s'est attaché dans ce livre à fournir des réponses aux problèmes pratiques que peut rencontrer le stagiaire dans sa démarche : trouver un stage, rendre service à l'entreprise, valoriser son expérience... En fait, et par-delà les exigences scolaires, son livre traite d'une question plus vaste qui pourrait inspirer n'importe quel salarié : « *Comment ceux qui vivent directement une situation de travail en entreprise peuvent-ils l'analyser pour en tirer des enseignements à leur usage, fonder une décision ou partager leurs connaissances avec d'autres* ».

▶ ***L'Art du stage en entreprise* », de Michel Villette. Editions La Découverte : 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. 200 pages, 89 francs.**

ÉCHOS

Emplois cadres 1993 : stabilité dans la dégradation

■ L'année 1993 se termine sur un marché stable pour l'emploi des cadres, selon le panel de l'APEC, réalisé à partir des offres d'emplois parues dans la presse. En décembre 1993, 1 984 postes ont été recensés. Contrairement aux années de crise qui l'ont précédée, 1993 n'a pas connu de nouvelle détérioration de l'offre d'emplois cadres. En effet, la dernière chute de l'offre date de l'automne 1992, et depuis treize mois, le marché de l'emploi se situe sur un palier qui avoisine les 2 400 postes mensuels, soit au plus bas niveau connu. Ainsi, l'offre globale a baissé de 32 % sur un an (27 939 postes, après 40 922) alors que le mois de décembre 1993 est en légère progression sur décembre 1992 (+ 9 %).

▶ **APEC : 51, boulevard Brune, 75689 Paris cedex 14. Tél. : 40-52-20-00.**



TRIBUNE

La participation des salariés, un enjeu pour investir ou pour consommer

par François Soulage

LE gouvernement vient d'annoncer une mesure susceptible de modifier totalement la philosophie des mécanismes de la participation. Jusqu'à présent, les fonds de participation étant bloqués cinq ans, les salariés pouvaient obtenir le déblocage anticipé pour des raisons engageant leur vie personnelle : mariage, naissance, divorce, décès, invalidité, chômage ou départ de l'entreprise, création d'entreprise ou acquisition d'une résidence principale. Le rapport Godfrain a proposé dans le même esprit d'y ajouter la faillite personnelle. On peut penser également que la réalisation de gros travaux immobiliers à partir de 20 000 francs procède du même esprit, même si le montant paraît bien faible et vise en réalité bien davantage à venir au secours des entreprises de bâtiment.

Débloquer par anticipation la participation obéit donc à des conditions strictes. Cela veut dire *que la participation était, jusqu'à présent,* un socle de notre politique économique :

– en favorisant l'épargne longue par le blocage sur *cinq* ans d'une partie des bénéfices dégagés par les entreprises :

– en *augmentant les fonds propres de* celles-ci, par l'affectation de la participation soit en augmentation de capital, *soit* en comptes courants bloqués sur cinq ans, soit par acquisition d'actions ou d'*obligations*.

Le régime de la participation dispose, par ailleurs, que les entreprises sont autorisées à constituer en franchise d'impôt une provision pour investissements en relation avec le montant de la participation : le pourcentage a été réduit dans le temps, il est prévu de le remonter fortement. Le maintien de la provision est conditionné *par l'acquisition d'immobilisations* : cela est bien la preuve qu'elle a pour *objet de renforcer par l'investissement les* moyens des entreprises.

Le projet de loi en discussion avec les partenaires sociaux concernés vise à améliorer les *dispositifs actuels de l'intéressement* et de la participation. Le gouvernement a ainsi fort heureusement *repris un des aspects fondamentaux* de la doctrine gaulliste que Edouard Balladur *avait inscrite à son programme.*

V*OILA qu'on nous annonce que l'acquisition* d'une automobile neuve ou d'occa*sion va figurer au rang des circonstances per*mettant le déblocage anticipé. Cela est en *contradiction totale avec la philosophie* de la participation : l'objectif n'est plus de favoriser *l'épargne à long terme, ou l'amélioration* des fonds propres des entreprises, ou l'actionnariat des salariés, *mais la consommation* des ménages.

Qu'on ne s'y trompe pas : si la mesure, annoncée comme étant de circonstance, est effi*cace, les gouvernements futurs useront et abuse*ront de cette facilité : de l'industrie automobile on va passer à l'électro-ménager et ainsi de suite.

Comment pour un chef d'entreprise construire une politique à moyen ou à long terme, s'il n'est plus assuré de disposer de moyens en capitaux ? Comment transmettre *tout ou partie du capital de son entreprise à ses* salariés, s'ils peuvent utiliser leur épargne sala*riale à l'acquisition de biens de consommation* ?

Ce n'est pas un coup de canif qui est porté à la *participation, c'est son principe qui est remis en* cause. Fondée sur la recherche d'équilibres qui *demandent une épargne longue, la participation* devient un réservoir dans lequel le gouverne*ment peut puiser pour améliorer* la conjoncture. Mais ce n'est que de façon provisoire, puisque *l'épargne des salariés disparaît pour toujours* dans la consommation. Ce qui est perdu : les *fonds, et les principes* avec.

Deux questions pour finir :

– *les dotations de la participation sont* exonérées de charges sociales et d'impôts au profit des *sociétés et des salariés : est-il normal d'affecter* de telles exonérations à l'acquisition de biens de *consommation* ?

– quelle va être l'autorité du gouvernement *dans l'élaboration du projet de loi portant* modification du régime de la participation, alors qu'il *s'apprête à la vider de son contenu* ?

► *François Soulage est président du groupe* ESFIN/IDES.

PÉDAGOGIE

Sport et management

Comparer pour mieux comprendre les rouages de l'entreprise



LA métaphore faite entre sport et management n'est pas usurpée car les analogies entre les deux disciplines sont fortes. Sport de compétition et domaine commercial ont ainsi les mêmes exigences. Dans les deux cas, la relation à la performance et au résultat immédiat est importante.

Tout comme l'athlète olympique, le vendeur vit dans l'incertitude permanente car il peut tout perdre sur une mauvaise performance et est condamné à renouveler son exploit à chaque prestation significative. Il doit également se fixer des objectifs de résultats tout comme des objectifs de progrès qui lui permettront d'aller plus loin.

L'entreprise et le sportif ont aussi en commun de devoir gérer des échecs... comme des victoires. L'esprit sportif développe, dans ces conditions, des qualités essentielles pour faire face à l'adversité : ténacité, combativité, persévérance. Plus, le rapport à la performance résulte toujours d'une gigantesque quantité de travail et d'une volonté de dépassement de soi. Seul un entraînement régulier et intense assure la victoire lors de la compétition. L'amateurisme dans le sport de haute compétition ne paye pas davantage que dans la conquête des marchés. Les entreprises sclérosées ayant perdu tout esprit sportif en savent quelque chose.

Le manager peut être comparé à un entraîneur chargé de gérer la motivation individuelle comme la cohérence du groupe dans un climat de stress intense. Il ne s'agit plus de marquer des buts, mais de gagner des parts de marché. Son rôle est déterminant. Car, tout comme dans le sport, ce sont aujourd'hui moins les individualités qui gagnent que les équipes. Certes, l'excellence individuelle sauve parfois la mise, mais elle ne garantit jamais la performance sur le long terme. Enfin, sportifs et entrepreneurs affrontent l'adversité dans un contexte identique : enjeux toujours plus forts, internationalisation de la compétition, encadrement de plus en plus serré des équipes, besoin grandissant de moyens et de ressources.

De cette comparaison riche, Lionel Bellenger, directeur de Centor Idep, a tiré un séminaire pour managers. *« La métaphore éclaire les ressorts de la motivation et rend les gens plus lucides, dit-il. Bien sûr, d'autres analogies sont pertinentes comme le jeu d'échec ou l'orchestre de musique mais le sport a le mérite de radicaliser les situations. Et je préfère cette comparaison à celle de la guerre ».* Il ne s'agit pas de transformer l'entreprise en club sportif mais de tirer des enseignements. Passionné de football, il s'est associé avec Gérard Houllier pour faire ce saut. Au cours de la conférence ciblée sur le football, le sportif parle de son expérience de terrain, tandis que l'homme de management met davantage l'accent sur les subtilités psychologiques des rapports dans l'entreprise. Chacun peut y trouver ses marques : en simplifiant, l'avant-centre incarne le vendeur et le milieu de terrain l'*organisateur* ou le stratège.

Des dérives identiques

L'analogie sert de déclic et, ensuite, on en profite pour travailler *par petits groupes sur différents* thèmes comme le comportement dans l'adversité ou la synergie dans l'équipe. Evidemment, pour *qu'une telle démarche « fasse tilt »,* la culture d'entreprise ne doit pas être *revêche au sport. En tout cas,* certains y sont sensibles. Par *exemple, Gino Bertini, un fan* de sports qui anime la direction *commerciale des AGF Vie, joue en* permanence sur l'analogie. Il se *compare volontiers à un entraîneur* dont le rôle consiste à fertiliser le *terrain pour que les talents puissent* s'exprimer.

Ainsi, sport et management sont mariés pour le meilleur. Mais aussi *pour le pire. Les sportifs comme les* entreprises françaises ont bien souvent *les mêmes défauts :* de bons techniciens, mais de piètres *organisateurs. Les deux domaines* subissent également des dérives *identiques : le culte de la* performance exacerbée, le pouvoir de *l'argent, la dimension médiatique.* Elles dénaturent l'esprit sportif *comme l'esprit d'entreprise. Les* années 80 ont été à cet égard parti*culièrement symptomatiques*, ce qui a d'ailleurs incité Alain Ehrenberg (1) *à jouer sur le parallèle* sport-management pour en dénoncer les travers. Le saut à l'élastique était même devenu le *nec plus ultra* du directeur commercial chevronné.

Fort heureusement, *même si* le sport comme l'entreprise sont loin d'avoir retrouvé *leurs* lettres de noblesse, chacun revient tout doucement à des visions moins agressives. Pour motiver ses troupes, Gino Bertini, par exemple, a choisi la randonnée de montagne ! Quant à Lionel Bellenger, il reste accroché à son thème : *« Malgré la présence de l'argent toujours plus recherchée, c'est toujours l'énergie d'un joueur qui frappe dans un ballon, c'est toujours un vendeur avec sa conviction qui frappe à la porte d'un client »*, dit-il.

Catherine Lévi

(1) *Le Culte de la performance*, d'Alain Ehrenberg, Éditions Calmann-Lévy, collection « Essai société », mars 1991, 323 pages.

EMPLOI

Les chantiers-écoles se multiplient

Une formule qui combine réinsertion, formation et développement local

IL arrive – mais en France, c'est très rare – que des structures, des réalisations naissent et se développent en dehors de toute reconnaissance officielle, de tout cadre légal. Tel est le cas des chantiers-écoles (dits aussi chantiers-insertion, chantiers-formations production...), qui ont surgi depuis quelque temps, sans qu'on y prenne garde, un peu partout dans la France profonde.

Il s'agit d'opérations conçues pour des personnes très peu qualifiées, en particulier pour des RMIstes, et qui mêlent formation (acquisition de savoir-faire et de savoir être) et production (aménagement de l'espace naturel, ou de lieux bâtis). Leur existence était connue, mais l'ampleur du phénomène ignorée, de même que son contenu exact.

Le Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIEA) et la Délégation interministérielle aux RMI ont voulu sortir de cette obscurité, en demandant à Michel Abhervé, du cabinet RECIFE, un « état des lieux » dont la réalisation n'a pas été sans poser quelques problèmes, au niveau très élémentaire du recensement de ce qui existait. C'est finalement surtout grâce à l'intérêt porté à ces chantiers par la presse régionale et aux nombreux articles qu'elle leur consacre, qu'un inventaire à peu près exhaustif a pu être établi.

Les résultats de l'enquête sont surprenants : le phénomène des chantiers-écoles est beaucoup plus important qu'on ne l'imaginait. Pour l'année 1992, neuf cents actions ont pu être repérées ; elles ont concerné 16 000 personnes, et se sont traduites par 1,5 million de journées de travail, ce qui correspond à plus de 6 000 personnes occupées à temps plein. Et si pour 1993, il est impossible de donner des chiffres précis, l'augmentation des démarrages de chantiers à la fin de 1992, et le nombre des projets en préparation à cette époque, rend vraisemblable une progression d'environ 50 %.

Ces chantiers résultent d'une poussière d'initiatives sans liens entre elles. Leurs objectifs sont d'une grande diversité, mais comportent quelques « dominantes », comme la réhabilitation du patrimoine architectural, la rénovation de logements, la réalisation d'équipements collectifs, la réouverture de sentiers de randonnée, le nettoyage du lit et des berges des rivières. On en trouve, souligne le rapport, *« tant dans le parc du château de Versailles, qu'à la cité des 4 000 à la Courneuve »*. Mais pour l'essentiel, il s'agit d'un phénomène rural.

La formule s'est particulièrement développée dans l'Est et l'Ouest de la France, avec quelques « pics » inattendus (en l'absence de perspectives touristiques qui jouent un rôle moteur ailleurs) en Picardie et dans le Nord. En revanche, le Midi est à la traîne, du Roussillon à la Provence, ce qui coïncide – note Michel Abhervé – avec le petit nombre des contrats d'insertion de RMIstes signés dans ces régions. Enfin, les chantiers-écoles sont presque inexistants en Ile-de-France, le vide total constaté à Paris coexistant néanmoins avec des initiatives intéressantes dans les Hauts-de-Seine.

Les acteurs de ces chantiers sont extrêmement variés, sans qu'aucun ne tienne une place dominante : organismes d'aides sociales, d'éducation populaire, de formation (toutes catégories confondues), d'insertion par l'économie (associations intermédiaires, entreprises d'insertion...), associations spécialisées, collectivités locales...

Ceux qui les animent sont très souvent *« de grande qualité »*, et exceptionnellement motivés. Presque toujours, ils sont animés par une double préoccupation : sociale – aider les personnes en difficultés –, et économique – faire vivre leur région. D'une certaine manière, ils travaillent en isolé : *« Beaucoup,* constate Michel Abhervé, *sont persuadés qu'ils ont inventé la formule du chantier-école »*, alors qu'elle a déjà une grande extension.

Mais en même temps, la réalisation de leur projet exige d'eux qu'ils agissent en partenariat avec de multiples acteurs : depuis les élus des communes ou cantons, géographiquement concernés, jusqu'à la palette des financiers potentiels : ces mêmes collectivités locales, en tant que bénéficiaires ; mais surtout, l'État, qui assume l'essentiel des salaires des personnes embauchées – à travers les contrats emploi-solidarité (CES) et le coût des heures de formation – par le biais du crédit formation individualisé (CFI) et des actions d'insertion et de formation (AIF). Sans oublier les conseils généraux, qui interviennent fréquemment au titre de l'insertion des RMIstes ; et d'autres instances encore : conseils régionaux, organismes sociaux, fonds et fondations divers...

L'absence des femmes

A cet égard, chaque chantier-école est bel et bien « inventé » par ses initiateurs, tant leur imagination et leur combativité, se combinant avec des réalités locales chaque fois différentes, ont créé de situations diverses.

Quant au public, il est masculin dans sa presque totalité : 95 % ! Il peut s'agir de personnes à la limite de la désocialisation, privées de travail depuis longtemps, ou n'ayant jamais travaillé : le chantier est alors essentiellement un outil d'insertion. Mais ce peut être également une population en moins grande difficulté, et le chantier met alors davantage l'accent sur la formation : il permet de surmonter l'usure de la formule « stage », et de sortir des pratiques pédagogiques classiques, qui montrent elles aussi leurs limites.

On ne dispose à ce jour d'aucune évaluation de l'efficacité de ces opérations. L'étude de Michel Abhervé permet néanmoins de repérer un certain nombre de points forts et de points faibles. Parmi ces derniers, l'un des plus marquants est l'extraordinaire « sexisme » qui s'exprime dans leur fonctionnement. La quasi-absence des femmes n'est liée à aucun problème de force physique, et les rares cas où elles sont présentes, les montrent parfaitement intégrées. Leur éviction est simplement le fruit spontané des stéréotypes sur les rôles respectifs des deux sexes, stéréotype qui s'exprime de manière encore plus impressionnante quand, par extraordinaire, un chantier est organisé à leur intention : repassage, entretien du linge, couture, cuisine, sont alors les seules activités proposées...

Autre point faible : le milieu urbain est peu concerné, alors qu'il offre de nombreuses opportunités, depuis l'aménagement d'espaces publics, jusqu'à la réhabilitation de logements.

D'autre part, les chantiers-écoles sont rarement pensés comme un élément dans un ensemble, celui des multiples dispositifs mis en place pour lutter contre l'exclusion, ensemble qu'il serait souhaitable d'articuler en un parcours du type les « marches d'escalier de l'insertion », selon l'expression utilisée en Haute-Marne, l'un des deux seuls départements (avec le Pas-de-Calais) où l'on s'en soit soucié. Enfin, on ne voit s'exprimer nulle part, jusqu'ici, un effort pour développer l'échange d'expérience et la réflexion, bref, pour capitaliser les enseignements tirés de ces initiatives.

En contrepoint apparaissent de nombreux aspects positifs : ces chantiers sont bien perçus par la population, qui se réjouit de voir les améliorations qu'ils apportent. Ils donnent ainsi une image positive de ceux qui y participent, reconnaissance, s'il en est, qui stimule ces derniers et leur rend confiance en eux-mêmes.

Le travail en équipe constitue aussi un stimulant, et il aide ceux qui se repliaient dans l'isolement à renouer des liens avec leurs semblables. De ce fait, le chantier-école pourrait bien être le meilleur point de départ pour une réintégration des personnes marginalisées. D'autant qu'il facilite par ailleurs cette réinsertion, en partant du concret, pour apporter une formation : démarche inductive, qui a beaucoup plus de chances qu'une autre d'intéresser un public souvent marqué par l'échec scolaire.

Marie-Claude Betbeder

PÉDAGOGIE

Sport et manageme



Le Monde

BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

L'état du monde et de la France en 1993

Un document de synthèse, unique, qui dresse le bilan économique et social de la France et de 160 pays du monde.

Environnement international : conjoncture, finance, grandes productions, vie des affaires, questions sociales.
Situation de la France et analyse pays par pays.
Principales mutations en occident, à l'est, au Proche-Orient, en Asie.

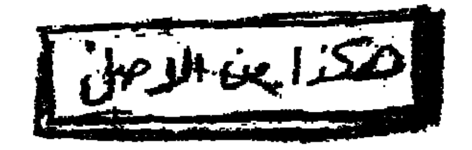
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX **212 pages** 49 F

BON DE COMMANDE :
" BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1993 "

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Localité : ....
Pays : ....

FRANCE (métropole seulement)
Nombre d'ex.............x 58FF=..............FF*
DOM-TOM et ÉTRANGER
Nombre d'ex.............x 70FF=..............FF*
**Ces prix s'entendent port inclus, règlement à l'ordre du Monde par chèque ou mandat international.*

Bulletin à découper et à envoyer à:
Le Monde : Service vente au numéro - 15 rue Falguière 75501 PARIS CEDEX 15 FRANCE



L'Emploi en Régions

RESPONSABLE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Normandie

Filiale d'un grand groupe américain, notre entreprise est leader mondial dans la conception, la production et la distribution d'équipements destinés au secteur Transport Logistique. Nous recherchons notre responsable des systèmes d'information.

Animant une équipe, en contact permanent avec les utilisateurs internes et l'équipe de Direction, vous serez en charge du développement et du fonctionnement de l'ensemble des systèmes d'information, tant au plan des applications que des équipements. Dans un contexte performant, visant l'optimisation des moyens et des résultats, vous aurez en particulier à élaborer et mettre en œuvre les processus d'identification et d'évaluation des besoins, gérer les priorités, développer le service aux utilisateurs. Vous participerez également à la conception et la réalisation d'un nouveau système d'information reliant les différentes entités européennes.

A environ 35 ans, de formation supérieure, au travers d'une expérience d'une dizaine d'années dans les systèmes d'information en environnement industriel, vous avez acquis des compétences tant organisationnelles que techniques, ainsi qu'une bonne maîtrise des relations avec les utilisateurs.

Homme ou femme de dialogue et de propositions, vous savez concilier recherche d'améliorations et économie de moyens. Parlant couramment l'anglais, vous évoluerez dans une entreprise riche de projets, remarquablement performante, dans un environnement de vie et de travail agréable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 445 à COMMUNIQUE - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

MEDIAPA

Notre entreprise conçoit, fabrique et commercialise des produits mécaniques de précision.
Basée en Touraine, filiale d'un puissant groupe industriel, elle est leader mondial sur son marché (280 p., CA 150 MF dont 75 % à l'export). Elle recherche son

Directeur commercial et technique Marchés internationaux

Votre champ de responsabilité est large puisque vous êtes à la fois le patron de la technique (BE/Labo) et le patron du commercial (équipe sédentaire et agents locaux). Grâce à cette double compétence, vous serez en mesure de traiter avec nos partenaires (grands groupes spécialisés dans les biens d'équipement électroménager, basés principalement en Europe), de détecter et de concrétiser de nouveaux marchés.

Ingénieur de formation (AM ou équivalent), vous avez cherché au cours de votre carrière à associer votre goût pour la maîtrise et l'innovation technique à votre sens de la performance commerciale.

A 40 ans, vous avez fait vos preuves dans l'un et l'autre de ces domaines et souhaitez aujourd'hui orienter votre carrière vers l'international.

Garant de notre image d'expert mondial sur notre marché, vous êtes un homme de rigueur et de communication, prêt à vous investir fortement dans ce poste qui requiert de nombreux déplacements, le sens du service et le goût de l'excellence.

Bien sûr, vous parlez couramment anglais, peut-être des langues latines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) sous réf. MO/9463 à notre conseil PG CONSULTANTS, 21 rue Emile-Zola, 37000 Tours.

Nous répondrons personnellement à tout dossier de candidature conforme à ce profil.

PG Consultants

ANGERS - BORDEAUX - NANTES - PARIS - RENNES - TOULOUSE - TOURS

MEDIA SYSTEM



Haute-Savoie

FRANK & PIGNARD

Nous sommes une société de fabrication en grande série de pièces mécaniques de haute précision (500 pers.) et disposons d'une solide notoriété acquise grâce à la qualité de nos fabrications et notre savoir-faire. Nos clients sont les constructeurs automobiles et les équipementiers. Nous recherchons notre

Directeur Qualité

- Animer son équipe de façon à garantir la conformité des produits fabriqués et superviser les services Contrôle, Métrologie, Méthodes de Contrôle et le Laboratoire de Métallurgie
- diffuser et mettre en oeuvre toutes les techniques permettant d'assurer de façon préventive le zéro défaut
- promouvoir l'esprit qualité à tous les échelons de l'entreprise et développer les indicateurs et tableaux de bord
- développer l'organisation qualité afin d'obtenir la certification ISO 9002

sont les missions principales que nous confierons à un candidat âgé de 35-40 ans, de formation supérieure en mécanique.

Vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans au sein du service qualité d'une société produisant des pièces de mécanique de grandes séries ainsi que des ensembles électromécaniques. Vous maîtrisez parfaitement les outils qualité indispensables (AMDEC, SPC...).

Véritable animateur, vous mettez en évidence et faites exploiter les gisements de rentabilité liés aux coûts de non qualité. L'allemand et/ou l'anglais courants sont indispensables.

Denis BOUSSON, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence 1056



RHOC 19 place Tolozan - 69001 LYON



OFQCM

Responsable service gestion, administration et paie du personnel

Bordeaux

Au sein de notre entreprise commerciale de services (90 implantations en France, 2 500 salariés et plus de 10 000 personnes liées par des contrats commerciaux), vous serez responsable à part entière de la gestion et de la paie du personnel, dans le cadre d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.

A 30/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, lors d'une expérience similaire, vous avez su organiser et structurer le process grâce à une écoute des utilisateurs, une analyse globale de la situation, une volonté d'amélioration et de simplification constante, une maîtrise du traitement de l'information et un suivi efficace des applications.

La réussite dans ce poste suppose des qualités organisationnelles fortes, des aptitudes managériales confirmées et, si possible, la connaissance du progiciel GESPER GXP.

Notre appartenance à un groupe financier de premier plan vous ouvrira des perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à BSA Conseil, 2 place André Malraux, 75001 Paris à qui nous avons confié cette mission (confidentialité assurée).

MEDIA SYSTEM

LYON

Important équipementier automobile (800 personnes - 800 millions de CA) spécialisé en conception et fabrication d'organes mécaniques complexes en grandes séries recherche, dans le cadre de son expansion en Europe,

CHEF DE PROJETS

Bureau d'Etudes

A 30 ans environ, ingénieur généraliste à dominante mécanique, vous avez 5 ans d'expérience professionnelle en conception et conduite de projets. Vous parlez couramment allemand et possédez de bonnes notions d'anglais.

Vous assurerez les liaisons techniques avec nos clients français et étrangers et animerez l'équipe Projets suivant les critères qualité, coûts, délais en y associant les différents secteurs de l'entreprise : Qualité, Méthodes...

Merci d'adresser CV avec lettre manuscrite, photo et salaire actuel, en précisant sur l'enveloppe la référence 799, à Media System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM



Responsables de Programme

Rattaché au Directeur de l'agence, vous prendrez la responsabilité de la bonne réalisation de plusieurs programmes que vous organisez et contrôlez aux plans administratif, juridique, commercial et financier. De formation BAC+4, vous avez acquis au cours de votre expérience de 4 à 5 ans une bonne connaissance de l'univers immobilier.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum vitae et rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence 444 à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA

---

de : Thomas le Carpentier — Réf. à rappeler TCM 722

à : Un DAF d'une société de production et/ou de distribution, ESC, 7 ans d'expérience environ dont une part significative en milieu industriel après un passage dans un cabinet d'audit.

obj : DAF / "CONTROLLER" — REGION CENTRE - 450 KF

Une société textile industrielle de renom recherche le DAF qui saura assurer le contrôle de la production et de la gestion, garantir les résultats de son "reporting", participer activement au "crédit and risk management" et à la communication financière de l'entreprise, en liaison avec le PDG auquel il est rattaché. Ce poste requiert un grand sens des responsabilités, des qualités *humaines et de loyauté partagés par l'équipe dirigeante.*

DEPARTEMENT FINANCE

55, rue Crémieux - 75012 PARIS Tél : (1) 44 75 52 00 Fax : (1) 44 75 52 01

Conseiller c'est choisir d'influencer

CONSULTANTS MERCURI URVAL

PARIS - STRASBOURG - TOULOUSE

A 30-40 ans, de formation Grande Ecole/Université, vous exercez depuis 5 à 10 ans un métier opérationnel (Commercial, Manager, Ingénieur...). Vous n'avez peut-être jamais envisagé de devenir Consultant, mais votre expérience vous a révélé l'importance de la composante humaine : LES HOMMES FONT LA DIFFÉRENCE !

Cette conviction, nous vous proposons de la mettre en pratique en aidant les Dirigeants d'Entreprise à optimiser leurs ressources humaines : recrutement/sélection, évaluation des potentiels, développement des Managers, évaluations des organisations.

Nous vous offrons, après une période d'intégration d'un an, l'opportunité d'un développement personnel permanent : vous confronter à des situations et des secteurs d'activité multiples, développer votre propre plateforme de clients, vous affirmer auprès d'eux comme un véritable partenaire conseil...

Merci d'adresser lettre, CV, photo, en précisant votre rémunération actuelle et la région choisie, à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 59.0611/LM portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

gions

commercial et technique
Marchés internationaux

CHEF DE PROJETS
Bureau d'Etudes



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Centre Ouest

Dans une PMI de 450 personnes réalisant un CA de 300 MF, en relation étroite avec le Directeur du Site et le Secrétaire Général du Groupe, vous êtes responsable de l'ensemble des fonctions de Gestion, Administration et Finances de l'entreprise.

Vous, à 30 ans minimum, de formation supérieure Ecole de Commerce et/ou Universitaire Finance/Gestion, votre acquis professionnel d'au moins 5 ans en milieu industriel vous permet aujourd'hui de maîtriser la fonction et de posséder une bonne expérience d'organisation.

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à vos responsabilités, gagner en autonomie et offrir à votre carrière l'ampleur de vos ambitions, dans un Groupe en pleine croissance.

Merci d'adresser votre CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous la référence 56.0945/LM.





Votre talent : Analyser, Convaincre, Développer

CHARGÉ D'AFFAIRES

Grandes Entreprises

L'Ingénierie Financière à long terme est depuis toujours notre spécialité. Volontaires et solides, nous avons progressivement diversifié nos produits vers les interventions en fonds propres, les opérations de marchés de capitaux et l'immobilier.

Vous aimez construire avec les entreprises des **relations solides**. *Votre esprit d'analyse et votre sens de la rigueur* vous permettent d'apprécier leurs besoins. **Interlocuteur principal** de nos clients, vous mobilisez nos compétences internes pour offrir des solutions adaptées.

Diplômé d'études supérieures (Grandes Ecoles Commerciales ou Scientifiques), vous possédez une **expérience** *réussie* des relations avec les **grands groupes** d'au moins 5 ans acquise dans un établissement bancaire *ou financier. Vous exercerez vos nouvelles fonctions* à Paris.

La pratique de l'allemand et une expérience des relations internationales constituent d'excellents atouts.

Merci de nous adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence DS194 - CREDIT NATIONAL - Département des Ressources Humaines - 45, rue Saint-Dominique 75700 PARIS.

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

ESC option finances comptabilité + 3 à 5 ans d'expérience en comptabilité générale et contrôle de gestion

Un groupe aux activités internationales, en expansion, réalisant d'importants travaux dans le domaine du bâtiment en France et à l'export, recherche pour son siège de **Strasbourg** ce jeune cadre de gestion.

Sa mission : Exploiter et affiner un système de contrôle de gestion couvrant les activités en France et les filiales allemandes. Préparer et suivre les budgets, assurer le reporting vers la société mère.

Former les collaborateurs des centres de profits à utiliser les informations de gestion en France, en Allemagne, et dans d'autres pays en Europe de l'ouest. Améliorer leur efficacité administrative (facturations, encaissements, gestion de personnel, règlement de litiges et contentieux, etc...).

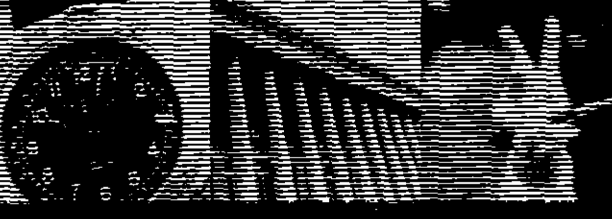
Allemand courant indispensable, anglais apprécié.

Poste d'avenir très formateur aux responsabilités évolutives et motivantes.

Merci d'adresser votre CV détaillé sous référence **S/1669** à

SELETEC CONSEIL DE DIRECTION
25, avenue du Général de Gaulle
B.P. 37
67044 STRASBOURG CEDEX





Nous souhaitons intégrer au sein de notre Service RECHERCHE un(e)

CHARGÉ(E) D'ETUDES FINANCIERES

Un des plus grands marchés à terme du monde

Une croissance de 30 % en 93

Des technologies de pointe

Des projets ambitieux

Une dynamique des carrières

Une politique de formation

Votre mission sera large :
- conduite d'études financières destinées à la conception des nouveaux produits du MATIF ou à l'extension de la gamme de produits,
- suivi de l'évolution des techniques financières,
- soutien technique à nos équipes de développement et de promotion,
- *conception de supports de formation et animation de* séminaires...

De formation Bac + 5 à dominante scientifique (grande école scientifique, ENSAE, 3e cycle universitaire *mathématiques et économétrie...), vous avez une première* expérience de 3 ans environ des marchés financiers.

Au-delà de vos compétences techniques, une aisance orale et des facilités de rédaction sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Vous parlez bien l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence B/996 sur l'enveloppe à notre Conseil : ORNICAR 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS.



Important Groupe de Services à l'Industrie
600 MF de CA - recherche son

Directeur Administratif et Financier

35 ans environ - Expert-Comptable ou équivalent

Vous possédez une solide expérience de Direction Financière de haut niveau (5 ans minimum), vous ayant permis de mettre en œuvre l'ensemble des outils de gestion et de pilotage financier d'une importante structure.

Vous dirigerez vos services comptables, financiers et informatiques en nous apportant les outils nécessaires à une gestion pointue et dynamique de nos entités.

Vous devrez faire preuve, dans ce poste de haut niveau, d'imagination, de rigueur et de *grandes qualités relationnelles.*

Poste basé en proche banlieue Ouest (RER).

Env. dossier complet et prétentions à n° 2706 Publifop 29 rue Bleue 75009 Paris qui transm.

amdahl

Premier constructeur américain d'ordinateurs compatibles de grande puissance, recherche pour ses implantations en France, Belgique, Italie, Espagne et Portugal, un

Controller
Europe du Sud

Rattaché au Directeur Administratif et Financier de l'Europe du Sud, vous préparez et suivez les budgets, le reporting, la trésorerie et les taxes, et vous supervisez la comptabilité française et américaine de l'ensemble des pays de la région. Pour réussir dans cette mission évolutive, parfaitement bilingue anglais, votre expérience d'au moins 5 ans du contrôle de gestion de sociétés anglo-saxonnes vous donne une parfaite maîtrise des différentes techniques financières et comptables.

Vous avez déjà pris de préférence des responsabilités de Manager Administratif et Financier, et travaillé dans le secteur informatique.

Ce poste basé à Issy-les-Moulineaux demande, bien entendu, de fréquents déplacements à l'étranger.

Si ces perspectives vous motivent, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf 616/812 à notre Conseil Denis BELLOCQ - SIRCA 20, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS, en précisant votre rémunération.



MEDIAPA

Entreprise industrielle de dimension internationale et **N°1 *mondial dans notre secteur d'activité***, notre volonté de conforter cette position de leader tout en poursuivant notre expansion tant en France qu'à l'Etranger (où nous possédons déjà plusieurs usines et filiales), passe par le développement de notre potentiel humain.

Dans ce cadre, nous recherchons notre

RESPONSABLE de la GESTION DYNAMIQUE des RESSOURCES HUMAINES

En liaison étroite avec le Directeur des Ressources Humaines, et pour l'ensemble du Groupe, vos missions principales seront de :

- réaliser **les études qualitatives et quantitatives** destinées à optimiser : politique sociale, organisation et conditions de travail, (y compris en expatriation), politique de rémunération, mobilité...
- outre la gestion au quotidien des R.H., assurer **la gestion dynamique des carrières** et notamment celles de cadres internationaux.
- favoriser et participer activement à une meilleure **communication interne.**

A 32/45 ans, de formation supérieure en Sciences Humaines, vous avez acquis une expérience opérationnelle et significative similaire, voire de généraliste, en usine ou milieu industriel qui vous donne professionnalisme et adaptabilité pour rester proche du terrain et des hommes.

Anglais impératif + pratique de l'informatique.

Poste évolutif, basé en **Seine Maritime** nécessitant disponibilité et mobilité pour des déplacements sur sites.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence RGDRH/0294 à : NEPLAZ & ASSOCIÉS - 18, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS.

INGENIEUR D'AFFAIRES

H/F
PARIS

Cette société de services, filiale d'un puissant groupe bancaire est spécialisée dans le traitement des valeurs scripturales : chèques, T.I.P., URSSAF et la personnalisation des cartes bancaires. Elle propose un poste d'ingénieur d'affaires.

Nous vous confierons la responsabilité du développement commercial de nos services sur l'ensemble du territoire : prospection, analyse des besoins, négociation, vente de solutions adaptées à chaque client.

Sur ce marché très porteur et en pleine innovation technique, vous négocierez à haut niveau des contrats dans les secteurs bancaires, mais aussi de grands comptes tels les constructeurs automobiles, la VPC, les assurances, la grande distribution...

30 ans, de formation ESC, votre bonne connaissance de l'*environnement bancaire et du traitement de chèques vous* a tout particulièrement préparé à assurer cette mission.

Nous vous proposons de participer à une structure souple et évolutive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 5009 à notre Conseil : MANAGING - 40, rue du Tivoli - 67000 STRASBOURG.

MULHOUSE
FRANCFORT - BERLIN
MANAGING
STRASBOURG

MEDIAPA

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

UN MÉTIER PLEIN D'ENERGIE



KELT ENERGIE S.A., société pétrolière indépendante à capitaux français, recrute de nouvelles compétences pour soutenir son rapide développement.

Chef-comptable - Gabon

De formation DESCF ou équivalent, vous avez au minimum 5 ans d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable et/ou une société internationale à établissements multiples. Votre bonne maîtrise de la micro-informatique est complétée par une bonne pratique de l'anglais.
Pour ce poste à pourvoir à Port-Gentil, vous serez responsable de toute la comptabilité et du reporting, mettrez en place les procédures comptables et financières et formerez le personnel local.

Contrôleur de gestion - Paris

De formation grande école (HEC, ESSEC, ESCP...), vous avez environ 5 ans d'expérience dans une société internationale à établissements multiples ou dans un cabinet d'audit. Vous serez responsable du contrôle de gestion, de l'élaboration et du suivi des budgets et des audits internes. Pour ce poste qui nécessite de fréquents déplacements à l'étranger, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Une évolution à l'expatriation dans une de nos filiales est envisageable.

Pour ces deux postes, une expérience préalable dans l'activité pétrolière sera très appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant le poste choisi, à KELT ÉNERGIE S.A. Direction du personnel, 21 avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

K E L T

MEDIA SYSTEM

NOUS SOUHAITONS RENFORCER NOTRE DIRECTION DES ENTREPRISES ET RECHERCHONS UN

CHARGÉ DE CLIENTÈLE

A 30-35 ans, de formation BAC+4, vous justifiez d'une expérience bancaire de 3 à 5 ans en tant qu'exploitant junior. Dynamique, doté d'un sens commercial certain et d'un bon sens du risque, vous intégrerez une équipe à taille humaine, développerez et gérerez un fonds de commerce composé de PME-PMI.

Votre sens de l'autonomie et des responsabilités sera votre atout majeur pour évoluer au sein de notre banque.

Merci d'adresser curriculum vitæ, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la réf. JB/CF à la Direction du Personnel et des Ressources Humaines de la BIMP 22, rue Pasquier - 75008 PARIS.



BIMP

BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIERE PRIVEE

MEDIAPA

■ GÉRANT NÉGOCIATEUR MONÉTAIRE CONFIRMÉ
■ TECHNICO-COMMERCIAL INSTITUTIONNELS FRANCE

Le département des gestions mobilières de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recrute pour son service de la gestion obligataire et monétaire :

Gérant négociateur monétaire confirmé

Vous aurez en charge la gestion de différents OPCVM court terme, et assurerez la négociation des produits les composant.
Vous avez une formation universitaire BAC + 5, école de commerce ou d'ingénieurs et justifiez d'une expérience professionnelle de 4 à 5 ans. Vous êtes rompu aux différentes techniques des marchés monétaires et parlez anglais couramment. La connaissance des marchés de taux courts étrangers sera un atout supplémentaire. (réf. GENEG)

Technico-commercial institutionnels France

Vous aurez la charge de proposer aux investisseurs institutionnels des produits de gestion obligataires et monétaires complexes. Vous travaillerez en relation étroite avec nos équipes de gestion.
Vous avez une formation universitaire BAC + 5, école de commerce ou d'ingénieurs et possédez une expérience d'environ 2 à 3 ans des marchés monétaires et obligataires. L'anglais courant est indispensable pour une évolution possible sur les marchés étrangers. (réf. TECHO)

Postes basés à Paris.

**Merci d'adresser lettre de motivation, C.V. et prétentions, sous référence choisie, à :
Corinne FONDECAVE - Société Générale - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.**



CONJUGUONS NOS TALENTS.

UNE MISSION RH DIVERSIFIÉE

Nous sommes un groupe financier de premier plan, pour lequel la politique générale des Ressources Humaines se traduit par des décisions et des actions prises et mises en œuvre au plus près du terrain. Dans le cadre de cette gestion décentralisée, nous recherchons un Adjoint au Responsable des Ressources Humaines, basé à Paris, pour l'une des plus importantes de nos entités. Intégré à une équipe de professionnels, vous prendrez en charge, auprès du responsable des RH, divers aspects de la fonction : coordination de la gestion RH, recrutement, emploi-formation, relations sociales...

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez nécessairement 3/5 ans d'expérience dans la fonction.

La taille de notre groupe vous permettra d'envisager un développement professionnel réel.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. LM à BSA Conseil, 2 place André Malraux, 75001 Paris à qui nous avons confié cette mission (confidentialité assurée).

MEDIA SYSTEM



JURISTE H/F

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris représente, conseille et informe les 270 000 entreprises de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne. Elle participe à l'aménagement et à l'équipement de Paris et de sa région. Chaque année, 12 000 étudiants et 40 000 adultes suivent des formations dans ses établissements d'enseignement.

De ces multiples activités au coeur de l'économie découle tout un univers de métiers qu'elle vous propose de partager !

Vous assistez le Responsable du Service Juridique de la Direction des Ressources Humaines dans le développement du droit social consulaire.

Pour cela, vous recherchez et analysez les réglementations en vigueur dans le secteur public. Par ailleurs, vous garantissez une bonne application de cette réglementation en conseillant les Responsables de personnel locaux.

Titulaire d'un troisième cycle en droit administratif, option fonction publique (indispensable), vous avez cependant une connaissance du droit social privé.

Vos qualités rédactionnelles et votre rigueur feront de vous un collaborateur apprécié : votre sens du contact, un interlocuteur recherché.

Une connaissance en micro-informatique est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature sous référence ALMO1472 à la CCIP DRH - 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Au plus près des entreprises

OEC

Juristes

• Bordeaux • Nantes

La Direction Juridique de France Télécom ...

... auprès des différents services concernés, notamment pour l'élaboration des accords ...

... monde juridique.

A 30 ans environ, ...

Après une expérience ...

... contrats et accords ...

Merci d'adresser, sous la référence choisie et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à :

SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom

MEDIA SYSTEM

CHARGÉ DE CLIENTÈLE



UNE MISSION DIVERSIFIÉE

Juristes

LE MONDE DES CADRES

Valorisez votre expérience dans le Conseil

Aujourd'hui, l'entreprise qui réussit est celle qui réagit, s'adapte, innove.

Anticiper, accompagner le changement, manager le futur dans un contexte international, c'est le métier de Peat Marwick Consultants.

Diplômé(e) d'une grande école, vous avez fait la preuve de vos compétences dans les secteurs industrie, services, banque et assurances.

Membre du réseau mondial KPMG, Peat Marwick Consultants réunit plus de 200 professionnels autour d'une même passion : accompagner les entreprises françaises et étrangères dans leur évolution.

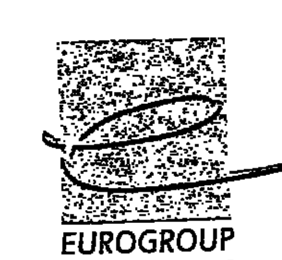
Peat Marwick vous propose de valoriser votre savoir-faire dans les domaines suivants : systèmes d'information, planification et gestion, achats, logistique, organisation.

La qualité de nos interventions est avant tout celle de nos ressources. Nous vous invitons donc à venir rejoindre nos équipes de consultants de haut niveau. Transformer l'entreprise sera notre mission commune.

Peat Marwick Consultants, par la variété de ses missions et son environnement international, vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Mary-Ann COLOMBINI vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence 931-83 à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat Cedex 16 - 92084 Paris La Défense ■

KPMG Peat Marwick Consultants
Passionnés de résultats



Nous faisons partie des premiers groupes français de conseil en management (110 MF de CA, 150 consultants). Professionnalisme, sens humain, indépendance d'esprit sont les valeurs qui conditionnent notre croissance. Pour accompagner notre développement dans le domaine de l'organisation et des systèmes d'information, nous recherchons des consultants ayant une expérience réussie d'au moins 2 ans dans un cabinet d'audit, de conseil ou en entreprise.

CONSULTANTS
HEC, ESSEC, ESCP, X, Centrale, Télécom

Organisation et systèmes d'information (Banque - Industrie)
Votre formation initiale ou votre première expérience dans un cabinet d'audit ou de conseil vous a permis d'acquérir des compétences en organisation et en systèmes d'information. Auprès de notre clientèle, vous serez responsable de missions de diagnostic et de mise en place de nouvelles organisations et/ou de nouveaux systèmes d'information, dans des environnements complexes.

Stratégie informatique
Vous participerez à des missions de stratégie informatique et apporterez un support technique pointu sur des interventions dans les domaines suivants :
• élaboration des schémas directeurs et management de projet • analyse et recommandation d'architecture fonctionnelle et technique • évaluation des performances des fonctions et des équipements informatiques • réseaux/bases de données • sécurité informatique.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature, en précisant le domaine choisi, à Joseph Florentin, Eurogroup Consultants, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois.

Eurogroup : Vocation conseil

responsable marketing stratégique Europe

PRODUITS GRAND PUBLIC — BRUXELLES

Nous sommes un des premiers groupes internationaux dans le domaine de la chimie **(C.A. 93 : 8 milliards de $).**

Notre Division Grand Public, déjà **leader** sur son marché avec des marques de grande notoriété souhaite accélérer son **développement en Europe.**

Rattaché à notre Directeur Europe, la mission de notre **futur responsable marketing stratégique** s'articulera notamment autour de deux axes :

- vous proposerez et mettrez en œuvre **le plan d'action marketing** pour le développement de nos marques sur le **marché grand public européen.** Vous serez l'interlocuteur privilégié des **principales agences de publicité,** vous établirez et suivrez toutes les **campagnes publicitaires et promotionnelles** et vous gèrerez l'ensemble du **marketing mix produit,**
- vous aurez à conduire l'établissement de **plans stratégiques de croissance.**

De formation ESC, MBA ou équivalent, vous possédez plusieurs années d'expérience dans une activité marketing de haut niveau dans le domaine des **produits grand public** (chef de produits, chef de marques...).

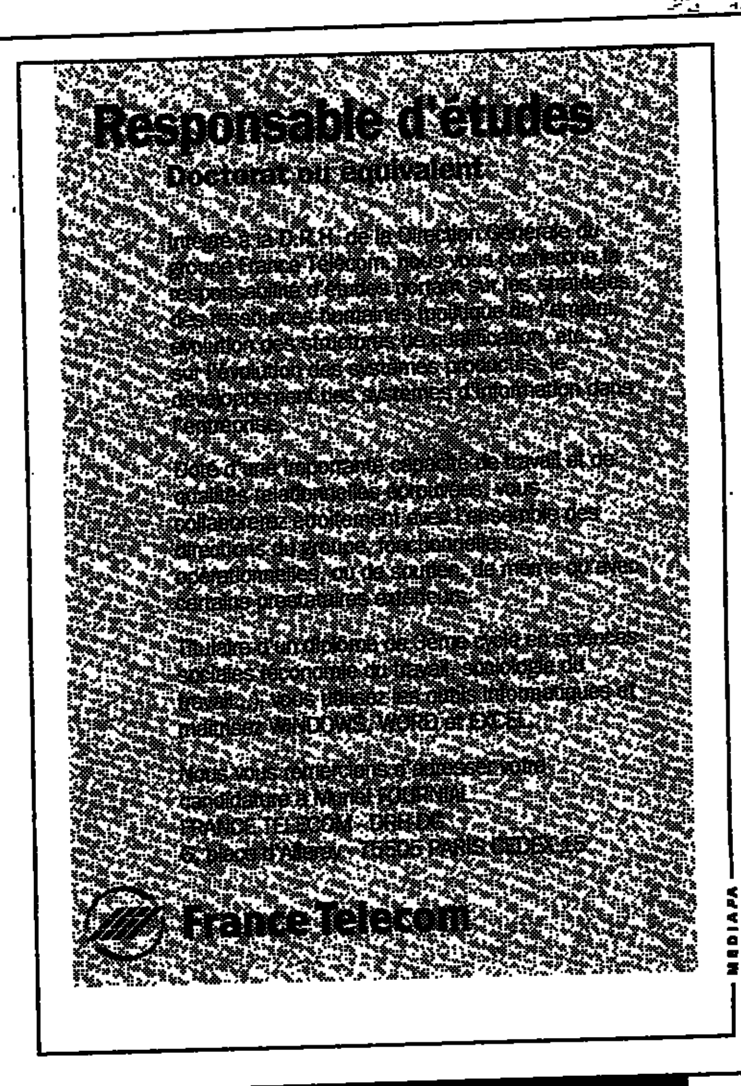
Esprit d'entreprise, rigueur, enthousiasme ajoutés à votre fort potentiel, vous permettront d'obtenir des résultats probants, garants de votre **évolution rapide** au sein de notre groupe.

Votre **anglais** est courant. La connaissance de **l'allemand** sera appréciée.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier (C.V. + prétentions) sous la référence RM 19 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN
à l'écoute des talents
8, rue Duquesne - 69006 LYON
2, rue Louis David - 75116 PARIS



TRADERS MATIERES PREMIERES

L'implantation internationale de notre groupe nous a permis de développer régulièrement les activités de négoce et de distribution de certaines matières premières et de la distribution de produits techniques pour des industries de transformation.

Professionnel de ce métier, votre expérience de 4 à 5 ans vous permet de mener des négociations internationales rapides, tendues où il faut faire preuve d'efficacité. Métier relationnel alliant autorité et diplomatie, vous êtes en mesure aujourd'hui de prendre des positions plus importantes.

Débutant, mais avec des stages dans ce domaine, attentif à tout ce qui se passe, rapide dans vos prises de décisions, vous souhaitez vous investir.

De formation Commerce International, avec une bonne connaissance de toute la partie administrative, vous négociez en Anglais et en Espagnol.

SÉLÉFRANCE — Merci d'adresser lettre + C.V. sous réf. SFC03 à SELEFRANCE CONSEIL 72, rue Régnault - 75640 PARIS Cedex 13.

Zeller+Gmelin

ENTREPRISE CHIMIQUE fabriquant des ENCRES D'IMPRIMERIE de haute qualité, nous intervenons dans de nombreux secteurs d'activité à l'exclusion cependant des encres pour la presse et pour l'offset. De taille humaine (450 personnes), nous avons un réel potentiel de développement et recherchons pour le marché français

UN AGENT DISTRIBUTEUR OU LE RESPONSABLE DE NOTRE FILIALE DE DISTRIBUTION

Il participera à la création de cette filiale et pourra avoir l'opportunité d'y investir. Notre maison-mère lui apportera une assistance technique et logistique de tout premier ordre. Nous avons déjà mis en place des filiales fonctionnant sur le même modèle dans d'autres pays. Un bon niveau de connaissances techniques et une bonne maîtrise de l'anglais ou de l'allemand sont indispensables.

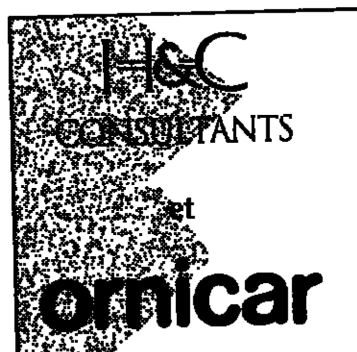
Merci d'adresser un dossier de candidature détaillé avec vos références et votre salaire actuel à Mr NUDING - ZELLER-GMELIN, Druckfarben - D 73050 EISLINGEN - ALLEMAGNE.

SIEGE EUROPEEN D'UN GROUPE INTERNATIONAL
(PARIS NORD-EST)
RECHERCHE :

ASSISTANTE DU PRESIDENT

Votre expérience de 5 ans en tant qu'**Assistante de Direction Générale** au sein d'un **Groupe International** vous permet de prendre en charge efficacement l'ensemble de la fonction (préparation de dossiers et de réunions, tenue d'agenda, organisation de voyages, relations avec les différentes filiales et le Groupe...)
Méthodique, dotée d'excellentes qualités relationnelles et rédactionnelles, vous maîtrisez les **outils informatiques** (tableurs, traitement de texte...). **La pratique courante de la langue anglaise** est obligatoire pour ce poste (l'allemand sera un atout apprécié).

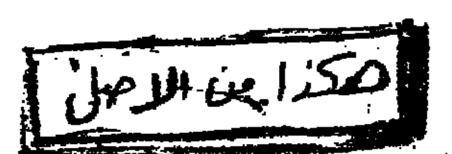
MERCI D'ENVOYER VOTRE CV ET LETTRE MANUSCRITE SOUS REF.GM À :
EL CONSEIL 65 RUE D'AMSTERDAM - 75008 PARIS
TOUTE CONFIDENTIALITÉ GARANTIE



s'installent au

92, rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS

Tél. : 40 53 95 00
Fax : 43 80 14 37



LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général



Centre européen de recherche en métallurgie des poudres.

Chargé de l'assistance, de la recherche et du développement des sociétés SANDVIK Hards Materials SA (pièces frittées en carbure cementé 160 personnes - 130 MF de CA) et EUROTUNGSTENE POUDRES SA (poudres de CO, W, WC, Re... - 100 personnes - 150 MF de CA). Nous souhaitons développer fortement notre service à l'industrie. Nous recherchons notre

PATRON DE LABORATOIRE

Grenoble

Mission : *Avec votre équipe de 25 personnes (dont 9 ingénieurs* hautement qualifiés) • prendre en charge la direction du CERMeP sous tous ses aspects (scientifique, gestion, commercial) • poursuivre nos travaux avec SANDVIK SHM et ETP • développer notre activité au service de l'industrie (recherche appliquée, formation) • être le garant de votre budget • coordonner, animer les travaux de recueil d'informations et de documentation • favoriser l'évolution des membres du centre • renforcer les contacts avec les sociétés appartenant aux groupes des deux actionnaires.

Profil : • 38/45 ans • Doctorat Scientifique (ex : Chimie Paris) • bilingue anglais • une expérience exigeante dans le domaine de la recherche appliquée pour des produits à base de matériaux durs, éventuellement la métallurgie des poudres (hydro-métallurgie) • manager, gestionnaire et commercial, vous savez mobiliser votre équipe autour d'une dynamique "marketing".

Offre : • des moyens importants au service d'ambitions affirmées de développement (matériel de pointe, investissements constants) • une situation géographique stratégique • le savoir-faire, l'expérience et la polyvalence d'un personnel qualifié • un système de rémunération motivant.

Pour une présentation individuelle du poste

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à **OPTEAMAN** - *114 bis rue* Michel Ange - 75016 Paris. Fax : (1) 40 71 28 41 en indiquant la référence 4001 sur la lettre et sur l'enveloppe.

OPTEAMAN

Publipanel

Nous sommes l'une des Filiales françaises (C.A. 160 MF, 100 personnes) d'un Groupe Européen de grande vitalité, spécialisé dans l'emballage *alimentaire.*

A travers les réseaux de Distributeurs Grossistes, nous nous situons sur le marché du commerce traditionnel et de la Restauration Hors Foyer.

Nous recherchons notre

Directeur Général

Dans le cadre d'une stratégie claire et homogène, le PDG du Groupe vous confie la responsabilité de cette Société qui conçoit et fabrique les produits plastiques propres à son marché. Tout en respectant l'esprit du Groupe et la synergie nécessaire avec les autres filiales, vous exercez cette fonction en complète autonomie.

A vous de vous situer en leader d'une équipe de valeur, fortement motivée par le développement et ayant en charge outil de production performant, structure logistique, administrative et financière, activités *marketing* et commerciales.

Sensible au marché, excellent gestionnaire et d'esprit commercial, appréciant le terrain de la Production, vous avez des capacités d'analyse rapides mais aussi le recul indispensable pour agir efficacement et concrètement.

De formation Grande Ecole, de Commerce ou similaire, vous avez obligatoirement une expérience significative et réussie de Direction Générale. Le sens du dialogue mais aussi la fermeté, le souci de la rentabilité sont des qualités qui vous permettront de réussir dans cette fonction où vous pourrez réaliser pleinement vos ambitions.

Ce poste est situé en Région Rhône-Alpes. Nous vous remercions de *faire parvenir votre candidature sous réf. 9410/01 : C.V. + lettre* manuscrite + photo, à notre conseil

Chantal CACHOT
BP 1 - 25920 MOUTHIER HAUTE PIERRE

OBC

Directeur Activité Services

+ 500 KF

CENTRALE, MINES, ARTS ET MÉTIERS

Notre Groupe d'envergure mondiale (+ 10 milliards de CA) fabrique des produits de haute *technicité* destinés aux domaines de l'industrie et du bâtiment. Nous recherchons pour notre filiale française un : Directeur Activité Services.

Membre du Comité de Direction :

- vous avez une responsabilité fonctionnelle (commerciale et technique) sur l'ensemble du réseau France.
- vous exercez une responsabilité opérationnelle en animant un centre de profit de plus de 500 personnes et de + 500 MF de CA.

A 38-40 ans, vous avez prouvé vos qualités d'entrepreneur, de "manager" et de négociateur de préférence en Corps d'Etat Technique (électricité, climatisation, chauffage...) ou en Ingénierie, Maintenance, organisme de contrôle..., secteurs à forte notion de service.

Acteur de changement, vous pilotez des projets innovants et savez mobiliser votre équipe sur de nouvelles actions adaptées aux évolutions du marché.

Anglais et mobilité indispensables.

Merci d'adresser votre candidature sous référence D2991 à Euromessages, BP 80, 92105 BOULOGNE Cedex ou tapez 3617 EUROMES2 code D2991

EUROMESSAGES

LE MONDE DES CADRES

DIRECTEUR D'USINE

Notre entreprise, spécialisée dans la fabrication et la vente de produits réfractaires, est la filiale française d'un groupe international qui compte parmi les premiers sur ce marché.

Directement rattaché au directeur général de la société en France, vous prenez la responsabilité d'un site industriel de 110 personnes situé dans la banlieue sud de Paris. Dans un contexte d'automatisation avancée, vous faites preuve de flexibilité dans la réponse aux besoins de la clientèle industrielle. L'organisation du travail, la planification, en liaison avec la direction commerciale, et la détermination des prix de revient revêtent ainsi une importance particulière. En relation avec la maison mère vous définissez les orientations techniques : investissements et développements. Vos attributions étendues en matière de gestion du personnel comprennent la présidence du C.E.

Vous êtes ingénieur de formation, vous bénéficiez d'une polyvalence technique et d'une solide expérience de la production. Celle-ci vous a familiarisé avec les méthodes industrielles, la gestion des coûts et la direction des hommes. Vous maîtrisez l'allemand ou l'anglais.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 942, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature de façon confidentielle.

HRC HELENE REFREGIER CONSEIL
8, rue Saint-Philippe-du-Roule, 75008 Paris.



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Premier organisme de recherche fondamentale en Europe avec 26000 collaborateurs, l'importance de nos effectifs et nos nombreux projets nous conduisent à recruter

10 CONSEILLERS EN GESTION DE CARRIERE

Paris et Province

Vous aurez pour mission d'assurer la gestion personnalisée des Chercheurs, Ingénieurs, Techniciens, Administratifs...

Véritable professionnel de la gestion des Ressources Humaines dans le secteur public ou dans le secteur privé, vous ferez appel à tout votre savoir-faire acquis durant une expérience opérationnelle d'au moins 4 ans afin de :

- participer à l'élaboration des stratégies de mobilité, formation, recrutement
- assurer **la conduite des actions** (élaboration des profils de poste, entretiens, accueil et intégration, suivi des personnels...).

De formation supérieure (minimum Maîtrise ou Grande Ecole), votre capacité d'écoute et votre parfaite aptitude aux contacts humains liées à votre sens de la pédagogie seront vos points forts pour vous affirmer et réussir parmi nous.

Cette mission s'inscrit dans un premier contrat de 3 ans (ces postes pouvant aussi être pourvus par détachement).

Dès à présent, faites-nous part de vos ambitions en adressant votre CV avec photo s/réf. D2971 à EUROMESSAGES, BP 80 - 92105 BOULOGNE cedex.

OBC

SERS

Réalisation de l'Hémicycle et des Nouveaux Bureaux du Parlement Européen à Strasbourg

Société d'Equipement de la Région de Strasbourg, maître d'ouvrage de ce projet recherche, pour étoffer son équipe :

Ingénieurs Grandes Ecoles

(ETP, Mines, PC....) d'un excellent niveau, expérimentés en IGH ou ERP, appelés à diriger sectoriellement l'opération.

Spécialiste du Parachevement

Ingénieur, architecte... connaissant bien les corps d'état secondaires et les travaux de finition des bâtiments.

Cadre Technico-Administratif

En possession d'une pratique approfondie des grands chantiers de construction et des relations contractuelles entre maitrise d'ouvrage, maitrise d'oeuvre et entreprises. Sa mission consistera à expertiser toutes les situations administratives, techniques et juridiques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 5007/M en précisant le poste choisi à notre Conseil : MANAGING - 40, rue du Tivoli 67000 STRASBOURG, qui le traitera en toute confidentialité.

MULHOUSE
FRANCFORT - BERLIN

MANAGING
STRASBOURG

MEDIAPA



CARRIÈRES INTERNATIONALES

MAGLIFICIO MAGIR - VARESE (Italy)

One of the leading italian firms on the market since more 50 years, producing T-shirts and sweat-shirts, is seeking for an

AGENT

Who is in position to develop the introduction of Magir's items in French **Big Buyers.**

Our requirements:
- Operating commercial network with proved and documentable introduction in department stores, filialists, centralized buying offices and other big buyers;
- Profound Knowledge of the casual-wear market at medium level;
- Sale of complementary products, but not in competition, will be considered as a particularly preferential asset;
- Knowledge of english.

Please send offer with a dettailed profile to:
Magir (Suisse) S.A., Via Gorini, 5 – CH-6900 Lugano
or by fax to 0041 91 235693

Wir sind eine international bekannte Unternehmensgruppe mit ca. 20.000 Beschäftigten. Einer unserer wichtigsten Bereiche befaßt sich mit der Herstellung von **technischen Papieren (Industriepapieren).** Dieser Bereich erwirtschaftet mehrere Milliarden Francs. Im Zuge des Ausbaus unserer deutschen Tochtergesellschaft

Verkaufsdirektor

in Süddeutschland

Er berichtet direkt an den Geschäftsführer der Tochtergesellschaft und bestimmt zusammen mit ihm die Vertriebspolitik. Er ist verantwortlich für die Steuerung und Motivation der Vertriebsmannschaft (12 Personen) und ist Hauptansprechpartner für unsere Kunden in Deutschland, Österreich und der Schweiz. Seine Umsatzverantwortung beträgt 150 Mio. DM. Die anspruchsvolle Technik unserer Produkte erfordert eine hohe Sachkompetenz bei der Festlegung der Pflichtenhefte, die in enger Zusammenarbeit mit den technischen Verantwortlichen unserer Abnehmer erstellt werden.

Um sich in die technischen Besonderheiten einzuarbeiten und um die Strukturen im internationalen Bereich kennenzulernen, wird der Bewerber während der Anfangszeit in der Zentrale in Paris tätig sein. Für diesen Zeitraum sind ein bis zwei Jahre vorgesehen, abhängig von der jeweiligen Berufserfahrung. Um den Bewerber möglichst rasch in das operative Geschäft zu integrieren, wird er während dieser Zeit auch für ein bestimmtes Exportgebiet zuständig sein.

Der ideale Kandidat ist 35 bis 45 Jahre alt, ist gebürtiger Deutscher mit Deutsch als Muttersprache, hat eine Hochschulausbildung und verfügt über nachweisbare Erfolge im Vertrieb von technischen Produkten. Motivationsstärke im Team und Verhandlungsgeschick gegenüber unseren Kunden zeichnen ihn aus. Er ist akzeptierter Gesprächspartner für Einkäufer und technische Verantwortliche unserer Abnehmer.
Unabdingbare Voraussetzungen für diese Aufgabe sind exzellente Französisch- und Englischkenntnisse. Die beruflichen Entwicklungsmöglichkeiten innerhalb unserer Unternehmensgruppe sind interessant. Der Firmensitz liegt in Süddeutschland.

Bitte senden Sie -in französish- Ihren Lebenslauf, ein handgeschriebenes Anschreiben und Ihre Gehaltsvorstellung unter Kennziffer 328 A/LM an Herrn Jean du Boucher, PSYNERGIE, 2 rue Saint-Thomas d'Aquin, 75007 PARIS, FRANCE.

PSYNERGIE PARIS-MARSEILLE MONTPELLIER TOULOUSE-LYON

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

L'appel de candidatures ci-dessous porte sur le poste de (m/f)

DIRECTEUR EXECUTIF
de l'agence européenne pour l'environnement.

L'agence: L'agence a été créée par le règlement CEE/1210/90 pour fournir des informations objectives et fiables permettant à l'Union européenne et à ses Etats membres de définir et de mettre en oeuvre des politiques saines de protection de l'environnement et d'assurer la bonne information du public. L'agence sera assistée par un réseau d'information et d'observation pour l'environnement qui comprendra des éléments dans tous les pays de l'Union européenne. L'agence est ouverte à l'adhésion d'autres pays européens.
Siège de l'agence: Copenhague.

Description des fonctions: Le directeur exécutif est le représentant légal de l'agence. Il ou elle rend compte de ses activités au conseil d'administration. Il ou elle est en particulier responsable: □ de l'élaboration et de la mise en oeuvre des décisions et des programmes adoptés par le conseil d'administration; □ de l'administration courante; □ de la préparation et de l'exécution du budget; □ de la préparation et de la diffusion de l'information sur l'environnement; □ de toutes les questions concernant le personnel; □ de la préparation des programmes de travail annuels et pluriannuels.

Nomination: Le directeur exécutif sera nommé par le conseil d'administration de l'agence (composé de représentants des Etats membres, du Parlement européen et de la Commission européenne), sur proposition de la Commission européenne, pour une période de cinq ans renouvelable. Les avantages matériels sont en rapport avec l'importance du poste.

Qualifications requises: □ diplôme universitaire, de préférence en sciences ou en ingénierie, ou expérience professionnelle équivalente; □ vaste expérience de la gestion à un niveau supérieur dans les domaines de l'environnement, des affaires, de l'enseignement universitaire ou de la politique; □ aptitude à diriger des équipes scientifiques et techniques dans un contexte européen ou international; □ connaissance d'au moins deux langues officielles de l'Union européenne.

Nationalité de l'un des Etats membres de l'agence.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à l'adresse ci-dessous avant **le 28 février 1994:**

Monsieur le Directeur général, Direction générale de l'environnement, de la Sécurité Nucléaire et de la Protection Civile de la Commission européenne, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

De plus amples informations peuvent être obtenues à la même adresse.

L'EXPLORATION DE L'UNIVERS
un défi pour l'Europe et ses meilleurs ingénieurs

L'ESO - European Southern Observatory - est une organisation intergouvernementale chargée de missions d'avant-garde dans le domaine de la recherche astronomique dans l'hémisphère sud. Les huit Etats Membres de l'ESO sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse.

En tant que premier centre astronomique européen, l'ESO occupe une place prépondérante au sein de la communauté scientifique mondiale. Les travaux de recherche de l'ESO revêtent une importance considérable dans de nombreux domaines scientifiques et industriels. Le VLT - Very Large Telescope - est un programme de 400 MDM devant être achevé d'ici à l'an 2000. Il repose sur quatre télescopes de huit mètres qui seront construits par l'industrie européenne et installés au Chili. L'ESO est responsable de la conception, de l'ingénierie et de la construction de certains éléments de base, ainsi que de la gestion générale du programme.

L'offre de l'ESO constitue une opportunité exceptionnelle pour celles et ceux qui souhaitent évoluer au sein d'un environnement scientifique international. L'ESO souhaite s'adjoindre dès que possible pour le Groupe Site & Construction de la Division VLT à Cerro Paranal, près d'Antofagasta, Chili, les compétences d'un (m/f)

INGENIEUR CIVIL EXPERIMENTE
(Réf. : CSC 202)

Profil: le candidat recherché dispose d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme d'ingénieur technique en génie civil ou mécanique. Il/elle bénéficie obligatoirement de minimum 7 années d'expérience en conception, élaboration, et construction dans le secteur des travaux publics concernant le chauffage, la ventilation, la climatisation et les systèmes de canalisation. Il/elle possède toutes les aptitudes à travailler de façon autonome et fait preuve d'esprit coopératif et inventif. La maîtrise de l'utilisation des outils bureautiques (PC, tableur, agenda électronique, traitement de texte) et la connaissance de l'espagnol constituent des atouts appréciables.

Responsabilités: sous la direction du responsable du Groupe Site et Construction de la Division VLT à Cerro Paranal au Chili, le candidat sélectionné sera principalement chargé de : □ l'adaptation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation; □ l'organisation et du contrôle des activités du laboratoire "Independant Testing Laboratory", y compris du contrôle des réalisations en matière de sécurité et hygiène; □ la prise en charge des activités du bureau d'études ainsi que du programme, de l'analyse, de l'acceptation et des changements concernant les plans d'exécution et les propositions des entrepreneurs; □ la surveillance de l'élaboration des dessins "représentatifs des constructions", des spécifications, des rapports, des manuels utilisateurs, des garanties et autres documents des entrepreneurs; □ remplacer le chef du groupe lors de ses absences, selon les directives de l'ordre général; □ dresser les comptes-rendus des réunions.
Il/elle travaillera également sur le site en alternance avec le chef du groupe

Rémunération: pour ce poste, l'ESO offre une rémunération qui sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat; elle sera similaire à celle offerte par les organisations intergouvernementales.

Bien que la préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO, la candidature des personnes originaires d'autres pays et attestant des compétences requises sera également prise en considération. Ce poste est ouvert à tous les candidats, hommes ou femmes. Il est en outre essentiel que les candidats disposent d'une excellente connaissance de l'anglais. Une très bonne connaissance de la langue française et/ou de l'allemand constitue un avantage certain.

Les candidatures, accompagnées d'un simple c.v. (pas de documents, copies, formulaires,... sauf si mentionné) indiquant la référence du poste, doivent être transmises, avant le 10 mars 1994, à l'Administration du Personnel et des Services Généraux,
European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Strasse 2, D-85748 Garching bei München, Allemagne.
Tél. : (89) 320.06.219 ou (89) 320.06.438.



EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT



La **BEI**, institution financière de l'Union Européenne, recherche actuellement pour son corps des conseillers techniques, à **LUXEMBOURG**, un

Ingénieur en Electricité (h/f)

Fonctions: identification, évaluation technique et économique et suivi de la réalisation de projets d'investissement dans les domaines de la production et de la distribution d'électricité.

Qualifications: □ Ingénieur diplômé de l'enseignement supérieur, de préférence titulaire d'un doctorat; □ au moins 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans un contexte international, y compris dans des pays en développement, et couvrant surtout les domaines suivants: étude, évaluation et supervision de projets, gestion de la gamme complète des systèmes énergétiques, y compris les installations nucléaires; □ les candidats devront être également familiarisés avec les méthodes d'analyse des coûts et de la viabilité économique de ce type de projets ainsi qu'avec l'informatique moderne.

Langues: □ **l'anglais et le français étant les langues de travail de la Banque,** la maîtrise parfaite de l'une de ces langues et une bonne connaissance de l'autre langue sont indispensables; □ la connaissance d'une troisième langue de l'Union Européenne constituerait un atout.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de l'Union et n'ayant, **de préférence, pas plus de 40 ans,** sont priées d'envoyer leur curriculum vitae accompagné d'une photographie, à la:

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement (Réf.: CT9401)
100, boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG. Fax: 4379 3360

Les lettres de candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur et ne seront pas restituées.

L'UNIVERSITÉ DE MANNHEIM
(Allemagne)

Faculté des sciences du langage et des littératures

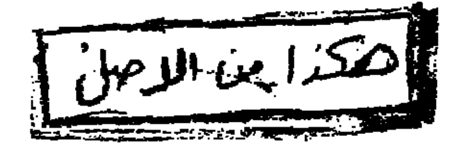
recherche

UN PROFESSEUR (C3)

de linguistique française – et préférentiellement d'une seconde langue romane – et des sciences de la communication.
L'habilitation (ou son équivalence) est requise, une bonne connaissance de la langue allemande est souhaitée. Ne pourront être pris en considération que les candidats n'ayant pas atteint quarante-cinq ans.

Les dossiers de candidature, avec curriculum vitae et liste de publications, sont à adresser jusqu'au ***15 mars 1994*** *au :*

Dekan der Fakultät für Sprach-und Literaturwissenschaft
Universität Mannheim, Postfach 10 34 53, D-68131 Mannheim.



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

CREDIT MUTUEL DU CENTRE

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Au sein du Crédit Mutuel, 5ème Groupe Bancaire Français, le Crédit Mutuel du Centre, 870 collaborateurs, 120 points de vente recherche son :

Membre du Comité de Direction, vous définirez les axes stratégiques de la politique commerciale du Crédit Mutuel du Centre sur ses différents marchés : Particuliers, Professionnels, Associations et Collectivités Locales.

Vos missions :
- élaborer et conduire les actions commerciales du Groupe en apportant un soutien au Réseau,
- piloter les actions de développement du Groupe en s'appuyant sur la direction du réseau,
- assurer l'interface avec les Agences en étant leur interlocuteur privilégié notamment pour le Crédit,
- suivre les risques clientèle par marché.

Vous mènerez à bien ces missions avec le concours d'une *équipe structurée et professionnelle (40 personnes), en concertation* avec le Directeur du Réseau et le Directeur des Opérations Bancaires et des Engagements.

35/40 ans, de formation supérieure (Ecole de Commerce de préférence), vous avez une expérience de 5 à 10 ans acquise nécessairement dans le *secteur bancaire dans une fonction similaire.*

Stratège mais aussi pragmatique, vos excellentes capacités relationnelles alliées à votre force de conviction seront des atouts déterminants pour ce poste.

Poste de haut niveau, basé à **ORLEANS**.

CONTACT : Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 309/LM à la DRHRS, Confédération Nationale du *Crédit Mutuel, 88/90 rue Cardinet, 75017 PARIS.*

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

Editeur International de livres et guides pratiques grand public, recherche son

Directeur Commercial des Editions Françaises

Paris VIIIème

Vous exercerez vos talents suivant deux grands axes stratégiques :
- Commercial (définition de la politique et du marketing, promotion des ventes, animation du réseau)
- Logistique (gestion et développement, contrôle de l'unité de distribution)

L'impact et les enjeux justifient de rigoureuses exigences quant à votre profil : 35/40 ans environ, formation supérieure, 5 ans d'expérience significative dans une position similaire, dont 2 ans dans le secteur commercial de l'édition, grandes surfaces et librairies.
Un tel parcours professionnel a permis de façonner des qualités de dynamisme, de rigueur et de grandes capacités d'analyse et de synthèse.

40 personnes vous attendent et avec elles, vous ferez évoluer un CA déjà en progression constante.
Conditions d'intégration attractives et contexte aussi stimulant qu'évolutif.

Merci d'adresser (CV, lettre manuscrite, prétentions + photo) au Monde Publicité, sous n° 8724, 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 Paris cedex 08.
Garantie d'une discrétion totale.

Avec 800 collaborateurs en France, Transiciel intervient en Facilities Management, Ingénierie, Intégration de Systèmes et dans le domaine des progiciels.

Notre activité d'Ingénierie et d'Intégration de Systèmes connaît une croissance forte et ceci dans différents secteurs économiques. C'est pourquoi, et afin d'accélérer la croissance, nous avons décidé de recruter plusieurs Ingénieurs commerciaux.

TRANSICIEL INGENIERIE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

De formation supérieure, vous avez une expérience commerciale réussie en SSII et maîtrisez de façon approfondie un secteur économique (banque, assurance, distribution, industrie...) ou/et une technologie (télécom, informatique scientifique/technique, Unix, client/serveur...).
Vos compétences, votre potentiel et notre savoir-faire vous permettront de gagner des projets d'envergure en Intégration de Système et d'évoluer vers des fonctions de management.
Postes à pourvoir à Paris, Lyon et Marseille.
Merci d'adresser votre candidature à Transiciel Ingénierie, DRH, 112 avenue Kléber, BP 160, Trocadéro, 75770 Paris Cedex 16.

PCM POMPES

Ingénieur Technico Commercial

groupe industriel en très forte croissance (CA 200 MF) spécialisé dans le transfert et le dosage de fluides sur des marchés diversifiés.

Dans le cadre de notre importante expansion à l'export (35% du CA en 93), nous renforçons notre Département «Pompes d'extraction de Pétrole» en créant un poste d'

Ingénieur Technico-Commercial

Rattaché au Responsable de la ligne, vous prendrez en charge *une zone géographique après* avoir été formé à nos produits.

Ce poste, basé en proche banlieue parisienne, requiert à 30 ans environ :
- une solide formation technique avec une expérience dans l'exportation de produits industriels
- la maîtrise de l'Anglais et d'une autre langue
- la connaissance du milieu pétrolier
- une disponibilité pour de fréquents déplacements

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à :
PCM POMPES
17 rue Ernest Laval - 92170 VANVES.
ou saisissez directement votre CV sur 3617 FLASHCV Code PCM.

Médianove

GROUPE FINACOR

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE
RECHERCHE

COURTIER

POUR SA FILIALE DE

FRANCFORT

Dans un environnement de salles de marchés, vous serez intégré au sein d'une équipe en pleine croissance.
Votre connaissance des marchés interbancaires alliée à une expérience réussie seront vos atouts pour ce poste.
La maitrise de l'anglais est indispensable, la *pratique de l'allemand souhaitable* et un atout indiscutable.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à GROUPE FINACOR, Hugues LOCOGE 52 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS.

LDA AMP

VAL DE LOIRE
TOURAINE



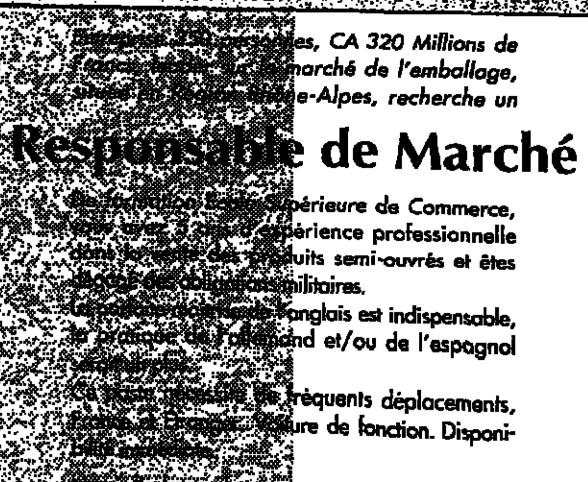
Adjoint au directeur

Notre organisme a pour vocation d'assurer la promotion des vins de notre région, en France comme à l'étranger, d'apporter aux professionnels (viticulteurs et negociants) une information permanente sur l'évolution des marchés, de lancer des actions promotionnelles d'envergure en relation avec différents partenaires institutionnels.
Pour seconder notre directeur nous recherchons :
- soit un diplômé d'ESC (ou équivalent) ayant une première experience en marketing communication, intéressé par le milieu viticole et désireux de contribuer à son développement.
- soit un ingénieur agro/agri ou un oenologue ayant complété sa formation par un 3e cycle en gestion et marketing (IAE ou équivalent) et souhaitant faire la synthèse de ses différents intérêts.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, prétentions) sous réf. MO/9462 à notre conseil
PG CONSULTANTS, 21 rue Emile-Zola
37000 Tours.
Nous repondrons personnellement à tout dossier de candidature conforme à ce profil.

PG Consultants

ANGERS - BORDEAUX - NANTES - PARIS - RENNES - TOULOUSE - TOURS

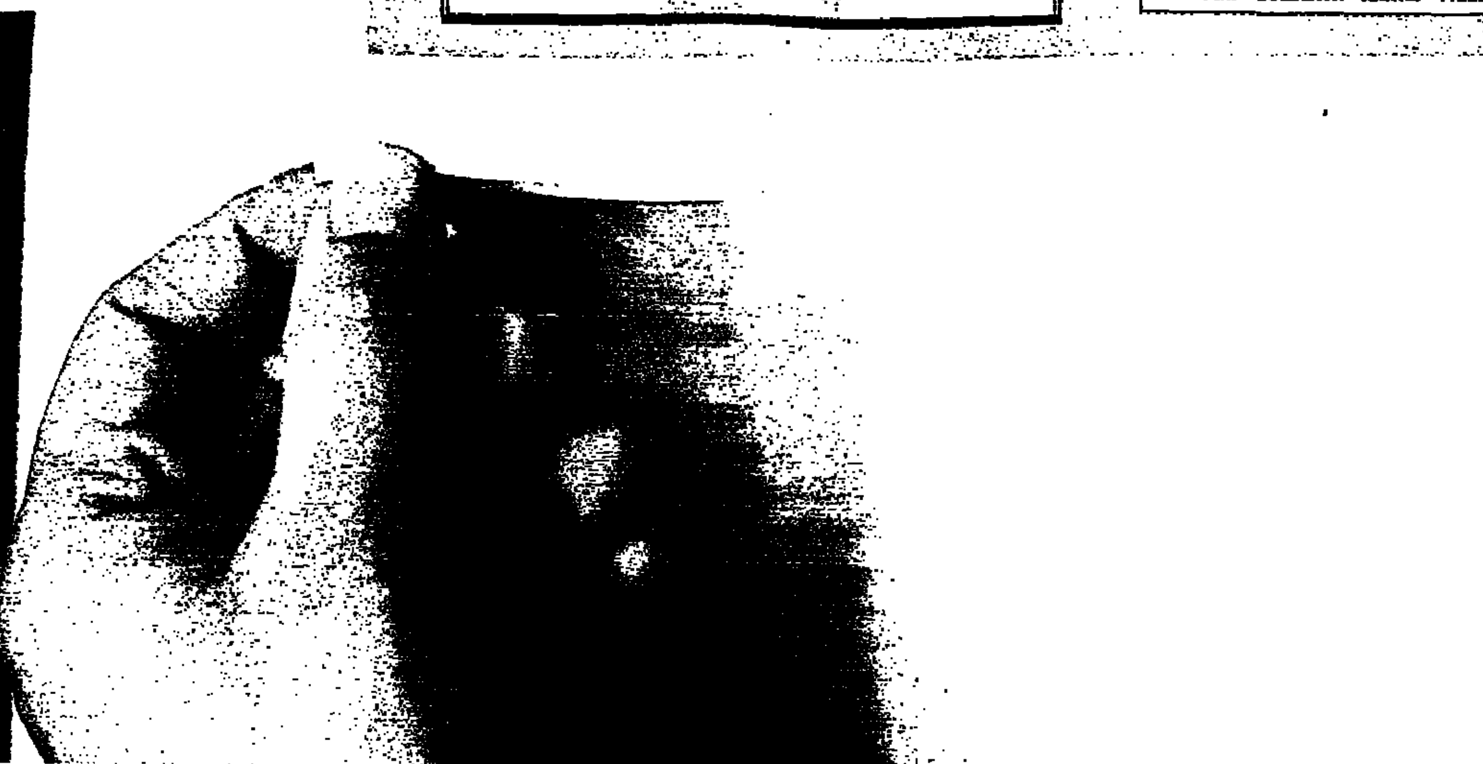
MEDIA SYSTEM



...es, CA 320 Millions de ...marché de l'emballage, ...e-Alpes, recherche un

Responsable de Marché

...périeure de Commerce, ...périence professionnelle ...uits semi-ouvrés et êtes ...militaires.
...l'anglais est indispensable, ...nd et/ou de l'espagnol
...fréquents déplacements, ...ure de fonction. Disponi-...
...manuscrite, CV, photo sous ... MEDIAPA - 51, avenue ... cedex 07 - qui transmettra.



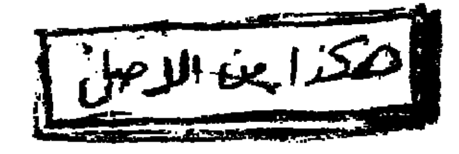
PÉDAGOGIE

Sport et managem



SECTEUR PUBLIC

Collectivités territoriales - Ministères



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Aujourd'hui Responsable pour Demain



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Afin de faire face à nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons :

Géologue

Dans le domaine de la géologie sédimentaire vous participez, au sein d'une équipe, aux travaux de reconnaissances de sites et aux études concernées :
- préparation des programmes de prospection et de reconnaissance de sites,
- contrôles sur dossier et sur le terrain de la pertinence et de la qualité des données recueillies,
- gestion de contrats d'Etudes,
- participation aux travaux de synthèses consécutifs.

Ingénieur géologue (Mines, Nancy ou docteur en géologie, ... formation complémentaire à l'ENSPM appréciée), vous pouvez aujourd'hui vous définir comme un géologue confirmé.
Votre indispensable expérience de 7 à 10 ans en prospection géologique s'est déroulée pour partie en forage pétrolier, de la reconnaissance de terrains (études, synthèses...) aux chantiers (contacts sondeurs, travail d'équipe...).
Vos qualités humaines, votre rigueur et votre implication feront le reste.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V, photo) sous la référence C 195 AC à Olivier Chaumette, OC CONSEIL, Tour Corosa, 3 rue E. & A. Peugeot, 92500 Rueil-Malmaison.



CONSEIL
Ressources humaines

PARIS
LONDRES
BARCELONE
DÜSSELDORF

AUJOURD'HUI RESPONSABLE POUR DEMAIN



ANDRA

Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs

recherche

Ingénieur d'études

Spécialiste en Instrumentation
Métrologie

Le Service Expériences en Laboratoires Souterrains pilote plusieurs expériences en France et à l'étranger, en collaboration avec des équipes scientifiques multinationales et des sociétés d'ingénierie minière.

Au sein de ce service, vous êtes le responsable de l'instrumentation des expériences in situ : vous participez à la conception de l'instrumentation, au développement d'appareillages spécifiques, aux relations avec les fabricants, à la mise en oeuvre sur site, à l'évaluation de la qualité des mesures.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur ou d'une université ; une spécialisation en métrologie est un plus ; vous justifiez d'une bonne expérience en instrumentation acquise sur le terrain (process industriel, génie civil ou pétrolier).

Vous êtes prêt à vous investir dans une fonction qui exige à la fois rigueur, pragmatisme et de très bonnes qualités relationnelles.

Vous êtes disponible (fréquents déplacements) et maîtrisez bien l'anglais.

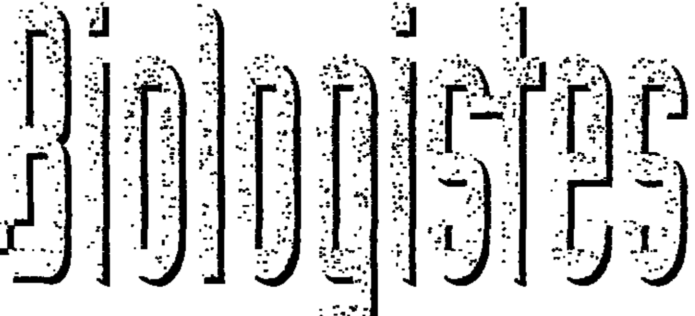
Poste basé Fontenay aux Roses (92).

Nous vous proposons : une forte responsabilité technique dans un contexte de coopération internationale au sein d'une entreprise en plein développement.

Merci d'adresser votre CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous la référence 73.0929/LM.

Mercuri Urval

Toxico



Scientifique de haut potentiel, vous possédez de solides connaissances en physiologie animale ainsi qu'une expérience confirmée dans le domaine de la toxicologie appliquée.

Vous faites également preuve de capacités d'analyse et de synthese nécessaires à la reduction des dossiers scientifiques

Nous vous proposons de rejoindre notre Centre de Sécurité Thérapeutique où vous serez leader dans le développement de nos nouvelles molécules.

A ce titre, vous serez le "bras droit" du Directeur du Centre et en intégrerez le comité scientifique. Vous dirigerez une équipe de cadres et de techniciens expérimentés, superviserez le suivi expérimental en étant le garant du bon fonctionnement des études et serez le rapporteur auprès de la direction des produits dont vous êtes responsable dans le domaine de la toxicologie.

Nous vous offrons également des moyens à la hauteur de vos ambitions : un environnement scientifique particulièrement performant et des conditions de travail attrayantes.

Si le fait de reussir dans une équipe scientifique de haut niveau vous motive, merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 13420 à **EUROMESSAGES** *- BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui nous le transmettra.*

OBC

PARIS et PROVINCE

INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE
Temps réel, Réseau, Système

Espace, aéronautique, télécommunications, énergie, transport, défense.

Dynamisme, professionnalisme, ambition sont vos qualités pour réussir. Nous recrutons des ingénieurs grandes écoles ou universitaires pour des postes de

INGENIEURS D'ETUDES et CONSULTANTS

Notre recherche est plus particulièrement orientée vers les domaines et les compétences suivants :
- **Télécommunications** (X25, RNIS, Gestion de Réseaux, Hauts Débits,...)
- **Interfaces homme-machine** (WINDOWS, MOTIF, UIMS,...)
- **Conception orientée objet** (ADA, C++, HOOD,...)
- **Temps réel** (VRTX, VX WORKS, ARTK, RTC,...)

Donnez une nouvelle dynamique à votre carrière en rejoignant une SSII spécialisée dans les domaines de haute technologie.

Adresser votre candidature à AUSY - 10 rue des Acacias - BP 94 - 92 134 ISSY-LES-MOULINEAUX cedex.



CHEF DE PROJETS

Bureau d'Etudes

... une opportunité pour vous dans la rubrique "EMPLOI EN REGION"

A LYON

MEDIA SYSTEM

Importante SEM région parisienne
aménagement, construction et gestion de 5 000 logements sociaux

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Secteurs : – aménagement urbain ;
– construction neuve (logements, locaux) ;
– rénovation, réhabilitation.

Capacité : – de concevoir avec l'équipe de direction le montage d'opérations complexes, d'en assurer l'orientation et le suivi ;
– de diriger et coordonner une équipe d'environ 20 personnes.

Grande expérience professionnelle requise et bonne pratique de l'informatique.

Qualités : esprit d'équipe, sens de l'animation, de la négociation, de la communication.

LIBRE RAPIDEMENT

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photos, prétentions à :

SEMAEC
B.P. 35
7, rue des Ecoles
94000 CRÉTEIL

SECTEURS DE POINTE

Important groupe multinational de produits de grande consommation recherche pour sa structure française (*27 sociétés, près de 1 000 personnes) un jeune :*

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN

Spécialisé en informatique de gestion

Paris **+/- 300 KF**

Membre d'une "task force" réduite et très opérationnelle, vous aiderez notre Directeur Financier, auquel vous serez rattaché, à orchestrer la refonte de nos systèmes informatique de gestion et mettre en place un nouveau système de comptabilité et de reporting international répondant aux normes comptables américaines.

De formation supérieure, type MIAGE ou équivalent (Ingénieur + gestion ou ESC + systèmes d'information) vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. A 28/30 ans environ, vous avez acquis, depuis 2 à 5 ans, une solide expérience de la conduite de projets d'organisation et de la mise en place de systèmes informatiques de gestion et/ou de progiciels comptables en milieu industriel et international. Une bonne connaissance du monde IBM AS400 serait un plus.

Rigueur, pragmatisme, forte implication personnelle et goût du terrain sont indispensables pour être rapidement opérationnel et mener à bien cette mission.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous la réf. H392M à Monique HERBET - Ernst & Young Conseil - 51, rue Louis Blanc Cedex 75 - 92037 Paris-la-Défense 1.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

Carré Turenne

Responsable Division
Administration de réseaux privés internationaux

Dans un environnement fortement concurrentiel et en évolution rapide, *France Télécom Réseaux et Services Internationaux*, opérateur de France Télécom à l'international, poursuit son développement.

Au sein du *Département Commutation et Nouveaux Services*, vous définissez les spécifications (architecture matérielle et logicielle) du système d'administration et de supervision des réseaux privés internationaux, établissez et proposez les marchés correspondants, supervisez et validez les conditions d'installation, de recette et de mise en service des équipements de commutation et des équipements d'administration de réseaux. Dans votre mission, vous êtes assisté par une petite équipe d'ingénieurs que vous animez.

A 32 ans environ, ingénieur Télécom ou équivalent, vous maîtrisez l'anglais et justifiez d'une **expérience réussie d'au moins 3 ans en conduite de projets informatiques complexes**. Des compétences dans le domaine des réseaux d'entreprise internationaux seraient appréciées.

Votre professionnalisme, vos qualités de négociateur et d'animateur ainsi que votre sens relationnel contribueront à votre réussite au sein du Groupe, qui offre de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats de valeur.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser, sous réf. DRP et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à :
SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom
Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

MEDIA SYSTEM

MOTOROLA, leader in paging infrastructure, is one of the companies which is heralding the technological future. Our driving force : a strong team spirit and important leading technology, which enable us to attain the highest level of quality.

Field Software ENGINEER

You will be in charge of the paging infrastructure and will ensure its upgrading and the coordination of integrating new systems into existing products. This involves frequent travelling, both in France and abroad (thus necessitating a command of English), as well as precise technical knowledge.

A qualified engineer either in computer sciences, physics or electronics, you should possess at least four years' data communications experience as a programme analyst and/or system analyst. As well as an excellent working knowledge of ISO 9000-3, you should be familiar with Pascal, C++ programming, and the 68000 microprocessor range.

Interested ? Please send your application to MOTOROLA DRH - 1 rue Jacques Rueff - 92182 Antony Cedex.



MOTOROLA
Paging Infrastructure Europe

OBC

EN PREMIERE LIGNE DES GRANDS PROJETS POUR LES SECTEURS PÉTROLE ET GAZ

THERMODYN Division du Groupe **FRAMATOME**, spécialiste des Compresseurs et des Turbines à Vapeur, intervient sur le marché mondial dans le secteur des équipementiers PÉTROLE / GAZ. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un

RESPONSABLE D'OFFRES TECHNIQUES

Grands projets internationaux

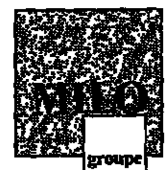
Vous aurez à définir les équipements faisant partie d'ensembles de compression (de 15 à plus de 50 MF.). Vous élaborerez les offres techniques en vous appuyant sur les compétences de nos départements internes. Vous participerez activement aux estimations, à la présentation et à la négociation de ces offres avec nos clients.

Ingénieur grande école, environ 35 ans, vous avez acquis la pratique de la mise au point de projets dans le marché Pétrole / Gaz (la connaissance de machines tournantes, compresseurs ou turbines, serait un atout). Vous maîtrisez l'anglais et vous êtes ouvert à de fréquents déplacements en France et dans le monde.

Vos qualités techniques, votre créativité, votre sens de la communication et de la négociation vous permettront de réaliser avec nous une carrière passionnante.

Ce poste est basé en Bourgogne (1h.30 de Paris par le TGV).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la réf. M262/MO à notre Conseil, qui vous garantit une totale confidentialité



MILO R.H.
3, avenue des Ternes
75017 PARIS

AD'COM

DIRECTEUR INFORMATIQUE

NOUS SOMMES UN TRES IMPORTANT GROUPEMENT D'INDÉPENDANTS.

Un des moyens de notre performance sera l'EDI. Notre opportunité : être notre Architecte Conseil.

A 35- 40 ans, outre vos compétences d'expert en informatique bien évidemment obligatoires, vos qualités d'écoute, votre sens de la diplomatie et votre côté pédagogue sont des atouts indispensables.

Vous gérez également le court terme avec rigueur et efficacité.

Une des toutes premières signatures dans son domaine attend votre candidature.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 93055 à TERRE DE LUNE 35 rue de Maubeuge 75009 PARIS

Terre de Lune



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Premier organisme de recherche fondamentale en Europe avec 2600 collaborateurs et un budget annuel de 12 milliards de francs.

L'évolution de notre organisation, notre politique de modernisation, nos nombreux projets nous conduisent à mettre en chantier une démarche participative pour actualiser notre schéma directeur du système d'information pour le pilotage et la gestion de l'ensemble des activités du CNRS.
Le service de l'organisation et du système d'information, maître d'œuvre de ce nouveau projet, recherche le

RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION DU SYSTEME D'INFORMATION

poste basé à Toulouse

Rattaché au responsable de l'architecture du système d'information, vous serez le chef du projet schéma directeur. Outre cette mission de planification stratégique, vous prendrez en charge le suivi des plans annuels et participerez à la coordination de grands projets en informatique de gestion.

Véritable professionnel du développement des systèmes d'information dans le secteur public ou le secteur privé, vous pouvez présenter des références concrètes dans ce type de mission.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, Télecom...), votre rigueur, vos capacités d'analyse et de synthèse liées à vos excellentes aptitudes relationnelles seront vos points forts pour vous affirmer et réussir parmi nous.

Cette mission s'inscrit dans un premier contrat de 3 ans renouvelable (ce poste peut aussi être pourvu par détachement).

Dès à présent, faites part de vos ambitions à Arlette FRANCESCHETTI en adressant votre CV avec photo CNRS - SOSI, 4, rue Las Cases - 75007 PARIS.

OBC



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

Protection radiologique et surveillance de l'environnement

Notre centre de l'AUBE, implanté à Soulaines-Dhuys (10), reçoit les déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte, produits par l'ensemble des installations françaises.
Il comprend, entre autres entités, un laboratoire d'analyses et un bureau de contrôles radiologiques.

Animateur de cette unité (18 personnes), vous êtes chargé de la mise en œuvre de toutes les dispositions prescrites par la réglementation des INB.

Vous assurez l'encadrement de l'équipe et un rôle de conseil auprès du Chef de centre en matière de radioprotection. Vous êtes, dans votre domaine d'activité, l'interlocuteur privilégié vis-à-vis des organismes de contrôle de sûreté nucléaire.

Universitaire ou ingénieur, vous justifiez d'une spécialisation (génie atomique, radioécologie, analyse physico-chimique...) et d'une première expérience en radioprotection dans un poste opérationnel.

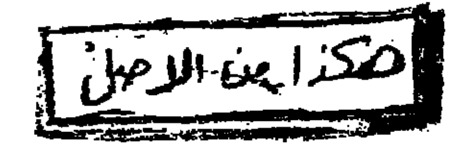
Vos qualités de rigueur, votre esprit de synthèse, votre aptitude à l'animation et votre sens des responsabilités feront le reste.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence C195 W, à Olivier Chaumette, 3 rue E. & A. Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.



CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF





SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Créateur d'enthousiasme

Nous sommes la division graphique du groupe Océ, l'un des leaders mondiaux de l'impression, de la copie et de la distribution de l'information.

Notre métier : les périphériques graphiques d'ordinateurs. Depuis plus de 30 ans, nous *concevons et fabriquons des traceurs, des* imprimantes et des scanners. Nous maîtrisons les techniques et les langages graphiques, l'imagerie et les connexions informatiques.

Notre organisation : 12 000 personnes réparties dans les 25 filiales du groupe à travers le monde ; 2 centres de recherche et développement dédiés à notre activité périphériques graphiques : l'un en région parisienne, l'autre dans la Silicon Valley ; *une unité de production implantée près de La* Baule reconnue pour son haut niveau de compétence en gestion de production informatisée (certifiée ISO9002 et "Class A").

Notre style : très réactif, sur un marché en forte croissance, ***nous pensons CHALLENGE*** : c'est un état d'esprit, un impératif d'avenir. Le goût du succès est notre principal ressort.

Nous disons RECOGNITION : le mérite, la réussite, les efforts sont reconnus. Nous identifions les potentiels, favorisons la promotion interne, *la mobilité entre les métiers, entre les pays.*

Nous vivons FUN : le succès suppose plaisir et *enthousiasme, plaisir d'être, d'entreprendre, de* travailler en commun, de progresser, de gagner.

Avec nous, en France, en Europe, en Asie et aux USA, vous tracerez un avenir à la mesure de votre talent.



Ingénieur Electronicien

SUPELEC, ENSERG, ESIEE...

Au sein de notre département Raster Printer, nos équipes projets pluridisciplinaires (électronique, mécanique et software) sont chargées de l'étude des systèmes d'impression. Les compétences variées, le travail en équipe, en relation avec les autres départements d'études ainsi que de nombreux partenaires externes, l'utilisation quotidienne de nos outils CAO en font un environnement attractif.

Une expérience de 2 ou 3 ans vous permet d'être rapidement opérationnel dans une nouvelle équipe pour démarrer un projet ambitieux. De bonnes connaissances en design hardware (numérique et analogique) complètent la maîtrise des outils et langages de développement (simulation, VHDL, synthèse logique). Une expérience concrète dans la conception de circuits spécifiques et de développement dans l'environnement 68000 serait très appréciée. Vos qualités de rigueur, d'autonomie et votre implication personnelle sont indispensables pour vous affirmer et réussir dans cette mission. *(Réf.IE/04)*

Ingénieur Mécanicien

ENSAM, INSA, ICAM, ENSI...

L'activité de notre département Industrialisation axée sur les nouveaux produits nécessite une communication permanente avec notre unité de fabrication située à La Baule ainsi qu'avec nos équipes de conception et nos fournisseurs. L'objectif est d'optimiser ainsi la définition des produits (coûts, fabricabilité, maintenabilité, normes, environnement,...). La dynamique du travail en équipe, l'utilisation des systèmes CAO dans un environnement de type concurrent engineering sont autant d'éléments favorables à votre épanouissement.

Pour assurer l'industrialisation mécanique des nouveaux produits, vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans. Vous évoluez au sein d'une équipe solidaire, particulièrement motivée et dynamique, pour relever nos challenges de délais de développement et de coût de réalisation. A partir des concepts définis, vous participez à la définition de l'architecture et concevez les pièces mécaniques, vous définissez les dossiers de fabrication et pilotez les prototypes et les avant-séries. Vous intervenez dans le choix des technologies de fabrication, des matériaux et des fournisseurs. La position d'interface du département Industrialisation situé au cœur du développement des produits nécessite un homme ou une femme de contact. *(Réf.IM/05)*

3 Ingénieurs Logiciel

Grandes Ecoles - option informatique

La performance de nos produits passe par l'excellence de nos développements. Au sein de notre département Logiciel et Contrôleurs, vous développez des sous-ensembles graphiques pour nos imprimantes, matériels et logiciels : architectures Sparc, Vx Works, C++. Vous participez à l'amélioration de l'intégration de nos produits dans les systèmes CAO de nos clients : UNIX, TCP/IP, Novell, Appletalk. Vous contribuez à accroître le confort d'utilisation de nos traceurs dans des environnements tels que Windows NT, X 11 Motif...

Ingénieur Logiciel, après 2 ans minimum d'expérience dans une fonction similaire, vous souhaitez rapidement faire vos preuves au sein d'un environnement industriel performant et acquérir ainsi une compétence de haut niveau. Engagement, curiosité, rigueur vous permettront de développer les moyens de vos ambitions. *(Réf.IL/01)*

Ingénieur Système, vous avez une solide expérience du développement de systèmes comprenant électronique et logiciel. Votre rôle est de concevoir les systèmes d'impression électroniques du futur. En particulier, vous proposez et mettez en œuvre les architectures de contrôleurs pilotant ces systèmes. Votre mission s'élargira à la veille technologique sur les composants, les algorithmes et les architectures de calculateurs spécialisés. *(Réf.IL/02)*

Responsable Qualité, vous avez une expérience significative du développement de logiciels temps réel. Vous avez pour mission de spécifier, sélectionner, mettre en œuvre les méthodes et outils améliorant le niveau de qualité des logiciels temps réel *embarqués dans les contrôleurs d'imprimantes. Vous devez également promouvoir* l'utilisation de ces méthodes auprès des développeurs, assurer leur formation et prendre en charge l'organisation des actions d'assurance et de contrôle qualité. Vous participez à la certification ISO9000 de notre entreprise. Au-delà de vos compétences techniques, vous savez convaincre, vous avez de bonnes qualités pédagogiques et un réel sens du contact. *(Réf.IL/03)*

L'ensemble de ces postes nécessite une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Vous avez envie d'agir et de progresser. Nous saurons vous motiver, mettre en valeur vos compétences et reconnaître vos résultats.

Enthousiaste, vous serez Créateur d'enthousiasme.

Ecrivez sous la référence choisie à Annick Dunn - Océ Graphics France S.A. Département des Ressources Humaines - 1, rue Jean Lemoine - 94003 Créteil Cedex, ou tapez 3617 NC2 + la référence du poste choisi.



RESPONSABLES DE PROJETS

Notre stratégie de développement et d'optimisation du service rendu au client passe par la réalisation d'investissements très importants dans le domaine de la technologie de l'information. C'est pourquoi, nous recherchons, pour notre Direction des Assurances de Groupe, deux concepteurs responsables de projets.

Ils auront pour mission de participer en étroite collaboration avec notre Direction des Systèmes d'Information :

- à la conduite des études (opportunités, orientation, organisation) visant à l'évolution du système d'information actuel.
- à la conception des projets.
- à la réalisation des cahiers des charges.
- à leur concrétisation.

Diplômé d'une école d'ingénieur, d'une école de commerce ou 3ème cycle universitaire, vous avez une expérience informatique de 5 ans et une bonne maîtrise de la conduite de projet ; vous souhaitez mettre vos capacités d'écoute, d'analyse et vos qualités relationnelles au service d'un grand groupe d'assurance.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et rémunération actuelle), sous référence M1G, à Isabelle DONNADIEU - AGF - Département Ressources Humaines - 33, rue La Fayette 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.

Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.

Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.



Des projets stratégiques d'ampleur nationale permettant à des candidats de valeur d'envisager une nouvelle activité tant fonctionnelle que technique.



Participez à l'application de la politique agricole commune

Etablissement Public, l'Agence Centrale des Offices Agricoles, sous l'égide des Ministères de l'Agriculture et du Budget, coordonne différentes activités des organismes d'intervention agricole. Son Centre Informatique qui occupe actuellement 60 personnes, complète son potentiel humain dans différents secteurs. De niveau BAC + 5 ou BAC + 4 (Ingénieur, Miage, Licence ou équivalent), de nationalité française, vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 6 ans dans l'une des activités suivantes :

★ DIRECTEUR DE PROJETS OU CHEF DE MISSION CONSULTANTS EN INTÉGRATION DE SYSTEME ARCHITECTES DE SYSTEMES D'INFORMATION CHEFS DE PROJETS CONCEPTEURS.

1) Intégrateur de systèmes, vous cumulez plusieurs années d'expérience dans des domaines techniques et fonctionnels les plus divers. Très bon gestionnaire et excellent meneur d'hommes, votre réussite dans plusieurs grands projets est indispensable pour garantir une maîtrise d'ouvrage efficace en matière informatique.

2) Chargé des études d'opportunité, de la coordination et du contrôle de la mise en place des différents systèmes d'information des équipes opérationnelles, votre sens de la rigueur et du management est déterminant.

3-A) Plusieurs années en environnement client/serveur sur systèmes ouverts vous permettront de concevoir les spécifications et piloter la mise en place de projets évolutifs et performants.

3-B) Une ou plusieurs expériences réussies dans le domaine de la création de progiciels et de leur distribution est obligatoire.

★ SPÉCIALISTES TECHNIQUES EN INFORMATIQUE

NORMES, METHODES, OUTILS

Systèmes ouverts/client serveur

Vos compétences dans ces domaines ont été acquises dans le cadre d'une ou de plusieurs expériences réussies.

TELECOMS, SGBDR, EDI, GED

Vos compétences dans l'une ou plusieurs spécialités demandées sont directement opérationnelles.

★ ANALYSTE UNIX ET ANALYSTE RÉSEAU/MICRO

UNIX : Votre expérience vous conduit à rechercher des solutions "Outils". Une connaissance approfondie d'AIX, SCO, ORACLE et/ou INFORMIX est obligatoire.

RESEAU MICRO : Spécialiste des activités micro, une parfaite maîtrise de MS/DOS, de WINDOWS et des réseaux NOVELL est indispensable.

Ces postes requièrent une autonomie importante, un sens du reporting, des facilités de communication, une aptitude pédagogique, un esprit de synthèse ainsi qu'une curiosité naturelle.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à : ACOFA - 7 rue Oscar Roty 75015 PARIS.